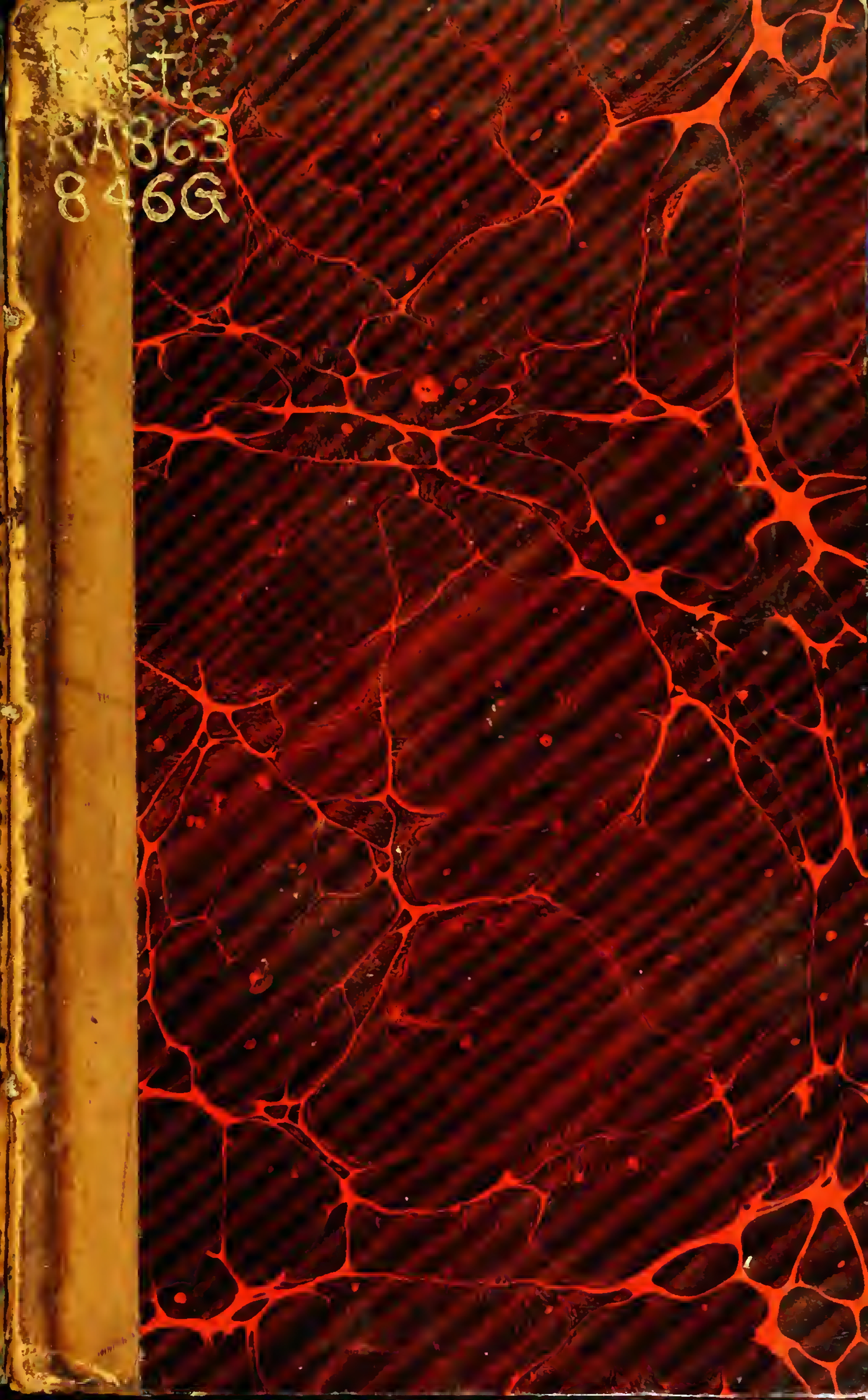
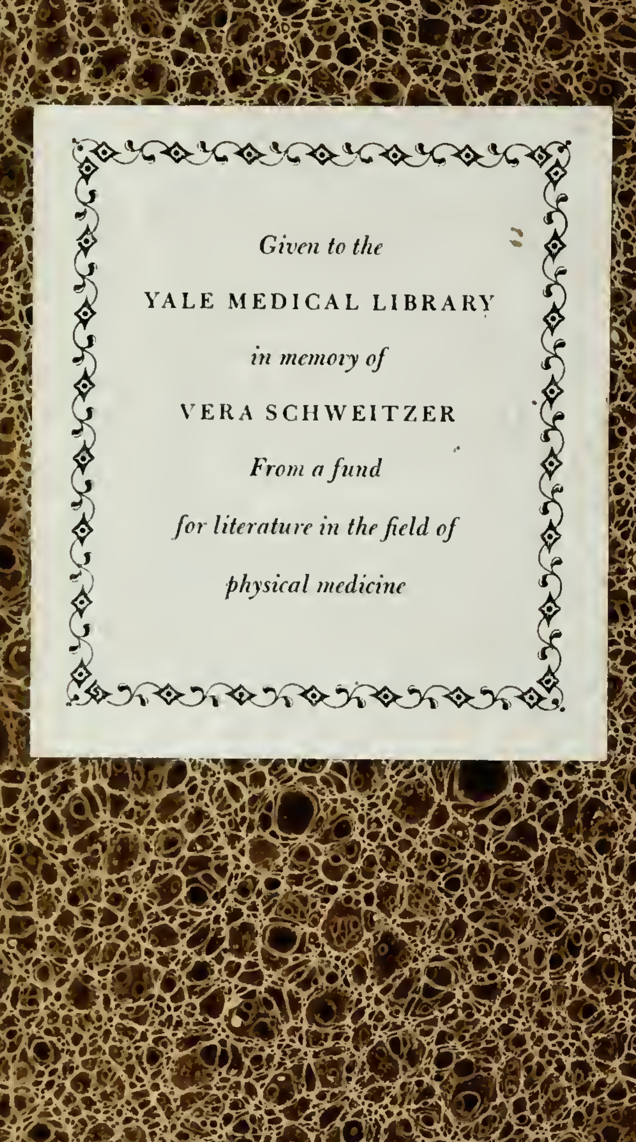
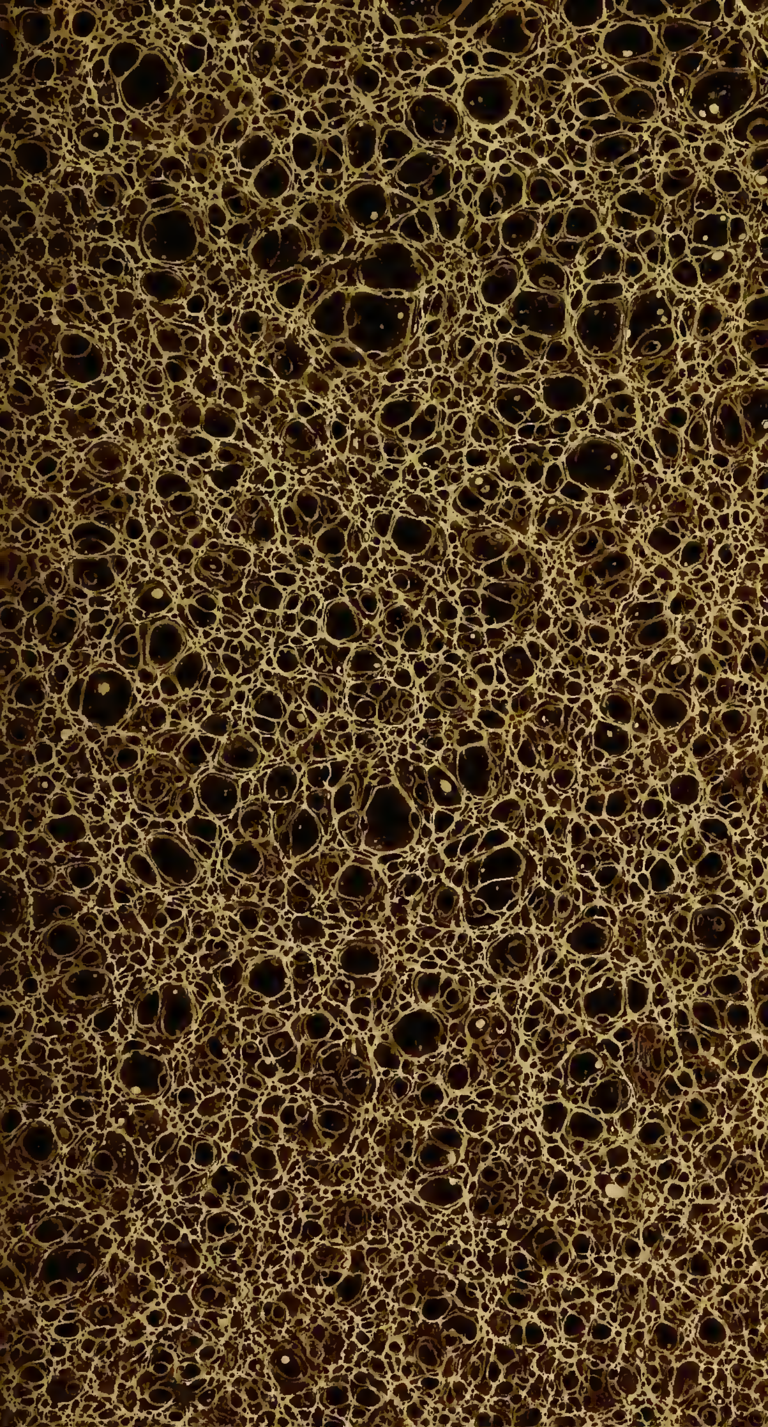

RA863
846G



Given to the
YALE MEDICAL LIBRARY
in memory of
VERA SCHWEITZER
From a fund
for literature in the field of
physical medicine



EAUX
THERMALES OU MINÉRALES
DE LA GAULE
A L'ÉPOQUE ROMAINE.

TIRÉ A 200 EXEMPLAIRES,
DONT LA MOITIÉ SEULEMENT EST MISE EN VENTE.

BELLEY. IMP. DE CHARVIN.

ÉTUDES

ARCHÉOLOGIQUES

SUR LES

EAUX THERMALES

OU MINÉRALES

DE LA GAULE

A L'ÉPOQUE ROMAINE.

PAR J. G. H. GREPPO,

VICAIRE GÉNÉRAL DE BELLEY,

CORRESPONDANT DE L'INSTITUT, DES ACADÉMIES DE TURIN, DIJON, LYON, ETC., DE LA SOCIÉTÉ ÉDUENNE, ETC.



PARIS,

LELEUX, LIBRAIRE ÉDITEUR,

Rue Pierre-Sarrazin, 9.

1846.

DES

EAUX THERMALES

OU MINÉRALES

DE LA GAULE

A L'ÉPOQUE ROMAINE.

INTRODUCTION.

C'est dans le plus ancien des livres, le Pentateuque, dans la Vulgate, du moins, que nous trouvons les eaux thermales mentionnées pour la première fois. Il y est dit que l'Iduméen Ana, antérieur de beaucoup à l'âge de Moyse, rencontra dans le désert une source d'eaux chaudes : *Iste est Ana qui invenit aquas calidas in solitudine, cum pasceret asinas Sebeon patris sui* (1). Je ne vois pas qu'il soit parlé d'autres sources semblables dans les livres saints, quoique Josephe signale celles d'*Emmaus*, bourg de Galilée (2) célèbre dans l'Evangile (3), et celles de *Callirhoe*, auxquelles Hé-

(1) *Genes*. XXXVI, 24. Cette version a été controversée à cause de l'obscurité du terme hébreu qu'elle rend par *aquas calidas :* elle a eu toutefois de savants défenseurs.

(2) *De Bel. Jud.* IV, 1, 3; cf. Plin., *Nat. hist.* V. 15.

(3) *Luc*. XXIV, 13.

rode-le-Grand essaya de recourir, peu de temps avant sa mort (1).

Dans les âges anciens de la Grèce, Homère décrit les sources du Scamandre : l'une chaude, exhalant une fumée comparable à celle d'un feu ardent; l'autre, aussi froide que la grèle, la neige ou l'eau durcie par la gelée (2). A une époque ancienne aussi, mais indéterminée, la connaissance de ce phénomène naturel nous est révélée chez les Hellènes, par le nom de ce défilé des montagnes thessaliennes sur lequel le dévouement des héros de Sparte répandit tant de gloire : les Thermopyles le devaient à une source chaude qui coulait en ce lieu (3). Dans la suite, des sources de même nature sont mentionnées par les écrivains grecs, et quelquefois aussi leurs vertus médicales. Hippocrate désapprouve comme boisson certaines eaux métalliques ou minérales (4). Aristote pose diverses questions générales sur ce sujet (5); et ailleurs il indique, à *Scotussa*

(1) *Antiquit.* XVII, 6, 5. C'est de cette source que Pline a dit (V, 16 (15)) : *Calidus fons medicæ salubritatis Callirhoe, aquarum gloriam ipso nomine præferens.*

(2) *Iliad.* XXII, v. 147. Pline avait oublié ces cinq vers du chantre d'Achille, lorsqu'il disait (XXXI, 6 (32)) : *Homerum calidorum fontium mentionem non fecisse demiror, quum alioqui lavari calida frequenter induceret*, etc.

(3) Je ne citerai que Tite-Live (XXVI, 15). *Hæc una militaris via est*, dit-il, *qua reduci exercitus, si non impediantur, possint. Ideo Pylæ, et ab aliis, quia calidæ aquæ in ipsis faucibus sunt, Thermopylæ locus appellatus, nobili Lacedæmoniorum adversus Persas morte magis memorabili, quam pugna.*

(4) *De aere, locis et aquis*; edit. Genev. 1657, tom. I, p. 284.

(5) *Problem.* XXIII edit. Paris. 1619, tom. II, p. 791.

en Thessalie, une source qui guérissait les blessures (1). Enfin Pindare lui-même, chantant un vainqueur sicilien, a célébré les eaux thermales d'Himera (2).

Les Romains dépassèrent de beaucoup les Grecs dans la connaissance et l'usage des sources médicinales. Parmi leurs écrivains, Sénèque (3) et Vitruve (4) en ont traité avec quelque détail; mais Pline est celui qui s'en est occupé de la manière la plus suivie et la plus étendue; car il leur a consacré presque tout le livre XXXI de son ouvrage. Il faut que j'en donne ici une sorte d'analyse, avant de passer à quelques particularités plus intéressantes, que j'emprunterai soit à lui, soit à beaucoup d'autres écrivains de l'époque romaine.

Pline reconnaît une grande variété d'eaux minérales, sans employer, on le pense bien, les nomenclatures de la science moderne. Il en distingue de froides, de tièdes, de chaudes à divers degrés; de sulfureuses, d'alumineuses, de salines, de nitreuses, de bitumineuses, d'acidules, de ferrugineuses, de gazeuses, etc; d'autres où se combinent ces divers éléments. Quant à leurs vertus, médicales ou autres, on le trouve plus varié encore; mais on a lieu de sourire plus d'une fois de la crédule bonhommie avec laquelle il raconte certains effets merveilleux, dont je ne parlerai pas. Il indique des eaux purgatives ou dépuratives, de stomachiques, de fortifiantes; d'autres efficaces dans les cas de goutte, de sciatiques, de paralysie, de fractures,

(1) *De mirabil. auscult.* tom. I, p. 1162.
(2) *Olymp.* XII, v. 27.
(3) *Nat. quæst.* III.
(4) *De Architect.* VIII, 3.

de luxations, de blessures, d'ulcères ; d'autres puissantes contre les fièvres, les douleurs de tête, les affections des yeux, des oreilles, la pierre, la gravelle, les maladies cutanées, la stérilité des femmes, la démence, etc.

Les Romains paraissent avoir préféré de beaucoup les eaux thermales à celles qui étaient simplement minérales, ce qui doit tenir à l'usage fréquent des bains chauds, qui faisait partie de leur vie domestique. Ce fait complexe, je ne vise pas à l'établir ici ; mais il résulte, si je ne me trompe, de l'ensemble d'une foule de données, et notamment de tout ce qu'on verra dans le cours des présentes recherches. Ils savaient utiliser les eaux de diverses manières. Ainsi nous voyons qu'ils connaissaient les douches, celles du moins que l'on appelle descendantes ; et si quelques textes, que j'omets à dessein, ne paraissent pas aussi probants qu'on pourrait le désirer, du moins il n'est pas possible de les méconnaître dans ces deux vers d'Horace sur les eaux de *Clusium*, aujourd'hui *San-Cassiano* près de *Chiusi* (1) :

Qui caput et stomachum supponere fontibus audent
Clusinis, Gabiosque petunt et frigida rura.

Ils savaient également tirer parti de la vapeur qu'exhalent les sources chaudes : *Vapore quoque ipso aliquœ prosunt,* dit Pline (2). Celse, qui est moins concis sur ce moyen thérapeutique, nous apprend qu'il était employé notamment dans un établissement thermal de

(1) *Epist.* I, 15, v. 8.
(2) *Nat. hist.* XXXI, 2.

Baïes dont le nom nous est connu d'ailleurs. *Siccus calor est et arenæ calidæ, et laconici, et clibani, et quarumdam naturalium sudationum, ubi a terra profusus calidus vapor ædificio includitur, sicut super Baias in murtetis* (sic) *habemus* (1). Nous voyons enfin que chez les anciens, comme de nos jours, la médecine trouvait un remède salutaire dans les boues que forment certaines eaux minérales : *Utuntur,* lisons-nous encore chez le naturaliste romain, *et cæno fontium ipsorum utiliter, sed ita, si illitum sole inarescat* (2).

C'est le cas de rappeler une phrase de Pline, qui n'est pas ici sans importance, à raison des faits variés qu'elle résume, et qui demande quelques développements. Il dit des eaux minérales, qu'elles ont peuplé l'Olympe de nouveaux dieux, et la terre de villes nouvelles : *Augent numerum deorum nominibus variis, urbesque condunt, sicut Puteolos in Campania, Statyellas in Liguria, Sextias in Narbonensi provincia* (3).

Pour commenter la première de ces deux observations, reconnaissons d'abord le caractère essentiellement religieux que l'antiquité attribuait à ces eaux. Selon Aristote, on regardait comme sacrées toutes les sources thermales (4) ; et Sénèque dit aussi : *coluntur aquarum calentium fontes* (5). Athenée nous apprend qu'elles étaient consacrées à Hercule (6) ; et Strabon le dit en

(1) *De medic.* II, 17 ; cf. Horat. *Epist.* I, 15, v. 5 ; Senec. *Epist.* LI.
(2) *Nat. hist.* XXXI, 6 (32).
(3) *Ibid.* 2.
(4) *Problem.* XXIII, p. 791.
(5) *Epist.* XL.
(6) *Deipn.* XII, 512 (6).

particulier de celle qui donna son nom aux Thermopyles (1). Cette consécration est attestée encore par des inscriptions assez nombreuses (2). Quelquefois elles étaient consacrées à Apollon, comme il paraît par un passage d'Eumène (3), ainsi que par les noms d'*Aquæ Apollinares* (4) et d'*Aquæ Solis* (5). Les nymphes que leur nature attachait aux eaux n'en conservaient pas moins leurs droits : c'est à elles que s'adressent le plus souvent les vœux des malades guéris, exprimés par des inscriptions qu'ils leur consacraient ; j'en aurai plus d'une à signaler : les noms des lieux y forment quelquefois un surnom donné à ces nymphes (6). On peut rapporter au même culte les autels votifs dont la dédicace est ainsi formulée : AQVIS, ou FONTIBVS, quelquefois avec des indications plus précises (7). Enfin, à une époque où le droit de divinité était accordé aussi facilement, au moins, que celui de bourgeoisie, la superstition avait singulièrement multiplié les dieux

(1) *Rer. geogr.* IX, 428, edit. Almeloveen, p. 655.

(2) Comme celle-ci (Caryophili, *De thermis Herculanis*, etc. p. 29 ; Orelli, *Inscript. sel.*, n. 1560, tom. I, p. 304) : HERCVLI. GENIO || LOCI. FONTIBVS || CALIDIS. CALPVR || NIVS. IVLIANVS || V. C. LEG. LEG. V. MAC. || LEG. AVG, PR. PR. MOES. || V. L. S.

(3) *Panegyr. vet.*, Orat. VI, 21.

(4) *Vet. Roman. itinerar.*, ed Wesseling., pp. 300, 486.

(5) *Ibid.*

(6) *Inf.* à *Griselum.*

(7) On connaît des inscriptions votives aux eaux qu'on appelait Albulæ, AQVIS. ALBVLIS. En voici une (Orelli, n. 1641, tom. I, p 313 ; cf. 1642) : AQVIS ALBVLIS || SANCTISSIMIS || VLPIA. ATHENAIS || M. VLPII. AVG. LIB. AB. EPISTV || LIS. VXOR || LIBENS || D. D. On croit aussi pouvoir interpréter par *Aquis Aponi* les sigles A. A. d'inscriptions (*Ibid.* 1643, 1644, p. 313) trouvées à Padoue ; c'est-à-dire près des eaux de ce nom.

locaux, dont quelques-uns, sous divers noms, étaient les protecteurs spéciaux des sources chaudes. On en connaît plusieurs dans les Gaules, par des inscriptions découvertes auprès de nos eaux thermales (1) ; et peut-être ailleurs beaucoup d'autres, révélés également par des marbres antiques, avaient-ils aussi de semblables attributions. Tout cela justifie pleinement l'assertion de Pline : *Augent numerum deorum nominibus variis.*

Quant à ce qu'il ajoute, de villes que les eaux avaient fondées, les trois qu'il nomme à l'appui de ce fait ne sont assurément pas les seules. Dans cette belle Italie, si riche en ce genre encore aujourd'hui, les écrivains de Rome en ont mentionné un grand nombre où affluaient les baigneurs, et qui leur devaient au moins leur prospérité, peut-être leur existence. A la tête de ces lieux, il faut d'abord mettre Baïes, où, plus que nulle autre part, dit Pline, la nature se montrait libérale de tels dons : *nusquam autem largius quam in Baiano sinu* (2). Horace, qui aimait ce séjour, et se plaignait quand le médecin d'Auguste, Antonius Musa, l'adressait à d'autres nymphes (3), avait exprimé la même pensée dans ce vers (4) :

Nullus in orbe sinus Baiis prælucet amœnis,

et dans cet autre si pittoresque (5) :

Seu liquidæ placuere Baiæ

(1) *Inf.* à *Aquæ Borvonis, Aquæ Nisineii, Aquæ Onesiæ*, etc.
(2) *Nat. hist.* XXXI, 2.
(3) *Epist.* I, 15.
(4) *Ibid.* I, 1, v. 83.
(5) *Carm.* III, 4, v. 24.

Martial a dit *principesque Baiæ* (1), et ailleurs (2) :

Littus beatæ Veneris aureum Baias,
Baias superbæ blanda dona naturæ, etc.

Au dire de Pline, Baies possédait des eaux de natures fort diverses (3). Les auteurs anciens abondent en détails sur ses bains, ses palais, ses maisons de campagne, sa magnificence et le concours immense de visiteurs qu'elle réunissait (4). Mais Strabon nous apprend, et cela s'accorde avec une infinité d'autres données moins précises, que le plus grand nombre y étaient attirés bien plus par l'amour du luxe et des jouissances, l'habitude de l'imitation, le désir d'une vie molle et douce, que par les besoins de leur santé (5).

Naples avait les mêmes avantages naturels, dit Strabon ; mais avec moins de diversité, et le voisinage de Baies lui faisait tort à cet égard (6). Il n'en était pas ainsi de Pouzzoles que nous avons vu citée par Pline, parmi les lieux qui devaient tout à leurs eaux thermales ; elle en possédait aussi une grande abondance, et son nom, *Puteoli*, semble venir des puits par lesquels sortaient les sources. On peut lui appliquer une grande partie de ce qui vient d'être dit de Baies.

Nous voyons souvent nommées les eaux *Cutiliæ*

(1) *Epigr.* VI, 42, v. 7.
(2) *Ibid.* XI, 80, v. 1.
(3) *Nat. hist.* XXXI, 2.
(4) Strabon. *Rer. geogr.* V, 246, edit. Almelov., p. 378.—Dion. Cass., *Hist. rom.* XLVIII, 388 (51). — Joseph., *Antiquit* XVIII, 7, 2. — Senec., *Epist.* LI, etc, etc.
(5) *Rer. geogr.* V, 243, 246., edit. Almelov., pp. 373, 378.
(6) *Ibid.* V, 246., p. 378.

près de *Reate*, aujourd'hui *Rieti*. Strabon dit qu'on les prenait en bains et en boisson (1); Vitruve les range parmi les eaux nitreuses (2); Pline leur attribue un froid aigu et mordant : *Cutiliæ in Sabinis gelidissimæ, suctu quodam corpora invadunt, ut prope morsus videri possit* (3). C'est par là qu'elles hâtèrent la mort de Vespasien, qui les prit inopportunément, et non pour la première fois, semble dire Suétone, dont le texte mérite d'être rapporté : *Consulatu suo nono, tentatus in Campania motiunculis levibus* (4), *ac protinus Urbe repetita, Cutylias* (sic) *ac Reatina rura, ubi æstivare quotannis solebat, petiit. Hic, cum super urgentem valetudinem creberrimo frigidæ aquæ usu etiam intestina vitiasset, nec eo minus muneribus imperatoriis ex consuetudine fungeretur, ut etiam legationes audiret cubans, alvo repente usque ad defectionem soluta, imperatorem ait stantem mori opportere. Dumque consurgit ac nititur, inter manus sublevantium exstinctus est*, etc. (5).

Capoue avait à ses portes des eaux célèbres, sortant de la montagne qui portait le nom pluriel de *Tifata*, et près desquelles était un temple de Diane. Sylla victorieux y célébra solennellement un acte religieux rapporté par Velleius Paterculus, le seul ancien qui parle de ces eaux. *Post victoriam*, dit-il, *qua descendens*

(1) *Rer. geogr.* V, 228, p. 349.
(2) *De architect.* VIII, 3.
(3) *Nat. hist.* XXXI, 2 (6).
(4) C'était apparemment de la goutte à laquelle il était sujet, au rapport de Dion, *Hist. rom.* LXVI, 753 (17).
(5) *Vespas.* 24; cf. Dion., *loc. laud.*

montem Tifata cum C. Norbano concurrerat Sulla, grates Dianæ, cujus numini regio illa sacrata est, solvit; aquas salubritate medendisque corporibus nobiles, agrosque omnes addixit Deæ. Hujus gratæ religionis memoriam et inscriptio templi adfixa posti hodieque, et tabula testatur ærea intra ædem (1). Sur la carte de Peutinger, on retrouve ce temple figuré par un petit édifice avec la légende *Ad Diana* (sic), et près de là un autre temple, à côté duquel on lit : *Jovis Tifatinus* (2). Des inscriptions découvertes à Capoue sont aussi relatives à ce temple de Diane (3).

Martial, qu'il faut citer souvent quand on traite de la vie domestique de ses contemporains, célèbre diverses sources minérales de la Péninsule italique. Telles sont les eaux d'*Anxur*, près desquelles il semble placer le séjour favori de Domitien (4) ; la fontaine *Aponus* (5), aujourd'hui *Abano* près de Padoue, que le roi Théodoric orna plus tard de somptueux édifices (6), et qui sous les premiers empereurs n'était pas moins célèbre comme moyen de divination (7) ; les eaux qu'on appelait *Albulæ*, à présent *Bagni di Tivoli*, lesquelles guéris-

(1) *Hist. rom.* II, 25.

(2) Segmm. V, f; VI, d.

(3) L'une (Orelli, n. 3053, tom. II, p. 8) l'indique ainsi : MAG. FAN. DIAN. TIFAT. L'autre, plus importante (*Ibid.* n. 1460, tom. I, p. 292) rappelle la donation de Sylla, sanctionnée par Auguste, et reconnue par Vespasien : IMP. CÆSAR. VESPASIANVS || AVG. COS. VIII || FINES. LOCORVM. DICATOR || DIANÆ. TIFATINÆ || CORNELIO. SVLLA. EX || FORMA. DIVI. AVG. || RESTITVIT.

(4) *Epigr.* V, 1, v. 6 ; VI, 42, v. 7.

(5) *Ibid.* VI, 42, v. 7 ; cf. Claudian, *Eidyl.* VI.

(6) Cassiodor., *Variar.* II, 39.

(7) Sueton., *Tiber.* 14 ; Lucan., *Pharsal.* VII, v. 202.

saient les blessures (1), et qu'Auguste fréquentait pour soulager une affection nerveuse (2). D'autres lieux mentionnés par le poète sont plus difficiles à reconnaître sous les périphrases qui paraissent voiler leurs noms. On n'a rien dit de satisfaisant, que je sache, sur les *fervidi fluctus Passeris* (3); quant au *Phœbi vada* (4), on a pensé que ce pouvaient être les *Aquæ Apollinares* de l'itinéraire d'Antonin (5).

Sinuessa, aujourd'hui *Mondragone*, ville Campanienne, qu'il appelle *Sinuessa mollis* (6), est moins connue pour la puissance de ses eaux contre la stérilité (7), que pour des événements qui appartiennent à l'histoire. C'est là qu'Agrippine donna le poison au misérable Claude, qui se sentant fort malade, avait voulu recourir aux eaux. *In tanta mole curarum*, dit Tacite, *Claudius valetudine adversa corripitur, refovendisque viribus mollitie cœli et salubritate aquarum, Sinuessam pergit. Tum Agrippina sceleris olim certa, et oblatæ occasionis propera, nec ministrorum egens, de genere veneni consultavit*, etc. (8). Suivant le même historien, c'est encore à ces eaux que Tigellin, apprenant que le cri du peuple avait enfin obtenu l'arrêt de sa mort, se la donna lui-même, à l'aide d'un rasoir.

(1) *Epigr.* I, 13, v. 1. — Plin., *Nat. hist.* XXXI, 2 (6) — Vitruv. *De architect.* VIII, 3.

(2) Sueton., *August.* 82.

(3) *Epigr.* VI, 42, v. 6.

(4) *Ibid.*, v. 7.

(5) *Vet. Roman. itinerar.*, ed. Wesseling, p. 300.

(6) *Epigr.* VI, 42, v. 5.

(7) *Ibid.* XI, 7, v. 11. — Plin. *Nat. hist.* XXXI, 2 (6).

(8) *Annal.* XII, 66.

Tigellinus, accepto apud Sinuessanas aquas supremæ necessitatis nuntio, inter stupra concubinarum, et oscula, et deformes moras, sectis novacula faucibus, infamem vitam fœdavit etiam exitu sero et inhonesto(1).

Un grand nom attache un vif intérêt aux eaux qu'on appela *Ciceronianæ*, parce qu'on les vit sourdre dans cette *villa* près de Pouzzoles, que Ciceron avait illustrée du nom d'Académie. Il ne vivait plus alors, et son habitation était possédée par Antistius Vetus; mais Tullius Laurea, affranchi du grand orateur, célébra dans une pièce de dix vers ces eaux nouvelles, qu'on avait reconnu salutaires pour les yeux. Pline nous l'a conservée avec le récit dont j'extrais la substance (2). Je la donne ici sans hésitation, pensant avec lui quelle est bonne à lire, même loin de la source.

Quod tua, romanæ vindex clarissime linguæ,
Sylva loco melius surgere jussa viret,
Atque Academiæ celebratam nomine villam
Nunc reparat cultu sub potiore Vetus;
Hic etiam apparent lymphæ non ante repertæ,
Languida quæ infuso lumina rore levant.
Nimirum locus ipse sui Ciceronis honori
Hoc dedit, hac fontes quum patefecit ope,
Ut, quoniam totum legitur sine fine per orbem,
Sint plures, oculis quæ medeantur aquæ.

Je ne me suis point proposé de faire un tableau complet des sources minérales ou thermales de l'Italie ancienne, je veux seulement en mentionnner encore

(1) *Hist.* I, 72.
(2) *Nat. hist.* XXXI, 2.

quelques-unes qui ont été moins souvent indiquées par les auteurs les plus connus, et qui cependant nous rappellent des souvenirs intéressants. Commençons par la ville de Cumes; ses bains naturels l'ont rendue bien moins célèbre que sa Sibylle, chantée par le prince des poètes latins (1). Ils reçurent toutefois un consul dont le nom n'est pas sans éclat dans l'histoire, mais en faveur duquel leurs eaux furent impuissantes, et qui n'y arriva que pour mourir. *Cn. Cornelius consul* (2), dit Tite-Live, *ex monte Albano rediens concidit : et parte membrorum captus, ad Aquas Cumanas profectus, ingravescente morbo Cumis decessit* (3). L'antique ville étrusque de *Cœre*, aujourd'hui *Cervetri* avait aussi des thermes réputés fort salutaires. Jadis célèbre et brillante, elle était déchue et presque ruinée au temps de Strabon, uniquement visitée, dit-il, par les malades qui venaient y chercher la santé (4). En Etrurie aussi, un taureau, disait-on, avait fait découvrir des sources chaudes excellentes, qui furent appelées pour cela *Aquæ Tauri*, et qui figurent sous ce nom sur la carte de Peutinger (5). Pline les indique en quelque sorte, quand il appelle les habitants de ce lieu *Aquenses Taurini* (6). Le poète voyageur Rutilius leur a consacré quelques vers, et a vanté la pureté de leur goût. Je

(1) *Æneid.* VI.

(2) L'an de Rome 576. avec Q. Petilius.

(3) *Hist.* XLI, 16.

(4) *Rer. geogr.* V, 220, edit. Almelov., p. 337.

(5) Segm. IV. f.

(6) *Nat. hist.* III, 5 (8).

ne citerai que ces quatre, où il rappelle l'histoire du taureau (1) :

Credere si dignum famæ, fragrantia taurus,
Investigato fonte, lavacra dedit;
Ut solet excussis pugnam præludere glebis,
Stipite cum rigido cornua prona terit.

On peut placer encore dans la classe des eaux minérales celles de la maison de campagne d'Horace. Lui seul en a parlé ; mais les expressions qu'il emploie leur attribuent évidemment des propriétés médicales. Qu'on en juge d'après ces vers (2) :

Fons etiam rivo dare nomen idoneus, ut nec
Frigidior Thracum, nec purior ambiat Hebrus.
Infirmo capiti fluit utilis, utilis alvo.

C'est apparemment la même fontaine qu'il nomme ailleurs *Digentia* (3); mais elle n'a rien de commun avec celle de *Bandusia* (4), laquelle coulait loin de là et dans la patrie du poete (5).

Il faut aussi que je cite Pline le jeune, et ce qu'il dit du lac appelé *Vadimonis,* aujourd'hui *Bagnaccio,* dont les eaux étaient salutaires pour les fractures. *Exegerat prosocer meus,* écrivait-il, *ut Amerina prædia sua inspicerem. Hæc perambulanti mihi ostenditur sub-*

(1) *Itinerar.* I, v. 253.
(2) *Epist.* I, 16, v. 12.
(3) *Ibid.* 18, v. 104.
(4) *Carm.* III, 13.
(5) C'est le résultat de soigneuses recherches faites par le savant et modeste abbé Capmartin de Chaupy. On peut voir sa *Découverte de la maison de campagne d'Horace,* tom. II, p. 360 ; tom. III, p. 359.

jacens lacus nomine Vadimonis; simul quædam incredibilia narrantur.... Color cœruleo albidior, viridior et pressior; sulphuris odor saporque medicatus; vis qua fracta solidantur, etc. (1). Mais ces eaux n'eurent pas pour elles ce hasard capricieux qu'on appelle la mode, lequel n'est point exclusivement moderne et français : elles étaient, pour ainsi dire, inconnues aux habitants de la ville reine, comme elles l'avaient été à Pline lui-même, qui s'en étonne (2).

Nous avons entendu Strabon dire que parmi les habitués des thermes de Baïes, beaucoup recherchaient moins la santé que la mollesse et les plaisirs. J'ai dit que cette assertion était confirmée par d'autres faits; et j'aurais pu ajouter que tel est le résultat des nombreuses données que nous possédons d'ailleurs, et que cette observation était assez applicable, alors aussi bien qu'aujourd'hui, à la plupart des eaux minérales ou thermales. Si l'on se rappelle ce qu'étaient les mœurs romaines à l'époque si corrompue et si corruptrice des empereurs, on pourra aisément se faire une juste idée de la vie qu'on menait dans ces lieux de réunion, où se rassemblaient les riches, les oisifs, les hommes voluptueux de la capitale de l'univers, et l'on n'hésitera pas à leur appliquer le jugement de Sénèque, qui ne paraît pas trop sévère lorsqu'il appelle la ville voluptueuse de la Campanie un rendez-vous de tous les vices : *Diverso-*

(1) *Epist.* VIII, 20.

(2) *Ibid.* Ce lac avait cependant été nommé par Polybe (*Hist.* II, 20) et par Tite-Live (*Hist.* IX, 39), à l'occasion de combats livrés sur ses bords; et ensuite par Sénèque (*Nat. quæst.* III, 25), et par l'oncle même de Pline le jeune (*Nat. hist.* II, 95 (96)).

rium vitiorum (1). Des mémoires du temps sur les thermes de l'Italie les plus fréquentés du beau monde de Rome eussent été bien curieux, et nous auraient conservé bien des anecdotes scandaleuses, tragiques ou ridicules.

Ailleurs qu'à Baies, ils eussent pu dire, sans doute, avec le philosophe que je viens de citer : *Illic sibi plurimum luxuria permittit ; illic, tanquam licentia debeatur loco, magis solvitur.... Videre ebrios per littora errantes, et commissationes navigantium, et symphoniarum cantibus perstrepentes lacus et alia, quæ velut soluta legibus luxuria non tantum peccat, sed publicat* (2). Ailleurs peut-être qu'à Sinuessa, ils nous auraient montré quelque gastronome peu soigneux du régime, arrosant sa chère délicate d'une boisson plus énivrante que les eaux, puis rentrant attardé et chancelant, pour subir dans toute sa rigueur le sort auquel échappa le Philostrate de Martial (3) :

A Sinuessanis conviva Philostratus undis
Conductum repetens, nocte jubente larem,
Pæne imitatus obit sævis Elpenora fatis,
Præceps per longos dum ruit usque gradus (4).
Non esset, Nymphæ, tam magna pericula passus
Si potius vestras ille bibisset aquas.

Enfin, plus d'une fois aussi ils nous auraient fait voir la fidélité d'une épouse, l'union d'un ménage, l'avenir

(1) *Epist.* LI.
(2) *Ibid.*
(3) *Epigr.* XI, 82.
(4) Dans l'Odyssée (X, v. 559), Elpenor ivre se brise la tête en tombant d'un toit.

d'une famille heureuse détruits par une liaison coupable, que facilitait la licence de ces lieux; car, à coup sûr, on ne peut regarder, comme chose bien rare, l'aventure racontée dans cette petite pièce d'un poète trop souvent licencieux, mais toujours observateur et quelquefois moral, que j'ai déjà cité bien souvent (1).

Casta, nec antiquis cedens Lævina Sabinis,
Et quamvis tetrico tristior ipsa viro,
Dum modo Lucrino, modo se permittit Averno,
Et dum Baianis sæpe fovetur aquis,
Incidit in flammas, juvenemque secuta, relicto
Conjuge, Penelope venit, abit Helene.

Voilà de bien longs détails, sans que j'aie encore abordé précisément le sujet essentiel de mes recherches. Il m'a paru que ces notions formeraient une introduction convenable à ce qui me reste à dire maintenant, sur les eaux minérales et thermales de notre patrie, à l'époque qui la vit une des provinces les plus distinguées du grand Empire.

(1) Martial, *Epigr.* I, 63.

PREMIÈRE PARTIE.

Lorsque les Romains étendirent leurs conquêtes après la ruine de Carthage, ils étaient loin d'avoir dépouillé la rudesse de leur caractère primitif, et en Asie, comme en Europe, ils avaient tout à gagner au contact de peuples plus polis et plus éclairés. Alors eut lieu ce qui s'est vu plus d'une fois dans des conditions semblables. Les peuples vaincus réagirent dans la paix sur ceux dont les armes les avaient soumis, et ceux-ci, par la force des choses et sans résistance possible, subirent à leur tour le joug intellectuel et moral de leurs nouveaux sujets. Plus tard, et sur un autre sol, les rôles étaient changés. Les habitants du nord de l'Europe n'avaient pas, comme les Hellènes, pour compensation à la conquête, l'ascendant d'une civilisation ancienne et supérieure. Ici les hommes civilisés étaient les conquérants; et désormais, ils étaient appelés à devenir civilisateurs.

Telle fut la mission des Romains dans notre patrie. Car, tandis que dans le midi de la Gaule le génie de la Grèce jetait un certain éclat sur les colonies des Phocéens et de leurs fils les Massaliotes, tout le reste

des Gaulois végétait encore dans une sorte d'enfance sociale, lorsque ce peuple eut à subir les représailles du *vœ victis* de ses ancêtres. Mais aussi, une fois la soumission consommée, nulle part la civilisation romaine ne poussa en peu de temps d'aussi profondes, d'aussi vivaces racines : on eut dit que les enfants des vieux Celtes avaient senti que chez eux tout était à créer. En Grèce il y eut toujours des Grecs ; bientôt dans les Gaules il ne resta plus de Gaulois (1). Devenus Romains, ils commencèrent de bonne heure à se faire aux habitudes, aux mœurs, à l'état social de leurs dominateurs ; et, comme il est ordinaire dans un pareil progrès, les choses purement matérielles, le comfortable de la vie, dirions-nous aujourd'hui, le luxe même prirent le pas sur les lettres, les sciences et les arts.

Il n'est pas facile d'apprécier à quel point les Gaulois avaient su connaître et utiliser les sources minérales et thermales de leur patrie. Quelques indices de haute antiquité, observés près des sources de cette nature, dans des fouilles à une très grande profondeur, donneraient lieu de soupçonner que ce moyen thérapeutique ne leur fut pas totalement inconnu. Quoi qu'il en soit, les Romains devaient être leurs maîtres à cet égard, eux pour qui l'usage de ces bains naturels était devenu un besoin. Aussi, et peu après la conquête, voyons-nous un grand nombre de sources fréquentées dans

(1) Il faut excepter quelques populations, et celles surtout du nord-ouest des Gaules, plus isolées dans leurs vastes forêts. Les habitants de la Celtique paraissent avoir été les plus sauvages des Gaulois, et les plus opiniâtres dans leur résistance morale : le christianisme seul devait les arracher à la barbarie.

toutes les parties de la Gaule, principalement dans les Pyrénées, les Vosges, les montagnes des *Arverni*, etc. Des restes d'antiquités romaines, et qui supposent parfois une grande magnificence, attestent encore l'importance qu'attachèrent les maîtres du monde, non-seulement à nos thermes les plus renommés aujourd'hui, mais à d'autres encore qui sont à peine connus.

Des écrivains anciens, les itinéraires, la Carte de Peutinger, quelques inscriptions nous ont révélé les noms antiques d'un certain nombre de lieux désignés comme possédant alors de tels établissements, et parfois aussi de rares données sur leur histoire. C'est de ceux-ci que je dois m'occuper d'abord, et cette première partie leur sera consacrée. Avec des éléments plus multipliés pour la formation de cet ensemble, il eût été convenable et rationnel de s'astreindre à un classement régulièrement géographique. Mais dans l'état des données acquises, la disposition par ordre alphabétique des noms m'a paru la plus naturelle, comme la plus facile.

AQUÆ.

Au commencement de la Carte de Peutinger, c'est-à-dire à son extrémité occidentale, si l'on peut employer ici cette expression qui conviendrait ailleurs, on lit ce nom (1) accompagné d'un signe que je dois faire remarquer, parce qu'il en sera question plus d'une fois. C'est un grand édifice de forme quadrangulaire qui renferme une cour intérieure ; or, ce signe est joint à peu

(1) *Segm.* 1, d.

près constamment sur cette carte aux noms des lieux qui possédaient un établissement thermal, et il est censé en être la représentation.

Quant au nom que le signe indicateur accompagne en cet endroit, il est difficile, ou plutôt impossible, d'en faire une application certaine à quelque lieu moderne. M. Walckenaer croit que ces eaux ne sont pas différentes des *Aquæ Tarbellicæ* de l'Itinéraire d'Antonin (1); d'Anville préférait y reconnaître les *Aquæ Convenarum* (2). Tout cela est peu satisfaisant, ce me semble, ces thermes antiques ayant leur dénomination spéciale, qui leur est constamment donnée ailleurs. Il serait donc plus juste de penser que ces *Aquæ* ne portaient pas d'autre nom (3), peut-être de les identifier avec des *Aquæ Calidæ* mentionnées dans ces contrées par le seul anonyme de Ravenne, qui les nomme après *Ruscinone* (4). L'épithète *Calidæ* peut être ici un mot générique, et ne saurait faire une difficulté.

Quoi qu'il en soit, une grande liberté sur la détermination de leur emplacement est autorisée par la conformation si vicieuse de la carte antique qui a inscrit ce nom, laquelle ne pouvait être, comme on sait, qu'une sorte d'itinéraire. Avec sa forme si démesurément allongée, on ne saurait fixer une position, même d'une manière approximative, toutes les fois qu'on n'y trouve

(1) *Géographie ancienne des Gaules*, tom. I, p. 297.

(2) *Notice de l'ancienne Gaule*, p. 73.

(3) Outre que la Carte de Peutinger est incomplète du commencement, il existe en cet endroit une déchirure bien marquée : mais il ne paraît pas qu'elle ait pu faire disparaître la seconde partie de ce nom, s'il y en avait une.

(4) *De geogr.* V, 3.

aucune indication de distances par rapport à d'autres lieux déjà connus ; or c'est le cas de ces *Aquæ*, qui ne paraissent pas avoir été une mansion. Sans émettre ici une opinion positive, je puis dire que je n'oserais rejeter celle d'un homme fort versé dans la topographie comparée des contrées pyrénéennes, qui pense retrouver ce lieu antique aux eaux d'Ax, dans l'Arriège. On y trouve, dit-on, des restes d'antiquité, sur lesquels, à mon grand regret, je ne possède aucune indication détaillée ; et l'antique dénomination *Aquæ* doit avoir été l'origine du nom moderne qui s'écrivait Aqs, à une époque où les oracles de notre langue n'avaient pas pour ses origines le dédain qu'ils professent maintenant.

AQUÆ.

Nous retrouvons de nouveau ce nom dans une contrée fort différente. On le lit sur des pierres milliaires, conservées encore sur les lieux même où elles furent découvertes ; pour mieux dire, il y est inscrit en abrégé : AQ., AQ*uæ;* ou C. A. AQ., ce qu'on a suppléé par *civitas* ou *colonia*, A*ugusta* ou A*urelia* AQ*uensis* (1). C'est à *Steinbach*, dans le grand duché de Bade, que ces monuments ont été trouvés, et l'un deux indique une distance de XVII lieues gauloises avec Strasbourg, ARG*entoratum* : tel paraît être le sens le plus naturel de l'inscription singulièrement construite, qui a été dis-

(1) Freret, *Mem. de l'Académie des Inscript.*, tom. XIV, hist. p. 157.—Schœpflin, *Alsat. illustrat.*, tom. I, pp. 558-560.—Orelli, *Inscript. lat. sel.*, tom. I, pp. 248, 249 ; nn. 949, 957.—Walckenaer, *Géographie ancienne des Gaules*, tom. II, p. 293.

cutée par Fréret (1). Ces indications conduisent à reconnaître cette station Romaine à *Baden*, ville qui donne son nom au grand duché, et dont les eaux sont toujours en vogue. Un autre monument aurait suffi à lui seul pour constater cette identité : c'est une inscription qui existait dans le clocher de l'église paroissiale à l'époque où elle fut publiée pour la première fois, c'est-à-dire en 1534 (2). Elle porte le nom de Caracalla et qualifie cette ville de RESP*publica* AQV*ensis*.

M. AVRELIO. ANTONINO. CAES.
IMP. DESTINATO. IMP. L. SEPTIMI
SEVERI. PERTINACIS. AVG. FILIO. RESP
AQV

L'ancien collecteur qui donna le premier cette inscription y en ajouta une autre, en l'honneur de Sévère Alexandre (3), laquelle pourrait bien être une portion de celle qui a été rapportée par Orelli (4). J'ignore quelles autres antiquités ont été retrouvées à *Baden*, et s'il y existe quelques restes de son ancien édifice thermal. A la rigueur, cette ville ne devait pas entrer dans le cadre de mes recherches, puisqu'elle appartenait à la Germanie; mais elle est si voisine du Rhin, que l'éta-

(1) *Op. laud.*, p. 158.

(2) P. Apiani, *Inscript. sacrosanctæ vetustat.*, p. 455.— Orelli, *Inscript. lat. sel.*, tom. I, p. 130, nº 452. Ce savant, après Freret (*loc. laud.*), signale l'erreur de beaucoup d'érudits, des Suisses surtout, qui ont donné ce monument à *Baden* en Argovie ; chez nous, d'Anville (*Not. de la Gaule*, p. 76) a partagé cette erreur, et de plus il a nommé Marc-Aurèle au lieu de Caracalla.

(3) *Loc. laud.*

(4) *Op. laud.*, tom. I, p. 249, nº 957.

blissement formé en ce lieu par les maîtres du monde peut être regardé comme une sorte de poste avancé de la Gaule; et, par exception, j'ai cru pouvoir en parler ici.

AQUÆ AUSCIORUM?

Ce n'est qu'après une longue hésitation que je me détermine à inscrire ici ce nom, qui permet quelque doute. Il désignerait assez convenablement, à défaut de nom plus précis, des eaux que Strabon paraît avoir mentionnées sur le territoire des *Auscii*. C'est ainsi, du moins, que des interprètes entendent ce que dit le géographe, après qu'il a parlé des thermes et des eaux potables des *Onesii* : καλὴ δὲ καὶ ἡ τῶν Αυσκιῶν (1); et cette interprétation paraît en effet la plus naturelle, si l'on a égard aux antécédents (2). Toutefois, et dans ce sens même, il ne serait pas absolument certain qu'il fût ici question d'eaux minérales, quoique Strabon en parle à l'occasion de sources qui le sont évidemment. Si j'ai cru devoir indiquer ici ces *Aquæ Ausciorum*, comme pour mémoire, du moins je n'essayerai pas d'aborder à leur sujet le vaste champ des conjectures. La donnée première ne me paraît pas assez certaine; et puis c'est aux savants du pays qu'il appartient, de rechercher à quelle localité serait applicable cette in-

(1) *Rer. geogr.* IV, 190; edit. Almelov., p. 290.

(2) D'autres commentateurs veulent que ceci se rapporte au sol, comme dans une phrase précédente, et qu'il s'agisse en cet endroit, de la fertilité des terres que possédaient les *Auscii*. Ce rapport serait bien éloigné, et le sens fort peu clair.

dication du géographe grec : ils peuvent avoir des données que je ne possède point (1).

AQUÆ BORMONIS.

Si je maintiens cette leçon de la Carte de Peutinger contre les doutes de d'Anville, qui cependant ne l'a pas rejetée, ce n'est point pour les raisons qu'il propose, lesquelles ne sauraient avoir aujourd'hui la moindre valeur (2); mais parce que cette leçon étant autorisée par les monuments, il n'y a pas lieu d'y rien changer.

Sur cette carte, les *Aquæ Bormonis* figurent avec l'édifice carré que j'ai signalé plus haut, et comme station d'une voie qui tend d'*Augustodunum*, Autun, à *Avaricum*, Bourges : elles y sont placées entre *Sitillia* ou *Suillia*, Thiel, et *Degena*, Décise (3). Sans entrer dans le comput et la comparaison des distances itinéraires entre ces divers lieux, je me borne à constater le jugement unanime de tous ceux qui ont traité de la géographie comparée des Gaules, jugement qui reconnaît l'identité de cette antique mansion avec la petite ville de Bourbon l'Archambault, Allier, dont les eaux thermales sont encore fréquentées de nos jours (4). Son nom moderne, sur lequel j'aurai occasion de revenir,

(1) Je n'ai aucune indication archéologique sur les eaux de Barbotan, et de Castera-Vivent, les seules dont je connaisse l'existence dans le département du Gers.

(2) *Ibid.*

(3) Segm. I, c.

(4) Valois, *Notit. Galliarum*, p. 104, a. — D'Anville, *Notice de l'ancienne Gaule*, p. 74. — Walckenaer, *Géographie ancienne des Gaules*, tom. I, p. 372 ; tom. III, p. 67.

dérive évidemment de celui que la Carte lui donne, et qui de bonne heure, au moyen-âge passa par une autre forme latine, *Burbonium*. On le trouve, en effet, chez un historien du roi Pepin cité par Sirmond (1), lequel dit de ce prince : *Aquitaniam ingressus, quædam oppida et castella manu cepit, in quibus, præcipua fuere Burbonium, Cantillia, Clarus mons* (2).

Il paraît que Bourbon-l'Archambault a conservé bien peu de monuments antiques, et que là, comme ailleurs, l'ignorance et l'incurie ont favorisé la destruction. Nous savons, du moins, qu'on y a retrouvé à diverses époques des indices marqués de la splendeur que ce lieu dut autrefois à la civilisation romaine. Voici ce qu'on peut recueillir à ce sujet des historiens de la province, et des renseignements plus récents pris sur les lieux.

Aux XVIIme et XVIIIme siècles, on y découvrit des restes d'aqueducs, ceux d'un amphithéâtre (3), des colonnes en marbre; des bains revêtus de la même matière, comblés de terre et de débris, mais bien conservés; des tuyaux de plomb pour la conduite des eaux, et qui avaient sans doute appartenu à l'ancien établissement thermal : le nombre et la longueur de ces tuyaux étaient si considérables que leur poids total dépassait 400 livres. Il était arrivé plusieurs fois, dit-on, que des particuliers avaient pu faire reconstruire leur maison avec les

(1) Ad *Sidonium*. not., p. 48.

(2) Cette ville fut surnommée l'Archambault, du nom de l'un de ses seigneurs. A son tour, elle donna son nom à la plus illustre des branches de la famille de saint Louis, celle qui a fait le plus pour le bonheur, ou pour la gloire de notre patrie.

(3) Ou peut-être d'un théâtre, car on a souvent confondu ces deux genres d'édifices si différents.

seules pierres de taille provenant d'antiques édifices, qu'ils avaient trouvés sous le sol. Des murs entiers furent reconnus, dont la démolition ne fut pas facile, et des pavés en marbre, tellement adhérents au *statumen* qui leur servait de base, qu'on jugea plus simple de les briser que de les détacher. En général les marbres et le porphyre avaient été prodigués dans les édifices.

Au commencement de notre siècle aussi, on a retrouvé des bains en marbre et les traces d'une voie romaine. Je n'ai pu savoir ce qu'on fit des bains; quant à la voie foulée par le peuple conquérant, elle est devenue sur plusieurs points la base d'un chemin de grande vicinalité. Il ne paraît pas qu'on ait trouvé d'inscriptions à Bourbon-l'Archambault, ou qu'on ait su les conserver.

AQUÆ BORVONIS.

Non loin d'une voie conduisant d'*Andomatunum*, Langres, à *Tullum*, Toul, la Carte de Peutinger nous fait voir l'édifice indicateur des eaux thermales (1); mais ici aucun nom ne l'accompagne, et aucune évaluation de distance ne tend à établir les rapports de ce lieu avec d'autres. Toutefois, on reconnaît, avec d'Anville (2), que ces eaux, si vaguement désignées, ne sauraient se retrouver qu'en Bourbonne-les-Bains, ville de la Haute-Marne, renommée encore pour son établissement thermal. Le nom d'*Aquæ Borvonis* ne se lit chez aucun auteur ancien; et s'il est regardé comme le nom

(1) Segm. II, a.
(2) *Notice de la Gaule*, p. 75.

romain de Bourbonne, ce n'est que par une conjecture fort plausible, fondée sur deux monuments antiques découverts dans cette ville, qui ont fourni à M. Berger de Xivrey, le thème d'un ouvrage important, et d'une érudition consciencieuse (1).

Le premier de ces monuments, déjà connu au XVI[e] siècle, se voit aujourd'hui dans l'intérieur de la fontaine de la place. C'est un bloc fort mutilé, reste d'un autel votif, qui porte une inscription attestant la reconnaissance d'un père pour la guérison de sa fille, inscription long-temps et diversement tourmentée par tous ceux, à peu près, qui essayèrent de la reproduire ou de la commenter. M. Berger de Xivrey, en donnant un dessin fidèle du monument, nous a mis à même de la lire avec exactitude : en voici la vraie leçon, où deux lettres seulement sont rétablies (2) :

[B]ORVONI. T[A] (3)
MONAE. C. IA
TINIVS. RO
MANVS. IN (4)
G. PRO. SALV
TE. COCILLAE (5)
FIL. EX. VOTO

(1) *Lettre à M. Hase, sur une inscription latine du second siècle, trouvée à Bourbonne-les-Bains*, etc. Paris, 1833, in-8°. Cet ouvrage, que je citerai souvent, m'a épargné des recherches pénibles.

(2) *Op. laud.*, pl. II, p. 127.

(3) Pour DA, comme dans l'inscription suivante.

(4) IN*genuus*.

(5) Le T me paraît lié à l'E, au commencement de la ligne.

Cette autre inscription fut découverte en 1833, et sa conservation parfaite ne permet aucune hésitation (1).

DEO. APOL
LINI. BORVONI
ET. DAMONAE
C. DAMINIVS
FEROX. CIVIS
LINGONVS. EX
VOTO

Comme on voit, c'est encore un monument votif; mais le nom d'Apollon y précède ceux qu'on a déjà remarqués dans l'autre inscription (2) : ce monument est conservé avec soin chez M. le docteur Ath. Renard.

Je ne dirai rien des dissertations sans fin auxquelles ont donné lieu les noms de *Borvo* et de *Damona*. Des savants, qui avaient la prétention de posséder la langue celtique, comme celle de leurs mères, ne se sont pas fait faute de triturer et manipuler des syllabes, sans obtenir autre chose que des résultats chimériques ou ridicules (3). Les hommes sensés et positifs se sont bornés à voir ici deux divinités protectrices des eaux : d'autres inscriptions qui passeront bientôt sous les yeux du lecteur, et le nom d'*Aquæ Bormonis* qu'il a déjà vu, donnent à cette conjecture un caractère de certitude (4).

Le sol antique de Bourbonne paraît avoir restitué de tout temps un grand nombre de monuments, ou de dé-

(1) *Op. laud.*, pl. I, p. 127.

(2) A moins qu'on ne fasse de BORVONI un surnom d'Apollon, ce qui me paraît moins naturel.

(3) *Op. laud.*, pp. 73—100.

(4) *Inf.* à *Aquæ Nisineii*.

bris romains; mais rarement ils ont été recueillis par des mains conservatrices, plus rarement décrits avec quelque exactitude archéologique. Les ouvrages publiés sur les eaux de cette ville, depuis bientôt trois siècles, indiquent vaguement, comme produits de fouilles successives, des pierres de taille, quelquefois ornées, des briques et tuiles romaines, des traces de pavés ou de chaussées, des médailles, des inscriptions, des bas-reliefs, des statues, dont quelques-unes en marbre blanc, etc. (1). Pour ce qui est des constructions qui peuvent avoir fait partie des thermes antiques, je laisse parler M. Ath. Renard cité par M. Berger de Xivrey.

« Ce qu'il y a de certain, c'est qu'à l'occasion des » fouilles exécutées en 1763 jusqu'en 1785, au voisi- » nage de ses sources, on a trouvé certains vestiges » de travaux dont les plus anciens étaient situés à plus » de 15 mètres au-dessous du sol actuel. Une si grande » profondeur, qui ne peut être que le résultat des atté- » rissements produits par une longue suite de siècles, » autorise à penser que les eaux de Bourbonne étaient » connues et employées long-temps même avant l'in- » vasion des Romains. C'est à ces derniers que l'on » attribue la construction postérieure d'un aqueduc, » et de certains ouvrages en pierre et en briques, dé- » couverts à l'occasion des mêmes fouilles, et plus » élevés de 9 mètres environ. Du reste le nom du *Bain* » *Patrice*, sous lequel on désigne encore aujourd'hui » la source de l'hôpital militaire, et les débris d'un » ancien pavé de marbre que l'on a trouvé à 5 ou 6

(1) *Op. laud.*, pp. 128—136.

» pieds de profondeur, assis sur une couche épaisse
» de ciment, permettent de supposer que les Romains
» possédaient autrefois dans cet emplacement des ther-
» mes dignes de leur magnificence (1). »

Deux monuments plus récemment découverts peuvent être signalés ici avec confiance, grâce à M. Renard, qui les a recueillis, et au savant académicien qui en a donné les dessins et la description (2). L'un, peu important, mais bien conservé, est un petit bouc en bronze, comme on en connaît beaucoup. L'autre est un débris mutilé d'un monument orné de sculptures, qui fut le tombeau d'un acteur nommé *Maronus*, et surnommé *Rocabaius*, peut-être de l'un de ses rôles. C'est ce que nous apprend l'épitaphe inscrite dans le tympan d'un fronton de mauvais goût : M. Berger de Xivrey la lit ainsi, en suppléant quelques lettres frustes ou incomplètes (3).

MARONV[S]
HISTRIO.ROCABA
IVS.DIC[T.VIXI]T.ANN.XXX

Ce comédien était-il venu en ce lieu pour y rétablir sa santé, ou pour y donner des réprésentations théâtrales? Cette dernière supposition est aussi vraisemblable que l'autre ; on sait d'ailleurs que les malades et les oisifs, réunis dans la saison des eaux, étaient fort avides de spectacles, comme d'autres plaisirs. Nous aurons bientôt

(1) *Bourbonne et ses eaux thermales*. Paris, 1826, in-18, pp. 159, 160.

(2) *Op. laud.*, pl. IV. et V, pp. 133—136.

(3) *Op. laud.*, p. 136.

à remarquer un théâtre romain, dans un simple *vicus* qui possédait des sources thermales ; et déjà, dans l'article précédent, j'ai répété une vague indication sur quelque chose de semblable.

AQUÆ CALIDÆ.

Ce nom est inscrit sur la Carte de Peutinger auprès du signe destiné à distinguer les eaux thermales (1). Mais la place qu'il y occupe, sans indication de distance par rapport à d'autres lieux, a fait douter s'il se rattache à la voie de *Segodunum*, Rhodez, à *Lugdunum*, Lyon ; ou bien à celle qui tend aussi à la colonie de Plancus, en partant d'*Augustonemetum*, Clermont.
De là deux opinions sur l'emplacement moderne qu'il faut assigner aux *Aquæ Calidæ* ; et ce sont les seules qui ne soient pas arbitraires. L'une, les rapportant à la première de ces voies romaines, prétend les retrouver à Chaudes-Aigues, Cantal, sur les confins du Rouergue : ainsi en ont jugé Savaron (2), Sirmond (3), Valois (4), et récemment M. Walckenaer (5). L'autre est celle de d'Anville, qui, adoptant une direction fort différente, pense que ces thermes romains appartenaient à la voie d'*Augustonemetum*, et qu'il faut les re-

(1) Segm. I, c.
(2) Ad *Sidon.* not., p. 337.
(3) Ad *Sidon.* not., p. 60.
(4) *Notit. Galliar*, p. 47, b.
(5) *Géographie des Gaules*, tom. III, p. 100. Par inadvertance, sans doute, le savant académicien a écrit Aigues-Chaudes, nom d'un village des Basses-Pyrénées, avec des eaux thermales, qui s'écrit plus exactement Aigues-Caudes.

connaître au bourg de Vichy, département de l'Allier (1). Cette opinion, comme on voit, ne tient aucun compte des rapports de signification entre le nom ancien donné par la Carte, et l'appellation moderne de Chaudes-Aigues; rapports qui ne furent peut-être pas sans influence sur l'esprit des devanciers de d'Anville, mais qui, au fait, manquent ici de portée (2).

Obligé d'adopter un sentiment sur cette question, je me range à celui du prince des géographes français, et cela pour plusieurs motifs. 1° A la simple inspection de la Carte de Peutinger, ces eaux par leur position, toute inexacte qu'elle doit être, paraissent se rapprocher de la voie d'*Augustonemetum* : à mes yeux, l'édifice thermal est même évidemment à cheval sur cette voie. 2° Si je suis bien informé, dans les montagnes abruptes de la Haute-Auvergne, où, généralement parlant, les Romains ont laissé peu de traces de leur passage, les abords de Chaudes-Aigues, en particulier, ont toujours été fort difficiles, et l'on n'y a rien retrouvé qui ressemblât au moindre vestige d'une voie romaine. 3° A peine ce lieu a-t-il produit quelque pauvre débris d'antiquité, tandis que Vichy, riche sous ce rapport, peut représenter dignement un établissement thermal qui devait être considérable et fréquenté, puisqu'il figure sur une carte itinéraire, quoiqu'il ne fût pas une mansion. Avec ces motifs, j'en ferais valoir un autre, s'il était plus certain que Vichy au moyen-âge se nommait *Vicus Calidus* :

(1) *Notice de la Gaule*, p. 77.

(2) Les anciens monuments géographiques indiquent d'autres lieux portant ce nom, qui convenait, du plus au moins, à toutes les eaux thermales.

il y aurait là une transition du nom romain au nom moderne. Mais j'ignore si cette indication, qui m'est communiquée, repose réellement sur des titres, ou s'il ne faut y voir qu'une conjecture ingénieuse.

Je crois qu'on a peu écrit *ex professo* sur les antiquités de Vichy, et que rien n'a été fait sur ce sujet par des hommes spéciaux : mon ignorance à leur égard serait complète, sans les notions dont je suis redevable à l'obligeance de M. le docteur Prunelle, inspecteur actuel de cet établissement thermal. Les connaissances fort étendues qu'il possède, hors du cercle de sa profession, me font regarder ses communications comme dignes de toute confiance ; et je leur emprunte, avec gratitude, la plus grande partie des détails dans lesquels je vais entrer maintenant.

Ce n'est point précisément au bourg moderne de Vichy qu'il faut chercher l'antique *vicus*, détruit fort anciennement par un incendie, dont les indices sont palpables : c'est en dehors de son enceinte, et dans les deux champs qui portent les noms de la Ville-aux-Juifs, et du Moûtiers. Là, le sol recèle et rend fréquemment, quand le fer le soulève, une multitude de fragments antiques et de petits monuments, presque toujours enlevés aussitôt qu'ils sont découverts, dans un pays où les étrangers passent en si grand nombre. On y rencontre communément des briques et des tuiles romaines (1), des poteries, des médailles, parmi lesquelles celles de Claude et de Néron sont les plus anciennes ; on y a

(1) Ces débris sont si communs, qu'on les a souvent employés comme matériaux dans les constructions modernes.

découvert aussi de ces meules géminées en lave qu'on croit avoir servi de moulins domestiques, des lampes et des figurines en terre cuite, des statuettes en bronze, et, ce qui est le plus rare, des fragments de stuc ornés de peintures, à la manière de Pompei. Mais l'existence du *vicus* romain sur cet emplacement est indiqué plus positivement par des débris que les voyageurs n'enlèvent pas : de nombreuses substructions, des assises de colonnes, des blocs de pierre qui dûrent appartenir à des édifices considérables, des sépultures chrétiennes, dont l'âge paraît remonter aux premiers siècles de l'Eglise dans les Gaules.

Je ne puis omettre la découverte d'une voie romaine, près de laquelle on retrouva des portions d'une mosaïque : cette donnée n'est pas sans intérêt par rapport à la question de géographie comparée. Ce n'est pas à Vichy que les traces de cette voie ont été observées, mais sur la rive gauche de l'Allier, au delà du village de Vaisse : on les a reconnues sur plusieurs points, dans la forêt de Montpensier, et sur tout le trajet de Vaisse à Effiat, où le beton romain sert de fondement à la route moderne. On peut croire que c'est bien là la voie marquée sur la Carte de Peutinger, qui conduisait d'*Augustonemetum* à *Lugdunum*. Elle devait traverser l'*Elaver,* l'Allier, à *Aquæ Calidæ,* et une tradition populaire parle d'un pont de César, qu'on y reconnaissait, dit-on, il n'y a pas encore un fort grand nombre d'années, mais dont il ne subsiste plus rien aujourd'hui.

C'est aussi à l'extrémité de ce même champ de la Ville-aux-Juifs, et vers la source Lucas, ainsi appelée du

nom d'un médecin inspecteur des eaux, qu'ont été retrouvés les seuls restes conservés jusqu'à nos jours de l'antique établissement thermal; ils ne consistent qu'en un seul puits en beton, sans aucun revêtement, mais qui est indubitablement de construction romaine. Ce puits fut reconnu, et l'on descendit même au-dessous en 1844, lorsque l'on exécuta des travaux entrepris pour dégager le passage de cette source, dont le volume s'est accru considérablement depuis lors. Comme rien de semblable ne saurait exister aux autres sources de Vichy, qui sont au nombre de six, on pourrait en conclure, ce semble, que celle-ci est la seule dont on aurait fait usage à l'époque romaine (1).

J'ai parlé de terres cuites recueillies dans cette localité. Plusieurs représentaient Vénus-Anadyomène, et peut-être le culte de cette divinité n'était-il pas sans relation avec celui des eaux. Quelques autres figuraient des bras humains, et celles-ci méritent surtout d'être mentionnées. Outre les notions que nous pouvons glaner chez les auteurs anciens, une foule de petits monuments nous apprend encore mieux que les païens avaient coutume de consacrer à leurs dieux des têtes, des membres, des figures entières en argile (2), semblables aux

(1) C'est l'opinion vers laquelle penche M. Prunelle, observateur attentif et judicieux de tous les détails topographiques : il réserve toutefois la possibilité que d'autres sources aient été comblées dans la suite, par l'incendie dont j'ai fait mention.

(2) On peut voir l'ouvrage de Tomasini, *De donariis et tabellis votivis*. Utini, 1639, in-4°. — Dans le tome I. de la *Revue archéologique*, pp. 458-461, pl. 13, M. de Longpérier a donné le dessin et la description d'un *ex voto* plus curieux que tout ce qui était connu en ce genre, et que j'indique volontiers ici. C'est une figurine en bronze

offrandes en cire que l'on voit appendues dans nos églises, près de quelque chapelle objet d'une dévotion plus populaire. Comme celles-ci, c'étaient les *ex voto* des pauvres, tandis que des autels en marbre ou en pierre étaient ceux des personnes plus favorisée de la fortune. Trouvés près des sources minérales, les uns et les autres peuvent être des monuments de la reconnaissance des malades, qui avaient été guéris ou soulagés par leurs eaux.

Je n'ai à citer qu'une inscription de Vichy, la seule peut-être que les fouilles y aient fait retrouver; encore n'existe-t-elle pas sur les lieux mêmes, mais à Cusset, près de là, dans le cabinet d'un curieux dont j'ignore le nom. Elle n'appartient pas à la classe des autels votifs dont je viens de parler, mais à celle des pierres sépulcrales, bien qu'elle n'exprime aucune des formules funéraires. En voici la copie que je dois à M. Prunelle:

D. ANTONIO
D. F. TER
VRBICO
ARELAT

Ce monument, inédit je crois, d'un habitant d'Arles

d'un travail fort soigné, avec les yeux en argent, qui représente un homme assis sur un siége, les cuisses et les jambes enveloppées d'une longue draperie : la tête exprime la souffrance, le torse et les membres sont dans un état d'amaigrissement qui ne peut être que le résultat d'une longue et cruelle maladie. Ce petit monument d'origine grecque, ainsi que l'atteste l'inscription gravée sur la draperie, a été trouvé dans l'Aisne. Le même savant rappelle à cette occasion un autre *ex voto* rapporté de la Grèce et fort singulier, une jambe de plomb suspendue à une chaine d'or.

me paraît offrir auprès de ces thermes un intérêt qu'il n'aurait pas ailleurs. Il est permis de conjecturer que l'espérance de rétablir sa santé avait conduit aux eaux cet étranger, destiné à s'éteindre loin de sa belle patrie, laissant un cippe funèbre au lieu d'un autel aux nymphes.

AQUÆ CONVENARUM.

Ces eaux prenaient leur nom d'un peuple qui habitait le pays, appelé plus tard Comté de Comminges (1). Elles ne sont pas marquées sur la Carte de Peutinger; mais elles n'ont pas été omises dans l'Itinéraire d'Antonin, qui les place sur une voie tendant des *Aquæ Tarbellicæ*, Dax, à *Tolosa*, Toulouse. Ce lieu y forme une station entre *Oppidum novum*, qui paraît être Naye ou Naix, et *Lugdunum Convenarum*, dont la position à saint Bertrand de Comminges ne saurait être l'objet d'un doute (2).

M. Walckenaer croit reconnaître l'emplacement des *Aquæ Convenarum* à Bagnères-de-Bigorre (3). D'Anville

(1) Les *Convenæ* paraissent avoir été appelé ainsi du verbe *convenire*, parce qu'ils s'étaient formés de diverses populations de l'Espagne, réunies dans leur nouveau pays par Pompée. Voici ce qu'en dit saint Jérôme (*Opp.* tom. IV, part. 2, col. 232), qui en fait un sujet de reproche à Vigilance, né dans ces cantons, à *Calagorris*: *Nimirum respondet generi suo, ut qui de latronum et Convenarum natus est semine, quos Gn. Pompeius edomita Hispania, et ad triumphum redire festinans, de Pyrenæi jugis deposuit et in unum oppidum congregavit, unde et Convenarum urbs nomen accepit. Hucusque latrocinetur contra Ecclesiam Dei, et de Vectonibus, Arrebacis Celtiberisque descendens, incurset Galliarum Ecclesias*, etc.

(2) *Vet. Roman. itinerar.*, ed Wesseling, p. 457.

(3) *Géographie anc. des Gaules*, tom III, pp. 108 et 109.

aussi paraît avoir incliné d'abord vers cette identité; mais il y avait renoncé, trouvant les eaux de Bagnères trop avancées dans l'intérieur de la Bigorre, ce sont ses expressions. Il s'était donc rejeté sur Capbern ou Capvern, village des Hautes-Pyrénées, qui a encore de nos jours des sources chaudes et un établissement de bains (1); toutefois il jugeait exagéré le chiffre de XVI, marqué dans l'Itinéraire comme évaluation de la distance entre *Lugdunum* et les *Aquæ Convenarum* (2). Mais d'Anville se trompait, pour avoir vu des lieues gauloises dans les milles de l'Itinéraire. M. du Mège, qui a sur les géographes de cabinet l'avantage que peut donner une parfaite connaissance des lieux, avait admis il y a long-temps l'identité des *Aquæ Convenarum* avec Capvern, et justifié l'Itinéraire des reproches de d'Anville (3). Des années d'études à ce sujet n'ont en rien modifié l'opinion du fondateur du musée de Toulouse, et dans une lettre qu'il a bien voulu m'adresser récemment pour quelques indications de localités, il termine ainsi ce qu'il me dit de Capvern : « Comme point géographique, on ne saurait rechercher ailleurs les *Aquæ Convenarum*. »

Toute cette contrée est une des plus riches en monuments romains. D'après ce que m'écrit M. du Mège, les environs de ce lieu conservent des vestiges de voies antiques et de retranchements; à Capvern même on a

(1) *Notice de l'ancienne Gaule*, p. 76; et encore p. 206, au mot *Casinomagus*.

(2) *Ibid.*

(3) *Monuments religieux des Volces-Tectosages*, Paris, 1814, in-8°, p. 99.

trouvé beaucoup de médailles romaines. Mais il ne paraît pas qu'on y ait découvert des inscriptions, non plus que des traces des thermes antiques. Ces bains furent long-temps négligés, et il n'y a pas un grand nombre d'années qu'ils ont repris quelque faveur : on peut croire que tout ce qui appartenait à l'époque romaine a été complètement détruit.

AQUÆ HELVETICÆ.

A l'occasion de l'expédition de Cæcina contre les Helvétiens, Tacite mentionne, sans le nommer, un lieu de ces contrées très fréquenté et devenu considérable, à cause de ses eaux salutaires à la santé : *Direptus longa pace in modum municipii extructus locus amœno salubrium aquarum usu frequens* (1). C'est celui que d'Anville a placé sur sa carte des Gaules avec le nom d'*Aquæ Helveticæ* (2). Mais cette désignation, que j'ai conservée ici pour éviter toute confusion, ne peut être considérée comme le nom authentique de ces

(1) *Hist.* I, 67.

(2) *Notice de la Gaule*, p. 76.--D'autres l'ont appelé *Aquæ Urbigenæ*, ou *Verbigenæ*, étendant ainsi outre mesure, ce me semble, le territoire du *Pagus* auquel César donne ce nom *(De Bell. Gall.* I, 27); Ritter *(Antiquités de la Suisse*, p. 5 et non pas 3), cité mal à propos par Oberlin sur cet endroit de César, a employé en effet passagèrement cette désignation, mais sans la discuter, et surtout sans la justifier par des inscriptions, ainsi qu'on l'a allégué. La chose eût été difficile. Un autel antique a bien été découvert à Soleure, avec la consécration : GENIO : : : VRBIG. (Orelli, *Inscript. Helvet.*, n. 216, p. 67); et cela suppose que ce canton faisait partie du *pagus Urbigenus;* mais on ne connait jusqu'à présent aucune inscription où se lise le nom des prétendues *Aquæ Urbigenæ*.

eaux dans l'âge romain ; un monument, le seul qui puisse nous instruire à cet égard, nous donne lieu de penser que ce nom était simplement *Aquæ*, puisque les habitants y sont appelés *Aquenses*. Ce nom se retrouve traduit dans celui du lieu moderne où l'on reconnaît généralement ces thermes antiques, *Baden* sur la Limat, dans le canton d'Argovie (1); car le mot *Baden* en allemand désigne des bains, de même que *Bath* en anglais (2).

C'est en effet aux environs de cette ville, à *Wettingen*, qu'on a découvert l'inscription où se lit l'adjectif ethnique AQVENS*is*. Celle-ci est de plus d'un grand intérêt, en ce qu'elle rappelle l'érection d'un temple à Isis par un magistrat de l'antique *Baden*, et la participation de sa femme et de sa fille à la décoration de cet édifice, pour une somme de cent deniers. Elle est ainsi conçue (3) :

DEAE. ISIDI. TEMPLVM. A. SOLO
L. ANNVSIVS. MAGIANVS
DE. SVO. POSVIT. VIR. AQVENS. B
AD. CVIVS. TEMPLI. ORNAMENTA
ALPINIA. ALPINULA. CONIVNX
ET. PEREGRINA. FIL. XC. DEDE
RVNT. L. D. D. VICANORVM (4).

(1) D'Anville, *loc. laud.*—Walckenaer, *Géographie des Gaules*, tom. I, p. 313.

(2) Les eaux de *Bath*, rendez-vous célèbre du monde fashionable de la Grande-Bretagne, sont suivant toute apparence les *Aquæ Solis* de l'Itinéraire d'Antonin (ed. Wesseling., p. 486) : on y a retrouvé de nombreuses antiquités romaines.

(3) Orelli, *Inscript. Helvet.*, p. 83, nº 264 ; *Inscript. sel.*, tom. I, p. 131, nº 457.

(4) Le savant et judicieux collecteur que j'ai cité propose à la

J'ignore si cette ville possède encore quelques restes reconnaissables de ses anciens thermes, les seuls de l'Helvétie qui paraissent avoir été connus des Romains (1); mais on sait que beaucoup de monuments et de débris y ont été retrouvés. L'inscription que je viens de transcrire n'est pas la seule qu'on y connaisse : on peut indiquer aussi une colonne milliaire qui porte le nom de Trajan, une inscription votive à Mithra, une autre où se lit le mot MERCVRIO, qui paraît être là le nom d'un homme, plutôt que celui du dieu fils de Maia (2). En fait de monuments d'une autre nature, Altmann mentionne des patères, des figurines en bronze représentant divers animaux, des monnaies romaines, des pierres gravées, etc. (3). La découverte la plus singulière est celle d'un nombre prodigieux de ces dès à jouer qu'on appelait *tesseræ lusoriæ*, tous en os, mais la plupart fort au-dessous de la grosseur des nôtres, et de ceux que l'on trouve communément. Ces petits objets, qui ne s'étaient jamais vus en si grande quantité, ont fort occupé la curiosité des érudits de la Suisse (4). On ne peut s'étonner que les jeux de hasard servissent à occuper les loisirs de tant d'oisifs qui fré-

3e ligne l'intercalation de VI avant VIR, ce qui donnerait le titre d'un de ces magistrats locaux appelés *seviri ;* le B, fort usité en ce sens sur les médailles grecques, indiquerait que Magianus en exerçait les fonctions pour la seconde fois.

(1) Altmann, *De Tesseris Badæ Helvetiorum erutis,* dans le *Museum Helveticum*, part. XXVI, p. 332.

(2) Orelli, *Inscript. Helvet.*, nn. 256-258., pp. 80 et 82; *Inscript. sel.*, tom. I. p. 130, nn. 449—451.

(3) *Op. laud.*, p. 333,

(4) Altmann, *op. laud.*

quentaient les bains, et cela semble s'expliquer encore mieux dans des contrées qui touchaient à la Germanie par le territoire, et sans doute aussi par les mœurs (1).

AQUÆ MATTIACÆ.

La nation germaine des *Catti* avait pour capitale la ville de *Mattium*, dit Tacite : *Cæsar incenso Mattio (id genti caput) aperta populatus vertit ad Rhenum* (2). Ptolémée l'appelle Ματτίακον (3), et on lit dans une inscription CIVITATIS. MATTIACORVM (4). De là sans doute est venu le nom des *Mattiaci*, nommés plusieurs fois par le même historien (5), et dont le territoire paraît s'être étendu depuis cette ville jusqu'au Rhin, vis-à-vis *Moguntiacum*, Mayence.

Il existait chez ces peuples des eaux minérales, *Aquæ Mattiacæ* comme les appelle Ammien Marcellin (6). Mais cet historien ne donne aucun indice qui puisse nous aider à en déterminer la position précise. On ne trouve rien de plus à cet égard chez Pline, quoiqu'il

(1) D'après Tacite (*Germ.* 24) les Germains paraissent le peuple de l'antiquité le plus adonné à la passion du jeu, maladie des sociétés modernes, et de notre siècle surtout. *Aleam (quod mirere)*, dit-il, *sobrii inter seria exercent, tanta lucrandi perdendive temeritate, ut cum omnia defecerunt, extremo ac novissimo jactu de libertate et de corpore contendant.*

(2) *Annal.* I, 56. Il parle de Germanicus.

(3) *Geograph.* II, 10 (11).

(4) Orelli, *Inscript. lat. sel*, tom. II, p. 426, n. 4983. Les uns croient que c'est *Marpurg*; d'autres, *Kassel.*

(5) *Hist.* IV, 7; *Germ.* 29.

(6) *Rer. Gest.* XXIX, 4.

parle avec quelque détail de ces sources thermales, des pierres ponces qui s'y formaient, et de la propriété singulière dont les eaux qu'on y puisaient étaient douées, celle de conserver leur chaleur trois jours durant : *Sunt et Mattiaci in Germania fontes calidi trans Rhenum, quorum haustus triduo fervet. Circa margines vero pumicem faciunt aquæ* (1). Les géographes modernes s'accordent assez à regarder ces eaux comme étant celles de *Wisbaden* dans l'état de Nassau (2); le principal motif de cette détermination est peut-être la difficulté de leur assigner une autre place.

Si l'on en croit Fréret, cette ville serait entièrement dépourvue de monuments romains, ce qui lui paraissait un motif pour ne pas admettre l'opinion commune sur la position des *Aquæ Mattiacæ* (3). J'ignore complètement si depuis la première moitié du XVIIIme siècle, on y a fait des découvertes de quelque importance, et notamment quelques vestiges d'un antique édifice thermal. Seulement je rencontre dans un recueil une inscription exhumée à *Wisbaden* même, en 1778, et qui paraît relative à des travaux d'utilité publique exécutés par la VIIIme légion. Je la donne ici telle que je la trouve, sans aborder les difficultés que présentent les cinq premières lettres, dont peut-être il faudrait accuser, en partie, l'inexactitude du copiste (4) :

(1) *Nat. hist.* XXXI, 2 (17).

(2) D'Anville, *Notice de la Gaule*, p. 211 — Walckenaer, *Géographie des Gaules*, tom. II, p. 294.

(3) *Mém. de l'Académie des Inscriptions*, tom. XIV. hist., p. 158.

(4) De Hupsch, *Epigrammatograph.*, part. I, p. 52, n. 28.

PEDNT. TREVEROR
VM. P. LXXXVI
SVBCVR. AGENTE. CRES
CENTINO. RESBECTO. C
LEG. VIII. AVG

D'Anville a mentionné ces eaux (1), bien qu'elles n'appartinssent pas proprement à la Gaule, mais aux établissements que les Romains avaient formés sur la rive orientale du Rhin, et qu'on ne sait guère comment classer. J'ai cru que je pouvais suivre en cela l'illustre géographe.

AQUÆ NERIOMAGIENSES.

La Carte de Peutinger désigne ce lieu par l'abréviation *Aquæ Neri*, et sans l'adjonction de l'édifice carré (2); circonstance exceptionnelle dont le manque d'espace peut seul rendre raison, puisque nous savons, et par ce nom même, et d'ailleurs encore, qu'il possédait des eaux minérales.

Cette mansion y figure sur la voie qui conduisait d'*Avaricum*, Bourges, à *Augustonemetum*, Clermont, entre *Mediolanum*, que l'on croit être Château-Meillant, et *Cantilia*, nommée par saint Sidoine Apollinaire (3), laquelle est bien certainement Chantelle-la-Vieille. Je ne suivrai pas d'Anville dans l'examen des mesures assignées aux intervalles qui séparent ces diverses sta-

(1) *Notice de la Gaule*, p. 211.
(2) *Segm.* I, b.
(3) *Epist.* IV, 13.

tions (1). J'aime mieux rapporter une inscription itinéraire qu'il n'a fait qu'indiquer, et qui nous donne plusieurs noms locaux. Elle se lisait sur une colonne milliaire découverte à Alichamps, qui paraît avoir été un point intermédiaire de cette route romaine ; la voici telle que la donne Caylus (2), incomplète de la première ligne, où se trouvaient les noms de l'empereur régnant :

FELICI.AVG.TRIB.P.COS.III
P.P.PROCOS.AVAR.L.XIIII (3)
MEDI.XII.NERI.XXV

De la direction de cette voie, des distances marquées, bien qu'elles présentent plus d'une difficulté, on a conclu que l'emplacement de cette mansion romaine se retrouve, comme son nom, à Neris, bourg du département de l'Allier, dont les eaux thermales conservent encore de nos jours leur ancienne célébrité (4).

Je reviens au nom antique de ce lieu. D'Anville a cru pouvoir substituer *Aquæ Neræ* à l'*Aquæ Neri* de la Carte (5) : c'est à tort (6), et de plus sans autorité,

(1) *Notice de la Gaule*, p. 77.

(2) *Recueil d'antiquités*, tom. III, p. 371. Il mentionne encore (p. 374) une autre colonne trouvée au même endroit, et qui avait dû être placée une lieue plus près de Bourges, mais dont l'inscription plus maltraitée ne laissait lire que ces mots : AVAR. L. XIII.

(3) Le mot PROCOS doit avoir été mal lu.

(4) D'Anville, *Notice de la Gaule*, loc. laud.—Walckenaer, *Géographie ancienne des Gaules*, tom. I, p. 372 ; tom. III, p. 66, etc.

(5) *Loc. laud.*

(6) Il aurait dû dire au moins *Neriæ*, le nom de *Nerius* qui appartenait à une famille romaine, dont nous avons des médailles consulaires, pouvant être celui du fondateur, du restaurateur ou du patron des thermes qui existaient en ce lieu.

puisque le nom de ce lieu ne se lit chez aucun auteur ancien. Seulement saint Grégoire de Tours nous donne plus tard l'adjectif ethnique : *ad vicum Nereensem... Archipresbyter Nereensis vici* (1) ; mais il était déjà altéré à cette époque. Il est certain que les habitants de ce lieu au temps de la domination romaine furent appelés *Neriomagienses*, d'où l'on doit conclure que le vrai nom de ce *vicus* était *Neriomagus*, ou *Aquæ Neriomagienses*, et que le mot *Neri* de la Carte n'est qu'une abréviation, ainsi que je l'ai supposé. Tout cela résulte de cette importante inscription trouvée à Néris même, et qu'on y conserve encore (2).

NVMINIBVS
AVGVSTORVM
ET.IVNONIBVS
VICANI
NERIOMAGIENSES

(1) *Vit. patr.* IX, 2 et 3.

(2) Barailon avait donné cette inscription, p. 142 de ses *Recherches sur l'ancienne ville romaine de Neris*, qui font partie (pp. 115—197) des *Recherches sur plusieurs monuments celtiques et romains*. Paris, 1806, in-8°. Ayant peu de confiance en cet écrivain, celtomane, systématique et inexact dans ses citations, j'ai demandé des informations sur les lieux, et j'ai appris que ce monument trouvé en 1776, et placé alors dans un mur du Prieuré, puis transporté au presbytère du lieu, existe aujourd'hui dans une petite villa appelée les Billoux, à quelques minutes du bourg de Neris. Plusieurs copies m'en sont parvenues de divers cotés : dans la plus soignée, que je dois à l'obligeance de M. le curé actuel de Neris, je vois que le T d'AVGVSTORVM dépasse en hauteur les autres caractères et que les lettres MA de NERIOMAGIENSES forment une ligature que la typographie ne peut reproduire.

Ce monument ne doit pas être antérieur aux Antonins, et plus vraisemblablement il appartient à l'époque de Septime Sévère. Quant au culte des *Junones*, qui étaient une sorte de génies femelles (1), attachés spécialement à certaines localités (2), il se peut qu'il ne soit pas ici sans quelque rapport avec celui des sources thermales.

Ce lieu témoigne de son ancienne splendeur par le grand nombre et la variété des monuments, ou débris romains qu'il a restitué à diverses époques. Vers le milieu du siècle dernier, Caylus en a signalé plusieurs : des aqueducs, des médailles, des lampes, des urnes, des statuettes en bronze, des traces de voies romaines, etc. (3). Mais le plus remarquable était un théâtre, à peu près ruiné de fond en comble, les pierres même des gradins ayant été enlevées pour servir de matériaux aux maisons du voisinage. Les restes, toutefois en étaient encore fort reconnaissables, ainsi qu'on peut en juger d'après le plan qu'en a donné l'illustre antiquaire, et son hémicycle avait, suivant ses mesures, 20 toises de rayon (4). Un tel édifice, dans un simple *vicus*, devait surtout être destiné aux plaisirs des étrangers que ses thermes y réunissaient.

Barailon, au commencement de ce siècle, a parlé des monuments de Néris avec plus de détails. On y avait trouvé, et l'on y trouvait fréquemment, dit-il, des

(1) Comme les *Matres*, *Matronæ*, *Suleviæ*, *Campestres*.

(2) On lit dans quelques inscriptions : IVNONIBUS MONTANIS — IVNONI. PAGI. FORTVNENSIS ; etc. (Orelli, *Inscript. sel.*, nn. 1321, 1325, tom. I, p. 277.)

(3) *Recueil d'antiquités*, tom. IV, p. 369.

(4) *Ibid.* pl. CX., p. 367.

tombeaux, des vases d'argile ou de verre; des médailles, des terres cuites, des meules de moulins domestiques, des ustensiles et des fragments en bronze, et, ce qui est plus rare, des morceaux de verres à vitres, etc. (1). Il indique aussi divers ouvrages de l'art antique : une mosaïque, des débris de peintures murales et des vases peints ; des pierres gravées, des figurines en bronze, notamment une Diane d'un mètre de hauteur, et une autre statue assise représentant Flore, ou l'Abondance, mais en pierre et d'un travail grossier (2). Comme Caylus, il a signalé des vestiges de voies romaines ; et de plus, quantité de débris de construction, des briques, des tuiles, des fragments de colonnes, de chapiteaux, de pilastres ornés, des marbres de diverses espèces, et des restes de bâtiments, répandus sur un terrain dont l'étendue peut faire juger de l'importance de ce lieu (3). Tels sont ceux d'une tour, ceux d'un monument découvert en 1780, qu'on jugea être un temple, une cour entière pavée en pierres de taille, ceux enfin d'un édifice formé de deux rangs de petites cellules, avec un large passage qui les séparait : celui-ci paraît avoir appartenu à l'établissement thermal, quoique Barailon veuille en faire une caserne (4).

En fait d'inscriptions, il a donné, je crois, tout ce qui existait à Neris ; c'est-à-dire, celle que j'ai rapportée

(1) *Op. laud.*, nn. 2, 6, 37, 39, 43, 46, 63, etc.
(2) *Ibid.*, nn. 6, 18, 46, 52, 53.
(3) *Ibid.*, nn. 84—92.
(4) *Ibid.*, nn. 7, 21, 22, 23, 27, 33, 35, 36, 57, 62, etc.

ci-dessus ; cette autre qui paraît en être la répétition en sigles (1) :

NBS. AGM. ET. IBS. VNL. NGS.

et enfin quelques fragments, qu'on lisait sur des pierres trouvées dans les fouilles, et employées depuis à couvrir le grand aqueduc. Tout ce qu'on a pu déchiffrer sur ces débris, sans liaison apparente entre eux, consiste dans ces mots, qu'il croit être des noms de divinités topiques : NENNERIO.—OVII.—VISSV (2).

Depuis cette époque, en 1820, si je ne me trompe, des découvertes fort importantes ont été faites à Neris. Comme on déblayait le sol pour la construction d'un nouvel établissement thermal, sous des atterrissements qui s'étaient singulièrement élevés depuis des siècles, on rencontra les anciens thermes revêtus de dalles en marbre blanc, des bains de vapeur semblables à ceux qu'on voit encore à Aix en Savoie, enfin tous les travaux exécutés autrefois, par les dominateurs de la Gaule, pour l'utilité de ces eaux et l'embellissement des lieux. On crut même reconnaître une naumachie, ce qui n'était peut-être qu'un vaste bassin destiné pour la natation, comme on en voit auprès d'autres eaux thermales (3). Il eut été facile, dit-on, de restaurer ces thermes romains, avec des frais bien inférieurs à ceux que coûte l'établissement moderne, qui n'est pas achevé. On aima mieux les détruire, ou les enfouir de nouveau sous le

(1) *Op. Laud.*, n. 57.

(2) *Ibid.*, n. 58. On peut remarquer toutefois que les dernières lettres du premier fragment sont le commencement du nom du lieu.

(3) *Inf.* à *Aquæ Nisineii.*

bâtiment qu'on élevait. Cependant des restes assez nombreux de ces richesses archéologiques échappèrent à la destruction : ce sont des fragments de statues, des portions de colonnes, des chapiteaux et autres ornements d'architecture, conservés aujourd'hui, soit dans l'édifice des nouveaux bains, soit au lieu appelé les Billoux, que j'ai déjà mentionné.

AQUÆ NISINEII.

L'édifice carré se voit sur la Carte de Peutinger auprès de ce nom, qui peut être celui de quelque personnage distingué : il y désigne la première mansion après *Degena*, la *Decetia* ou *Decida* de l'Itinéraire, aujourd'hui Décise, sur une voie partant *d'Avaricum*, Bourges, pour arriver à *Augustodunum*, Autun (1). Quoique les évaluations des distances puissent souffrir ici quelques difficultés dans leur application aux lieux modernes, les *Aquæ Nisineii* sont regardées généralement comme n'étant autres que les bains de Bourbon-Lancy, Saône-et-Loire (2).

Autun n'ayant point d'eaux thermales dans son enceinte ou ses alentours, c'est apparemment des sources de *Nisineius* qu'il faut entendre ce qu'Eumène disait à Constantin, en lui signalant chez les *Ædui* des eaux chaudes d'une pureté admirable : *Miraberis profecto illam quoque numinis tui sedem, et calentes aquas sine*

(1) Segm. I, d.
(2) Valois, *Notit. Galliar.*, p. 104, a.— D'Anville, *Notice de la Gaule*, p. 78.—Walckenaer, *Géographie des Gaules*, tom. I, p. 372; tom. III, p. 68.

ullo soli ardentis indicio, quarum nulla tristitia est saporis aut halitus, sed talis haustu et odore sinceritas, qualis fontium frigidorum (1). Dans un passage précédent, dont l'intention me semble une leçon assez impertinente au jeune prince, le rhéteur fait supposer qu'elles étaient consacrées à Apollon, qui par leur vertu punissait, disait-on, les parjures : *Jam omnia te vocare ad se templa videantur, præcipueque Apollo noster, cujus ferventibus aquis perjuria puniuntur, quæ te maxime opportet odisse* (2).

Des fouilles exécutées à Bourbon-Lancy en 1580, 1602, 1608 et 1680 avaient fait reconnaître de nombreuses traces des maîtres du monde, et des restes importants de l'établissement thermal dont ils avaient doté ce lieu. Voici quelques renseignements donnés par Morèri à ce sujet. « Les eaux sortent d'un rocher sur lequel » la ville est assise (3), et tombent dans des bassins dont » la structure est un ouvrage des Romains, qui fai- » saient grand cas des eaux minérales de Bourbon. » Quelque désordre que la suite des années ait pu ap- » porter aux édifices des fontaines et des bains de ce » lieu, on y voit encore de beaux restes qui font connaî- » tre la richesse de la matière et les ornements de l'ar- » chitecture romaine. Les bassins sont composés de gros

(1) *Panegyr. vet.*, Orat. VI, 22.

(2) *Ibid.*, 21. Il est à regretter qu'il ne donne aucun détail sur cette croyance superstitieuse, qui semble indiquer quelque chose de semblable à nos épreuves du moyen-âge. Ses commentateurs ont réuni quelques autres faits analogues.

(3) Il s'agit de la ville moderne : la ville romaine était dans un vallon, et se fait reconnaître par des débris de tuiles, de briques, de pierres, etc., qu'on ne rencontre point à Bourbon même.

» quartiers de marbre blanc ; et leur pavé, aussi bien
» que celui des bains, est de marbre gris. Toutes les
» statues qui ornaient ces bains étaient aussi de marbre
» blanc. Les murs, les marches, les niches et les autres
» ouvrages d'architecture étaient revêtus de tables de
» marbres de différentes couleurs..... Des cinq bains
» qui sont à Bourbon, on en a déterré trois depuis peu
» de temps, et parmi ces ruines, ainsi que dans celles
» des bains qu'on avait fouillés auparavant, on a trouvé
» plusieurs fragments de colonnes, de corniches, de
» statues, de pavé à la mosaïque, et quantité de mor-
» ceaux de jaspe, de porphyre, de bronze et d'airain.
» On en a retiré une statue entière que le Roi a fait por-
» ter au Louvre, dans la salle des Antiques. Il s'y est
» aussi trouvé diverses médailles d'or, d'argent et de
» bronze, qui représentent les effigies de Jules-César,
» d'Auguste et d'autres empereurs (1). »

A ces données, je puis en ajouter de plus précises et plus récentes, dont je suis redevable à l'obligeance de M. le docteur Auguste Robert, qui, établi à Bourbon-Lancy depuis quelques années, s'occupe avec zèle et sagacité des monuments antiques de cette ville. Je citerai aussi, ou par extrait, ou par analyse, les lettres qu'il a bien voulu m'adresser. « Des trois bassins de construc-
» tion romaine, me dit-il, découverts aux époques de
» Catherine de Médicis et de Henri IV, il n'en reste
» plus qu'un de forme ronde, pavé en marbre et servant
» de réservoir pour alimenter les cabinets de bains.
» Autrefois, il était couvert d'une voûte en forme de

(1) *Dict. hist.*, au mot Bourbon-Lancy.

» dôme, percée de plusieurs ouvertures, et entièrement
» en marbres, porphyre, granit, etc.; dans son intérieur
» étaient douze niches à gradins, sur lesquels étaient di-
» rigés des filets d'eau thermale formant douche. Les
» deux autres bassins étaient de forme quadrangulaire
» allongée, plaqués en marbre de diverses couleurs, re-
» posant sur un beton fort épais: ils servaient aux bains
» et à la natation. Sur leur emplacement, on a construit
» les bâtiments qui existent aujourd'hui. Près du grand
» bassin sont plusieurs puits : le principal qui est cir-
» culaire, de 4 m. environ de diamètre, est construit en
» gros moellons de marbre et de granit disposés en gra-
» dins, de sorte qu'à 4 m. de profondeur, l'ouverture
» qui donne accès à la source n'a plus que 50 c. de
» diamètre... Les autres fontaines sont carrées et moins
» profondes. Les aqueducs de décharge méritent une
» mention particulière à raison de leur hauteur, lar-
» geur et longueur : la pierre avec laquelle ils ont été
» construits ne se trouve pas dans le pays, et semble
» provenir des carrières de Nevers : il y a des blocs de
» près de 5 m. de longueur... On sait que douze statues
» en marbre furent enlevées par Richelieu ; d'autres
» furent envoyées plus tard aux musées de Paris et
» d'Autun. Les marbres, les colonnes, les chapiteaux,
» furent transportés à Mâcon en 1804, etc. »

M. Robert m'indique un aqueduc encore subsistant dans la campagne et parfaitement conservé sur une longueur de près de 100 mètres : il servait à conduire à Bourbon des eaux potables, et l'on a songé à lui rendre cette première destination. Il mentionne aussi, parmi les débris ou monuments que l'on trouve, plus

ou moins fréquemment, à Bourbon, des fragments de mosaïques en pierres variées, ou en pâte de verre, dont il a recueilli en une année plus de quarante échantillons différents ; des médailles nombreuses, des poteries sigillées en terre rouge avec les noms des potiers, dont l'un est gravé à la pointe, particularité rare sur les vases romains ; des figurines en terre cuite, une statue en bronze de Mercure, de 2 à 3 pieds de hauteur, qui a été envoyée à Autun ; enfin un phallus en pierre découvert tout récemment.

Si les inscriptions exhumées à Bourbon ne paraissent pas avoir été bien nombreuses, celles que l'on connaît sont des plus intéressantes, et se rattachent au culte des eaux thermales, comme celles de Bourbonne avec lesquelles elles ont une parfaite analogie : deux seulement ont été publiées. La première, depuis long-temps connue, ayant servi de seuil à une porte, est aujourd'hui dans le plus triste état de dégradation (1) : on n'y peut plus lire que les deux lignes du commencement, et quelques lettres isolées apparaissent seules aux deux suivantes. Mais Courtépée dit avoir lu très-bien ces deux lignes en 1774. La fin de l'inscription ayant déjà disparu alors avec la partie inférieure de la pierre, il suppléa une cinquième ligne d'après des analogies, par conséquent avec une extrême vraisemblance (2) ; et si l'on veut ajouter la formule la plus ordinaire, on pourra trouver l'inscription complètement restituée dans la

(1) En 1833, ce monument venait d'être mis à l'abri de nouveaux outrages ; j'apprends que depuis lors il a été transporté à Paris.

(2) *Descript. du duché de Bourgogne*, tom. IV, p. 380.

leçon suivante, adoptée, avec quelques légères différences, par M. Berger de Xivrey que j'ai cité plus haut (1).

BORVONI. ET. DAMONAE
T. SEVERIVS. MO
DESTVS. OMNIB
HONORIBVS.ET.OFFICIIS
APVD.AEDVOS.FVNCTVS
V. S. L. M

L'autre, trouvée en 1792 dans les fondations du château, restait ignorée depuis dix ans, quand Millin la publia (2) : aujourd'hui elle n'existe plus sur les lieux. A en juger d'après la gravure qui accompagne cette publication, les caractères, maigres et peu agréables à la vue, sont trop bien conservés pour qu'on puisse hésiter sur l'exactitude de sa copie que je transcris :

C. IVLIVS. EPOREDIRIGIS. F. MAGNVS
PRO. L. IVLIO. CALENO. FILIO
BORMONI EE DAMONAE (3)
VOT. SOL

Millin veut que cet *Eporedirix* soit le Gaulois célèbre des Commentaires de César (4). La chose n'est pas impossible, mais seulement incertaine, car ses descen-

(1) *Lettre à M. Hase*, pl. III, p. 112. L'auteur jugeant trop grands les intervalles aux lignes 3 et 4, met après MODESTVS la letttre F (*Filius)* précédée de celle qui indiquerait le prénom supposé du père, et il substitue ATQVE à ET.

(2) *Explication d'une inscription du fils d'Eporedirix,* dans ses *Monuments antiques inédits*, tom. I, pp. 146—156.

(3) EE pour ET.

(4) *Op. laud.*, pp. 151—155.

dants purent conserver ce nom illustre, alors même qu'ils prenaient le nom de famille et le prénom du conquérant des Gaules. Dans eette hypothèse, le fils de Magnus pouvait être ee Julius Calenus, tribun dans une légion qui, d'après Taeite, avait suivi le parti de Vitellius, et appartenait par sa naissanee à la eité des *Ædui* (1). Quoi qu'il en soit, nous retrouvons ici deux noms déjà observés sur les monuments de Bourbonne, et que nous avons jugé être eeux de divinités tutélaires des eaux thermales. Mais dans la dernière inscription nous lisons la variante de BORMONI, au lieu de BORVONI, de même que dans le nom de Bourbon-l'Arehambault sur la Carte de Peutinger, *Aquæ Bormonis*. Ces données se eonfirment et s'expliquent réciproquement.

En 1835, e'est-à-dire depuis la lettre de M. Berger de Xivrey, on a découvert à Bourbon-Lancy une troisième inseription fort tronquée, ou plutôt un eourt fragment d'une inseription qui devait être longue, à en juger par l'absence de tout ce qui paraîtrait nécessaire pour lier entr'elles les lignes mutilées qui subsistent. Voiei ee fragment lapidaire, que M. Robert a bien voulu me eommuniquer :

. . . . A. EST. SAC . . . .
. . . . SILICA. V . . . . .
. . . RVONI. ET. . . . .

Je ne tenterai pas la restitution de ce monument épigraphique : elle serait diffieile et hasardée. Je ne vois guère ce qu'on pourrait tirer de la première ligne ; la

(1) *Hist.* III, 35.

seconde paraît mentionner une basilique, car il est assez naturel qu'on y lise [BA]SILICA. Quant à la troisième, je ne saurais hésiter un seul instant à lire [BO]RVONI, de même qu'à suppléer après la conjonction ET le nom de DAMONAE : les notions fournies par des monuments analogues justifient assez une telle conjecture. Ce fragment, où se reproduisent pour la cinquième fois les noms des deux divinités thermales, est loin, comme on voit, d'être dépourvu d'intérêt, d'autant qu'il forme à lui seul la somme de ce que Bourbon possède maintenant de monuments écrits. Peut-être serait-il la plus curieuse des inscriptions de ce genre, si l'on parvenait quelque jour à retrouver les morceaux qui le compléteraient : on ne doit pas en désespérer, et je souhaite cette bonne fortune à M. le docteur Robert.

C'est le cas de remarquer que pour ce lieu, comme pour son homonyme du département de l'Allier (1), comme pour Bourbonne-les-Bains (2), l'étymologie des noms se trouve évidemment dans celui de la divinité thermale *Bormo*, ou *Borvo* : il serait ridicule d'en chercher une autre. Je veux aussi rappeler à mes lecteurs l'explication donnée par Millin au surnom de Lancy, laquelle est bien préférable à celle que d'Anville avait proposée (3). « Ce nom, dit Millin, ne pourrait-il pas

(1) *Sup.*, p. 23.

(2) *Sup.*, p. 29.

(3) « On croit, dit l'illustre Géographe (*Op. laud.*, p. 78), qu'il en » est du surnom qui sert à distinguer Bourbon-l'Anci, comme de » celui qui distingue Bourbon-l'Archembaut, et que c'est le nom » d'un seigneur, d'un côté comme de l'autre ; *Ancellus*, ou Anceau, » à Bourbon-l'Anci, de même qu'*Erchenbaldus*, à Bourbon, qui » est surnommé l'Archembaut. »

» venir de *Nisineius*, dont ce lieu avait pris le nom
» d'*Aquæ Nisineii ?* Je le croirais d'autant plus volon-
» tiers que Rabelais écrit *Bourbonnensy* (1), et que
» Pasquier dit *Bourbon-Nansy* (2). Il a été facile de
» faire *Nansi* de *Nisineii*, et de prononcer ensuite
» *Lancy* » (3).

AQUÆ ONESIÆ.

Telle est, je crois, la version la plus convenable du grec de Strabon, τὰ τῶν Ονησιῶν Θερμὰ, puisque dans des noms analogues, donnés à des lieux qui possédaient des eaux thermales, les écrivains latins disent constamment *Aquæ*, jamais *Thermæ* (4). C'est chez les *Convenæ*, et après leur capitale *Lugdunum*, que le géographe fait mention de ces beaux thermes, qui fournissaient aussi une eau excellente à boire (5).

Des critiques ont voulu, bien légèrement, que le texte fut fautif en cet endroit, et au mot Ονησιῶν, qu'on ne lit point chez d'autres auteurs, ils ont proposé de substituer le nom des *Convenæ*, que Strabon avait écrit quelques lignes plus haut, Κονουένων. Valois s'est empressé d'admettre cette prétendue correction, et en conséquence, il n'a vu ici que les *Aquæ Convenarum*

(1) Rabelais, II, 33.

(2) Pasquier, *Lettres*, I, 804.

(3) *Op. laud.*, p. 156.

(4) Il existe, si je ne me trompe, une observation de Varron à ce sujet : je n'ai pas su la retrouver.

(5) *Rer. geogr.*, IV, 190, edit. Almelov., p. 290.

de l'Itinéraire (1). Je ne saurais reconnaître aucun motif pour rien changer au texte, que les éditeurs les plus recommandables ont respecté, qui d'ailleurs n'est démenti, que je sache, par aucun manuscrit; et tenant pour bien légitime le nom d'*Aquæ Onesiæ*, je dois chercher maintenant à en faire l'application à des thermes connus dans les contrées pyrénéennes. Privés que nous sommes des indications que fournissent le plus souvent la Carte de Peutinger, ou les autres itinéraires, il faut ici procéder d'une manière différente, pour arriver à un résultat, si non absolument certain, au moins d'une extrême probabilité.

Ce que dit Strabon de l'excellence des eaux des *Onesii*, et de la grande beauté de leur établissement thermal, car tel paraît-être le sens de l'épithète κάλλιστα, peut nous faire juger que ces bains jouissaient à son époque d'une réputation fort répandue, et qu'ils étaient des plus fréquentés parmi ceux de la Gaule romaine. Ainsi, naturellement on doit chercher à les reconnaître dans quelqu'un des lieux de ces contrées, dont l'état actuel présente les traces les plus évidentes et les plus nombreuses, soit d'habitations romaines, soit d'une affluence considérable de visiteurs auprès des sources thermales qu'on y connaît encore. Nulle part, assurément, ces conditions ne sauraient mieux se rencontrer

(1) *Notit. Galliar.*, p. 159, a. — Une autre correction a été proposée : la seule addition de la lettre M au commencement de ce nom, en l'éloignant peu du texte, reproduirait celui des *Monesi* de Pline (IV. 19). Mais pourquoi ne ferait-on pas servir plutôt la leçon de Strabon à corriger celle du naturaliste, dont le texte, généralement, a été bien autrement maltraité par les copistes que celui du géographe grec?

qu'à Bagnères-de-Luchon, petite ville du département de la Haute-Garonne, qui a dû appartenir au territoire des *Convenæ*, et dont les eaux thermales ont retrouvé de nos jours une brillante célébrité. C'est donc là que je crois devoir placer les *Aquæ Onesiæ* du géographe grec. Cette opinion n'est pas nouvelle : Valois la mentionnait déjà, mais pour la repousser du ton le plus décisif et le plus méprisant (1). On va voir qu'elle est fondée sur les indications monumentales les plus frappantes, et qu'il y aurait lieu de s'étonner, si le nom de thermes aussi fréquentés que ceux-ci le furent incontestablement, avait pu échapper à tous les auteurs anciens dont nous possédons les écrits.

Tout le pays qu'habitèrent autrefois les *Convenæ* est semé encore d'antiquités romaines, à commencer par leur *Lugdunum*, Saint-Bertrand, qui a enrichi le musée de Toulouse d'un grand nombre d'inscriptions et autres monuments. La vallée pittoresque de Luchon a eu aussi une grande part à ce trésor antique ; et la portion de Bagnères eût été bien plus considérable, si ce lieu, ses édifices, ses sources même, n'avaient été ensevelis sous un de ces éboulements de terre et de rochers, fréquents dans ces pays, que les habitants appellent lavanges. Ce fait a été conjecturé par le président d'Orbessan,

(1) *Loc. laud.*—M. Walckenaer n'a pas suivi Valois à tous égards, car il admet le texte de Strabon et reconnaît un peuple nommé *Onesii* (*Géogr. des Gaules*, tom. I, p. 306 ; tom. II, p. 239) ; mais il les place aux environs de Bagnères-de-Bigorre, et veut que leurs thermes soit les mêmes que les *Aquæ Convenarum*. Quant à Bagnères-de-Luchon, les marbres antiques qu'on y a trouvés ne lui paraissent rien prouver, pas même « l'existence d'un établissement » thermal antique dans cet endroit » !

académicien de Toulouse (1) : je n'ai aucun motif de le révoquer en doute, et il expliquerait l'oubli dans lequel restèrent long-temps les eaux de Luchon. Mais à l'époque où il écrivait, elles avaient attiré depuis quelques années l'attention de personnages distingués, et alors commença pour elles une ère nouvelle, qui les vit sortir de leur obscurité, et fit connaître la célébrité dont elles avaient joui anciennement. L'auteur que je viens de citer semble indiquer vaguement des restes de l'antique établissement thermal (2). Il est certain qu'en construisant celui qui existe aujourd'hui, on en trouva des traces fort reconnaissables, notamment des bassins revêtus en marbre. M. du Mège, qui me confirme ces faits, dans une lettre toute récente, ajoute : « il y a peu » de mois que l'on a découvert en ce lieu un vaste » bassin, une baignoire revêtue en plaques de marbre » qui faisait partie des thermes romains. »

Mais ce qui distingue surtout ces thermes antiques de tous ceux qui ont été reconnus dans notre Gaule et ailleurs, ce qui prouve, mieux que ne le ferait aucune autre donnée, à quel point ils furent fréquentés aux jours si brillants de la domination romaine, c'est le nombre surprenant des inscriptions votives qu'on y a découvertes, gravées sur la face antérieure d'autels en marbre blanc, ou en pierre plus commune, et dont plusieurs sont ornés, sur les faces latérales, de la patère et du *præfericulum*, vases sacrés en usage dans les libations et les offrandes. Je connais douze monuments

(1) *Dissertation sur les Bains de Bagnères-de-Luchon*, dans ses *Mélanges historiques*, *critiques*, etc., tom. II, p. 290.

(2) *Ibid.*, pp. 289, 295.

de cette nature ; et je ne crois pas que ce soit la totalité de ceux qui ont revu le jour dans des fouilles successives. D'Orbessan en avait fait connaître huit en 1768 dans le mémoire que j'ai cité, et qu'il avait lu quatre ans auparavant à l'Académie de Toulouse (1) ; de ce nombre, six furent transportés à Auch, et placés dans la salle de l'Athénée, où Millin en copia cinq au commencement de notre siècle (2). Plus tard, M. du Mège, en reproduisant les huit inscriptions de d'Orbessan, en publia quatre nouvelles (3). Un de ces autels est dédié aux montagnes, un second à un Dieu topique, les autres aux nymphes. Tous sans exception peuvent être regardés comme appartenant à l'histoire de ces thermes ; car ce sont autant de témoignages solennels de reconnaissance envers les divinités des eaux secourables aux malades. Aussi je vais transcrire toutes leurs inscriptions, quoique la plupart ne diffèrent entr'elles que par les noms des personnes qui les leur consacrèrent.

Voici d'abord celle que fait lire le plus grand des autels publiés par d'Orbessan (4), le seul qui subsiste aujourd'hui sur les lieux, où on le voit dans le moderne établissement :

1

NYMPHIS
AVG
SACRVM

(1) *Op. laud.*, pp. 292—295.

(2) *Voyage dans les départements du midi de la France*, tom. IV, pp. 470—473.

(3) *Monuments des Volces Tectosages*, pp. 362 et 363, nn. 78, 80, 81 et 82.

(4) *Op. laud.*, p. 292 ; Du Mège, *Op. laud.*, p. 361, n. 75.

C'est le seul aussi qui ne porte aucun nom, peut-être parce que c'était un monument public (1). Les quatre qui suivent sont à Auch (2) :

2

NYMPHIS
C. RVFONIVS
DEXTER
V. S. L.

3

NYMPHIS
AVG
VALERIA
HELLAS
V. S. L. M

4

NYMPHIS
LVCANUS
ET. EROTIS
V. S. L. M

5

NVMI . . .
MANI . . .
SACR *I*.
RVTAEN . .
V. S. L

Le n° 5 est mutilé à la fin de toutes les lignes; mais je ne doute pas qu'on ne dût lire NYMP*his* à la première, et que RVTAEN*a*, à la quatrième, ne soit un adjectif ethnique, bien qu'il ne soit pas d'usage d'écrire de la sorte le nom des *Ruteni*.

Une autre inscription est ainsi rapportée par d'Orbessan (3), et par Millin (4) :

(1) Peut-être aussi était-ce un de ces monuments qu'on tenait d'avance à la disposition des acheteurs, sauf à y ajouter leurs noms et la formule votive. Cela serait d'autant plus probable qu'un autre autel sans inscription a été trouvé au même lieu, au rapport de M. du Mège (p. 343, n. 58) : on en connaît ailleurs de semblables, et l'on a expliqué de même cette particularité.

(2) D'Orbessan, pp. 293 et 295; — Millin, pp. 470—472; — Du Mège, pp. 336 et 362, nn. 49, 76, 77, 79. Millin n'a pas donné le n° 2.

(3) *Op. laud.*, p. 294.

(4) *Op. laud.*, p. 471.

6

NYMPHIS
T. CAVDVS
RVFVS
V. S. L. M

M. du Mège pense qu'il faut lire c*l*AVD*i*VS à la seconde ligne (1), leçon bien plus satisfaisante en effet, pour peu qu'elle soit autorisée par quelque apparence de ligature. Il conjecture encore que le rhéteur Rufus, contre lequel Ausone décochait tant d'épigrammes (2), pourrait être le personnage qui consacra cet autel aux nymphes : ce rapprochement ne serait pas sans intérêt s'il était motivé par quelque donnée un peu positive (3).

L'inscription suivante attache un intérêt plus positif à l'un des autels publiés par le même savant, et qui appartient à l'Académie de Toulouse (4) :

(1) *Op. laud.*, p. 363, n. 83.

(2) *Epigr.* 45—52. Il lui reproche fréquemment un défaut peu ordinaire aux rhéteurs, celui d'être muet, comme dans celle-ci (46) :

Elinguem quis te dicentis imagine pinxit?
Dic mihi, Rufe, taces : nil tibi tam simile est.

(3) *Op. laud.*, p. 364, et not. 1. Ce savant cite cette phrase d'un ouvrage écrit par un curé du pays, fort peu antiquaire à ce qu'il paraît : « J'y vis encore (à Bagnères-de-Luchon) un buste sur son » piédestal... avec cette inscription : CLAVDIVS. RVFFVS. » Il me paraît vraisemblable que ce buste, trouvé à Luchon, aura été placé alors sur l'autel dont il s'agit, et que le bon curé l'aura pris pour son piédestal, quoique les deux monuments n'eussent entr'eux aucun rapport réel.

(4) *Op. laud.*, p. 362, n. 78.

7

NYMPHIS
CASSIA
TOVTA
SEGVSIAVIAN
V. S. L. M

Le nom de TOVTA nous fait voir l'emploi de la syllabe OV, bien rare, hors le nom de la tribu OVF*entina* qu'on lit sur un assez grand nombre de monuments (1). A la ligne suivante, je trouve un nom ethnique rare aussi; car, autant qu'on peut faire une conjecture sur un marbre qu'on n'a pas vu, je crois qu'il faudrait y lire SEGVSIANA; ce serait une malade venue de loin aux thermes des *Onesii*, bien qu'elle eût dans sa patrie les *Aquæ Segete*. C'est encore M. du Mège qui a fait connaître deux autels semblables provenant des mêmes thermes, et portant des inscriptions fort maltraitées; il les donne ainsi, avec quelque doute toutefois (2):

8	9
NYMPHI	NYM . . .
EBEIO	ANDEM . .
FAB	NAMRONI
V. S. L. M	. . . . . .
	V. S. L. M

(1) Les médailles nous la font lire aussi dans le nom de la famille *Cloulia*, et souvent encore dans celui de la famille *Furia*. On trouve également chez Spon (*Miscel. erud. antiquit.*, pp. 97 et 169) une inscription votive MARTI. OLLOVDIO, et une autre qui porte le nom de CLOVSTRIA. SVAVIS.

(2) *Op. laud.*, p. 363, nn. 80 et 82.

J'ai dit que tous les monuments votifs de Luchon étaient relatifs au culte des eaux thermales : je n'en excepterai point l'autel qui est aujourd'hui à Auch, et qui fut dédié aux montagnes, comme nous l'apprend l'inscription suivante (1) :

10

MONTI
BVS. Q. G
AMOBNVS
S. V. S. L. M (2)

Il paraît assez naturel, en effet, que l'on ait associé au culte des nymphes des eaux, les divinités des montagnes qui présidaient au berceau de ces sources salutaires. On pourrait trouver ailleurs plus d'une indication d'un culte semblable ; mais ici même, c'est-à-dire à Luchon, nous en avons un témoignage certain, si je ne me trompe, sur un autre autel votif découvert par M. du Mège, et qui fait lire cette inscription (3) :

11

NYMPHIS
MONTAN
MONTAN

Ce savant pense que la dédicace de ce petit monument aux nymphes fut faite par un MONTAN*us* MONTAN*i*, c'est-à-dire fils d'un autre MONTAN*us* (4). Je ne saurais par-

(1) D'Orbessan, p. 295 ; — Millin, p. 473 ; — Du Mège, p. 307, n. 35.

(2) Les sigles de cette formule votive, moins commune que d'autres, signifient : *Susceptum Votum Solvit Libens Merito*.

(3) *Op. laud.*, p. 363, n. 81.

(4) *Loc. laud.*

tager son opinion ; car, outre qu'on n'omettait pas ordinairement l'abréviation FIL*ius*, ou au moins la lettre F., ainsi que faisaient les Grecs, qui indiquaient la filiation par le seul génitif, l'usage constant en pareil cas n'était pas de répéter le nom de famille, mais de faire précéder la lettre F du prénom du père. Ici je reconnais bien à la troisième ligne le nom de MONTAN*us*, qui était vraisemblablement un surnom ; mais à la seconde, je ne puis voir que l'épithète MONTAN*is*, donnée aux nymphes, et une nouvelle preuve de ce culte des divinités des montagnes, culte tout-à-fait en rapport d'ailleurs avec la localité, et lié essentiellement à celui des nymphes des eaux. Je serais aussi tenté de soupçonner que celui qui consacra le monument ne fut pas fâché de jouer sur une allusion à son nom, et que, peut-être par ce motif, il supprima ceux qui auraient pu le précéder.

Un autre autel avait été trouvé à Bagnères-de-Luchon, lors des premières fouilles dont les résultats furent publiés par d'Orbessan : l'inscription de celui-ci était importante, comme révélant le nom d'une de ces divinités topiques que le paganisme avait multipliées à l'infini. Ce monument ne demeura pas long-temps sur les lieux où il avait revu le jour : il fut emporté par un chanoine de Chartres, nommé Seguin (1), et passa ensuite dans le cabinet du respectable et modeste abbé de Tersan. Beaucoup de personnes se souviennent encore de l'y avoir vu, et d'avoir pu relever l'erreur commise par d'Orbessan qui avait lu à la première ligne LIXONI, pour ILIXONI (2). De ce nombre sont M. Walckenaer (3),

(1) D'Orbessan, *op. laud.*, p. 295.
(2) *Ibid.*
(3) *Géographie des Gaules*, tom. II, p. 240.

et M. de Crazannes, qui me dit en avoir pris un dessin du vivant de son possesseur (3). Je ne puis donc faire mieux que de transcrire la copie qu'il a bien voulu me communiquer :

12
ILIXONI
DEO
FAB. FESTA
V. S. L. M

Ce dieu présidait-il spécialement aux sources thermales auprès desquelles son autel a été retrouvé ? Il me semble qu'on peut le présumer fort vraisemblablement, ne fût-ce que par analogie avec ce qui a été dit du dieu *Borvo* ou *Bormo*, dont nous avons vu le nom répété bien des fois dans des lieux qui possèdent également des eaux thermales (4). Il est même naturel de conjecturer encore que le nom de ce nouveau dieu devint l'origine d'un nom nouveau, imposé plus tard aux thermes des *Onesii*. Cette origine paraissait mieux marquée, il est vrai, dans la leçon LIXONI qu'on avait long-temps admise ; toutefois elle est toujours reconnaissable dans le vrai nom ILIXONI, et M. Walckenaer lui-même n'a pu

(1) Dans le *Catalogue des objets d'antiquités*, etc., *de feu M. l'abbé Campion de Tersan*, Paris, 1819, ce monument est ainsi décrit, p. 12, n. 61 : « Autel votif sur lequel on lit : LIXONI. DEO. FAB*ius* » FEST*inus* V*otum* S*olvit* L*ibens* M*erito*, etc. » On peut s'étonner d'une pareille erreur de la part de Grivand de la Vincelle, antiquaire qui n'était pas sans mérite, intimément lié avec l'archidiâcre de Lectoure, et chargé par lui de rédiger ce Catalogue. On ignore, je crois, où a passé le monument.

(2) *Sup.*, pp. 25, 28, 29, 36, 37, etc.

se refuser à ce rapprochement (1), bien qu'il soit peu favorable, comme on a vu, à l'importance de ces bains antiques, dont il ne paraît pas avoir connu, à beaucoup près, tous les monuments.

J'ai présumé que les douze inscriptions qui m'étaient connues, et que je viens de reproduire, ne composaient pas la totalité des monuments écrits qui avaient dû être retrouvés à Bagnères-de-Luchon. Je ne me trompais point en faisant cette conjecture ; seulement je n'avais qu'une faible idée de l'étendue des richesses en ce genre que les fouilles successives ont fait découvrir dans cette localité, et j'étais loin de me figurer que ce qui avait été publié jusqu'ici, ce que je connaissais du moins, n'en formait encore que la moindre partie. M. du Mège me frappe de surprise et d'admiration, en m'apprenant que le nombre des inscriptions votives qu'on a exhumées de ces thermes antiques dépasse le chiffre de 50. J'aurais désiré pouvoir en faire connaître quelques-unes encore à mes lecteurs. Mais ne pouvant suspendre l'impression de mon travail tout le temps nécessaire pour en obtenir des copies, je suis réduit à n'exprimer ici que mes regrets. Je puis du moins répéter avec une nouvelle intensité de conviction, s'il m'est permis de parler ainsi, ce que j'ai déjà dit des bains de Luchon : qu'ils durent avoir dans la Gaule romaine une bien grande célébrité ; et que cet ensemble inoui de marbres épigraphiques, de vœux adressés aux nymphes des eaux, est un motif bien puissant, selon moi, pour qu'on reconnaisse en ce lieu les thermes des *Onesii*, vantés

(1) *Géographie des Gaules*, tom. II, p. 240.

par le géographe grec qui seul nous en a révélé l'existence et le nom.

En 1814, après avoir exprimé cette opinion, qu'il ne tenait encore, toutefois, que pour une conjecture plausible, M. du Mège ajoutait : « On aurait même à » ce sujet des présomptions très-fortes, s'il était bien » prouvé que la rivière qui coule dans la vallée de » Luchon portait anciennement le nom d'*One* ou » d'*Onne* (1), dénomination qui paraîtrait avoir un » rapport très marqué avec celui des *Thermes Oné-* » *siens* (2). » Cette particularité philologique, sur laquelle il hésitait encore à cette époque, paraît avoir acquis depuis lors une entière certitude à ses yeux, et il m'écrit tout-à-fait dans ce sens. M. le baron de Crazannes m'affirme également que le nom d'One est bien positivement celui de cette petite rivière, et il y retrouve, comme M. du Mège, celui des *Onesii* de Strabon.

AQUÆ SEGESTE.

Sur la Carte de Peutinger est tracée une voie qui part d'*Autissiodorum*, Auxerre, pour aboutir à *Genabum*, Orléans. C'est sur cette voie qu'est inscrit le nom d'*Aquæ Segeste*, auprès de l'édifice qui indique communément les eaux minérales, et entre les stations d'*Agedincum*, d'une part, de *Fines*, de l'autre, à la distance de XXII lieues gauloises de chacune d'elles (3).

(1) Le savant archéologue citait en note à ce sujet l'*Annuaire du département de la Haute-Garonne*, par M. Faillon, p. 112.

(2) *Monuments des Volces-Tectosages*, p. 103.

(3) Segm., I, c.

La ville de Sens représente incontestablement l'antique *Agedincum*. Quant au lieu appelé *Fines*, nom que l'on retrouve sur divers autres points de la Gaule, cette position peut laisser quelque doute. D'Anville paraissait croire qu'il n'est pas loin du village de Sury-aux-Bois, aux limites de l'ancien diocèse d'Orléans, comme son nom latin l'indique (1) ; M. Walckenaer pense le retrouver dans la forêt d'Orléans, entre les lieux peu connus qui portent aujourd'hui les noms de Cour-Dieu, et de Philissanet (2).

J'ai fait tout ce que j'ai pu pour obtenir des renseignements précis sur les localités de ces contrées qui possèdent encore des eaux minérales, ou thermales, espérant, à l'aide des données archéologiques, arriver à une détermination plus certaine de l'emplacement des *Aquæ Segeste*. Ces renseignements m'ont fait défaut, mécompte que j'ai éprouvé plus d'une fois aussi ailleurs, et je dois me borner à relater ici les principales opinions que je vois émises par les savants, sur cette question de géographie comparée : j'en remarque trois. D'Anville avait jugé en premier lieu que les *Aquæ Segeste* pouvaient être Montbouis, village situé entre Châtillon-sur-Loing et Montargis (3). Plus tard, il préféra la position de Ferrières, qui est aujourd'hui du même arrondis-

(1) *Notice de la Gaule*, p. 79. — Il n'est pas inutile de rappeler que, d'après les observations de savants géographes, notamment de M. Guerard (*Essai sur le système des divisions territoriales de la Gaule*, p. 87), nos anciens diocèses représentent, presque toujours avec exactitude, les antiques cités auxquelles ils succédèrent.

(2) *Géographie des Gaules*, tom. III, p. 57.

(3) *Op. laud.*, p. 78 ; *Eclaircissements géographiques sur l'ancienne Gaule*, p. 190, 191.

sement, celui de Montargis (1). Enfin, M. Walckenaer met cette station dans un lieu qu'il ne désigne que comme des ruines au nord de Seeaux (2).

Aucune de ces trois opinions n'a été exposée avec assez de détails sur les conditions que réclament les indications fournies par la Carte : je veux dire la réunion d'eaux minérales et de vestiges d'antiquités. Ainsi, pour ce qui concerne Ferrières, d'Anville n'a pas manqué de remarquer que ce lieu possède des eaux minérales ferrugineuses, qui ont pu être l'origine de son nom moderne (3); mais il ne fait point mention d'antiquités. Je n'ai rien pu découvrir à ce sujet dans tous les ouvrages que j'ai été à même de consulter, et, comme je l'ai dit, je n'ai point obtenu les renseignements que j'attendais des lieux même. Les ruines près de Seeaux, adoptées par M. Walckenaer comme emplacement de la station d'*Aquæ Segeste*, sont apparemment romaines; du moins ce savant m'apprend, que, l'an passé, un sous-préfet adressa au ministère un mémoire sur des médailles antiques, des débris de vases, et des fragments d'antiquités retrouvés en ce lieu. Resterait à savoir si l'on y connaît des eaux thermales, ou au moins minérales, comme sur beaucoup d'autres points de ces contrées; M. Walckenaer n'en a rien dit, et je n'ai pu l'apprendre d'ailleurs.

Pour Montbouis, les antiquités ne manquent pas à ce village peu connu. Le P. Guillaume Morin, historien

(1) *Notice de la Gaule*, p. 79.
(2) *Géographie des Gaules*, tom. III, p. 57.
(3) *Loc. laud.*

de cette province, cité par d'Anville (1) et Caylus (2), parle de découvertes importantes qu'on y fit en 1608, lorsqu'on travaillait au canal de Briare : « En creusant » les tranchées, dit-il, entre Montboui et Montcresson, » sur la rivière de Loing, en un lieu appelé Sévinière, » furent trouvés sur une colline plusieurs vestiges de » vieux bâtiments à la romaine, avec les ruines d'un » Amphithéâtre; et fouillant plus bas, furent trouvés » dans un champ, des pilastres et quantité de vieux » fondements; et encore en ce champ se trouva un » lavoir à la mosaïque, et une très grande quantité » de médailles : *Antonius Aug. Pius Cos.* III, et d'autres, » *Ant. Imperator* (sic), et d'autres, *Faustina Antonini* » *Imp. Uxor* (sic), etc. (3). » Caylus a donné le plan et les coupes de cet amphithéâtre (4); Expilly est entré sur ce sujet dans de plus longs détails, auxquels je renvoie mes lecteurs (5). Enfin, Caylus a donné une lettre de l'auteur du plan qu'il a fait graver, et j'en citerai encore ce court passage : « A une très-petite distance de cet Am- » phithéâtre, on voit les ruines d'un château qui paraît » avoir été considérable, et dont la bâtisse est pareille » à celle de ce monument (6). »

Ces restes importants de la grandeur romaine sembleraient tendre à étayer la première conjecture de d'Anville, adoptée aussi par Caylus (7). Le lavoir,

(1) *Op. laud.*, p. 78.
(2) *Recueil d'antiquités*, tom. III, p. 413.
(3) *Histoire du pays du Gatinois, Senonois*, etc, p. 51.
(4) *Recueil d'antiquités*, tom. III, pl. CXIII.
(5) *Dictionnaire géographique des Gaules*, au mot MONTBOUY.
(6) *Op. laud.*, p. 414.
(7) *Ibid.*, p. 412; cf. tom. IV, p. 369.

comme l'appelle le P. Morin, pourrait avoir appartenu à un établissement thermal ; et l'amphithéâtre eût été très convenablement placé dans un lieu de réunion pour les étrangers. Je regrette d'ignorer s'il existe sur ce point quelques sources minérales. Peut-être serait-il permis de supposer que les travaux pour l'exécution du canal les auraient comblées, ou que leurs eaux auraient alors pris leur écoulement dans ce même canal.

AQUÆ SEGETÆ.

Sur la Carte de Peutinger, on lit ce nom, inconnu d'ailleurs, auprès de l'édifice carré observé si souvent. Il y désigne une station de la voie tendant de *Segodunum*, Rhodez, à *Lugdunum*, Lyon, station intermédiaire entre celles *d'Icidmagus*, et d'un *Forum* fautivement appelé *Segustavarum* (1). Ce lieu appartenait donc au territoire des *Segusiani*, et l'on ne peut le chercher aujourd'hui que dans le département de la Loire, qui réprésente le Forez. Il me paraît également certain que la petite ville de Saint-Galmier est la seule position moderne où l'on puisse le reconnaître.

Tel n'est pas le sentiment de M. Walckenaer. Ce savant place les *Aquæ Segete* à Saint-Etienne, ville que l'industrie a porté de nos jours à un accroissement rapide, à une grande prospérité, mais qui ne fut longtemps qu'un pauvre village, dans un pays perdu, sans voies de communication, sans le moindre vestige d'antiquités, et dont les eaux, excellentes pour la trempe de

(1) Segmm., I, f; II, d.

l'acier, sont dépourvues de propriétés médicinales (1). Cette opinion tient à un système qui bouleverse la géographie comparée de l'antique pays des *Segusiani* et de notre Forez, telle qu'on l'avait comprise jusqu'à ce jour, non sans motifs, pensait-on. Il provient de deux erreurs fondamentales. La première est d'avoir placé *Icidmagus* à Issingeaux (2), erreur commise avant lui par d'Anville (3). L'autre, d'avoir voulu trouver le prétendu *Forum Segustavarum* à Farnay, village situé près de Rive-de-Gier, fort peu digne, à tous égards, de l'honneur dont on l'investit, au détriment de Feurs (4). Tout ceci m'impose la nécessité d'entrer ici dans les discussions géographiques plus avant que je ne l'ai fait jusqu'à présent, lorsqu'il a été question d'autres localités, qui devaient m'être bien moins connues que la province où je suis né (5).

(1) *Géographie des Gaules*, tom. III, p. 100. — Nicolas Samson plaçait les *Aquæ Segete* à Saint-Jean-de-Bonnefond, près de Saint-Etienne. Je trouve cette indication dans le *Dictionnaire géographique* de Bruzen de la Martinière, qui cite des notes manuscrites du P. Sanadon.

(2) *Ibid.*, tom. I, p. 334; tom. III, p. 100.

(3) *Notice de la Gaule*, pp. 80 et 377.

(4) *Géographie des Gaules*, tom. I, p. 333-337; tom. III, pp. 100 et 101. M. Walckenaer dit à ce sujet (p. 336) : «On observe sur toute » cette route directe tracée par la Table, entre *Icidmagus*, Issengeaux, et Lyon, des débris d'antiquités, etc.» L'auteur a eu ici des renseignements fort erronés. Si l'on en excepte la ligne d'acqueducs qui aboutit à *Lugdunum*, je ne connais pas de pays plus dépourvu de monuments romains que tout celui qui est traversé par cette route, depuis Brignais jusqu'à Saint-Etienne, et au-delà. Je doute qu'à Farnay, notamment, on ait jamais trouvé la plus mauvaise médaille de petit bronze.

(5) Plusieurs données de détail, relatives à ces questions de géographie, m'ont été fournies par une *Lettre à M. Dassier, ancien maire*

Pour établir, avec toute la certitude qu'on peut espérer, la position que j'assigne aux *Aquæ Segeste*, il importe de constater d'abord celles des deux stations les plus voisines, *Icidmagus* et *Forum*, au sujet desquelles j'ai le regret de ne pouvoir admettre les opinions de M. Walckenaer. Pour procéder logiquement, je crois devoir partir de deux points opposés, mais aussi peu distants que possible, dont l'identité avec tel et tel lieu moderne ne puisse faire l'objet d'un doute, et auxquels conviennent exactement les mesures itinéraires qu'on trouve indiquées sur la Carte de Peutinger. Le premier de ces deux points sera *Revessio*, qui fut une ville des *Velauni* ou *Vellavi*, dont Ptolemée a fait mention (1), et qu'*Anicium*, Le Puy, priva plus tard du premier rang (2) : nos géographes les plus célèbres, Valois (3), d'Anville (4), M. Walckenaer lui-même (5), la reconnaissent dans le lieu, fort déchu depuis des siècles, qui d'un apôtre de ces contrées a pris le nom de Saint-Paulien, qu'il porte aujourd'hui. *Lugdunum*, Lyon, où venait aboutir la voie romaine dont il est question, sera le second de ces points ; et celui-ci est bien mieux encore à l'abri de toute contestation.

de Feurs, insérée dans le *Journal de Montbrison* (23 et 30 mars 1844) et tirée aussi à part, ainsi que par ma correspondance avec son auteur, M. Aug. Bernard, jeune savant né dans le pays, qui en a étudié avec soin la géographie et les antiquités, et qui prépare sur ce sujet une publication importante.

(1) *Geogr.*, II, 6 (7).

(2) On peut voir sur ce lieu ce qu'a dit Valois (*Notit. Galliar.*, p. 589, 590), qui est entré dans quelques détails sur son histoire.

(3) *Loc. laud.*

(4) *Notice de la Gaule*, p. 545.

(5) *Géographie des Gaules*, tom. III, p. 100.

Si maintenant, opérant de ces deux points, nous nous dirigeons d'abord vers Lyon, en partant de Saint-Paulien, le compas, ouvert autant que l'exige la première des distances évaluées par la Carte, nous conduira bien près d'Usson, sur les confins du Forez et de l'Auvergne. C'est là que dut être *Icidmagus*, suivant M. Bernard ; car la distance de ce lieu à Saint-Paulien peut être évaluée entre le chiffre XVII, que donne l'édition de Scheyb, et celui de XIV, marqué dans la nouvelle édition de Leipsick (1); et l'identité des positions me paraît tout-à-fait justifiée par les antiquités trouvées en ce lieu, les restes d'un temple, des monuments funéraires, et principalement une borne milliaire, sur laquelle on lit une inscription fort mal traitée et mal interprétée par La Mure (2), ainsi que dans un ancien Almanach de Lyon (3); mais dont cette restitution, que je hasarde, me paraît devoir exprimer parfaitement le sens :

IMP. CAESAR
[C. IVL. VER]VS. MAXIM[INVS]
[PIVS]. FELIX. AVG. P. P. (4)
PROCOS. PRIM
ET. F. E. IVL. VERV[S. MAXIMVS]
NOBILISSIMVS. [CAES]
PRINCEPS. IVVENTV[T]
V[IA]S. VETVSTAT[E]. CON[LAPS] (5)

(1) *Lettre à M. Dassier*, p. 14.

(2) *Hist. du pays de Forez*, pp. 130, 131.

(3) Pour l'année 1760, p. 203.

(4) L'Almanach de Lyon porte à la fin de cette ligne P. M., au lieu de P. P. donné par La Mure, et qui est plus conforme à l'usage.

(5) Je pense que les lettres VS peuvent être liées de manière à exprimer le mot VIAS, qui doit nécessairement se trouver ici.

RESTITVERVNT
M. XIIII (1)

Il faut remarquer que la distance indiquée par le chiffre XIV est précisément la leçon de la Carte que M. Walckenaer a ici préférée (2). Cette inscription itinéraire serait donc précieuse et concluante, si ce chiffre y était appliqué à des lieues, et non à des milles, que désigne la lettre M qui le précède (3). Mais si l'on admettait le chiffre XXIIII, que porte la copie donnée par l'Almanach de Lyon, ce nombre de milles ne différerait pas considérablement des XIV lieues romaines. Il est à regretter que nos copies soit si défectueuses, et qu'il règne tant d'incertitude sur le sort actuel de ce monument, lequel, m'assure-t-on, n'est plus sur les lieux.

Quant au *Forum* qui est la première station sur cette voie, lorsqu'on la remonte de *Lugdunum*, notre second point de départ bien certain, je ne saurais hésiter un seul instant à voir une erreur de copiste, bien facile à expliquer, dans le nom de *Segustavarum* que lui donne la Carte, à lire *Segusianorum*, et à reconnaître en ce lieu la ville principale des *Segusiani*, avant que la

Bergier a donné (*Histoire des grands chemins*, tom. I, p. 71) une inscription qui a quelque rapport avec celle-ci, et qu'on a jugé être la même. S'il en est ainsi, il n'en a connu que la fin, avec les lignes tout autrement disposées, l'addition de PONTEM avant VIAS, et autres variantes. La Mure et l'Almanach de Lyon donnent cette absurde restitution : VS*sonium templum* VETVSTATE CON*sumptum*.

(1) D'après l'Almanach de Lyon, on lirait MR. (peut-être M. P.) XXIIII.

(2) *Géographie des Gaules*, tom. III, p. 100.

(3) On lit sur la Carte de Peutinger à *Lugdunum* (Segm. II, a) : *Lugdune* (sic) *caput Galliarum, usque hic* (sic) *legas*; ce qui veut

colonie de *Lugdunum* fût établie sur leur territoire (1). Cette ville, dont Ptolemée a fait mention (2), ne peut se retrouver qu'à Feurs, qui possède des restes importants et nombreux d'antiquités romaines (3), qui conserve dans son nom moderne les traces les mieux marquées de celui qu'elle portait sous les conquérants de la Gaule, lequel, au reste, se lit encore, plus ou moins intégralement, sur quelques-uns de ses monuments écrits (4). Telle était, sur cette question de géo-

dire que les milles usités dans le midi de la Gaule cessaient à *Lugdunum*, et que de là on comptait par lieues gauloises. Les pierres milliaires que l'on voit à Feurs portent encore l'indication de lieues gauloises. Mais il paraît que leur usage ne commençait qu'aux limites des *Segusiani*, et que, dans le cours de la voie depuis *Revessio* jusqu'à *Icidmagus*, on comptait toujours par milles.

(1) Pline a dit (*Nat. hist.*, IV, 18 (32)) : *Secusiani* (sic) *liberi, in quorum agro colonia Lugdunum.* Cf. Strabon. *Rer. geogr.*, IV, 192; edit. Almelov., p. 292.

(2) *Géogr.* II, 7 (8). Les manuscrits présentent sur ce nom de nombreuses variantes.

(3) Ces antiquités seront bientôt publiées par un jeune ecclésiastique plein de talents, M. l'abbé Roux, vicaire de Feurs, qui a fait des découvertes intéressantes sur cette ville romaine.

(4) On connaît depuis long-temps un poids de dix livres romaines trouvé à Feurs, avec cette inscription, dont les caractères sont incrustés en argent : DEAE. SEG. P. X. (*Spon. Miscel. erud. antiquit.* p. 109. — *Catalogue des antiq. de Tersan.* p. 26, n. 200). Une autre inscription d'un plus grand intérêt est celle qu'on voit encore sur les lieux, au chevet de l'église, et dont je donne une copie prise récemment, sur l'exactitude de laquelle je puis entièrement compter : NVMINI. AVG||DEO. SILVANO||FABRI. TIGNVAR||QVI. FORO. SEGVS.||CONSISTVNT||D.S.P.P. Mais je regarde comme plus importante encore celle d'une tablette de bronze, trouvée, il y a quelques mois seulement, au village de Marclop près de Feurs. Il y aurait beaucoup à dire sur la forme du monument, sur la quatriemè ligne, oubliée en premier lieu, et rétablie hors de sa place assez maladroitement. Je laisse ces détails à M. Roux, qui s'en occupera *ex*

graphie comparée, l'opinion de Valois (1), celle de d'Anville (2), de Spon (3), etc.; telle est encore, malgré l'autorité qui s'attache au nom de M. Walckenaer, celle de M. Aug. Bernard (4), et généralement, dans nos contrées, celle de tous les hommes qui ont fait une étude sérieuse des localités. Il est vrai que la distance marquée par la Carte de Peutinger entre *Forum* et *Lugdunum* est trop faible de beaucoup, si on l'applique à la route de Lyon à Feurs. Mais ici l'on doit reconnaître une de ces erreurs de chiffres, comme on en trouve bien d'autres dans les divers itinéraires, comme le savant secrétaire de l'Académie des Inscriptions en a signalé plus d'une. Un copiste aura mis un v pour un x; et en rétablissant le chiffre de xxi lieues gauloises, au lieu de xvi, on retrouvera la distance exacte de Lyon à Feurs.

Ces deux points ainsi déterminés, nous arrivons

professo, et je me borne à figurer ici l'inscription, en faisant remarquer que le graveur n'a pas terminé la lettre N du nom de SEGVSIANOR*um* :

SEX. IVL. LVCANO. IIVIR
CIVITAT. SEGVSIAVOR

TITTIVS	APPARITORES. LIB.	CETTINVS
COCILLVS	SACERDOTALI	CASVRINVS
ARDA		ATTICVS

Enfin, je ne dois pas omettre les médailles d'argent qui portent la légende SEGVSIA.: leur attribution aux *Segusiani* est généralement admise; elle ne me paraît pas cependant entièrement certaine.

(1) *Notit. Galliar.*, p. 200.
(2) *Notice de la Gaule*, p. 226.
(3) *Miscel. crud. antiquit.*, p. 109.
(4) *Lettre à M. Dassier*, p. 13.

tout naturellement à reconnaître les *Aquæ Segeste* à Saint-Galmier. D'abord cette petite ville possède des eaux minérales, condition indispensable ici, comme l'indiquent le mot *Aquæ* et l'édifice thermal ; et de tous les lieux du Forez qui jouissent d'un tel avantage, c'est évidemment le seul auquel on puisse penser avec quelque vraisemblance. De plus les mesures itinéraires peuvent justifier positivement cette détermination ; car les XVII lieues gauloises que la Carte compte d'*Icidmagus* à *Aquæ Segete*, d'une part, les IX qu'elle marque entre *Aquæ Segete* et *Forum Segusianorum*, de l'autre, conviennent tout-à-fait à Saint-Galmier, par rapport à Usson et à Feurs (1).

Long-temps on n'avait connu à Saint-Galmier aucun reste d'antiquité, qui indiquât le moins du monde que ses eaux étaient connues des Romains. Tout doute à cet égard, s'il avait pu en exister, serait levé aujourd'hui par les découvertes importantes qu'on y a faites depuis quelques mois, et qui ont mis au jour, pour quelques moments, une portion des antiques bains. Je dis pour quelques moments, parce que le propriétaire du fonds a conçu et exécuté la malheureuse pensée de faire combler de nouveau les endroits fouillés, avant qu'on ait pu en lever un plan exact et satisfaisant. On avait découvert d'abord une seule piscine. Plus tard, on en retrouva

(1) M. Bernard fait cette observation importante (p. 14), que cette voie romaine passait la Loire à Saint-Rambert, où l'on voit encore des restes d'un pont antique. Ainsi faisait, il n'y a pas fort long-temps encore, la route de Toulouse. Le nom d'un lieu entre Saint-Paulien et Usson, Pontimperat, semble révéler aussi un pont romain, *Pons imperatoris*. La route de *Forum* à *Aquæ Segeste* longeait la Loire, et l'on en a retrouvé des traces.

deux autres, et une portion d'hypocauste, qui montrait assez que les Romains chauffaient les eaux simplement minérales, pour les rendre artificiellement thermales, et que ce procédé avait été employé pour les *Aquæ Segeste* (1). Le premier de ces bassins fut visité et mesuré par M. l'abbé Roux, que j'ai déjà nommé, et qui a eu l'obligeance de me donner les détails suivants :

« La première piscine découverte est un réservoir en » parallélogramme, ayant une longueur de 4 m. et 1/2, » sur une largeur de 3 m. 40 c.; sa profondeur sur deux » côtés est de 90 c., et sur les deux autres de 56 c. » Au point de réunion des angles est placé un tore, ou » colonnette en ciment, ayant pour but, je pense, » d'empêcher l'action de l'eau sur les parois. Trois » marches, ayant 30 c. de largeur, sont inscrites » dans l'un des angles; et les deux parois seulement » qui partent de ces degrés sont disposées en gradins. » La couche de ciment romain qui les revêt n'a guères » que 3 c. d'épaisseur : elle est formée de chaux vive et » de carreaux concassés. On a trouvé, en déblayant ce » réservoir, un amas considérable de briques striées » dont les parois extrêmement minces, et les angles » rabattus indiquent des tuyaux de chaleur. Cette pis- » cine fut découverte à 1 m. à peu-près de profondeur. » Les murs ont approximativement 50 c. d'épaisseur : » il sont construits en petites pierres, et dans ceux qui » forment gradins j'ai trouvé des tuiles à crochets. La » source de la Fontfort est à une vingtaine de mètres; » à six mètres plus loin est le nouveau puits dont la

(1) La source connue jusqu'à ce jour à Saint-Galmier est froide, et celle qui vient d'être découverte ne l'est guères moins.

» source est à une température plus élevée de deux
» degrés, etc. »

M. Roux n'avait point pu voir les trois bassins plus récemment découverts, et presqu'aussitôt comblés de terre. Je lui dois cependant quelques indications à leur sujet. « Voici maintenant, m'écrit-il, ce que j'ai pu re-
» cueillir oralement touchant les piscines. Elles étaient
» contiguës, et communiquaient entre elles par une
» sorte de corridor : on a cru se rappeler qu'elles avaient
» toutes des marches aux angles. Dans la seconde appa-
» raissait le reste d'un tuyau en plomb, dont on n'a pu
» étudier la direction faute de temps. Après la quatrième
» piscine, on a découvert une salle interrompue par un
» mur de clôture, et sur l'aire de cette salle, des piliers
» en briques au nombre de cinq : un conduit paraissait
» en sortir, et se diriger sous le mur de séparation
» entre la première piscine et la seconde. Enfin, au
» dessus de toutes ces salles, et presque à fleur de terre,
» un banc de sable peu profond semblait indiquer que
» la destruction de ces bains antiques fut le résultat
» d'une inondation de la Coise, petite rivière qui passe
» à Saint-Galmier. »

Si les travaux qui avaient donné lieu à cette importante découverte eussent été continués, on pouvait espérer de nouveaux résultats, plus intéressants peut-être, plus riches surtout; car, il faut bien le reconnaître, les restes des thermes factices établis en ce lieu par les Romains sont tout ce qu'on a trouvé dans ce genre de plus simple, et même de plus pauvre, sur la surface de notre Gaule. Nul autre objet antique n'a été exhumé de ces excavations, si ce n'est un petit nombre de médailles

romaines de divers âges, parmi lesquelles on m'en signale une d'Antonin, et une autre de Licinius.

Je voudrais au moins pouvoir placer ici une réponse quelque peu satisfaisante à une question qui m'a été adressée sur le nom de *Segete*, lequel pourrait bien être le même que celui de *Segeste*; je n'espère pas y réussir complètement, et je me bornerai à quelques faits, sans hasarder aucune conjecture. Il est évident que ces noms ne sont point des adjectifs féminins au pluriel : la preuve en est dans la manière dont ils sont construits sur la Carte de Peutinger, laquelle mettant souvent les noms des stations au datif, ne dit pas ici *Aquis Segetis* ou *Aquis Segestis*, comme elle a dit *Aquis Calidis*, par exemple ; mais *Aquis Segete*, *Aquis Segeste*, ainsi qu'elle fait lire ailleurs *Aquis Nisineii, Aquis Bormonis*. Ces génitifs, qui s'écriraient plus correctement *Segetæ* et *Segestæ* (1), à quelle sorte de noms propres doivent-ils appartenir? On connaît une déesse *Segesta* ou *Segetia*, mentionnée par plusieurs écrivains anciens (2), et qu'on voit figurée dans un temple, au revers d'une médaille d'argent de Salonine, avec la légende DEAE. SEGETIAE. Mais elle présidait aux moissons, comme son nom l'indique ; et l'on n'aperçoit pas le rapport qu'elle pourrait avoir avec des eaux minérales (3). Peut-être serait-il

(1) On sait que les inscriptions et les manuscrits offrent également de nombreux exemples de la diphtongue AE, négligée ainsi, et remplacée simplement par un E.

(2) Plin., *Nat. hist.* XVIII, 2; — Macrob., *Saturn.* I, 16; — Augustin., *De Civit. Dei*, IV, 8.

(3) Si ma mémoire ne me trompe pas, des historiens de Lyon, ou du Forez ont voulu faire un rapprochement de la médaille de Salonine avec le nom des *Segusiani*. C'est peut-être sur cela que s'est

plus naturel de reconnaître ici une nouvelle divinité topique, protectrice des eaux médicinales, telle qu'on en connaît bien d'autres, et dont le nom, comme celui de *Bormo* ou *Borvo*, aurait admis des variantes.

AQUÆ SEXTIÆ.

Sextius n'est pas pour nous un personnage obscur, comme Nerius et Nisineius ; son nom, mentionné dans l'histoire, ainsi que ses conquêtes dans les Gaules (1), est aussi gravé sur le marbre des Fastes, dans ces deux lignes tout-à-fait monumentales (2) :

C. SEXTIUS. C. F. CALVIN. PRO COS
DE. LIGVRIS. VOCONTIEIS. SALLVVIEIS Q

Quant à la ville qui fut comme un trophée de ces victoires, elle paraît avoir été la première ville romaine de notre patrie, la première qui porta le titre de colonie, qu'on trouve joint à son nom sur plusieurs monuments épigraphiques (3). Je ne citerai que l'inscription suivante, peu connue, et qui existe à Rome (4) :

fondée l'opinion, fort incertaine, qui donne à Cérès un temple antique dont les ruines subsistent encore près de Montbrison.

(1) Liv., *Hist.*, epit. lib. LXI ; — Patercul., *Hist. rom.* I, 15 ; — Flor. *Epit.* III, 2 ; — Strabon., *Rer. geogr* ; IV, 180 ; edit. Almelov., p. 272 ; — Diodor., *Excerpt. de Virtut. et vit.*, 377, edit. Wesseling., p. 603, etc.

(2) Gruter., *Inscript. antiq.* CCXCVIII, 3.

(3) Orelli, *Inscript. lat. sel.*, tom. I, p. 370, n. 2156 ; tom. II, p. 59, n. 3217. — Estrangin, *Descript. de la ville d'Arles*, p. 24. — Merimée, *Notes d'un voyage dans le midi de la France*, p. 333. ; etc.

(4) Rouard, *Rapport sur les fouilles d'antiquités faites à Aix, en* 1843 et 1844, p. 61.

D. M.
M. IVNIO. RVFO
PYTHIONI
AQVIS. SEXTIS
PATRONO. COLONIAE
HOMINI. BONO
ET. DISSERTO (1)

La défaite des Teutons et des Cimbres sous les murs de la nouvelle colonie fut bientôt pour elle une autre illustration (2), dont un mont de ses alentours semble perpétuer le souvenir dans son nom de Sainte-Victoire. Un poète de la Gaule l'a célébrée dans ces vers, qui mettent la Baïes gauloise sur la même ligne, en quelque sorte, que l'antique *Massilia* (3) :

Nuper quadrupedante cum citato
Ires Phocida, Sextiasque Baias,
Illustres titulisque prœliisque
Urbes, per duo consulum tropæa.
Nam Martem tulit ista Julianum,
Et Bruto duce nauticum furorem;
Ast hæc Teutonicas cruenta pugnas,
Erectum et Marium cadente Cimbro.

Placée sur la voie *Aurelia* qui tendait de Rome à *Arelate*, Arles (4), et d'où partaient divers embranchements, la ville de Sextius est indiquée sur la Carte

(1) *Sic.*
(2) Plutarch., *Mari.*; edit., Paris, 1624, tom. I, p. 415.—Liv., *Hist.*, epit. lib. LXVII. — Patercul., *Hist. rom.* II, 12. — Flor, *Epit.* III, 3.
(3) Sidon. Apollin., *Carm.* XXIII, v. 13.
(4) *Vet. Roman. itinerar.*, ed. Wesseling., pp. 289, 296.

de Peutinger par le signe ordinaire des sources thermales (1). Il en devait être ainsi, car Pline l'a comptée parmi celles dont l'existence était due aux eaux de leur territoire : *Urbes condunt*, disait-il des eaux minérales, *sicut... Sextias in Narbonensi provincia* (2). Elles sont mentionnées en effet par la plupart des auteurs qui ont rappelé la fondation de cette colonie, et ils semblent en faire la cause de la préférence que le vainqueur donna à cet emplacement, entre les autres sites du territoire des *Salyes*. Je ne citerai que Tite-Live : *C. Sextius proconsul, victa Salluviorum gente, coloniam Aquas Sextias condidit, ob aquarum copiam e calidis frigidisque fontibus, atque a nomine suo ita adpellatas* (3).

Ces eaux eurent de la réputation, peut-être avant la conquête, car ces contrées, voisines de la Phocée des Gaules, étaient bien plus avancées que les autres en civilisation ; et l'établissement thermal que les Romains y fondèrent fut assez long-temps célèbre. Mais Strabon nous apprend que, de son temps déjà, plusieurs de ces sources chaudes s'étaient refroidies (4), et Solin confirme en ces termes l'observation du géographe grec : *Aquæ quoque Sextiliæ eo loco claruerunt, quondam hiberna consulis, postea excultæ mœnibus; quarum calor olim acrior, exhalatus per tempora evaporavit, nec jam par est famæ priori* (5). Ainsi le discrédit qui

(1) Segm. II, d.
(2) *Nat. hist.*, XXXI, 2
(3) *Hist.* LXI, epit.
(4) *Rer. geogr.* IV, 180; edit. Almelov., p. 272.
(5) *Polyhist.*, 2.

a fait délaisser les eaux d'Aix en Provence, moins heureuse à cet égard que son homonyme de Savoie, paraît remonter à une époque bien ancienne.

Je n'entreprendrai pas l'énumération des restes de son antique splendeur que la ville d'Aix a conservés, et d'autres, bien dignes de regrets, qui ont été détruits par les architectes, les plus barbares de tous les Vandales modernes. Ce serait un travail trop étendu pour l'objet de cet ouvrage; car Aix a possédé beaucoup de monuments romains, protégés et recueillis autrefois par des hommes distingués, dont elle s'honore d'avoir été le berceau, les Peiresc, les Le Bret, les Saint-Vincens, les Méjanes, etc. (1) : son musée intéressant s'accroît chaque jour, et de nombreux vestiges de constructions antiques subsistent encore dans les édifices modernes. Je renverrai pour ces objets aux ouvrages spéciaux qui en ont traité (2) : je dois me borner ici à rechercher les

(1) Ils ont laissé dans leur patrie des successeurs qui cultivent avec un zèle couronné de succès l'étude de l'antiquité. M. le marquis de Lagoy, correspondant de l'Institut, a fait connaître ou attribué plusieurs pièces de sa riche collection numismatique, notamment des médailles importantes de villes ou de peuples qui habitaient les contrées environnantes : celles des *Cœnicenses* et de *Glanum*, uniques jusqu'à ce jour, celles des *Samnages*, dont la légende corrige une fausse leçon de Pline, etc. Le savant conservateur de la bibliothèque fondée par Mejanes, M. Rouard, a commenté les inscriptions métriques du Musée, et il rédige des rapports intéressants sur les fouilles faites à Aix, qui se publient depuis quelques années, par les soins d'une commission spéciale dont il est le secrétaire. Il serait à souhaiter que de tels exemples trouvassent des imitateurs dans des villes plus considérables, et non moins riches en antiquités.

(2) On peut consulter le *Voyage* de Millin *dans les départements du midi*; la *Lettre* de Gibelin *sur les tours antiques qu'on a démolies à Aix;* divers ouvrages de Saint-Vincens; les *Rapports* de M. Rouard

monuments qui se rattachent à l'antique établissement thermal de la colonie de Sextius.

On a dit que, pour utiliser de nos jours les thermes romains de cette ville, on n'avait eu qu'à changer les robinets. L'expression peut être piquante; mais malheureusement, il s'en faut de beaucoup que le fait soit exact, et ce qui reste d'antique dans le moderne établissement n'est qu'une portion bien minime de ce qui exista jadis. Les bâtiments actuels furent, dit-on, élevés sur des ruines anciennes qu'on ne peut plus apercevoir aujourd'hui : on n'a conservé que le réservoir d'où sortent les eaux, ouvrage évidemment romain, et qui paraît se rattacher à d'autres constructions situées de l'autre côté des remparts, dans l'intérieur de la ville. Suivant le président de Saint-Vincens, ce sont « les » restes de plusieurs bains bâtis par les Romains. La » bâtisse des murs et des voûtes en est considérable, » et peut faire juger de la manière solide dont les bâ- » timents étaient construits dans les Ier, IIme et IIIme siè- » cles (1). »

Des restes de même nature se rencontrent encore fréquemment dans des maisons particulières, et surtout dans la rue appelée des Etuves. « J'y ai vu il y a deux » ans, me dit M. le marquis de Lagoy dans une lettre » toute récente, une salle voûtée, sorte de piscine par- » faitement conservée, ayant tout autour des gradins » (deux au moins, je crois). Des traces laissées sur » les murs font juger que l'eau thermale devait monter

que j'ai cités, etc., etc. Une notice du musée de cette ville est un ouvrage qui manque, et que l'on doit désirer.

(1) *Description des antiquités de la ville d'Aix*, 1818, p. 13.

» jusqu'au cou des personnes assises sur le dernier gra-
» din. L'eau thermale n'y est plus amenée par des
» conduites entretenues, elle s'échappe par des fis-
» sures ; aussi fait-il très-chaud dans cette salle, qui
» ne sert plus à aucun usage actuellement. Dans une
» autre maison de la même rue, il y a d'autres cons-
» tructions thermales antiques qui sont employées par
» un teinturier. Dans d'autres quartiers de la ville, il
» existe des ruines qu'on croit avoir fait partie de ther-
mes, etc. » Parmi les vestiges que mon savant confrère indique dans cette dernière phrase, il faut compter ceux qui furent reconnus sur la place aux Herbes en 1843, et qui se composaient principalement de restes d'aqueducs et d'une salle voûtée (1). Ces constructions pouvaient avoir appartenu à un monument important, qu'on avait espéré de retrouver sur cette indication d'un ancien historien d'Aix cité par M. Rouard : « On n'a
» pas fait la place aux fruits avec des degrés et on ne
» l'a pas élevée par dessus la rue sans raison ; ça esté
» pour conserver une cave faite en rond, laquelle est
» au-dessous de la fontaine, et autour de laquelle il y a
» seize siéges de marbre faits en forme de niches, et à
» côté deux tuyaux, etc. (2). » On peut conclure de toutes ces données que la ville de Sextius possédait de nombreux établissements, publics ou particuliers, dans lesquels ses eaux chaudes étaient utilisées pour des bains.

J'attache une certaine importance à tous les monu-

(1) Rouard, *Rapport sur les fouilles* de 1843 et 1844, p. 22.

(2) Pitton, *Hist. de la ville d'Aix*, p. 24. La salle antique décrite ici par cet auteur paraît avoir été destinée à l'usage des douches.

ments votifs, qui peuvent avoir été recueillis auprès de sources minérales ; et pour connaître les objets de cette nature qu'on aurait découverts à Aix, je m'étais adressé à l'obligeance de M. de Lagoy. Voici ce qu'il m'a répondu sur ce point : « Je ne connais aucune inscription » votive qu'on puisse rapporter à nos eaux. On con- » serve dans le musée de la ville un assez bon nombre » d'*ex voto* en terre cuite, provenant du cabinet Saint- » Vincens. Il y a quelques figures entières, un enfant » au maillot, et des membres séparés, tels que têtes, » pieds, mains, oreilles, phallus, etc. Il est probable » que tout cela a été découvert dans le pays, mais ce- » pendant rien, que je sache, ne saurait établir aujour- » d'hui d'une manière certaine l'origine de ces petits » monuments. »

Il faut bien que je parle encore, en finissant, d'objets dont la reproduction, si fréquente aux époques païennes, sans avoir eu toujours le but immoral qu'on lui attribuerait aujourd'hui, blesse nos yeux, et fait rougir une pudeur chrétienne. Ce sont deux phallus sculptés sur la pierre, provenant de fouilles faites à Aix, et dans le voisinage des bains antiques. Le premier, qui se voit encore à l'intérieur des thermes actuels, mais très mutilé, et inscrit des lettres I. H. C., fut trouvé en 1705 (1). C'est en 1818 qu'on découvrit l'autre, conservé derrière ces mêmes thermes, et au-dedans des murs de la ville (2). Je crois que ces bas-reliefs priapiques étaient

(1) *Lettre à l'abbé de Tricaud*, à la suite de l'*Histoire naturelle des eaux chaudes d'Aix*, par Lauthier. — Rouard, *Notice sur la Bibliothèque d'Aix*, pp. 237, 238.

(2) Saint-Vincens, *Descript. des antiquités d'Aix*, p. 12.

des monuments votifs ; et comme il ne paraît pas que les anciens aient connu la maladie honteuse dont la Providence semble avoir fait plus tard le châtiment terrestre du libertinage, ils pourraient faire supposer aux sources thermales de Sextius quelque vertu semblable à celle dont les eaux de Sinuessa étaient douées, selon Pline et Martial (1). C'est aussi la pensée du distique, en latin moderne, qu'on lit à l'intérieur des bains, sous le phallus mutilé.

AQUÆ SICCÆ.

L'Itinéraire d'Antonin établit ainsi l'emplacement de cette station, sur la voie qui conduisait d'*Aquæ Tarbellicæ*, Dax, à *Tolosa*, Toulouse (2) :

Calagorris	
Aquis Siccis	M. P. XVI.
Vernosole	M. P. XV.
Tolosa	M. P. XV.

Valois (3), Wesseling (4), d'Anville (5) retrouvent la position comme le nom d'*Aquæ Siccæ*, dans un lieu peu considérable des environs de Toulouse qu'ils appellent Seiches, pour Seysses-Tolosanes qui serait plus exact (6). Mais d'Anville a fait le premier cette observation, que ce lieu est bien plus rapproché de Toulouse

(1) *Sup.*, p. 11.
(2) *Vet. Roman. itinerar.*, ed. Wesseling, pp. 457, 458.
(3) *Notit. Galliar.*, pp. 158, b., 595, a.
(4) *Loc. laud.*, not. ad h. voc.
(5) *Notice de la Gaule*, pp. 81, 82.
(6) Du Mège, *Monum. des Volces-Tectosages*, pp. 83 et 111.

que La-Vernose (il dit mal Vernose), position dans laquelle on reconnaît généralement l'antique *Vernosol* ; que, par conséquent, l'Itinéraire intervertit ici l'ordre des mansions ; enfin, que l'une des distances est répétée mal-à-propos, et forme double emploi (1). L'identité des lieux et l'exactitude des rectifications qu'a proposées l'illustre géographe, me paraissent puissamment confirmées par le témoignage de MM. du Mège et de Crazannes, qui ont étudié à fond la topographie de ces contrées, et qui m'écrivent à ce sujet tout-à-fait dans le sens de d'Anville (2). Je ne saurais donc adopter l'opinion de M. Valckenaer, qui maintient toutes les dispositions de l'Itinéraire, et place les *Aquæ Siccæ* dans un lieu qu'il nomme Ayguas-Sec (3). Quelques détails topographiques, que je dois à mes savants correspondants du Languedoc, sont pour moi un nouveau motif de m'en tenir à l'opinion qui reconnaît les *Aquæ Siccæ* dans le lieu moderne de Seysses.

Leur nom ne se lisant que dans l'Itinéraire d'Antonin, cette circonstance laisse naturellement subsister un doute, que l'absence ou la présence de l'édifice quadrangulaire aurait pu lever, si ce lieu eût été marqué sur la Carte de Peutinger. La dénomination d'*Aquæ Siccæ* présente, en effet, une réunion d'idées assez extraordinaire pour qu'on soit porté à se demander quelle a pu être son origine ? Cette question en engendre plu-

(1) *Loc. laud.*

(2) On peut voir ce qu'a imprimé sur cela M. du Mège, *loc. laud.*

(3) *Géographie des Gaules*, tom. III, p. 108. — Ce nom, qui a la même signification que celui de Seiches ou Seysses, pourrait bien désigner le même lieu. M. de Crazannes me dit qu'il est ainsi appelé dans le patois du pays.

sieurs autres : y avait-il en ce lieu des eaux thermales ou minérales, dont les sources auraient été taries par quelqu'une de ces révolutions de la nature, qui ne sont pas rares près des grandes chaînes de montagnes ; aurait-on exécuté en cet endroit de grands travaux de desséchement, comme les Romains savaient en faire ; enfin, le nom d'*Aquæ Siccæ* proviendrait-il d'un établissement antique pour l'usage des douches, ou des boues minérales ? Telles étaient les questions que je m'adressais, étonné qu'aucun critique ne s'en fût occupé, bien qu'elles ne soient pas sans intérêt. M. du Mège, à qui je les avais communiquées, a bien voulu y répondre en partie. Voici le plus essentiel de ce qu'il m'écrit à ce sujet :

« Le lieu de Seysses ou Seiches n'a point d'eaux ther-
» males ; mais de nombreuses fontaines sourdent de
» son territoire. La pente jusqu'à la rive gauche de la
» Garonne étant peu rapide, elles devaient y former
» autrefois des amas d'eaux assez considérables ; aussi
» l'on y voit encore, à droite de la route actuelle, des
» restes de travaux faits pour dessécher le sol. Un
» bassin assez vaste, qui peut-être même a été réparé
» lors de la construction de la nouvelle route du Com-
» minges, et les restes d'un canal profond qui se dirige
» vers la Garonne, et qui sert à l'écoulement des eaux,
» telles sont les circonstances locales qui indiquent l'o-
» rigine de la dénomination, en apparence contradic-
» toire, de cette *mansio.* » M. de Crazannes qui a observé les mêmes traces d'anciens travaux de desséchement, me dit qu'on n'a trouvé en ce lieu aucun autre reste d'antiquités, bien moins encore des traces d'un

établissement thermal, ou de fontaines minérales. M. du Mège pense néanmoins que les Romains y avaient établi des thermes artificiels.

Pour moi, j'en reviendrais volontiers à ma première idée de boues minérales, autant qu'il peut être sage de s'attacher à une conjecture fort incertaine encore. Mais nous savons que ce moyen curatif fut connu des maîtres du monde (1); et l'écoulement même des eaux, procuré par les travaux qu'on me signale, pouvait favoriser la formation de ces boues dans un lieu naturellement marécageux. Il ne serait point étonnant que les sources qui leur communiquaient quelque propriété médicale, à un degré fort médiocre peut-être, aient vu plus tard leurs vertus s'affaiblir et s'annihiler : tel a été le sort de beaucoup d'autres.

AQUÆ TARBELLICÆ.

Les *Tarbelli* ont été mentionnés par César, mais fort passagèrement, et sans qu'il ait rien dit de leurs eaux thermales (2). Beaucoup plus tard, nous trouvons leur capitale marquée dans l'Itinéraire d'Antonin sous le nom d'*Aquæ Tarbellicæ*, comme une station commune à plusieurs voies qui s'y croisaient, en partaient, ou venaient y aboutir (3). D'Anville a discuté assez longuement les évaluations que donne l'Itinéraire, pour les distances de cette ville à quelques-unes des man-

(1) Plin., *Nat. hist.* XXXI, 6 (32).
(2) *De Bel. Gall.*, III, 27.
(3) *Vet. Rom. itinerar.*, ed Wesseling, pp. 455, 456, 457.

sions voisines (1) ; M. Walkenaer est plus succinct (2). Mais ces deux illustres géographes, souvent divisés d'opinion, s'accordent ici à reconnaître que ces thermes antiques ne peuvent être retrouvés qu'à Dax, une des villes principales du département des Landes, dont les eaux chaudes, encore utilisées aujourd'hui pour divers besoins domestiques, sont à peu près délaissées par les baigneurs (3). Valois, avant eux (4), et bien d'autres encore en avaient porté le même jugement. Cette identité paraît en effet incontestable, et l'analogie du nom moderne avec l'ancien pourrait paraître à plusieurs un argument suffisant pour la constater. Il n'y a pas encore un fort grand nombre d'années que le nom altéré de Dax a prévalu exclusivement sur celui d'Aqs, qui conservait bien mieux les traces du primitif latin *Aquæ;* et celui-ci est plus reconnaissable encore dans le nom d'*Aquise,* que l'idiôme des Basques continue de donner à cette ville.

Sans la nommer précisément, Pline avait fait mention de ses eaux thermales et froides, parmi les sources nombreuses et variées que l'on connaissait de son temps dans les montagnes des Pyrénées. *Emicant benigne,* disait-il, *passimque in pluribus terris, alibi frigidæ, alibi calidæ, alibi junctæ, sicut in Tarbellis Aquitanica gente, et in Pyrenæis montibus, tenui intervallo discernente* (5). Le naturaliste, on vient de le voir,

(1) *Notice de la Gaule,* p. 78; cf. id. ad vv. *Carasa,* p. 200; *Beneharnum,* p. 149.

(2) *Géographie des Gaules,* tom. I, pp. 290, 296, etc.

(3) *Locc. laudd.*

(4) *Notit. Galliar.*, p. 31, b.

(5) *Nat. hist.*, XXXI, 2.

comptait les *Tarbelli* dans la nation des *Aquitani*; et il avait dit ailleurs que celle-ci avait donné son nom à toute cette province de la Gaule : *Aquitani, unde nomen provinciæ* (1). D'Anville partant de là, juge probable que le nom de la ville d'*Aquæ Tarbellicæ*, qui était une capitale, fut l'origine de cette dénomination d'*Aquitani* (2). Je croirais plutôt qu'elle provenait, en général, des eaux minérales et thermales de toute nature, dont l'abondance en ces contrées n'avait d'égale nulle part dans les Gaules; et je vois que cette opinion était celle de Valois (3).

Strabon, qui nomme les *Tarbelli*, et mentionne les mines d'or de leur territoire (4), ne dit rien de leurs sources thermales. Mais Ptolemée leur donne une ville dont le nom, Ὕδατα Αὐγούστα, est la traduction littérale du latin *Aquæ Augustæ* (5). C'est bien évidemment la même qu'*Aquæ Tarbellicæ*, qui ayant reçu, comme bien d'autres villes, de notre Gaule, ce titre honorifique, devait ainsi s'appeler *Aquæ Augustæ Tarbellicæ*. Dans quelle circonstance lui fut donné ce titre, qu'on peut regarder sans doute comme un témoignage de son importance (6), et de la réputation de ses sources? Le géographe ne nous l'apprend pas; et nous ne pouvons le savoir d'ailleurs, puisqu'il est le seul qui en ait parlé. On peut toute-

(1) *Nat. hist.*, IV, 19 (33).

(2) *Loc. laud.*

(3) *Notit. Galliar.*, p. 31, b.

(4) *Rer. geogr.*, IV, 190, edit. Almelov., p. 290.

(5) *Geogr.*, II, 6. (7).

(6) Après la colonie de Sextius, la ville des *Tarbelli* paraît avoir été le lieu le plus considérable de la Gaule, parmi ceux qui possèdent des eaux minérales.

fois le conjecturer avec quelque vraisemblance, d'après une donnée un peu vague, et rarement citée ce me semble, sur laquelle je pense que se sont fondés les premiers des modernes qui ont rapporté, comme un fait positif, le voyage d'Auguste dans cette ville.

Nous avons en effet dans l'Anthologie grecque une épigramme qui porte le nom de Crinagoras de Mytilène, laquelle donnerait à entendre que ce prince visita quelqu'une des sources thermales de ces contrées, peut-être même qu'il s'y baigna. Après avoir exprimé cette pensée, que la renommée suit Auguste en quelque lieu qu'il porte ses pas, le poète ajoute : « Les eaux des Pyrénées » en sont témoins (Πυρήνης ὕδατα μαρτύρια) : les bu- » cherons du voisinage dédaignaient de s'y laver ; Au- » guste en a fait les bains des deux continents (1). » Quoique nous ne trouvions pas ici le nom des sources qui furent ainsi favorisées de la visite impériale, et lui durent cette grande vogue, il s'en faut que la donnée fournie par cette petite pièce soit pour nous sans intérêt et sans valeur. Car, si on les rapproche de cette nouvelle indication, le titre d'*Augustæ,* que nous avons vu donné par Ptolemée aux eaux des *Tarbelli*, et la dénomination de *Tarbella Pyrene,* que Tibulle paraît appliquer à leur capitale (2), deviennent autant de motifs plausibles de soupçonner, pour ne rien dire de plus positif, que

(1) Hostein est le premier qui ait fait connaître cette épigramme, alors inédite (*Not. et castigat. in Stephan. Byzant.*, p. 110, b.) On la trouve aujourd'hui dans l'Anthologie de Cephalas, sous le n. 664, p. 117 de l'édition de Reiske, dans les *Analecta* de Brunck, tom. II, p. 145, etc.

(2) *Carm.*, I, 7, v. 9.

ses thermes sont précisément ceux dont parle le poète grec, et que le voyage du prince fut aussi la circonstance importante qui fit donner à leurs eaux le surnom mentionné par le géographe.

A l'époque de leur splendeur, ces thermes durent assurément porter l'empreinte de grandeur, de magnificence et de bon goût du siècle qui vit se former un tel établissement, et de l'empereur ami des arts qui en devint le patron. Mais ce qui en est resté serait bien insuffisant pour en faire concevoir une juste idée; car Dax, qui a vu s'effacer son importance de capitale, et même la réputation de ses eaux, n'a pas mieux conservé les monuments romains dont elle fut alors embellie. Au XVI[me] siècle, un savant commentateur d'Ausone, Elie Vinet, signalait à ses lecteurs quelques beaux débris de l'antique établissement thermal des *Aquæ Tarbelicæ*. C'étaient des piscines destinées aux baigneurs, avec les sièges en gradins sur lesquels on s'asseyait, *solia* : le tout était en marbre (1). Oihenart, qui mentionne aussi ces bains, mais peut-être seulement d'après Vinet, parle encore d'un aqueduc qu'on voyait dans le faubourg de Dax, et près de là dans une chapelle d'une inscription romaine qu'il ne donne pas (2). Voilà tout ce que j'ai pu découvrir des antiquités de Dax, les renseignements que j'attendais m'ayant manqué; j'ignore même si les bains mentionnés par le commentateur d'Ausone se sont conservés jusqu'à nos jours.

(1) *In* Auson, *Epigr.* 108, v. 1.
(2) *Notit. utr. Vascon.*, p 468.

CALENTES AQUÆ.

Nous ne connaissons ces sources minérales que par ce passage de saint Sidoine Apollinaire : *Calentes nunc te Baiæ, et scabris cavernatim ructata pumicibus aqua sulphuris, atque jecorosis et phtisiscentibus languidis medicabilis piscina delectat : an fortasse sedes montana circum castella, et in eligenda sede perfugii quamdam pateris ex munitionum frequentia difficultatem* (1) ? Deux observations essentielles ici laisseront encore quelque doute sur le nom de ces eaux, ou, pour mieux dire, sur la désignation qui leur est donnée, car il est assez probable que ce n'est pas leur véritable nom. 1° Le spirituel écrivain, qui aimait les expressions figurées, même dans ses relations épistolaires, se sert ainsi du mot *Baiæ* (2), auquel on substitue le terme plus simple *Aquæ*, pour désigner les eaux dont il parle en cet endroit. 2° Si la leçon *Calentes* est aujourd'hui la plus accréditée, peut-être comme celle qui se comprend le mieux (3), il en existe cependant bien d'autres (4),

(1) *Epist.* V, 14.

(2) Nous l'avons déjà vu (*sup.* p. 87) appliquer cette expression aux *Aquæ Sextiæ*, et nourri comme il l'était des écrivains classiques, on peut croire qu'il se rappelait de semblables allusions aux bains célèbres de la ville campanienne, notamment ce vers de Martial (Epigr. X, 13, v. 3) :

Strataque non unas cingant triclinia Baias.

(3) C'est celle de l'édition de Milan 1498, la première avec date, et réputée long-temps édition *princeps*; Savaron l'a suivie dans les deux qu'il donna, en 1598 et 1609.

(4) On lit *Valentes* dans l'édition de Bâle 1542; *Calenses*, dans beaucoup d'autres, notamment la première et la troisième de

et l'épithète *Caienses* pourrait à la rigueur se justifier(1).

Aper, à qui la lettre de saint Sidoine est adressée, tenait par sa mère à une famille honorable parmi les *Arverni*, quoiqu'il appartînt aux *Ædui* par celle de son père, et que long-temps il eût délaissé la patrie maternelle, où il avait passé ses plus belles années : nous apprenons tout cela d'une lettre précédente de saint Sidoine, où il se faisait l'interprète des *Arverni*, pour rappeler le fugitif au séjour de son enfance (2). On peut supposer que leur voix ne s'était pas fait entendre vainement, car, à l'époque de la seconde lettre, celle qui donne lieu à ces recherches, l'ami du pieux pontife semble avoir résidé habituellement dans son diocèse, et même dans sa ville épiscopale ; c'est, du moins, ce qui me paraît indiqué dans la suite de cette lettre, où saint Sidoine exprime l'espoir de son prochain retour à la ville, pour la solennité des Rogations, alors nouvellement instituée. *Quicquid illud est, quod vel otio, vel negotio vacas, in urbem tamen, ni fallimur, Rogationum contemplatione revocabere* (3).

Sirmond, 1614 et 1696, ainsi que dans le recueil de D. Bouquet. La seconde édition du savant jésuite, 1652, porte *Caienses*, quoique dans sa note il semble adopter la leçon *Calentes; Caienses* se lit aussi dans l'édition qui fait partie de la *Bibliotheca maxima patrum*, de Lyon 1677. Enfin on trouve *Cayienses* dans un manuscrit de la bibliothèque de Clermont, du XI[me] au XII[me] siècle, dont je dois la connaissance à son savant conservateur, M. Gonod.

(1) Ce nom pourrait être formé du prénom *Caius*, et pour peu qu'on voulût se livrer aux conjectures, il serait facile de lui supposer quelque rapport avec le monstre couronné qui fut surnommé *Caligula*, mais que l'histoire et les médailles ne désignent que par son prénom et son titre, *Caius Cæsar*.

(2) *Epist.* IV., 21.

(3) *Ibid.* V, 14.

Je me suis arrêté à ces détails, parce qu'ils fournissent une première indication locale, et rendent probable que les *Calentes Aquæ* ne doivent pas être cherchées hors du pays des *Arverni*. Mais devant le silence des antiques monuments de la géographie, cette donnée reste bien vague, dans une contrée aussi riche que l'Auvergne en eaux thermales (1). On pourrait donc s'attendre à rencontrer un grand nombre d'opinions diverses sur l'emplacement moderne de ces thermes. Toutefois je n'en vois que deux qui puissent invoquer des autorités respectables. La première, la plus ancienne, qui me paraît aussi la plus répandue, est celle de Valois (2), de Savaron (3), et de Sirmond (4), qui mettent les *Calentes Aquæ* à Chaudes-Aigues, et les identifient avec les *Aquæ Calidæ*. D'Anville n'a point confondu ces deux noms antiques. On a vu qu'il reconnaît les eaux de Vichy pour les *Aquæ Calidæ* de la Carte (5); mais, ainsi que Valois et les éditeurs de saint Sidoine, c'est à Chaudes-Aigues qu'il place les *Calentes Aquæ* (6). Il paraît s'autoriser de ces expressions du texte cité, *montana circum*, etc., lesquelles, suivant lui, ne conviennent qu'à la Haute-Auvergne : c'est un bien faible argument, ce me semble (7).

(1) « Dans le seul département du Puy-de-Dôme, m'écrit M. Gonod, » il y a 54 communes qui possèdent des eaux minérales, et le nombre des sources dépasse 208.

(2) *Notit. Galliar.*, p. 47, b.

(3) Ad *Sidon.* not., p. 337.

(4) Ad *Sidon.* not., p. 60.

(5) *Sup.* p. 32.

(6) *Notice de la Gaule*, p. 191.

(7) La forme de la phrase étant disjonctive, le second membre fait opposition au premier bien plus qu'il n'en est la suite. En deux

Une autre opinion plus récente regarde les eaux du Mont-d'Or comme les anciens thermes dont parle saint Sidoine. Elle a été émise dans une monographie estimée sur ces eaux (1) ; et ce jugement d'un savant médecin connaissant bien les localités, a été pour moi la confirmation de conjectures que je formais depuis long-temps. M. le docteur Bertrand déduit ses raisons du texte même de saint Sidoine. « Il suffit, dit-il, d'avoir vu » avec quelque attention les eaux du Mont-d'Or, pour » convenir que cette description caractéristique leur est » tout-à-fait applicable. Ainsi, en se dégageant de la » coulée, elles font entendre un bruit souterrain et en- » trecoupé, très-fort surtout au temps des orages ; elles » naissent à travers des prismes dont les angles sont » aigus et la surface polie ; elles jouissent d'une an- » cienne célébrité contre les maladies de poitrine ; et » enfin, elles se trouvent dans un pays montagneux, où » de nombreuses cimes sont couronnées de vieilles » ruines de châteaux (2). » Et plus loin : « Sous les » mêmes influences (atmosphériques), la source des » bains de César débouche avec un bruit plus fort que » de coutume, et fait entendre une sorte d'éructation » que l'on distingue à plus d'une vingtaine de pas. On » dirait qu'alors les colonnes d'eau sont entrecoupées » par de grosses bulles de gaz, qui font explosion dès » qu'elles cessent d'être comprimées dans les conduits

mots, l'écrivain demande à son ami s'il prend les eaux, ou s'il visite les châteaux des montagnes. Le second mot de ce passage devait être *num*, plutôt que *nunc*.

(1) Bertrand, *Recherches sur les propriétés physiques, chimiques et médicinales des eaux du Mont-d'Or*. Clermont, 1823, in-8°.

(2) *Op. laud.* p. 75.

» souterrains. C'est l'*Aqua... ructata cavernatim* de
» Sidoine Apollinaire (1). »

Voilà des arguments fort plausibles, pour ne pas dire décisifs, et il en résulte qu'on peut, avec toute raison, reconnaître au Mont-d'Or les sources thermales fréquentées par Aper, bien que depuis lors elles aient changé plusieurs fois de nom (2). On pourrait objecter sans doute que ces eaux ne sont point sulfureuses, et que les substances, volcaniques à la vérité, mais compactes et polies, qui leur donnent passage n'admettent guère, dans sa rigueur, l'expression *pumicibus*. Il y a à cela une simple réponse. Le saint évêque des *Arverni*, homme d'esprit et lettré, n'était vraisemblablement ni chimiste, ni géologue, et ses expressions peuvent bien manquer ici de l'exactitude scientifique. Mais il n'a pu se tromper de même sur la nature des maux pour lesquelles ces eaux étaient alors recommandées; et si l'on considère combien peu d'eaux minérales sont salutaires

(1) *Op. laud.*, p. 107.

(2) Avant que ces eaux, long-temps oubliées, eussent recouvré leur renommée antique, ce qui est assez récent, le village portait le nom de Saint-Pardoux; puis il fut appelé successivement : Les Bains, Les Bains-du-Mont-d'Or, et simplement Le Mont-d'Or. On a avancé que dans l'antiquité le Mont-d'Or s'appelait *Duranius*; mais les deux seuls auteurs qui aient fait usage de ce nom, Ausone (*Mosel.* v. 464), et saint Sidoine (*Carm.* XXII, v. 103), paraissent ne l'appliquer qu'au fleuve qui y prend sa source, et non à la montagne même. Aimoin est l'auteur le plus ancien chez qui l'on trouve le nom moderne; il dit (*Præfat.* 5), en parlant de la Dordogne : *Dordonia etiam qui ex monte qui Dor dicitur*, etc. Il résulte de tout cela qu'on peut regarder comme fort rationnelle l'orthographe de ceux qui écrivent Mont-Dor, ou Mont-Dore. Mais l'usage ne l'ayant pas encore consacrée, je n'ai pas osé l'adopter.

dans les affections de poitrine, son *phtisiscentibus languidis* est ici une spécialité tout-à-fait caractéristique, comme vient de le dire l'auteur que j'ai cité (1).

Les découvertes d'antiquités faites en ce lieu, à diverses époques, paraissent justifier l'opinion qui place au Mont-d'Or les *Calentes Aquæ*, et font voir surtout que ces sources thermales étaient fréquentées plusieurs siècles avant l'écrivain ecclésiastique qui, seul, nous les a fait connaître. On y a trouvé, en effet, des débris splendides d'édifices romains, et, ce qui est ici plus important, des restes bien reconnaissables de thermes antiques appartenant à différents âges.

A la fin du dernier siècle, Pasumot, savant estimable, décrivit ce qu'on connaissait alors des monuments antiques de ce lieu (2). Ce n'était guères que quelques parties des thermes romains, conservées dans l'édifice qui les remplaçait alors, et des débris d'architecture, chargés d'une profusion d'ornements à laquelle l'art des bonnes époques antiques ne nous a point accoutumés. On peut juger ainsi des portions de colonnes, plus ou moins

(1) M. Bertrand est moins heureusement inspiré lorsqu'il veut appliquer également au Mont-d'Or le nom des *Aquæ Calidæ* de la Carte de Peutinger; il n'a pas réfléchi à la contradiction manifeste que cette synonymie impliquerait dans son système. On a bien pu en effet confondre ces deux dénominations pour les appliquer à Chaudes-Aigues, ou à Vichy; mais cela n'est pas possible pour le Mont-d'Or, ce lieu étant à l'ouest de Clermont, tandis que les *Aquæ Calidæ* sont dans des directions fort différentes, au midi ou à l'est, selon qu'on adoptera l'opinion de M. Walckenaer, ou qu'on s'en tiendra, comme je l'ai fait (*sup.* 33.), à celle de d'Anville.

(2) Son mémoire inséré dans les *Annales des Voyages*, tom. XII, n. 36, et dont il y a un tiré à part, a pour titre: *Description de quelques monuments antiques qui existaient aux Bains du Mont-d'Or.*

considérables, dessinées sur la planche de son opuscule, et dont les fûts, divisés en compartiments par des méandres, sont décorés de boucliers, de la louve romaine, de figures de génies, d'enfants, d'oiseaux et d'autres animaux, etc. (1). Le morceau le mieux conservé se voyait alors dans la cave d'une maison, et dans cette partie de construction on reconnaissait la naissance d'un arc ; des assises de semblables colonnes existaient sur divers points du village, où ils servaient de piédestaux à des croix. On pense que ces débris sont des restes d'un vaste et magnifique édifice, sur lequel on a rien de positif, mais qui porte le nom de Panthéon dans les anciennes traditions du lieu, et dans quelques titres du xvme siècle (2).

Des excavations pratiquées pour la construction d'un nouvel édifice thermal, en 1817 et 1818, firent découvrir d'autres antiquités, qui furent publiées par M. le docteur Bertrand dans une notice spéciale (3), et qui formaient l'ensemble presque complet des bains romains. On découvrit d'abord à peu de profondeur une piscine, dont l'époque ne peut paraître que fort incertaine ; puis, au-dessous de son pavé, des constructions évidemment exécutées à l'époque romaine. Elles consistaient d'abord en une galerie spacieuse, et une grande salle quadrangulaire qui lui était contiguë, et dont les murs, revêtus d'une sorte d'*opus reticulatum*, étaient coloriés à l'intérieur d'une teinte rouge sur un crépis très-épais, et remarquable par son poli et son éclat. Le

(1) *Op. laud.*, pp. 6—11, pl., nn. VI, VII et VIII.

(2) *Ibid.*, pp. 3, 6 et 11 ; cf. Bertrand, *Mémoire* etc., p. 26.

(3) *Mémoire sur l'établissement thermal du Mont-d'Or, et les antiquités que l'on vient d'y découvrir.* Clermont-Ferrand, 1819, in-8°.

pavé en dalles de pierre qui s'inclinaient légèrement vers le milieu de la salle, et les gradins, aussi en pierre, qui régnaient sur les deux grands côtés la désignaient assez comme ayant servi de piscine. Une division pratiquée dans la cage d'un des escaliers, particularité digne d'attention, a fait penser à M. Bertrand que chaque sexe avait son passage réservé pour y descendre (1). Plus loin, on trouva une seconde galerie, avec deux salles pavées en briques et beaucoup moins grandes, où aboutissait un aqueduc : l'une d'elles était divisée dans sa longueur, et bordée en outre, des quatre côtés, par des rangées de petites colonnes, ou, pour mieux dire, de petits cylindres de 40 c. de hauteur sur une circonférence du double, et construits en briques superposées ; on l'a jugé destinée aux bains de vapeur (2). Deux nouvelles sources furent découvertes alors : l'une arrivait par le milieu de la grande piscine ; l'autre, par un puits de forme octogone, qui a été conservé (3). De nombreux tuyaux en plomb, retrouvés au travers des ruines, durent servir à conduire dans la piscine principale les eaux des diverses sources, et d'autres canaux encore s'étendaient sous des maisons qui ne furent pas fouillées (4).

Toute cette portion des thermes des Romains, solidement établie et bien distribuée, était dépourvue toutefois des ornements et du luxe qu'on observe ailleurs dans les édifices destinés aux mêmes usages qu'ils ont laissés sur le sol de notre Gaule. Mais bientôt des fouilles

(1) *Op. laud.*, pp. 18 et 19.
(2) *Ibid.* pp. 20, 21.
(3) *Ibid.* p. 23.
(4) *Ibid.* p. 24.

ultérieures, décrites dans un autre mémoire de M. le docteur Bertrand (1), ont fait voir qu'au Mont-d'Or aussi, les conquérants n'avaient pas mis en oubli leur magnificence habituelle. C'est ce qu'indiquent les riches débris d'architecture qu'on en a exhumés, notamment une frise ornée de sculpture dont on parle avec admiration, et une mosaïque qui n'a pu être reconnue que dans une faible portion, le reste se trouvant engagé sous les maisons voisines (2). Là encore, on reconnut de nouveaux bains de vapeur, ainsi qu'une vaste salle, sous le pavé de laquelle était un réservoir revêtu en beton : l'absence de toute incrustation, de toute trace de dépôt sur les parois du réservoir et de son aqueduc, paraît indiquer que des eaux froides seulement y étaient amenées, et dans un but de réfrigération (3).

Au-dessous de ces constructions romaines, qui occupaient un vaste terrain, et, suivant toute apparence le dépassaient encore de beaucoup, on fit une autre découverte importante, à laquelle on était loin de s'attendre, car rien n'avait pu la faire pressentir. Pour achever les travaux de l'établissement qu'on édifiait, il fut nécessaire d'extirper une masse rocheuse, d'un volume considérable, sur laquelle existaient quelques portions des ouvrages romains. Attaquée et enlevée, « elle » mit à découvert, dit M. Bertrand, une piscine qua- » drangulaire en madriers de sapins équarris, pouvant » admettre une quinzaine de personnes à la fois, et si

(1) *Note sur des antiquités découvertes au Mont-d'Or*, Clermont-Ferrand, 1844, in-8°.

(2) *Op. laud.*, p. 12.

(3) *Op. laud.*, pp. 12 et 13.

» bien conservée qu'on aurait encore pu s'y baigner (1). » Evidemment, le dépôt d'une des sources avait formé, couche par couche, cette masse, qui s'était moulée sur la piscine, en l'entourant d'abord dans sa partie inférieure, puis en s'élevant, et finissant par la combler et la couvrir. Même en se basant sur des phénomènes semblables dont on a pu observer la marche sur les lieux, il n'est pas possible de calculer quel laps de temps fut nécessaire pour une telle formation, que bien des causes accidentelles pouvaient accélérer ou ralentir. Mais du moins, il en résulte que cette piscine était de beaucoup antérieure aux thermes construits par les Romains, puisque ceux-ci bâtirent sur la masse du dépôt qui l'avait enseveli : c'est un puissant argument en faveur de l'usage des eaux thermales chez les Gaulois, avant l'invasion de leur patrie.

Divers objets antiques ont été exhumés au Mont-d'Or lors des fouilles successives. Telles sont une intaille représentant un faune, un anneau d'or, des chaînettes de même métal, des fibules, des pinces à épiler, une quarantaine de monnaies romaines appartenant à plusieurs règnes, depuis les Vespasiens jusqu'aux Antonins (2). Plus tard on retira des décombres, un aigle aux ailes éployées à demi, une tête bien conservée, des fragments de la statue à laquelle elle avait appartenu, et une jambe de cheval qui indiquait une figure équestre (3) ; enfin, à côté d'une pierre percée pour le passage d'une des sources, on trouva réunies douze

(1) *Op. laud.*, pp. 4—7.

(2) Bertrand, *Mémoire*, pp. 22 et 23.

(3) Bertrand, *Note*, etc., p. 10.

médailles, d'une parfaite conservation, de la colonie de *Nemausus*, aux effigies d'Auguste et de son gendre, Agrippa. Si, comme le présume M. Bertrand, cette réunion n'était pas fortuite, si les médailles avaient été déposées en ce lieu, avec l'intention qui nous en fait placer encore dans les fondations des édifices publics, une date ancienne serait assignées par elles aux premiers ouvrages dont les Romains embellirent les thermes du Mont-d'Or (1).

Ces thermes ont aussi restitué aux archéologues deux inscriptions qui ne sont pas sans intérêt. M. Gonod, à qui j'ai bien d'autres obligations, pour tout ce qui concerne les eaux minérales de l'Auvergne, m'a adressé une copie fidèle de la suivante, découverte en 1823 (2), et que des lettres liées rendent assez difficile à lire, quant au nom de la divinité à laquelle fut consacré cet autel votif :

IVLIA. SEVE
RA. SILVANN[O]
V. S. L. M.

Cette autre était connue antérieurement : elle a été publiée par Gault de Saint-Germain (3), et reproduite par M. Gonod (4) :

(1) *Note*, etc., p. 15.
(2) *Ibid.*, p. 10.
(3) *Tableau de la ci-devant province d'Auvergne*, p. 171.
(4) *Description statistique du Puy-de-Dôme*, p. 59. — Gruter a donné (I, 4) une inscription tout-à-fait identique, avec ces indications : *Castilione prope Mediolanum, in templi fornice antiquo, marmoreo quadro*, et au-dessous : *Pighius a Studioso quodam accepit.* Il y a eu sans doute ici quelque confusion de feuilles volantes ; mais il en résulte que cette inscription était connue, au moins dès le commencement du XVIIe siècle.

HERCVLI. MERCVRIO
ET. SILVANO
SACRVM. ET
DIVO. PANTEO. EX. V

Hercule, on l'a déjà vu, était une des divinités protectrices des thermes (1). Il pouvait en être de même de Sylvain dans certaines localités. Mais ce qui est plus extraordinaire que la réunion de ces dieux et de Mercure dans un culte commun, ce sont les deux mots DIVO. PANTEO *(sic)* que nous lisons ici (2); et je ne doute pas que cette inscription n'ait quelque rapport avec le nom de Panthéon, donné par la tradition à l'édifice religieux des Romains dont le Mont-d'Or possède encore des débris.

Je ne puis omettre, en terminant cet article, d'indiquer encore des traces de voies antiques, qui existent sur plusieurs points de ces environs. Elles ont été reconnues par Pasumot (3) et par M. Bertrand (4), auxquels je renvoie. Ce dernier seulement à le tort de vouloir les rattacher à la voie d'*Augustonemetum* à *Lugdunum* tracée sur la Carte de Peutinger; et cela parce qu'il identifie, comme on l'a vu, les *Calentes Aquæ* de saint Sidoine avec les *Aquæ Calidæ* de la Carte.

(1) *Sup.*, p. 5.

(2) On connaît des divinités Panthées, c'est-à-dire portant les attributs de plusieurs dieux; des statuettes et des médailles les représentent assez fréquemment; une inscription de Gruter (I, 6) mentionne la consécration d'une figure de ce genre SIGNVM. PANTHEVM. Mais il est rare de voir une divinité spéciale désignée, comme ici, par ce nom. Deux inscriptions de Gruter (I, 2 et 3) font lire : PANTHEO. SACRVM. — PANTHEO. AVG. SACRVM, et une troisième (I, 5) SIGNVM. PANTHEI : Ici, nous avons de plus le titre DIVO.

(3) *Op. laud.* p. 12.

(4) *Memoire*, p. 34 et 35.

DIVONA.

C'est le nom d'une fontaine qui coulait à *Burdigala*, et qui a été célébrée pompeusement par Ausone, dans la petite pièce qu'il a consacrée à sa patrie, parmi les autres villes célèbres. Le poète l'élève au-dessus des sources les plus renommées, lui reconnaît un caractère sacré, comme au génie tutélaire de la cité, la divinise même, et vante surtout les vertus médicinales de la boisson pure que ses eaux fournissaient. C'est donc à juste titre, ce me semble, que j'ai cru devoir la compter parmi les eaux minérales de la Gaule. Voici les vers qu'il lui adresse (1) :

Salve fons ignote ortu, sacer, alme, perennis,
Vitree, glauce, profunde, sonore, illimis, opace.
Salve urbis genius, medico potabilis haustu,
Divona Celtarum lingua, fons addite divis.
Non Aponus potu, vitrea non luce Nemausus
Purior, æquoreo non plenior amne Timavus.

Aujourd'hui, on ne saurait reconnaître à Bordeaux la fontaine qui inspirait Ausone : il est vraisemblable qu'elle aura disparu par quelque événement naturel ou fortuit, ce qui n'est pas rare, comme on sait, ou bien elle aura pris une autre direction (2). Au XVIme siècle on crut retrouver une portion des ouvrages de cons-

(1) *Clar. urb.* XIV, v. 29.

(2) Dans une des notes qui correspondent à ce passage, l'abbé Jaubert, traducteur d'Ausone, dit que presque toutes les fontaines des environs sont minérales.

truction dont l'antiquité l'avait entourée et protégée ; mais il paraît qu'ils ne contenaient plus d'eau. Dans son savant commentaire sur Ausone, Vinet, qui avait habité long-temps Bordeaux, rapporte que vers 1544, comme on creusait le sol près d'une porte de la ville, pour y établir des fortifications, on découvrit un canal de forme quadrangulaire (dans sa coupe apparemment), et d'un travail évidemment romain (1). A son avis, il devait avoir été le lit de la fontaine d'Ausone ; et ces expressions du poète, *fons ignote ortu* lui paraissent trouver leur explication dans la nature même de ce conduit qui, mettant les eaux à couvert, les cachait ainsi mystérieusement, depuis leur source jusqu'au point où elles se répandaient dans la ville (2).

Je crois devoir faire grâce à mes lecteurs de toutes les belles choses que les prétendus celtologues ont débitées, avec une assurance merveilleuse, au sujet du mot *Divona*, qui se lit *Duiona* dans quelques manuscrits, et qui fut aussi le nom de l'antique capitale des *Cadurci*.

FONS TUNGRORUM.

Les *Tungri*, peuple d'origine germaine, ou dont quelque branche s'était établie en Germanie, habitaient cette partie de la Gaule Belgique, que les *Eburones* avaient

(1) Not. *ad h. loc.* — L'abbé Jaubert, qui parle plus brièvement encore que Vinet, de ce canal antique, indique la localité d'une manière plus précise « au Sablonnat près le moulin des Arcs. »

(2) *Loc. laud.*

occupée précédemment. Sur leur territoire existaient des eaux ferrugineuses et gazeuses, dont on vantait l'efficacité pour la guérison des fièvres tierces et des maladies calculeuses. C'est à Pline que nous sommes redevables de ces notions, et il est le seul auteur ancien chez qui il soit question de cette source. *Tungri*, dit-il, *civitas Galliæ fontem habet insignem, plurimis bullis stillantem, ferruginei saporis, quod ipsum nonnisi in fine potus intelligitur. Purgat hic corpora, tertianas febres discutit, calculorumque vitia* (1).

Le mot *civitas* étant évidemment ici pour désigner le peuple, non sa capitale, et toute indication plus précise nous manquant d'ailleurs au sujet de la localité qui possédait cette source, on conçoit qu'il n'est pas facile de résoudre avec certitude la question de géographie comparée que soulève le texte de Pline. D'Anville met à Spa le *Fons Tungrorum* (2), opinion, du reste, bien antérieure au savant géographe français (3). C'est aussi celle qui me paraît admise le plus généralement, et que semblerait autoriser la nature d'une des sources de Spa, à laquelle les caractères attribués par le naturaliste à celle des *Tungri* conviennent, dit-on, avec la plus parfaite exactitude.

Mais un lieu si célèbre et si fréquenté à l'époque romaine devrait, ce semble, montrer encore au moins quelques débris antiques, traces du passage du grand peuple. Si, comme je le crois, nulle antiquité romaine n'a été découverte à Spa, ne serait-on pas mieux fondé à

(1) *Nat. hist.* XXXI, 2 (8).
(2) *Notice de la Gaule*, p. 317.
(3) Ortelius, *Itinerar. in nonnullas Belgicæ partes*, Antuerpiæ, 1584, in-8°, p. 23.

chercher le *Fons Tungrorum* dans cette petite ville qui, privée depuis long-temps de son antique siège épiscopal, et fort déchue à tous égards, a toujours conservé, et porte encore, comme une protestation, le nom de Tongres? Elle a des eaux minérales, aussi bien que Spa, et si elles ont moins de réputation, les caprices du monde qui donne le ton y ont peut-être plus de part que l'infériorité de leurs vertus. Elle possède aussi, de plus que Spa, elle possédait du moins vers les dernières années du xvi[me] siècle, des restes de son antique splendeur, si tristement éclipsée. On y voyait alors des ruines d'édifices considérables, sur une grande étendue de terrain; on y trouvait fréquemment des poteries, des médailles, des pierres gravées; on y avait même découvert, plus rarement, des statues, des bas-reliefs, et des inscriptions, monuments sur lesquels je voudrais pouvoir donner des détails plus précis (1). Aussi, remarque Ortelius, à qui ceux-ci sont empruntés, les habitants de Tongres regardaient-ils la source qui coulait parmi ces ruines comme étant celle dont le savant romain avait décrit les propriétés physiques et médicales (2).

Telle est l'opinion qui me paraît la plus vraisemblable, du moins tant que la découverte de quelques objets romains ne justifiera point les prétentions de Spa à posséder cette source, qu'un nom trop vague ne nous désigne que comme le *Fons Tungrorum*.

(1) *Op. laud.* p. 22.
(2) *Ibid.*

GRISELUM.

On connaissait depuis long-temps un fragment lapidaire, partie inférieure d'un autel antique, sur lequel était gravé un reste d'inscription, qui avait été lu comme il suit, par Peiresc, dit-on, puis par Spon (1) et par beaucoup d'autres :

XI
NYMPHIS
GRISELICIS

La leçon était erronée, quant aux caractères qu'on avait pris pour le chiffre XI, exprimant, pensait-on, le nombre des nymphes honorées jadis au lieu où l'on avait découvert l'autel votif qui leur était dédié. Ce lieu était Gréoulx, village appartenant aujourd'hui au département des Basses-Alpes, dont les eaux thermales jouissent encore de quelque réputation (2). Dans l'adjectif ethnique GRISELICIS, on retrouvait donc son nom romain, qui devait être, ou *Griselum*, comme on le suppose communément, ou, mieux peut-être, *Griselicum*. C'était une découverte intéressante pour la géographie ancienne de la Gaule; car ce nom, dont les éléments sont assez reconnaissables dans l'appellation moderne, ne se lisait ni sur la Carte de Peutinger, ni dans les autres itinéraires, ni enfin chez aucun écrivain de l'antiquité.

(1) *Miscel. erud. antiquit.*, p. 94.

(2) Récemment, elles ont été honorées de la visite d'un illustre exilé : le roi Charles V y a séjourné quelques semaines, pour en prendre les bains.

En 1806, on retrouva par hasard d'autres fragments qui venaient compléter, à peu de chose près, le monument votif avec son inscription, remplacer par le mot VXOR les caractères dans lesquels on avait cru voir le chiffre XI, et nous apprendre que cet autel fut consacré aux nymphes de ces thermes, vers la fin du IIme siècle, par une matrone romaine distinguée, femme de *Vitrasius Pollio*, consul pour la seconde fois (1). Ce témoignage de reconnaissance envers les divinités thermales, pour une santé recouvrée apparemment par la vertu de leurs sources, prouverait que ces eaux d'un petit lieu de la Gaule n'étaient pas alors sans renommée, puisque de Rome même, des personnages illustres et puissants, venaient leur demander la guérison, que les thermes nombreux et célèbres de l'Italie n'avaient pas été jugés dignes, ou capables, de leur procurer.

Peu d'années après cette nouvelle découverte, M. Marcellin de Fonscolombe d'Aix publia et commenta l'inscription dans le recueil périodique rédigé par Millin, dont les colonnes étaient toujours ouvertes à de semblables travaux d'érudition (2). Dans la même année, ce journal avait déjà donné un rapport sur ce sujet, fait à l'Académie de Marseille, par M. Rostan (3). Depuis lors M. Henry en a donné le dessin, dans un ouvrage intéressant sur l'archéologie de cette partie de la Provence (4); et M. le docteur Honnorat, de Digne, l'a fait

(1) Avec *M. Flavius Aper*, l'an de Rome 929, 176 de notre ère.

(2) *Notice sur une inscription découverte à Gréoulx*, dans le *Magasin encyclopédique*, septembre 1811, tom. V, pp. 56 — 81, et tiré aussi à part.

(3) *Ibid.*, 1811, juin, tom. III, pp. 257—264.

(4) *Recherches sur la géographie ancienne et les antiquités du dé-*

graver de nouveau sur une feuille isolée. Entre ces copies, il existe des variantes, l'inscription, plutôt ébauchée que gravée, sur une pierre de mauvaise nature, écornée, mutilée et brisée en quatre morceaux, présentant plus d'une lacune, et donnant lieu à plus d'un doute. Cependant, confrontation faite avec soin de ces leçons diverses, je pense que je hasarderai peu en la rétablissant comme il suit, après avoir fait observer à mes lecteurs que je regarde l'inscription comme incomplète de la première ligne, laquelle devait être tracée sur une pierre superposée, formant la corniche de l'autel. Je place entre crochets les lettres absentes ou douteuses :

. . . . .
FIL. FAVSTINI
T. VITRASI. POLL
[I]ONIS. COS. II. PRAE
[TORIS]II. IMP. PONTI[F]
[PROC]OS. ASIAE
VXOR
NYMPHIS
GRISELICIS

On voit que je ne saurais admettre l'opinion de MM. de Fonscolombe, Rostan, Henry (1) et autres, qui veulent trouver dans la première des lignes conservées le nom de la personne qui consacra cet autel, et lisent EILI*a* ou EEL*ia*, pour AEL*ia*, et même par une extrême licence ANN*ia*, en ajoutant le nom de FAVSTINA, quand le monument porte incontestablement FAVSTINI. Je pense

partement des Basses-Alpes, Deuxième édition, Digne 1842, pl. IV, n. 7, pp. 162 — 167.

(1) *Locc. laudd.*

qu'on ne peut voir dans cette ligne que le nom de son père et le degré de filiation, FIL*ia* FAVSTINI (1) : les noms de la femme de Pollion devaient remplir la ligne qui, par cette raison même, m'a paru manquer, et qu'on ne pourrait entreprendre de suppléer que par une supposition entièrement gratuite.

M. Henry m'apprend qu'on a trouvé à Gréoulx quelques autres débris romains. Tels sont des restes de constructions antiques, mis à découvert à la suite d'un éboulement de terres, et qu'on croit avoir appartenu à l'antique édifice thermal (2). Tel est encore ce court fragment d'inscription, exhumé de ces mêmes ruines :

BALNEA. VI
CORPORA. SA

C'est, dit M. Henry, « la première partie d'une inscrip-
» tion que les Romains avaient l'habitude de placer
» dans tous les établissements thermaux ; » et il propose de suppléer ainsi ce qui manque (3) :

BALNEA. VI*na, venus corrumpunt corpora nostra.*
CORPORA. SA*na dabunt, balnea, vina, Venus.*

Je ne saurais dire jusqu'à quel point est fondée l'assertion, bien générale, de M. Henry, ni s'il lui serait facile d'en apporter un seul exemple. Toutefois, et en supposant le monument tout-à-fait authentique, je suis loin de rejeter cette interprétation ingénieuse ; car je

(1) C'est aussi l'opinion de Millin, dans une note ajoutée au rapport de M. Rostan, p. 264 ; et celle d'Orelli, *Inscript lat. sel.* : tom. II, n. 3421, p. 94.

(2) *Op. laud.*, p. 167.

(3) *Ibid.*

trouve quelque chose de peu différent dans une inscription funéraire, en partie métrique, où le premier vers se lit en entier (1).

INDESINA ?

C'est comme simple indication que je mets ici ce nom douteux, qui nous est fourni par la seule Carte de Peutinger (2). Il a été lu ainsi par Scheyb, comme on le voit dans la table alphabétique des noms de lieux qu'il a jointe à son édition de la Carte; on pourrait encore le lire autrement, et c'est évidemment un nom tronqué. Nous n'avons rien de plus certain relativement au chiffre XVI, marqué près de là, comme évaluation d'une distance itinéraire, sans qu'on puisse reconnaître à quelles stations il se rattache. Mais je ne saurais omettre de signaler l'édifice thermal figuré à peu près en cet endroit de la Carte, c'est-à-dire au-dessus de *Tullum*, et selon toute apparence dans le territoire des *Leuci*. Il nous révèle des sources médicinales, auxquelles on a donné jusqu'ici peu d'attention, et c'est une singulière fatalité que nous ignorions tout à la fois, et le nom antique du lieu, et ses rapports avec d'autres, qui auraient pu nous aider à en retrouver la position sous un nom moderne (3).

(1) Gruter., *Inscript. antiqu.*, DCXV. II. Ferreti, *Mus. lapid.*, p. 106. Voici la partie qui rappelle l'inscription de Gréoulx; je supplée ce qui complète trois sicles. BALNEA VINA. VENVS || CORRVMPVNT CORPORA || NOSTRA. SET (*sic*) VITAM. FACIVNT || *Balnea Vina Venus.*

(2) Segm., II, a.

(3) Je n'ai pu étudier l'édition de la Carte donnée à Munich, sur laquelle M. Walckenaer me dit que les choses sont moins confuses; mais il reste toujours la difficulté de rendre compte de la distance marquée XVI.

LUXOVIUM ou LIXOVIUM.

Le nom de ce lieu, qui dut appartenir aux *Sequani* ne se lit ni dans les itinéraires, ni chez aucun écrivain de l'antiquité. Le plus ancien auteur qui, sous ce nom, ait fait mention de Luxeuil et de ses eaux thermales est l'abbé Jonas, à qui nous devons une vie de saint Colomban, moine Irlandais, qui vint établir sur le continent plusieurs monastères, dont les plus célèbres furent : dans les Gaules, celui de Luxeuil, et en Italie, celui de Bobbio, bien plus renommé encore, pour les trésors littéraires qu'il nous a conservés (1). Ce biographe qui fut un des premiers successeurs du saint abbé, à peu près son contemporain, et qui écrivait au commencement du VII[me] siècle, parle ainsi du lieu où Colomban vint former cet établissement religieux : *Invenit autem castrum olim fuisse munimine cultum . . . : quem locum Luxovium prisca tempora nuncupaverant. Ibi aquæ calidæ cultu eximio constructæ habebantur, ibi imaginum lapidearum densitas vicina saltus densabat, quas cultu miserabili rituque prophano, vetusta paganorum tempora honorabant, quibusque execrabiles cœremonias litabant* (2).

Mais le nom de *Luxovium* ou *Lixovium* avait été gravé sur la pierre à des époques de beaucoup antérieures à celles de saint Colomban, et lorsque ce lieu étalait au sein de la Gaule toute la splendeur romaine :

(1) Notamment, plusieurs des palimpsestes publiés, dans ces derniers temps, par le Cardinal Angelo Mai.

(2) *Vit. S. Columbani*, IX ; ap. Surium ad. 21 novembr., p. 270.

c'est ce qu'attestent plusieurs inscriptions historiques ou votives, qu'on y a retrouvées en divers temps. Les deux plus connues sont celles qui ont été données par Caylus, et sur lesquelles l'illustre antiquaire a jeté quelque discrédit, par les doutes qu'il a exprimés sur l'authenticité de ces monuments (1). Ces doutes pouvaient être réellement fondés par rapport à la seconde de ces inscriptions, que personne aujourd'hui ne se souvient d'avoir jamais vue, et qui n'est connue, m'écrit-on de cette ville, que pour avoir été transcrite dans un ancien manuscrit de l'abbaye : il faut convenir aussi que le mélange bisarre de caractères qu'on avait adressé à Caylus n'était pas de nature à inspirer pour cette copie une bien grande confiance (2). Mais je pense, après un mur examen, et des informations recueillies avec soin, qu'il ne peut en être de même de la première qui est ainsi conçue :

LIXOVII. THERM. Faux
REPAR. LABIENVS
IVSSV. C. IVL. CAES
IMP.

La découverte de celle-ci est constatée dans les archives de Luxeuil par un procès-verbal régulier signé d'honorables citoyens (3) ; et le monument est conservé

(1) *Recueil d'antiq.*, tom. III, pp. 362—368, pl. XCIX.

(2) D'après la copie informe envoyée à Caylus (*Op. laud.*, pl. XCIX, 2), je ne puis la reproduire que de cette manière et sans divisions de lignes : LVXOVIO. ET. BRIXIAE. C. IVL. FIRMAN. V. S. L. M.

(3) Ce procès-verbal encore existant aujourd'hui, me dit-on, doit être celui que mentionne Caylus (*Op. laud.*, p. 363), et dont il donne le précis.

encore à l'hôtel-de-ville, où aucun des savants qui l'ont vu n'a eu la pensée, m'écrit-on, d'en suspecter l'authenticité. On a jugé peu vraisemblable que César, occupé dans les Gaules à une guerre sérieuse qui réclamait tous ses soins, ait eu assez de loisirs pour songer à un établissement thermal. Mais si l'on veut bien faire la part de l'importance des bains dans la vie romaine, si l'on suppose, comme il est fort naturel, que des thermes pouvaient être utiles à la santé des soldats malades ou blessés, peut-être une telle pensée de la part du conquérant de la Gaule paraîtra plus simple qu'on ne le jugerait de prime abord, et au point de vue moderne. Quant à la forme littéraire de l'inscription, et au mot REPAR*atis* censuré par Caylus, on peut citer plusieurs exemples analogues des meilleurs temps de la langue latine, soit chez des auteurs estimés, soit dans les inscriptions des monuments publics (1).

Cette inscription, ainsi justifiée contre les soupçons de l'illustre antiquaire, reste donc, ce me semble, un monument d'une grande importance, non pas seulement comme la plus ancienne mention du nom romain de Luxeuil, mais surtout comme preuve nouvelle de ce fait, que les Gaulois surent utiliser les sources chaudes, sans l'avoir appris des Romains. Cela résulte en effet du texte de l'inscription, qui signale ici, à l'époque même de la conquête, l'établissement thermal de ce lieu, non

(1) Je me borne à rappeler une inscription de Gruter, (CLIII, 9), ou celle-ci, qui est peut être la même, mais qui était à Montpellier du temps de Bergier qui la donne (*Hist. des grands chemins*, tom. I, p. 50) : IMP. DIVVS. CLAVDIVS || DRVSI. F. CAES. AVG || GERM. PONT. MAX || TRIB. POT. X. COS. IIII. IMP || XI. ITER. REPARAVIT.

comme une création de César, mais comme une simple restauration. Cette donnée est tout-à-fait en rapport avec les découvertes faites à Bourbonne et au Mont-d'Or (1).

Le nom de cette ville paraît avoir été aussi celui d'une divinité locale avec une différence dans la terminaison, car le dieu devait s'appeler *Lixovius* ou *Luxovius*, et c'est de lui sans doute qu'un nom semblable avait été donné à la localité. Cette double application du nom résulterait de l'inscription réprouvée par Caylus, et que j'ai rapportée dans une note précédente. Le marbre relatif à la restauration des bains par Labienus admettrait sans difficulté une telle interprétation, et dans ces mots LIXOVII. THERM*is*, on pourrait entendre les thermes du dieu *Lixovius*, aussi bien et mieux peut-être que les thermes de *Lixovium*. Des indications, ou plus sures ou plus évidentes, sont fournies par deux autres monuments épigraphiques découverts aussi à Luxeuil, sur lesquels ce même nom se présente de nouveau, avec des formes un peu variées, mais toujours reconnaissable. Le premier de ces monuments est l'inscription suivante qui n'existe plus sur les lieux, mais que l'on me communique comme très légitime, et citée dans un mémoire de M. Guin, qu'on ne me fait pas connaître autrement (2) :

(1) *Sup.*, pp. 30 et 109.

(2) D'après les notes de l'antiquaire que l'on me cite, l'inscription aurait été découverte en 1780. C'est alors, peut-être, qu'on trouva aussi une inscription, à laquelle quelques habitants de Luxeuil paraissent avoir attaché une grande importance; elle portait seulement ces sigles en deux lignes : C. O. S || C. I. C. Je ne saurais y mettre le même intérêt, regardant ici toute interprétation comme gratuite et hasardée.

D. NICARINO
D. LIXVI.

Je cite l'autre inscription plus volontiers, et avec une confiance plus entière, parce qu'elle existe encore aujourd'hui à Luxeuil, où on peut la voir chez M. le colonel de Fabert habitant de cette ville, possesseur d'un cabinet d'antiquités formé dans le pays même, qui se conserve et s'accroît depuis trois générations. Mais je dois faire observer que les premières lettres pourraient laisser quelque doute, à en juger d'après la copie qui m'est adressée, la syllabe LI, que j'ai placée pour cela entre crochets, aurait peut être disparu par suite d'une brèche de la pierre, et le caractère S qui suit, ponctué dans cette transcription, doit être peu apparent sur le monument original :

[LI]SSOIO
ET. BRICIAE
DIVIXTI
VS. CONS
TANS
V. S. L. M

Il serait difficile de rien dire de satisfaisant au sujet de *Nicarinus*, nom qui se présente ici pour la première fois, et qui doit être celui d'un dieu topique. Quant au nom de *Bricia*, qui est écrit *Brixia* dans l'inscription communiquée à Caylus, on peut penser, avec d'Anville (1), et les hommes éclairés du pays, qu'il désigne, en le divinisant, un ruisseau nommé aujourd'hui Breu-

(1) Dans une note communiquée à Caylus qui la rapporte, *Op. laud.*, p. 366; cf. *Notice de la Gaule*, p. 429.

chin, et que le biographe de saint Colomban appelle *Brisca* (1). *Lixovius, Luxovius, Lissovius*, etc., doit avoir été une divinité des eaux thermales, comme *Bormo* ou *Borvo, Damona, Ilixo*. Ce dernier nom semblerait avoir quelque affinité avec celui de *Lixovius* ; mais bornés, comme nous le sommes, à un nombre infiniment petit de données positives sur les idiomes des Gaulois, il serait tout-à-fait gratuit et extravagant de prétendre en rendre compte.

Luxovium paraît avoir éprouvé de grandes dévastations dans les siècles malheureux du Bas-Empire. On les attribue généralement au farouche Attila, sans qu'on ait à cet égard des données contemporaines. Du moins, je pense qu'on doit entendre des résultats de quelque invasion des Barbares ce que dit Jonas, en termes un peu poétiques peut-être, de la dépopulation des lieux, lorsque saint Colomban y arriva : *Solæ ibi bestiæ et feræ ursorum, bubalorum, luporum multorum frequentabant* (2). Toutefois les dévastateurs ne purent détruire entièrement tout ce que les Romains avaient laissé de traces de leur magnificence ; et Luxeuil serait encore une des villes de notre France les plus importantes sous le rapport archéologique, si l'on avait conservé ou laissé à découvert tout ce qu'on y a retrouvé de restes des thermes antiques. Voici ce que me dit à ce sujet un obligeant correspondant, M. l'abbé Brésarol, professeur de géologie au petit séminaire de cette ville : « Le canal d'égout des eaux des bains est encore en » grande partie le travail des Romains. Une très-grande

(1) *Op. laud.*, X, ap. Sur. p. 471.
(2) *Ibid.*, IX, p. 470.

» partie de l'ouvrage souterrain de nos bains modernes
» est aussi de construction romaine. On a trouvé
» même, à différentes époques, cinq belles salles de
» bains, pavées en albâtre (1) et voûtées en tuf. Plu-
» sieurs d'entre elles ont sans doute été détruites par
» les architectes modernes. Les autres sont encore en-
» fouies sous le sol, et les constructions nouvelles ne
» permettent pas de faire les fouilles nécessaires pour
» les mettre au jour. »

Ces restes de bains, si maladroitement enfouis, au lieu d'être utilisés pour l'établissement moderne, ne sont pas les seules constructions romaines qu'on ait retrouvées à Luxeuil. On a cru y reconnaître les vestiges de temples et d'autres édifices publics ; et bien plus ordinairement, on a eu à observer des débris d'habitations privées. Des ornements d'architecture, des tronçons de colonnes, des chapiteaux, des morceaux de frises, etc. appartenaient sans doute aux premières de ces constructions, et de nombreux débris de briques et de tuiles romaines ont pu faire partie des unes et des autres. Nous avons vu que Jonas parle de statues en grand nombre : plusieurs, me dit-on, ont été retrouvées, qui devaient appartenir à la décoration des bains antiques, ou des autres édifices; mais je ne puis donner aucun détail à cet égard. La seule que je connaisse est la statue équestre, ou pour mieux dire, le groupe dont le dessin fut envoyé à Caylus (2), ouvrage des bas temps, si j'en

(1) Ce pavé en albâtre, substance fort tendre, me paraît une circonstance singulière ; mais je ne puis rien objecter contre un fait, s'il est certain.

(2) *Recueil d'antiquités*, t. III, pl. XCIX, 3, p. 367.

juge bien : celle-ci a été détruite dans quelqu'une des saturnales de la première révolution, et cette perte me paraît peu regrettable.

De plus petits objets d'antiquité ont été restitués bien plus fréquemment par les fouilles faites à Luxeuil, où l'on ne peut creuser le terrain dans l'enceinte de la ville antique sans ramener à la surface quelques monuments ou fragments romains. Tels sont des vases et ustensiles en bronze (1), des statuettes de même métal, en assez grand nombre et plus ou moins remarquables, des figurines en terre cuite, dont quelques-unes ont pu être des *ex voto*, comme on en voit dans tous les cabinets, mais auxquelles une telle provenance attache ici un intérêt spécial. Quant aux médailles gauloises ou romaines, en or, en argent, en bronze de tous les modules, ce sol fertile les a reproduites en grande quantité. Des collections considérables en avaient été formées avant la révolution, soit à l'abbaye, soit chez des particuliers : elles sont aujourd'hui presque entièrement dispersées.

J'ai encore à signaler quelques traces de voies antiques, constatées sur divers points aux environs de cette ville : sans doute c'étaient celles qui aboutissaient à ces thermes romains si fréquentés, lesquelles ne sont point indiquées dans les divers itinéraires. Enfin le sol de l'antique *Luxovium* renferme aussi un grand nombre de monuments funèbres, ordinairement chargés d'ins-

(1) M. le colonel de Fabert, qui a eu l'obligeance de me fournir divers renseignements, m'indique, dans cette classe de petits monuments, une patère fort curieuse à raison de l'inscription votive gravée sur son manche, et qu'il me donne ainsi : M. NV || MEPILLA. INOC.. || V. S. L. M. Il est à regretter que la première ligne soit à peu près inintelligible pour nous.

criptions, et souvent ornés de sculptures. Il serait trop long de rapporter ici le petit nombre de ees épitaphes romaines qui sont venues à ma eonnaissanee; je me eontente, pour donner une idée de ee genre de riehesses, de eiter eneore ee passage d'une lettre de M. Brésarol : « Les monuments funéraires abondent dans eette » ville. Au mois de novembre 1845, un eoup de pioehe, » donné au hasard dans la eave d'une maison, amena » la déeouverte de plus de vingt monuments de ce » genre, et du plus haut intérêt. Ces objets, dessinés » par M. le eolonel de Fabert, paraîtront probablement » bientôt, aeeompagnés d'une notiee historique et des- » eriptive (1). »

Tout eeei fait voir quelle importanee les Romains attachaient aux bains de Luxeuil. Cet établissement aurait conservé sans doute sa réputation et sa vogue, si le voisinage des eaux de Plombières, préconisées par la mode, n'avait eonstitué une rivalité redoutable.

NEMAUSUS.

Ce nom, inscrit dans l'histoire, mentionné par les géographes, gravé sur les marbres antiques, et sur des médailles nombreuses et variées de différentes époques, fut celui d'une des villes romaines de notre Gaule qui portèrent avee le plus d'éelat le titre de colonie. Il est trop célèbre pour qu'il puisse être néeessaire de rap-

(1) M. de Fabert me dit que la plupart de ces monuments funèbres portent simplement les noms des défunts, AMINVS, CENSORINI, TASCILLA, etc. gravés au bas de leurs effigies sculptées en relief.

peler ici les écrivains et les monuments qui nous l'ont fait connaître. La ville moderne de Nîmes, la plus riche de notre patrie en édifices romains bien conservés, montre encore avec orgueil les témoins de son antique magnificence, sa maison carrée, ses arènes, son temple de Diane, sa tour Magne, et à quelque distance de son enceinte, l'aquedue imposant qui venait ajouter de nouvelles eaux à celles de son territoire (1). Son musée riche surtout en inscriptions, s'accroît chaque jour par de nouvelles découvertes, et chaque maison, pour ainsi dire, renferme ou étale quelque débris de l'âge romain.

Il existe à Nîmes des eaux minérales qui ne sont pas exploitées, à ce que je crois, sans doute parce qu'elles ne possèdent que de médiocres vertus. Aucun auteur ancien n'en a fait mention d'une manière précise, et en termes qui ne puissent être contestés. Ausone seul paraîtrait les avoir indiquées dans ce vers (2) :

Non Aponus potu, vitrea non luce Nemausus
Purior, etc.

Il serait peu vraisemblable que dans une ville embellie par tant de travaux des Romains, des eaux douées de quelque vertu médicinale eussent été méconnues, ou négligées par ces maîtres du monde, que nous voyons par tout si soigneux de les rechercher, et d'en faire usage. Nous ne connaissons pas tout ce qui se rattachait aux réservoirs qu'on appelle aujourd'hui à Nîmes, la Fontaine, et dont la destination serait difficile à com-

(1) Le Pont-du-Gard n'était primitivement qu'un aqueduc à triple étage : la partie qui sert de pont pour traverser la vallée a été ajoutée en avant dans les temps modernes.

(2) *Clar. urb.*, XIV, v. 33.

prendre : on a beaucoup détruit pour en exécuter à grands frais les ouvrages modernes, dont le résultat est assez peu satisfaisant. Mais des monuments romains découverts dans cette ville pourraient, avec vraisemblance, être considérés comme des indices de l'emploi de ces eaux sous la domination des conquérants.

Le premier est un autel portant cette inscription qu'on a jugé consacrée à trois divinités aquatiques, dont l'une pouvait avoir sous sa garde tutélaire quelque source minérale. Ce monument fut trouvé au commencement du dernier siècle, près des restes d'un ancien aqueduc, et publié par Maffei (1) et Bimard de la Bâtie (2). Je me borne à faire remarquer que la première ligne, en plus petits caractères, a été ajoutée après coup.

SVLIG. COSMVS. REST
LARIBVS. AVG
SACRVM. ET
MINERVAE
NEMAVSO
VRNIAE
AVICANTO ·
T. CASSIVS. T. L
FELICIO. EXS
VOT

Le vers d'Ausone semblerait autoriser à regarder le Dieu *Nemausus*, connu par d'autres inscriptions (3),

(1) *Galliæ antiquit.*, p. 27.
(2) In Murat. *Prolegom.*, col. 54.
(3) Orelli, *Inscript. lat. sel.*, tom. I, p. 356, n° 2032 ; tom. II, p. 255, n° 4220. Ce collecteur a aussi donné la première (tom. I, p. 356, n° 2033).

comme le protecteur d'une fontaine minérale ou autre ; et c'était l'opinion du commentateur Vinet (1). S'il y avait erreur de la part du poète bordelais, comme le pense Bimard (2), *Urnia* et *Avicantus,* noms inconnus avant la découverte de cet autel, laisseraient encore aux conjectures un assez vaste champ.

Ménard a parlé de thermes trouvés à Nîmes lorsque l'on construisit l'hôpital : il en restait des vestiges des murs qui entouraient les salles, des pavés en mosaïque, et cette courte inscription indiquant l'âge et l'auteur de cet établissement (3) :

M. AGRIPPA. L. F. C.

Des bains furent aussi reconnus dans l'emplacement de la fontaine. On en a conservé un fragment de frise ornée de rinceaux, une colonne, des chapiteaux et des bases ; et en 1840, on exhuma cette inscription (4) :

NYMPHIS
AVGVSTIS
SACRVM
TERTIVS. BAEBI. F
L. DECVMIVS. DECVMANVS
L. POMPIENVS. MARTIALIS
L. ANNIVS. ALLOBROX
DE. SVO

Je laisse mes lecteurs juger jusqu'à quel point ces

(1) Not. ad h. vers.

(2) *Loc. laud.*

(3) *Hist. de Nîmes*, citée par M. Perrot, p. 122 de son extrait.

(4) Perrot, *Histoire des antiq. de Nîmes*, p. 121. — Une autre inscription donnée dans le même ouvrage (p. 146, n° 38), consiste en ce seul mot, NYMPHIS.

découvertes pourraient se rattacher à des sources minérales connues des Romains ; et je termine cet article, ne m'étant pas proposé de m'étendre sans nécessité sur les monuments de cet âge qui sont restés en si grand nombre dans l'antique *Nemausus*.

UCETIA.

C'est l'ancien nom d'une autre ville des *Volcæ Arecomici*, dans laquelle les géographes modernes reconnaissent Uzès (1), quoique tous n'admettent pas, comme Valois, l'identité de ce lieu avec le *Vindomagus* de Ptolémée (2). Les Notices de l'Empire ne sont pas le seul monument géographique qui nous ait conservé ce nom ; il se fait remarquer à une époque bien antérieure sur un marbre écrit, d'une haute importance pour la géographie de ces contrées, qui fut publié d'abord par Ménard (3), et que l'on voit aujourd'hui au musée de Nîmes (4). Voici ce qui reste de cette inscription qui ne se compose que de noms de lieux : M. Walckenaer la regarde comme une sorte d'Itinéraire gravé sur une borne (5).

(1) Valois, *Notit. Galliar.*, p. 611. — D'Anville, *Notice de la Gaule*, p. 681. — Walckenaer, *Géographie des Gaules*, tom. II, p. 183.

(2) *Geogr.*, II, 9 (10).

(3) *Hist. de Nîmes*, tom. I, p. 22.

(4) Perrot, *Hist. des antiq. de Nîmes*, p. 147, n. 41.

(5) Plusieurs de ces noms étaient déjà connus d'ailleurs : pour les autres, on peut consulter M. Walckenaer, *op. laud.*, tom. II, pp. 183—185.

ANDVSIA
BRVGETIA
TEDVSIA
VATRVTE
VGERNI
SEXTANT
BRIGINN
STATVMAE
VIRINN
VCETIAE
SEGVSTVM

Uzès possède aujourd'hui des eaux minérales à peine connues. Le furent-elles davantage à l'époque romaine? Aucun écrivain ancien ne nous mettrait à même de résoudre cette question, puisque tous ont gardé le silence et sur ces eaux, et même sur ce lieu. Je crois cependant ne pas me hasarder inconsidérément en y répondant par l'affirmative. La preuve en est à mes yeux dans une inscription en vers fort curieuse, découverte à Uzès, qui mentionne une édicule élevée aux nymphes par le propriétaire d'un fonds sur lequel coulaient des eaux bienfaisantes, salutaires à la vieillesse comme au jeune âge. Ce marbre a souffert des mutilations qui ont atteint l'inscription rapportée par Gruter (1), et par Bimard (2). Je supplée quelques lettres, évidemment indiquées, que je place entre crochets : vouloir restituer la lacune de la première ligne serait une entreprise plus arbitraire.

(1) *Inscript. antiq.*, XCIII, 9.

(2) In Murat. *Prolegom.*, col. 55. —Lancelot (*Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, tom. VII, hist. pp. 238—243, donne beaucoup d'autres inscriptions trouvées à Uzès.

[SE]X. POMPEIVS. . . . . . . COGNOMINE. PANDVS
QVOIVS. ET. HOC. AB. AVIS. CONTIGIT. ESSE. SOLVM
[AE]DICVLAM. HANC. NYMPHIS. POSVIT. QVIA. SAEPIVS. VSSVS
HOC. SVM. FONTE. SENEX. TAM. BENE. QVAM. IVVENIS (1).

VICUS AQUENSIS.

Ni la Carte de Peutinger, ni les autres itinéraires romains, ni enfin aucun des auteurs dont l'antiquité nous a légué les écrits ne mentionnent le nom de ce lieu; et il nous serait demeuré totalement inconnu s'il ne nous eût été révélé par un marbre antique, devenu ainsi important, comme beaucoup d'autres, pour la géographie de la Gaule. Il nous donne, sinon précisément le nom antique de ce lieu, du moins, ce qui est ici tout-à-fait équivalent, l'appellation ethnique VICAN*i* AQVENS*es*, par laquelle étaient alors désignés ses habitants, au nom desquels le monument fut érigé. De plus la localité où il a été découvert a fait reconnaître sans contestation que ce *vicus* romain occupait alors le site, pittoresque et sévère tout à la fois, où s'élève aujourd'hui, dans le département des Hautes-Pyrénées, la petite ville de Bagnères-Adour, ou Bagnères-de-Bigorre, célèbre encore de nos jours pour ses sources thermales (2). C'est là, en effet, qu'existe l'inscription sui-

(1) Il faut remarquer à la fin de la ligne 3, VSSVS, pour VSVS, et surtout au commencement de la ligne 2, QVOIVS, pour CVIVS.

(2) D'Anville, *Notice de la Gaule*, p. 82.—Walckenaer, *Géographie des Gaules*, tom. I, p. 293.

vante, connue depuis plus de deux siècles (1), que Millin y copia de nouveau au commencement de celui-ci (2) : elle est gravée en beaux caractères sur un cippe en forme d'autel, surmontant le massif de la fontaine de construction moderne, qui fournit d'eau commune toute la ville de Bagnères :

NVMINI. AVGVSTI
SACRVM
SECVNDVS. SEMBEDO
NIS. FIL. NOMINE
VICANORVM. AQVEN
SIVM. ET. SVO. POSVIT

Si dans le mot AVGVSTI de cette inscription, on était suffisamment autorisé à reconnaître le nom du premier des empereurs, plutôt que le titre qui devint commun aux successeurs de sa puissance, nous aurions ici la preuve que cet établissement thermal remonterait à une époque assez voisine de la conquête des Gaules, à supposer qu'il n'eût pas existé sous les habitants indigènes. On pourrait alors supposer que ce prince l'aurait embelli de constructions plus splendides, s'il ne l'avait pas créé ; et le monument religieux élevé par les *vicani* pourrait être regardé comme un témoignage public et solennel de leur reconnaissance. Tout cela peut paraître incertain, mais n'a rien que de vraisemblable en soi : le voyage d'Auguste mentionné dans l'épigramme grecque de Crinagoras, et le nom d'*Augustæ* donné aux

(1) Gruter, *Inscript. antiq.* CXII, 7. — Muratori, *Nov. thes.*, tom. I, CIII, 7, etc.

(2) *Voyage dans le midi de la France*, tom. IV, p. 490.

Aquæ Tarbellicæ (1), semblent y ajouter une nouvelle probabilité.

Je crois savoir qu'on a retrouvé à Bagnères quelques restes des anciens thermes romains ; mais je ne puis en parler avec détail, n'ayant pas obtenu les renseignements sur lesquels j'avais compté. J'aurai au moins à rapporter plusieurs monuments votifs ; car là, comme en d'autres lieux qui possédaient des sources thermales fréquentées à l'époque romaine, il n'était pas rare que des inscriptions gravées sur des autels fussent laissées sur les lieux par les malades que les eaux avaient guéris ou soulagés, pour attester leur gratitude envers les nymphes, ou d'autres divinités. On peut ranger dans cette classe l'autel qui porte cette inscription, entièrement semblable à une de celles qui ont été retrouvées à Bagnères-de-Luchon (2). Elle a été donnée par Gruter (3) ; mais on ne la trouve pas dans le Voyage de Millin, ce qui doit faire présumer qu'elle n'est plus sur les lieux :

NYMPHIS
AVG
SACRVM

Voici une autre inscription en l'honneur des nymphes, gravée aussi sur un autel, mais qui exprime, de plus que l'autre, le nom de celui qui la dédia, l'objet de sa reconnaissance, et la formule votive la plus usitée. Ce monument a été reproduit par Millin (4) ; mais il

(1) *Sup.*, pp. 98, 99.
(2) *Ibid.*, p. 63.
(3) *Inscript. antiq.*, MLXXIII, 10.
(4) *Op. laud.*, p. 491.

était connu, et avait été publié long-temps avant lui (1) :

NYMPHIS
PRO. SALV
TE. SVA. SE
VER. SERA
NVS. V. S. L. M

Millin retrouva aussi à Bagnères le cippe qui fait lire cette inscription au dieu Mars (2), déjà donnée par plusieurs auteurs, notamment par Muratori (3) :

MARTI
INVICTO
CAIVS
MINICIVS
POTITVS
V. S. L. M

A l'égard de ce monument votif, consacré à un dieu dont le nom ne se lit guères, que je sache, dans les inscriptions retrouvées auprès des thermes antiques, je partagerais volontiers la manière de voir du spirituel voyageur. « Il est probable, dit-il, que ce Caius Mini- » cius Potitus était un homme de guerre que ces bains » avaient guéri de ses blessures, mais qui, méconnais- » sant le secours des nymphes, ne croyait devoir attri- » buer le rétablissement de sa santé qu'au dieu qui, » dans les combats, protège les braves (4). »

Il paraît qu'au *Vicus Aquensis*, comme aux *Aquæ*

(1) Oihenart, *Notit. utr. Vascon.*, p. 506. — Bimard, In Murat. *Prolegom.*, col. 37.

(2) *Op. laud.*, *p.* 492.

(3) *Nov. thes.*, tom. I, XLIII, 7.

(4) *Op. laud.*, p. 492.

Onesiæ (1), comme à *Luxovium* (2), etc., les sources thermales reconnaissaient spécialement, outre les nymphes, une divinité tutélaire qui leur était propre ; c'est ce qu'on peut présumer, d'après des inscriptions votives à un dieu évidemment topique, dont le nom était *Agho*, lesquelles furent découvertes auprès de Bagnères. Il y a lieu de croire aujourd'hui qu'elles ont disparu de leur terre natale ; mais elles nous ont été conservées par Oihenart (3), et reproduites par Dom Martin (4), et Bimard de la Bâtie (5). Voici le texte de la première qui était intacte :

AGHONI
DEO
LABVSIVS
V. S. L. M

La seconde au contraire est fort mutilée, mais on y reconnaît aisément le nom du même dieu, incomplet d'une seule lettre, que la donnée précédemment acquise nous met à même de suppléer ; voici ce qui en est resté :

DEO
. . GHONI
. . AVLINI
. . AVRINI
V. S. L. M

Bimard a pensé qu'il faut voir ici une divinité thermale ; et la vraisemblance de cette opinion ne saurait être

(1) *Sup.*, p. 69.
(2) *Ibid.*, p. 123, 126.
(3) *Op. laud.*, p. 507.
(4) *Religion des Gaulois*, tom. II, p. 36.
(5) *Op. laud.*, col. 56.

compromise par la pauvreté des arguments, et le peu de valeur des étymologies auxquels il a recours, pour l'appuyer (1). J'en ferai grâce à mes lecteurs, me bornant à leur rappeler avec lui ce mot de Pline déjà cité, et que nous avons vu justifié dans la Gaule seule par des faits analogues assez nombreux : *Augent numerum deorum nominibus variis* (2).

USSUBIUM.

L'Itinéraire d'Antonin fait de ce lieu une station sur la voie de *Burdigala*, Bordeaux, à *Aginnum*, Agen, entre *Sirione* d'une part, et *Fines* de l'autre (3). Le même emplacement lui est assigné sur la Carte de Peutinger, mais sous le nom altéré de *Vesubio* (4), et avec quelque différence de chiffres dans l'évaluation des distances (5). Je ne m'arrêterai pas à les discuter : la question n'est pas là pour moi. Je puis de même me dispenser de prendre parti entre d'Anville, qui met *Ussubium* à Urs, près de la Réole (6), et M. Walckenaer, qui le reconnaît à Useste dans le même département de la Gironde (7) ; je remarque seulement que, dans un ouvrage

(1) *Loc. laud.*

(2) *Nat. hist.*, XXXI, 2.

(3) *Vet. Roman. itinerar.*, ed. Wesseling, p. 461.

(4) L'inscription que je rapporterai bientôt justifie la leçon de l'Itinéraire, contre celle de la Carte, si souvent fautive, comme on sait, pour les noms des lieux.

(5) Segm. I, a.

(6) *Notice de la Gaule*, p. 725.

(7) *Géographie des Gaules*, tom. III, p. 96.

dont je vais parler, M. de Crazannes, qui a beaucoup étudié ces contrées, se prononce pour le sentiment de d'Anville.

C'est à cet honorable confrère que je dois la connaissance du monument d'un haut intérêt qui me fait mettre ici le nom d'*Ussubium*, et qui lui a fourni le sujet d'une intéressante notice (1). Mais ce monument, qui provient certainement d'*Ussubium*, ne se trouve ni à Urs, ni à Useste, où il aurait tranché la question de géographie comparée relative à cette station romaine. Il existe, il existait du moins il y a peu d'années, à une certaine distance de là, au Mas-d'Agenais, département de Lot-et-Garonne, servant de support à un cadran solaire dans le jardin de la maison curiale. C'est un joli autel de forme cylindrique, sur lequel l'inscription suivante est gravée dans un encadrement, en caractères d'un beau style, mais avec quelques ligatures :

TVTELAE. AVG.
VSSVBIO. LABRVM
SILVINVS. SCI
PIONIS. F. AN
TISTES. D.

Nous avons ici un nouveau dieu topique, VSSVBIVS, comme nous avons vu ailleurs ILIXO, LIXOVIVS, etc; et ici, comme ailleurs encore, nous remarquons une communauté de nom entre la divinité et le lieu. Je crois, de plus, que cette divinité avait spécialement sous sa

(1) *Dissertation sur un autel votif et sur son inscription*, dans les *Mémoires de la Société archéologique du midi de la France*, tom. I, pp. 253—267.

protection quelque source thermale, minérale, médicinale en un mot, dont ce monnment me paraît constater l'existence dans le lieu appelé de son nom *Ussubium*. C'est en effet, ce me semble, la seule explication plausible qu'on puisse donner à cette consécration d'un bain, LABRVM, dont cet autel était destiné à perpétuer le souvenir. Ne serait-elle pas étrangère à tout ce que nous connaissons des usages des anciens, si l'on n'admet pas que le dieu *Ussubius* avait, par ses attributions reconnues, un rapport intime avec les eaux qui étaient destinées à l'emploi du bain qu'on lui consacrait ainsi? Il en sera tout autrement dans l'hypothèse que je viens d'établir; et c'est dans la persuasion qu'elle est fondée, que je place la station d'*Ussubium* parmi les lieux de la Gaule dont les sources furent exploitées sous la domination des conquérants. Si j'avais été entraîné trop loin par une préoccupation naturelle, peut-être quelques-uns de mes lecteurs me sauraient gré encore de leur avoir signalé un monument curieux et peu connu.

SECONDE PARTIE.

Je crois avoir mentionné tous les lieux de la Gaule où des autorités écrites, géographes, historiens, poètes, marbres antiques, ont pu constater l'existence de sources minérales fréquentées au temps de la domination romaine. Il en est d'autres dont les noms anciens nous sont connus également par de semblables témoignages, et que nous voyons encore aujourd'hui en possession d'eaux minérales, mais sans que des autorités de même nature nous apprennent qu'elles aient été exploitées dans les siècles antiques. Ceux-ci doivent à leur tour être mentionnés dans cet ouvrage, quand cette supposition est rendue probable, soit par d'autres indices, soit simplement par leurs noms anciens, et par la certitude qu'ils ont été habités par les conquérants de la Gaule. Ils occuperont cette seconde partie, bien moins étendue que la première, et toujours dans l'ordre alphabétique, que j'ai suivi jusqu'à présent.

ALBA.

C'était le nom de la capitale des *Helvii*, peuple de la Gaule mentionné par César (1), et qui occupait dans la province romaine le territoire montagneux dont s'est formé le Vivarais : à cet égard, il n'y a pas de contestation. Pline la nomme simplement *Alba* (2) ; mais d'après un passage de Ptolemée, erroné du reste sous d'autres rapports, il paraîtrait qu'elle avait reçu un surnom emprunté au nom d'Auguste, et qu'elle s'appelait ainsi *Alba Augusta* (3).

Je crois que cette ville antique est celle qui prit plus tard le nom de *Vivaria*, ou *Vivarium* (4), Viviers ; nom dont se forma aussi celui de la contrée, *Pagus Vivariensis*, mais dont l'origine nous est demeurée inconnue. Cette opinion était celle de Valois, à qui je renvoie pour de plus amples détails (5) ; et long-temps elle a été généralement admise. Aujourd'hui elle a contre elle l'autorité de Lancelot (6), de d'Anville (7), de M. Walckenaer (8), et de bien d'autres, qui prétendent recon-

(1) *De bel. Gall.*, VII, 8.

(2) *Nat. hist.*, III, 4 (5).

(3) *Geogr.*, II, 9 (10).

(4) Elle portait déjà ce nom au VI[me] siècle : Saint Grégoire de Tours (*Hist. Franc.*, X, 23) l'appelle *Vivariensem urbem*.

(5) *Notit. Galliar.*, pp. 244, 245.

(6) *Mem. de l'Académie des Inscriptions*, tom. VII, hist., pp. 235—237.

(7) *Notice de la Gaule*, p. 44.

(8) *Géographie des Gaules*, tom. I, p. 275.

naître *Alba* dans un petit village appelé Aps, et situé à trois lieues de Viviers. Lancelot, qui s'est le plus étendu sur ce point, et dont le témoignage est invoqué par les savants géographes qui l'ont suivi, se fonde en premier lieu sur des restes considérables de constructions romaines, d'aqueducs, de mosaïques, sur des colonnes de marbre, des frises, de nombreuses médailles et deux inscriptions funéraires qu'il reproduit (1); il s'appuye encore sur les traditions conservées chez les habitants du pays, qui racontent sur tout cela mille choses singulières (2). On sait ce que valent de telles traditions, lorsqu'on ne leur connaît aucun fondement positif. Quant aux antiquités de ce lieu, elles prouvent assurément que les *Helvii* eurent sur son emplacement une ville de quelque importance; mais il ne s'ensuit pas que cette ville dût être *Alba Augusta*.

Viviers possède aussi des restes d'antiquités, dont Lancelot n'a pas fait mention, mais dont Millin a signalé les plus importants. Il y fait connaître plusieurs inscriptions : non seulement des épitaphes chrétiennes des bas temps, dont l'une d'un lecteur, LECTVR *(sic)*, est intéressante pour l'histoire de la discipline ecclésiastique (3); mais d'autres encore d'un âge bien antérieur, notamment celle-ci (4):

(1) Millin qui les a rapportées (*Voyage dans le midi de la France*, tom. II, pp. 110 et 114), en donne aussi (p. 112) une troisième qui était inédite.

(2) *Loc. laud.*

(3) *Op. laud.*, p. 106; cf., p. 107.

(4) *Ibid.*, pp. 106, 111.

D. M
CASTRICIAE
SECVNDAE
DOMITIVS
LICINIANVS
MATRI
KARISSIMAE

Il donne aussi les inscriptions de plusieurs colonnes milliaires, que Seguier avait copiées dans les environs de Viviers, et qui offriraient plus d'intérêt si l'on connaissait les lieux dont elles indiquent les distances (1). Enfin le même voyageur mentionne d'autres objets antiques découverts sur les lieux, deux petits vases de bronze, et une mosaïque, qui représente un faune tenant le *pedum* et couronné de lierre (2).

Je me suis arrêté à ces détails pour en venir enfin à des eaux minérales qui coulent à Viviers, mais qui sont à peine connues, et encore moins fréquentées. Les monuments antiques dont je viens de parler, et qui nous révèlent à Viviers une ville romaine, tendent aussi à faire présumer qu'elles ne furent pas inconnues aux dominateurs des Gaules, bien qu'ils n'y aient pas laissé d'ouvrages de construction qui puissent le constater d'une manière plus positive. Je n'ai pas besoin de faire observer que cette conclusion ne subsisterait pas moins, avec toute sa vraisemblance, quand même on reconnaîtrait Aps pour l'antique *Alba* des *Helvii*, puisqu'il resterait toujours prouvé que Viviers était alors un lieu d'habitation romaine.

(1) *Op. laud.*, pp. 108 et 109.
(2) *Ibid.* p. 105.

ALESIA.

Le bourg de Sainte-Reine sur le penchant du Mont-Auxois, dans le département de la Côte-d'Or, possède des eaux minérales qui ont dû fort probablement être connues au temps de la domination romaine. Car le lieu peu considérable, qui porte aujourd'hui ce nom (1), et le village d'Alise qui en dépend, occupent incontestablement la place de l'antique *Alesia*, sur le territoire des *Mandubii* (2). Or, *Alesia* ne fut pas sans importance aux époques gauloise et romaine.

On sait assez que César en a fait mention plus d'une fois, et que la relation du siége de cette place, défendue par Vercingetorix, remplit plusieurs pages dans les mémoires du conquérant (3). Il ne dit pas qu'il l'ait détruite; et son silence sur ce point peut être opposé à l'assertion de Florus (4), qui écrivait deux siècles plus tard, et qui a commis plus d'une erreur en ce qui concerne cette guerre. Si ce qu'il rapporte est vrai, du moins elle ne

(1) Ce nom est celui d'une vierge chrétienne qui souffrit le martyre sur les lieux mêmes. On ne s'aurait en préciser l'époque, les actes de sa passion qui nous ont été conservés étant, dit-on, peu dignes de confiance. Mais elle est nommée dans les plus anciens martyrologes, et son culte dans le pays est attesté par des titres plus anciens peut-être.

(2) Tous les géographes sont d'accord sur cette identité. On peut voir surtout l'*Explication topographique du siège d'Alesia*, par d'Anville et l'abbé Belley, dans les *Eclaircissements géographiques sur l'ancienne Gaule*, pp. 466—497.

(3) *De bel. Gall.* VII, 68—77.

(4) *Epit. rer. rom.* III, 10.

tarda pas à se relever de ses ruines. Pline, avant Florus, l'avait citée pour son industrie dans l'art d'argenter au feu (1); et c'est, je pense, la seule fois qu'on la trouve nommée après la guerre des Gaules. Mais les monuments qu'on y a retrouvés en grand nombre attestent son existence à diverses époques de l'âge romain, et l'importance dont elle jouissait. J'emprunte quelques détails archéologiques à un travail très-bien fait de M. Maillard de Chambure, qui m'en fournirait bien d'autres encore, si je pouvais en faire usage (2).

L'enceinte de l'antique *Alesia* a été étudiée avec soin, et reconnue en grande partie : elle était fort étendue. On a retrouvé des portions considérables de ses murs, une porte ; et dans l'intérieur, parmi des masses énormes de débris, des restes plus ou moins conservés d'édifices publics ou privés. Les plus remarquables sont : un temple tetrastyle (3), des vestiges de constructions demi-circulaires, qui paraissent révéler un théâtre (4),

(1) *Nat. hist.* XXXIV, 17 (48). Voici le passage de Pline, notion intéressante pour l'histoire des arts dans la Gaule. *Deinde*, dit-il, après avoir parlé des étamures qui se fabriquaient chez les *Bituriges, argentum incoquere simili modo cœpere, equorum maxime ornamentis, jumentorumque jugis in Alesia oppido :* etc.

(2) *Rapport sur les fouilles faites à Alise en* 1839, dans les *Mémoires de la commission des antiquités du departement de la Côte-d'Or*, 1839, pp. 101—127. En 1813, M. Baudot aîné avait inséré dans le *Magasin encyclopédique*, n° de juin, une *Notice sur quelques objets d'antiquités, trouvés dans l'emplacement d'Alesia Mandubiorum.* Les objets les plus curieux décrits dans ce mémoire étaient en fer ; l'un paraissait avoir été un ustensile de cuisine ; d'autres, au jugement de l'auteur, pouvaient avoir servi de ferrure, ou, pour mieux dire, de chaussure à des mulets.

(3) *Ibid.*, p. 126.

(4) *Ibid.*, p. 124.

un *columbarium,* dont malheureusement les niches étaient vides, et les inscriptions enlevées (1), etc. Les médailles romaines, dont on y a trouvé une quantité prodigieuse (2), formaient une suite sans interruption notable depuis Tibère jusqu'à Théodose et au delà; seulement, leur rareté après les Antonins et la position de celles de Sévère-Alexandre, découvertes au-dessus d'une couche de charbon, font supposer un incendie vers cette époque (3).

Des ornements d'architecture, des frises sculptées, des chapiteaux, des bas-reliefs, des statues en marbre ou en pierre, des portions de pavés en mosaïque, des débris nombreux de placages en marbres variés, etc., peuvent donner une idée de la richesse des édifices. On y a retrouvé encore d'autres objets d'art ou de luxe de moindre dimensions, des bustes, des statuettes en bronze, quelques bijoux en or, une coupe aussi en or, avec un vase en argent, et de plus un grand nombre d'ustensiles de tout genre dont un des plus remarquables était un beau candelabre en bronze, et ce qui est digne d'une attention spéciale, divers ornements en fer plaqués en argent, dont quelques-uns avaient du être destinés pour un char, découverte qui justifiait complètement le passage de Pline que j'ai cité (4).

A différentes époques, et sur plusieurs points, les fouilles ont fait reconnaître des ouvrages d'une autre nature attestant aussi à leur manière l'importance de ce

(1) *Op. laud.*, p. 123.

(2) On trouva en une seule fois (1804) des médailles en or de Valentinien à Justinien, pour une valeur de 45000 francs; *ibid.* p. 114.

(3) *Ibid.*, p. 107.

(4) *Ibid.*, p. 118.

lieu. Je veux parler de portions bien conservées de voies romaines qui se croisaient à Alesia. On a pu étudier le tracé et la direction de ces routes, qui ne sont indiquées ni sur la Carte de Peutinger, ni dans les autres itinéraires : elles paraissent avoir été au nombre de quatre. M. de Chambure en a signalé quelques parties (1); plus de notions sur leur ensemble avaient été recueillies par d'Anville et Belley, en premier lieu (2), puis par Grivaud de la Vincelle (3).

Je ne vois indiqué qu'un petit nombre d'inscriptions, mais toutes singulières ou intéressantes. Telle est d'abord celle qui fut trouvée en 1652, et qui fait lire le nom unique ici de *Moritasgus*, nouvelle divinité locale (4); en voici le texte d'après M. de Chambure (5):

TI. CL. PROFESSVS. NIGER. OMNIBVS
HONORIBVS. APVD. AEDVOS. ET
LINGONAS. FVNCTVS. DEO. MORITASGO
PORTICVM. TESTAMENTO. PONI
IVSSIT. SVO. NOMINE. IVLIAE
VIRGVLINAE. VXORIS. ET. FILIARVM. CLAVDIAE
PROFESSAE. ET. IVLIANAE. VIRGVLINAE
IVLIA. VIRGVLA. FILIA. MOERENS. POSVIT

(1) *Op. laud.*, pp. 103, 104, 113.

(2) *Eclaircissements géographiques*, pp. 482—485.

(3) *Recueil de monuments antiques*, tom. I, pp. 241—247.

(4) Reines., *Syntag.* 189. CLXXVI.—Spon, *Miscellan. erud. antiq.* p. 109.—Mongault, *Mém. de l'Acad. des Inscript.* tom. I, p. 459, etc.

(5) *Op. laud.*, p. 111. Il donne une huitième ligne que je ne lis point ailleurs. Je conclus de là que le monument existe encore, et qu'il l'a eu sous les yeux. Je regrette de n'avoir pu consulter la dissertation spéciale que M. de Chambure a publiée en 1822, in-8°. sous ce titre : *Mémoire sur le dieu Moritasgus, et l'inscription trouvée en* 1652, *dans les ruines d'Alise.*

En 1784, on découvrit cette inscription votive (1):

[D]EAE. VICTORIAE
ARGVTVS
SABINII
LVPI. SEPT
V. S. L. M

et en 1822, cette autre gravée sur une pierre qui avait appartenu à un grand monument (2) : la formule votive en est singulière, et je ne connais rien d'analogue :

MARTI. ET. BELLONAE
SESTIVS. NIGRINVS
V. S. VIV. E

Enfin les fouilles ont produit en 1839 une inscription qui semblait promettre un grand intérêt, mais dont des ligatures et des signes insolites rendent l'étude bien difficile, et que je ne saurais reproduire avec les seuls caractères de la typographie : on peut voir le dessin que M. de Chambure en a donné (3). La plupart des noms dont elle se compose me paraissent être géographiques, comme par exemple le mot VCVETE, et VCVETIN., qui doit en être le dérivé ethnique. Un autre nom qui a ici plus d'intérêt est celui d'*Alesia* même : on lit fort distinctement à la dernière des six lignes du monument : IN.... ALISIIA.

Je ne vois pas qu'on ait trouvé à Alise aucun reste d'antiquité qui présente un rapport certain avec la

(1) *Op. laud.*, p. 112.
(2) *Ibid.*, p. 118.
(3) *Ibid.*, p. 126, et plan B, n. 6.

source minérale, à moins qu'on ne veuille y rattacher quelque partie des aqueducs, ou des tuyaux en terre ou en plomb qu'on y a signalé en assez grand nombre (1); ce qu'une étude approfondie des localités permettrait peut-être de faire.

AQUÆ ALLOBROGUM.

Le second mot de ce nom composé n'est mis ici que subsidiairement, si je puis m'exprimer ainsi, et comme d'Anville et autres ont employé l'épithète *Helveticæ*, pour distinguer les *Aquæ* que nous avons retrouvées à *Baden* (2). Le mot *Aquæ* me paraît fournir l'origine évidente du nom moderne d'Aix-les-Bains dans le duché de Savoie, et avoir formé au moins une partie de son nom antique (3). Cette dérivation n'est pas moins marquée ici que dans les noms successifs d'Aix en Provence; mais là s'arrête toute conformité entre ces thermes homonymes. Nous connaissons l'origine de l'épithète illustre de *Sextiæ*, et les faits historiques nous rendent compte de la fondation d'une colonie romaine auprès des eaux des

(1) *Op. laud.*, pp. 112, 120, 121.

(2) *Sup.*, p. 40.

(3) Suivant M. C. Despine (*Manuel de l'étranger aux eaux d'Aix*, p. 41, not. 1), de Pingon aurait publié une inscription qui donnerait aux habitants d'Aix le nom d'*Aquenses*. Si le fait est exact, il serait une donnée intéressante. Il est fâcheux que M. Despine n'ait pas rapporté l'inscription, ou mieux cité sa source : je l'ai cherchée vainement dans ce que je possède des ouvrages de cet écrivain sans critique et sans exactitude. Au reste, on verra quelque chose d'équivalent dans une inscription que je donnerai bientôt.

Salyes (1). On n'a rien de semblable relativement à celles des Allobroges : ni le nom du lieu, ni l'existence de ces sources thermales ne sont mentionnés dans les documents historiques, ou géographiques, que nous tenons des anciens ; et l'on ne saurait à cet égard former une conjecture ultérieure qui ne fût complètement arbitraire (2).

Mais si les écrivains de l'antiquité ont gardé le silence, les monuments parlent ; et ces témoins en grand nombre attestent hautement l'importance dont la petite ville d'Aix a joui sous les conquérants des Gaules. On a découvert, en effet, soit aux environs, soit dans la ville même, des restes fort variés d'antiquités romaines, dont quelques-uns méritent une attention spéciale. Tels sont d'abord deux édifices d'un ordre à part, et d'un grand intérêt. Le premier, fort maltraité par le temps, mais dont la masse et quelques détails sont encore reconnaissables, est une construction d'assez bon goût, qui paraît avoir été, non un temple comme on l'appelle

(1) *Sup.*, p. 86.

(2) On a fait plus cependant à ce sujet, et bien des conjectures sans fondement ont été débitées, et reçues comme des faits certains. Ainsi, pour ne citer que la plus accréditée, l'empereur Gratien, dont le nom donné à la ville de *Cularo* forma celui de *Gratianopolis*, aurait construit les thermes antiques d'Aix, qui auraient été appelés pour cela *Aquæ Gratianæ*. Suivant Millin (*Voyage en Savoie*, etc. tom. I, p. 35), cette fable pourrait être l'effet d'une fausse lecture du nom de CLARIANVS, qui se lit fréquemment sur de grandes briques à Aix, comme à Lyon, et sur divers points du midi de la France. Cette explication est assez probable. Aujourd'hui peut-être un partisan de cette tradition chercherait à l'étayer de ce fragment d'inscription donné par M. C. Despine (*Op. laud.*, p. 24 de l'appendice) : VAL. GR.||AV.

pompeusement dans le pays (1), mais une édicule ou chapelle, comme on dirait aujourd'hui : les proportions de ce petit édifice ne permettent pas de lui donner un autre nom. Dans un ouvrage aussi dépourvu d'exactitude que de bonne érudition, et dont les planches font à peu près tout le mérite, Albanis de Beaumont à donné le dessin de cet édifiee et de la tour, appartenant au château des Marquis d'Aix, dont il formait le soubassement (2).

L'autre édifiee plus apparent et plus connu est eelui qu'on appelle Arc de Campanus du nom de celui qui le fit élever et que rappelle cette inscription gravée sous l'architrave :

L. POMPEIVS. CAMPANVS. VIVVS. FECIT.

Ce monument, bien mieux conservé que l'édicule, est aussi représenté sur une planche d'Albanis de Beaumont (3), et Millin l'a illustré dans une dissertation spéciale (4). On a fort disserté sur sa destination, sur laquelle, cependant, je ne vois pas qu'il puisse y avoir de doute fondé : quelque étrange que cela puisse paraître à raison de la forme de l'édifice, il dût être un monument funéraire. Cela est assez démontré par ces mots de l'inscription que je viens de citer, VIVVS FECIT, de même que par les petites niches de la frise, qui rap-

(1) On l'appelle Temple de Diane : il n'est pas besoin de dire que cette attribution est tout-à-fait hasardée.

(2) *Description des Alpes grecques et cottiennes,* atlas, pl. VII.

(3) *Ibid.*, pl. VI.

(4) *Observations sur le monument sépulchral de Pompeius Campanus, à Aix en Savoie*, dans le *Magasin encyclopédique*, mai 1814 : Il y a un tiré à part.

pellent celles des *Columbaria*, et par ce qu'on peut lire des autres inscriptions gravées au-dessous, et dans l'attique (1).

Je ne m'étendrai pas sur les poteries, les fragments d'architecture, les médailles, etc., qu'on a trouvés en grand nombre à Aix. Je ne ferai qu'indiquer quelques ouvrages d'art, des mosaïques, des fragments de bas-reliefs et de statues, un *gnomon* ou cadran solaire fort curieux. Je m'arrêterai davantage aux inscriptions, dont je ne rapporterai toutefois que quelques-unes des plus intéressantes. Je commence par celle qu'on voit près des bains romains, et qui est importante, parce qu'elle donne l'adjectif ethnique dans lequel se révèle l'ancien nom du lieu (2) :

D. M
D. T. DOMITIANI. POSSESSOR. AQVENSIS
ET. TITIVS. DOMITIVS. PATRI

Cette autre se voit au bain royal (3). Elle est votive, et le premier mot de la dernière ligne exprime sans doute le nom de la divinité. Je crains que les noms n'aient pas été transcrits avec exactitude (4) :

GVLILIVS
CVRICVS
BOMV. V. S. L. M

(1) M. C. Despine les a données (*Op. laud.*, pp. 35 et 36), apparemment d'après des notes anciennes, car elles sont peu lisibles aujourd'hui.

(2) Despine, *Ibid.*, append., p. 24.

(3) C. Despine, *Ibid.*, p. 1.

(4) Albanis de Beaumont (pl. XIX, 9) lit : QVRMIVS||CVIICVS|| BONVS. M. A mon grand regret, je n'ai pu vérifier par moi-même.

Une autre, votive également, qui était à l'entrée du château, a été transportée en Piémont depuis peu d'années. Fort curieuse, comme témoignage d'un culte qui nous est peu connu, elle avait été donnée par Spon (1), qui l'avait copiée lui-même ; et sa copie est plus exacte, pour la disposition des lignes, que celle de M. Despine (2) :

COMEDOVIS
AVGVSTIS
M. HELVIVS. SEVERI
FIL. IVVENTIVS
EX. VOTO

Enfin je rapporte cette inscription funéraire, quoiqu'elle ne provienne pas de la ville d'Aix, mais de ses environs : elle me paraît intéressante à cause de l'éloge exprimé par la dernière ligne (3) :

T. ATILIVS
PRISCIANVS
RVFINVS
MATRI
PIISSIMAE. ET
VNICI. EXEMPLI

Les restes des thermes antiques sont ici l'objet le plus important par rapport au but de mon travail. Ils sont en fort grand nombre dans la ville, et sont dispersés sur

(1) *Miscellan. erud. antiquit.*, p. 97. — On peut croire qu'il s'agit ici d'une sorte de génies, d'une nature semblable à celle des *Suleviæ*, des *Campestres*, etc.

(2) *Op. laud.*, p. 25. Albanis de Beaumont, qui a mal lu (pl. VI, 27), a disposé les lignes comme Spon.

(3) *Ibid.*, pl. V, 17.

plusieurs points, ce qui tendrait à prouver, ou l'immense étendue de ces ouvrages, ou la multiplicité des bains, soit publics, soit privés. Mais une description complète de ce qu'on en connaît dépasserait de beaucoup les bornes que je dois me prescrire, et des plans seraient nécessaires pour la rendre parfaitement intelligible (1). Je m'en tiendrai aux indications qui me paraissent les plus essentielles.

Il faut mentionner d'abord le bain auquel on donne vulgairement le nom de César, et qui est assurément le plus remarquable. De forme octogone, il paraît avoir servi de piscine; et son pourtour est garni de gradins revêtus en marbre blanc, qui servaient de sièges aux baigneurs. Une sorte de piédestal orné d'un pareil revêtement, et placé contre la paroi orientale, peut avoir supporté une statue, ou quelque vase richement sculpté. Le sol s'incline sensiblement dans cette direction, et une ouverture pratiquée au bas du piédestal doit avoir servi pour l'écoulement des eaux. Toute cette salle est soutenue par de nombreux piliers, autour desquels règne un corridor, dont le plafond donne passage à des conduits en terre cuite de forme rectangulaire, destinés à introduire la chaleur, ou la vapeur, dans la partie supérieure (2). Plusieurs autres bains, moins bien conservés ou moins considérables, ont été reconnus dans les environs du premier, sous la maison Périer, et ailleurs (3).

(1) Albanis de Beaumont (pl. XVII) a donné un plan général; un autre plus réduit est gravé dans l'ouvrage de M. C. Despine, pl. IX.

(2) C. Despine, *Op. laud.*, pp. 30 et 31, pl. IX, 63.

(3) *Ibid.*, pl. IX, 64, 65.

Je dois indiquer encore les bains de vapeur dont Albanis de Beaumont a donné le dessin (1) : ils sont fort remarquables par leur solidité, comme par l'intelligence qui a présidé à leur construction, et assez bien conservés pour qu'on puisse se former une juste idée de ce qu'ils furent autrefois. On trouve chez le même auteur le plan d'une grande piscine romaine, et d'une portion du canal qui devait y conduire les eaux (2) : J'ignore si tout cela subsiste encore aujourd'hui ; mais le travail des Romains se reconnaît dans d'autres conduits souterrains qui ont servi, ou servent actuellement, au même usage. Des tuyaux de plomb, ayant eu évidemment une destination semblable, ont été retrouvés également sur divers points : l'un deux, signalé pár M. le docteur Despine, faisait lire le nom du fabricant, NIONIS (3). En général, la magnificence romaine s'était déployée dans toutes ces parties des thermes antiques, comme l'annoncent le nombre et la variété des fragments de marbres qu'on y retrouve partout. C'est une nouvelle preuve de l'importance que les Romains attachaient aux eaux thermales, même dans des lieux obscurs dont l'antiquité ne nous a pas conservé le nom.

AQUÆ GRANNI.

Aix-la-Chapelle ne joue un certain rôle dans l'histoire qu'à l'époque des empereurs français, et sa splendeur

(1) *Op. laud.*, pl. XIX.
(2) *Op. laud.*, pl. XVIII.
(3) *Op. laud.*, append., p. 25.

commence au règne de Charlemagne, qui lui accorda de grandes faveurs, et l'orna d'édifices magnifiques sur lesquels les historiens se sont étendus avec admiration. Mais ce n'est pas à lui que cette ville dut son existence. Un chroniqueur cité par Valois (1) en fait mention au temps du roi Pepin, et je ne doute pas que son origine ne soit beaucoup plus ancienne, et qu'elle n'ait été un lieu habité à l'époque romaine.

Son nom, en effet, qui doit avoir subi une légère altération quand il devint *Aquisgranum*, me paraît évidemment romain ; et quoique j'aime peu les étymologies, telles que de prétendus savants les imaginent et les exploitent, je suis fort porté à croire avec Valois (2), avec Eckhart (3), avec Bimard de la Bâtie(4), que ce nom dérive, non point de celui de ce fabuleux Granus, qu'un poète légendaire du moyen âge donne pour frère à Néron, mais du surnom de *Grannus* donné au dieu Apollon par quelques inscriptions de la Germanie, de la Gaule Belgique, etc. (5). Je ne rapporterai que la suivante qui a été trouvée en Alsace (6) :

APOLLINI
GRAN
NO. MOGOVNO. ARAM
Q. LICINIVS. TRIO. D. S. D.

(1) *Notit. Galliar.*, p. 28, a.

(2) *Op. laud.*, p. 27, b.

(3) Je regrette de ne pouvoir citer avec connaissance de cause la dissertation in-4° de cet auteur : elle est intitulée : *Dissertatio de Apolline Granno Mogouno*. Viceburgi., s. a.

(4) In Murat., *Prolegom.*, col. 59.

(5) Orelli, *Inscript. lat. sel.*, tom. I, p. 353 ; nn. 1997—2001.

(6) *Ibid.*, n. 200.

Bimard cite le savant allemand, qui voit ici Apollon vénéré comme divinité protectrice des eaux thermales de ce lieu, et de celles de *Moguntiacum*, Mayence : pour lui tout en doutant, avec raison, de cette manière d'interpréter le dernier nom, dans lequel il préfère voir celui d'un nouveau dieu, il adopte pleinement celle du mot GRANNO par rapport aux eaux d'Aix-la-Chapelle (1). Nous voyons que celles-ci, qui sont encore fréquentées de nos jours, étaient connues du temps de Charlemagne, que ce prince en faisait ses délices, et qu'elles furent la cause déterminante de tout ce qu'il exécuta en faveur de ce lieu (2). Il est peu vraisemblable qu'elles aient été inconnues aux conquérants de la Gaule Belgique. Des monuments romains reconnus à Aix-la-Chapelle donneraient à cette conjecture un caractère de certitude. Je crois qu'on y en a découvert, notamment des inscriptions, si ma mémoire ne me trompe pas ; mais, privé des renseignements que j'espérais obtenir sur les lieux mêmes, je ne puis rien dire de plus positif et de plus précis.

ARELATE.

Connaissait-on sous la domination romaine la fontaine minérale peu célèbre qui coule aux portes d'Arles,

(1) *Loc. laud.*

(2) *Delectabatur etiam*, dit Eginhard, *vaporibus aquarum naturaliter calentium, frequenti natatu corpus exercens, cujus adeo peritus fuit, ut nullus ei juste potuerit præferri : ob hoc etiam Aquisgrani regiam extruxit, ibique extremis vitæ annis usque ad obitum continuo habitavit :* etc.

à l'entrée de la plaine de la Crau (1)? L'opinion affirmative peut paraître probable, quand on a observé le goût marqué des conquérants, non pas seulement pour les sources thermales, mais aussi pour les eaux minérales froides, qu'ils prenaient comme nous en boisson, et qu'ils savaient utiliser encore d'une autre manière en les chauffant pour les bains. On peut croire en général, ce me semble, que fort peu d'eaux minérales de notre Gaule leur demeurèrent inconnues, et il y a plus d'un motif pour penser que celles d'*Arelate* ne furent pas de ce nombre.

Je ne prendrai pas occasion de cette source pour retracer un tableau de l'histoire et des antiquités de cette ville : le sujet serait trop vaste pour les bornes étroites dans lesquelles je dois ici me restreindre. Mais tout ce que nous lisons chez les anciens sur cette illustre colonie (2), qui fut le siége du Prétoire des Gaules, et joua surtout un si grand rôle dans les derniers siècles de l'empire en Occident, tout ce qu'Arles possède aujourd'hui de monuments antiques, ses vastes arènes si bien conservées, les ruines si riches encore de son magnifique théâtre, ce qu'on a retrouvé de son hippodrome,

(1) Millin, *Voyage dans le midi de la France*, tom. III, p. 641.

(2) Cette colonie était surnommée IVLIA PATERNA. Sur un cippe donné par Millin (*Ibid.*, 494), on lit : COL. IVL. PAT. AR.; une inscription publiée d'abord par Caylus (*Recueil d'antiq.*, tom. VII, p. 263) et reproduite par M. de Lagoy (*Descript. de q. med. inédites de Massilia*, etc., p. 19), le seul monument épigraphique qui donne le nom de l'antique *Glanum*, fait lire : C. I. PATER. AREL.; enfin une troisième inscription que Spon donna le premier (*Miscel. erud. antiq.*, p. 165), contient le dernier surnom en toutes lettres : COL. IVL. PATERNA. ARELATE.

de son palais impérial, de son *forum*, de ses thermes, son cimetière des Champs-Elysées si fertile en tombeaux de tous les âges, les débris de constructions dont son sol est semé sur tous les points, les nombreuses inscriptions, les ouvrages de l'art antique qu'on y a recueillis, tout cela prouve assez que cette riche et puissante ville était en quelque sorte une seconde Rome, *Gallula Roma Arelas*, comme l'appelle Ausone (1); tout cela rend probable que ses citoyens, habitués au genre de vie des maîtres du monde, ne durent pas négliger chez eux un bienfait de la nature que ceux-ci exploitaient partout ailleurs avec tant de soins.

Il est à regretter qu'aucune découverte archéologique quelque peu importante, auprès de la fontaine de la Crau, ne vienne donner plus de consistance à ces présomptions. Après tant de conjectures semblables que j'ai proposées, c'est à peine si j'ose émettre le soupçon qu'on a retrouvé peut-être le nom de cette fontaine divinisée dans celui d'une divinité locale CAILARVS, mentionné ainsi sur un monument votif conservé à Arles (2), et qui est curieux à tous égards :

EX. IMPERIO
T. ATTIVS. QVARTVS
CAILARO. V. S. L. M

(1) *Clar. Urb.*, VIII, v. 2.
(2) Millin, *Op. laud.*, tom. III, p. 568.

ARGENTORATUM.

Cette ville est mentionnée par Ptolemée (1); et plus tard, à l'occasion d'une victoire de Julien l'apostat sur les *Allemanni*, elle est nommée par ce prince lui-même (2), et par Ammien Marcellin (3). Elle figure aussi dans l'Itinéraire d'Antonin (4), et sur la Carte de Peutinger (5), comme centre de plusieurs voies. Quoiqu'elle ne paraisse pas avoir été la capitale des *Tribocci* (6), elle fut considérable, surtout dans les derniers temps de l'Empire, époque où les Notices y placent une manufacture d'armes, *fabrica armorum omnium*, et lui donnent un comte qu'on appelait *Comes Argentoratensis*. On peut juger encore de son importance par les traces d'antiquités qu'on a reconnues à Strasbourg, dont l'identité avec *Argentoratum* n'a pas besoin d'être discutée après un témoignage aussi positif que celui de Saint Grégoire de Tours, qui lui donne en même temps les deux noms : *ad Argentoratensem urbem, quam nunc Strateburgum vocant* (7).

(1) *Geogr.*, II, 8 (9).
(2) *Ad. S. P. Q. Athen.;* ed. Spanheim, p. 279.
(3) *Rer. gest.*, XV, 11 ; XVI, 12.
(4) *Vet. Roman. itiner.;* ed. Wesseling., pp. 350, 354, 372, 374.
(5) Segm. II, c.
(6) Il semble qu'on pourrait le conclure avec d'Anville (*not.* p. 96) de ce qu'elle ne prit pas, par la suite, le nom du peuple, comme les autres capitales.
(7) *Hist. Franc.*, X, 19. Ce nouveau nom, radicalement latin avec une terminaison barbare, venait évidemment de *Strata*, et rappelait une des grandes voies de l'empire. Il y avait peu de là à celui de *Strazburg*, qu'on trouve déjà au IXme siècle.

J'ai peu de données nouvelles sur les antiquités de Strasbourg. On peut citer comme importantes une figure militaire en bas-relief avec le nom de LE[P]ONTIVS, suivant Oberlin qui l'a donnée après Schoepflin (1), et une statue d'Hercule mentionnée par M. Schweighæuser, et qu'on voit encore à l'extérieur de la cathédrale près de la tour (2). Un bronze remarquable à plus d'un égard est sans doute la grande patère que Grivaud de la Vincelle a publiée, sur laquelle est représenté Hercule combattant le lion de Némée (3). En fait d'inscriptions je n'ai à citer que la suivante accompagnée d'ornements d'assez bon goût, et donnée encore par Oberlin (4):

T. FLAVIVS. T. F
OFFENTINA
PEREGRINVS
MEDIOLANNI
MIL. LEG. VIII
AVG. CENTVRIA
M. I. GELERINI
VIX. AN. XXV
STIPENDIO. IIII
F. H. F. C.

Un monument curieux pour sa singularité, était un tombeau que Schoepflin a illustré (5) : il se composait de huit belles briques à rebords, formant une sorte de toit incliné des deux côtés, sous lequel était abritée

(1) *Mus. Schoepflin*, p. 21.
(2) *Mémoire sur les antiquités romaines de la ville de Strasbourg*, p. 32.
(3) *Recueils de monuments antiques*, pl. VIII, 4, tom. II, p. 72.
(4) *Mus. Schoepflin.*, tab. II, 2, p. 31.
(5) *Mém. de l'Acad. des Inscriptions*, tom. X, p. 457—464.

l'urne funéraire, accompagnée de lampes et d'autres vases de verre ou d'argile. Ces briques étaient l'ouvrage de la VIII[e] légion, que nous savons d'ailleurs avoir été cantonnée près d'*Argentoratum* (1) ; car on y lisait, comme sur d'autres, retrouvées aussi dans le pays : LEG. VIII. AVG.

Mais ce qu'on a retrouvé le plus fréquemment à Strasbourg ce sont des ruines considérables de constructions romaines, dans lesquelles se trouvaient mêlés des débris d'architecture indiquant quelque luxe, des briques portant des noms de légions, des médailles en grande quantité, et de tous les âges de l'Empire, des débris d'inscriptions ayant servi de matériaux à bâtir, des tombeaux, des urnes. On a découvert plusieurs cimetières, des murs d'enceinte, des ouvrages de fortification, et ce qu'on a jugé être des vestiges de l'antique fabrique d'armes. D'après un calcul donné par M. Schweighæuser, à qui j'emprunte ces détails, le résultat de leur ensemble serait, que l'ancien *Argentoratum* pourrait avoir eu de superficie environ 240,000 mètres carrés (2).

Je ne vois mentionnée à Strasbourg aucune découverte d'antiquités qui, paraissant se rattacher aux eaux minérales que l'on connaît dans cette ville, tende par là à prouver qu'elles furent aussi connues et employées au temps de la domination romaine. Une grande connaissance de la localité et le souvenir, s'il s'est conservé en détail, des divers points qui ont été fouillés avec succès, pourraient conduire à ce résultat. On conçoit

(1) Ptolem., *Geogr.*, II, 8 (9).
(2) *Op. laud.*, p. 12.

que je dois être privé de ces moyens d'étude, et néanmoins le fait dont ils pourraient fournir la preuve me paraît fort vraisemblable.

AVARICUM.

Cette ville, la principale des *Bituriges*, dont elle finit par prendre le nom, joue un rôle dans l'histoire dès le temps de César, qui la nomme plusieurs fois (1), et en parle comme d'une place très-forte (2). Elle avait alors ses médailles en bronze avec la légende AVARICO (3). Plus tard Ptolemée est le seul écrivain connu qui en ait fait mention (4). Mais elle est nommée aussi dans l'Itinéraire d'Antonin (5), ainsi que sur la Carte de Peutinger (6); et l'on peut observer qu'elle s'y trouve placée sur un grand nombre de voies militaires, plus ou moins importantes.

Mes notions sur les antiquités de Bourges, qui est bien incontestablement l'*Avaricum* Gaulois et romain, sont trop bornées pour que je puisse citer quelque découverte en rapport avec l'exploitation, dès l'âge romain, des eaux minérales peu renommées que je vois indiquées à Bourges (7). Le fait du moins me paraît des plus vraisemblable, ici comme en bien d'autres lieux, par cela

(1) *De bel. Gall.*, VII, 29—32, 47.
(2) *Ibid.*, 13.
(3) Mionnet, *Descript. de médailles*, etc., tom. I, p. 63.
(4) *Geogr.*, II, 6 (7).
(5) *Vet. Roman. itinerar.*, p. 460.
(6) Segm. I, b.
(7) Patissier, *Manuel des eaux minérales*, p. 554.

seul que je vois une ville romaine considérable, où les jouissances de la vie étaient devenues partie nécessaire des mœurs de ses habitants. C'est moins, peut-être, pour appuyer cette vraisemblance que pour ôter quelque chose de sa sécheresse à une observation déjà répétée, et devenant une sorte de lieu commun, que je rappellerai ici un petit nombre de monuments romains découverts à Bourges.

Reinesius a donné cette inscription votive, gravée sur le piédestal d'une statue, et que rendent intéressante un nom ethnique, et le nom d'une divinité qu'on ne trouve pas ailleurs (1) :

FLAVIA. CVBA. FIRMANI. FILIA
COSOSO. DEO. MARTI. SVO. HOC
SIGNUM. DICAVIT. AVGVSTO (2)

C'est, je crois, au P. Chamillart qu'on doit la première publication d'un monument funéraire fort remarquable par sa décoration, formant une niche cintrée soutenue par deux pilastres que surmonte un fronton, dans laquelle était debout une statue de femme drapée, versant l'encens sur un autel allumé, et tenant de la main gauche un vase, ou l'*acerra*. Aux deux côtés de la niche étaient représentés quelques objets d'usage domestique, autant qu'on peut en juger d'après la gravure ; au dessus on lisait cette inscription (3) :

(1) *Syntag. inscript.*, 121, LXXXIV.

(2) Cososvs était apparemment un nom local donné à Mars. Celui de cvba rappelle que deux peuples de la Gaule portaient le nom de *Bituriges*, et qu'on les distinguait comme *Bituriges Cubi*, ou *Bituriges Vibisci* : ces derniers avaient pour capitale *Burdigala*, Bordeaux.

(3) *Dissertations sur plusieurs médailles*, etc., p. 77.

D. M.
ET. MEMORIAE. IVLIAE. PAVLLINAE
TENAT. MARTINVS. CONIVGI. AN. L

Une troisième inscription, qui fut découverte dans la même ville en 1687, mérite aussi d'être citée; car elle est curieuse en ce qu'elle donne le nom d'une nouvelle divinité locale, SOLIMARA. Elle serait plus intéressante encore si quelqu'autre donnée venait appuyer cette conjecture, assez probable, que la divinité qu'elle nous révèle pourrait être une de celles qui présidaient aux sources minérales. Elle est ainsi conçue (1):

SOLIMARAE
SACRVM
AEDEM. CVM. SVIS
ORNAMENTIS
FIRMANA. C. OBRICI. F
MATER
D. S. D.

Si j'indique encore un petit sanglier en bronze dessiné et décrit par Caylus (2), ce n'est pas pour l'importance de cet objet fort ordinaire, mais parce qu'il rappelle un type des médailles d'*Avaricum*. On peut citer comme remarquable un monument d'un âge postérieur, que l'on conservait avant la première révolution dans le riche trésor de l'église métropolitaine de Bourges. Je veux parler du beau diptyque consulaire en ivoire, qui avait été sans doute par la suite un diptyque ecclésias-

(1) Bimard, In Murat. *Prolegom.*, col. 64; — Orelli, *Inscript. lat. sel.*, tom. I, p. 358, n. 2050.
(2) *Recueil d'antiquités*, tom. I, pl. XCIII, 2, p. 237.

tique, et qu'on regardait comme la pièce la plus intéressante de ce trésor (1).

AUGUSTA.

Le bourg d'Aouste, dans le département de la Drôme, a des eaux minérales (2) ; et l'on peut présumer qu'elles étaient connues à l'époque romaine. Ce lieu paraît en effet avoir été assez considérable alors, et on le trouve mentionné comme station dans les itinéraires romains, qui le mettent entre *Valentia*, Valence, et *Dea Vocontiorum*, Die. L'Itinéraire d'Antonin lui donne le nom d'*Augusta* (3), de même que celui de Bordeaux à Jérusalem (4) : mais il est appelé *Augustum* sur la Carte de Peutinger (5), et l'anonyme de Ravenne en a fait *Auguston* (6).

Aouste avait conservé quelques restes d'antiquités romaines, mais dont la plupart ont été enlevés à leur patrie, ainsi qu'il arrive trop souvent. Le seul, je crois, qui soit resté sur les lieux est une inscription sépulchrale, que je transcris ici, comme son titre principal (7) :

(1) *Voyage littér. de deux religieux bénédictins*, tom. I, p. 24.

(2) Patissier, *Manuel des eaux minérales*, p. 555. La *Statistique de la Drôme* n'en parle pas, mais l'auteur avait dit (p. 240) qu'il ne mentionnait que les eaux qui ont le plus de réputation.

(3) *Vet. Roman. itinerar.*, ed. Wesseling, p. 358.

(4) *Ibid.*, p. 354.

(5) Segm. II, d.

(6) *De Geogr.*, IV ; 26, 27.

(7) *Statistique de la Drôme*, p. 426.

D. M.
ET. QVIETI. AETER
SEGVDIAE. MAXI
MILLAE. FRONTIA
MARCIANA. FIL
ET. CL. PRIMA
NVS. GENER
PONENDVM
CVRAVERVNT
ET. SVB. ASCIA
DEDICAVERVNT

AUGUSTODURUS.

Ce lieu marqué sur la Carte de Peutinger (1) est regardé par M. Walckenaer comme ayant occupé l'emplacement de Bayeux (2), dont le nom moderne vient assez évidemment de celui du peuple de ces contrées mentionné par Pline, *Baiocasses, Badiocasses,* etc. (3), nom qui devint plus tard celui de la ville même. J'ignore si Bayeux a conservé des monuments de l'âge romain, ou si l'on y a découvert des restes de constructions appartenant à cette époque. Je n'ai remarqué dans les recueils d'inscriptions ou d'antiquité aucun objet saillant qui provînt de ce lieu ; et je ne saurais indi-

(1) Segm. I, b.

(2) *Géographie des Gaules*, tom. I, pp. 385, 395 ; tom. III, p. 61.

(3) *Nat. hist.*, IV, 18 (32) : les manuscrits offrent de nombreuses variantes.

quer qu'une figurine en albâtre, avec un vase de même matière, publiés par Caylus (1), et une découverte de sépultures faite dans les environs, laquelle mit au jour divers ornements antiques à l'usage des défunts : celle-ci est mentionnée par dom Martin (2).

Si l'on admet la détermination géographique adoptée par M. Walckenaer, qui paraît la mieux fondée (3), ces indications archéologiques, quelque bornées qu'elles soient, peuvent suffire pour faire conjecturer que l'on connut à l'époque romaine les eaux minérales qui existent aujourd'hui à Bayeux (4).

AUGUSTOMAGUS.

Suivant d'Anville, ce serait à Senlis, capitale du pays des *Sylvanectes*, dont elle avait pris le nom, qu'il faudrait placer la station d'*Augustomagus* (5), mentionnée par l'Itinéraire d'Antonin (6). M. Walckenaer est peut-être mieux fondé à la reconnaître chez les *Bellovaci*, et dans le village moderne de Verberie, près de Com-

(1) *Recueil d'antiquités*, tom. III, pl. CV, pp. 382-386.

(2) *Religion des Gaulois*, tom. II, p. 343.

(3) C'est aussi l'opinion de M. Aug. Leprevost, qui a étudié spécialement la géographie et les antiquités de cette province. Je la trouve exprimée brièvement dans les *Mémoires de la société des antiquaires de Normandie*, II[me] série, tom. I, p. 1. D'Anville, qui est fort obscur sur ce nom (*Not.*, p. 123), partant, ce me semble, de fausses données, met Bayeux à *Arægenus* (p. 82).

(4) Patissier, *Manuel des eaux minérales*, p. 531.

(5) *Notice de la Gaule*, p. 124.

(6) *Vet. Roman. itinerar.*, ed. Wesseling., p. 380.

piègne, dans le département de l'Oise (1), où il y a des eaux minérales, assez célèbres à Paris, dit-on, avant la découverte des eaux de Passy (2). En admettant cette dernière opinion, je puis ici donner place à ce lieu, me fondant uniquement sur ce qu'il était une station romaine ; car j'ignore complètement si l'on y conserve, ou si l'on y a découvert quelques restes d'antiquités.

AUGUSTONEMETUM.

Cette ville, capitale des *Arverni*, tient un rang important dans la géographie de la Gaule sous la domination romaine ; et il serait bien inutile, je pense, d'entrer dans les détails qui peuvent constater sa position, c'est-à-dire son identité avec Clermont-Ferrand, laquelle est reconnue sans conteste (3). Je ne vois rien de positif sur l'origine du nom qu'elle porta long-temps à cette époque ; mais il est évident qu'il lui venait d'Auguste, comme ceux de bien d'autres lieux dans les Gaules.

Clermont a conservé quelques restes matériels de sa splendeur ancienne. Des ruines de constructions romaines considérables ont été retrouvées sur divers points de la ville, et dans ses alentours les plus rapprochés : il en est qu'on a jugé avoir pu appartenir à des temples. On y a découvert également plusieurs mosaïques d'une bonne

(1) *Géographie des Gaules*, tom. III, pp. 55 et 56.

(2) Patissier, *Op. laud.*, p. 372.

(3) D'Anville, *Notice de la Gaule*, p. 125. — Walckenaer, *Géographie des Gaules*, tom. I, p. 53.

exécution, et d'autres ouvrages d'art moins importants; peut-être exhumera-t-on quelque jour la fameuse statue colossale de Mercure, exécutée en bronze, à ce qu'il paraît, par Zénodore, statuaire qui florissait sous le règne de Néron, et que Pline a mentionné (1). Enfin des fouilles entreprises au point culminant de la ville ont rendu au jour d'énormes blocs de granit, dont plusieurs portaient des inscriptions. Pour ne pas pousser trop loin ces détails, dont je suis redevable à l'obligeance de M. Gonod, je ne rapporterai que celle qui est la plus entière, et aussi remarquable par la beauté de ses caractères que par leurs dimensions. Elle présente d'autant plus d'intérêt que l'emplacement où ces fouilles furent exécutées était présumé, avec quelque apparence, être celui du temple célèbre appelé *Vasso* par saint Grégoire de Tours (2), et que le nom du Mars gaulois,

(1) *Nat. hist.*, XXXIV, 7 (18). Cette donnée, intéressante pour l'histoire de l'art antique dans notre Gaule, m'autorise à citer au moins une partie du texte de Pline. *Verum*, dit-il, *omnem amplitudinem statuarum ejus generis vicit œtate nostra Zenodorus, Mercurio facto in civitate Galliæ Arvernis per annos decem*, H-S. CCCC *manipretio*, etc. Ce dieu paraîtrait avoir été vénéré aussi ailleurs, à en juger d'après cette inscription, trouvée, dit Gruter (LIII, 11), *in ditione Juliacensi* : MERCVRIO. ARVERNO|| VICINI. V. V...

(2) *Hist. Franc.*, I, 30. Voici le passage curieux qui fait mention de cet édifice, à l'occasion des ravages exercés dans les Gaules par *Chrocus*, roi ou chef des Alamanni, au IIIme siècle. *Veniens vero Arvernos, delubrum illud quod Gallica lingua Vasso Galatæ vocant incendit, diruit, atque subvertit. Miro enim opere factum fuit atque firmatum, cujus paries duplex erat. Ab intus enim de minuto lapide; a foris vero quadris scalptis fabricatum fuit. Habuit enim paries ille crassitudinem pedes triginta. Intrinsecus vero marmore ac musivo variatum erat. Pavimentum quoque ædis marmore stratum, desuper vero plumbo tectum.*

Camulus, qu'elle fait lire, pourrait appuyer la conjecture de ceux qui ont regardé *Vasso* comme un autre nom du même dieu (1). L'inscription, telle qu'on l'a retrouvée, ne se compose que de ces deux lignes, de ces deux mots :

CAMVLO
VIROMANDVO

Clermont possède plusieurs sources minérales, notamment celle de Saint-Allyre, que des travaux faits en 1789, pour une route nouvelle, ont rejeté plus au nord de la porte Saint-Pierre, près de laquelle elle coulait auparavant. Nous n'avons pas la preuve que les eaux d'*Augustonemetum* aient été employées par les Romains, dont tous les écrivains se taisent à ce sujet. Mais on peut présumer fort naturellement qu'elles ne leurs furent pas inconnues ; et cette conjecture est peut-être devenue plus probable depuis une découverte faite il y a vingt ans, celle de bains de construction évidemment romaine, retrouvés à peu de distance du lieu où coulait alors la fontaine de Saint-Allyre.

AUTRICUM.

On a vu déjà dans cette seconde partie plusieurs noms de lieux figurer seulement par suite d'assez vagues conjectures, et en quelque sorte comme pour mémoire. Celui-ci se trouve encore dans les mêmes conditions.

(1) D. Martin, *Religion des Gaulois*, tom. I, p. 502.

Nous le voyons mentionné par Ptolemée, comme l'une des deux villes principales des *Carnutes* (1), desquels plus tard elle emprunta un nouveau nom. Il y a grande apparence encore, ainsi que le pense M. Walckenaer (2), qu'il faut lire sur la Carte de Peutinger le nom d'*Autricum*, au lieu de celui de *Mitricum*, inscrit par erreur comme station, ou pour mieux dire point de départ, d'une voie qui passait immédiatement à *Durocasses*, Dreux (3). Il est certain aussi, de l'aveu des plus savants géographes, que Chartres est l'ancien *Carnutum*, le plus ancien *Autricum* (4). Des eaux minérales sont connues encore dans cette ville, quoiqu'elles aient ailleurs fort peu de célébrité (5). A cela se borne tout ce que je puis dire de Chartres, l'une des villes de France qui ont conservé le moins de monuments antiques, parmi celles qui jouissaient d'une certaine importance dans l'âge romain.

BELICENSIS VICUS.

Ce nom, qu'on ne trouve chez aucun des auteurs anciens, paraît avoir été le nom antique de Belley (6),

(1) *Geogr.*, II, 7 (8).

(2) *Géographie des Gaules*, tom. I, p. 400.

(3) Segm. I, b.

(4) D'Anville, *Notice de la Gaule*, p. 132. — Walckenaer, *Op. laud.*, tom. I, pp. 57, 58, 398—400; tom. III, p. 60, etc.

(5) Patissier, *Manuel des eaux minérales*, p. 400.

(6) Mon exemplaire du *Museum Veronense* est celui de d'Ansse de Villoison, qui l'a enrichi de notes autographes. Dans l'une d'elles, à l'occasion de l'arc de Suze, il cite un manuscrit du président Bouhier, où le savant dijonnais reconnaît les peuples de Belley sous

ancienne ville épiscopale (1), et aujourd'hui chef-lieu d'arrondissement dans le département de l'Ain. On le voit indiqué dans une inscription connue depuis long-temps (2), et qui existe encore sur les lieux. Elle n'en donne, il est vrai, que les initiales; mais les noms de *Belica*, de *Civitas Belicensium*, d'*Ecclesia Belicensis*, que l'on trouve constamment au moyen-âge (3), peuvent faire adopter avec quelque confiance l'interprétation de M. Orelli, qui supplée ainsi la fin de cette inscription : TES*tamento* LEG*avit* VIC*anis* BEL*icensibus* (4). Voici le texte entier de la consécration gravée sur un autel votif; ayant pu la copier moi-même, je la donne plus exactement que ceux qui m'ont précédé :

MATRI. DEVM
ET. ATTINI
CVPIDINES
II. APRONIVS
GEMELLINVS
TES. LEG
VIC. BEL
HER. PON. C

le nom des BELACI mentionnés, avec d'autres cités, dans l'inscription de ce monument célèbre. M. Walckenaer (*Géogr. des Gaules*, tom. II, p. 29) y voit des habitants d'un lieu de la vallée de Suze.

(1) On fait remonter au IVme siècle l'établissement du siége épiscopal de Belley.

(2) Guichenon, *Hist. de Bresse et de Bugey*, p. 9. — Reines., *Syntag. Inscript.*; 208, CCXVI.—Orelli, *Inscript. lat. sel.*, tom. I, p. 340, n° 1898.

(3) Valois, qu'on peut consulter (*Notit. Galliar.*, p. 79, b.), cite notamment ce passage singulier d'une ancienne Notice de la Gaule: *Civitas Belicensium, quæ antea Castrum Argentariense vocabatur* (*ut falso additur*, observe Valois).

(4) *Loc. laud.*

Belley est évidemment un lieu antique dont l'existence doit remonter, pour le moins, aux premiers empereurs. L'occupation romaine y a laissé des traces marquées, de même que dans tous les environs, et notamment des monuments épigraphiques en grand nombre. Telle est en particulier l'inscription suivante également votive, et consacrée aussi à la mère des dieux ; on ignore aujourd'hui ce qu'elle est devenue, et je ne puis la rapporter que d'après Guichenon, qui n'est pas toujours très-exact (1), et qui a été copié ici par Reinesius (2) :

MATRI. DEVM. [ET. ATTINI]
TALBIVS. ATTIVS. ARAM
CREPIDINES. COLVMNAS
TECTVM. PRO. . . . . .

Quoique simplement funéraire, une autre inscription mérite aussi d'être citée, non pour son importance, mais pour la beauté des caractères qui me semblent indiquer une bonne époque. Donnée par Guichenon (3), par Reinesius (4), et, plus exactement depuis, par M. de Moyria (5), elle est aujourd'hui au petit séminaire de Belley :

(1) *Op. laud.*, p. 9. L'inscription n'est pas entière : les mots ET. ATTINI, que j'ai restitués, sont assez indiqués par l'inscription précédente, et par beaucoup d'autres.

(2) *Syntag.*, inscript. 209, CCXVI.

(3) *Ibid.*

(4) *Op. laud.*, 209, CCXVII.

(5) *Monuments romains du département de l'Ain* ; Bourg, 1836, in-4°. p. 21.

D. M
MEMORIAE
AETERNAE
MARCELLINAE
PVPI. FILLIAE
SEXTILIVS
BELLINVS
CONIVGI. IN
COMPARABI
LI. FACIEND
VM. CVRAVIT
ET. SVB. ASCIA
DEDICAVIT

Je rapporterai encore trois fragments d'inscriptions, peu importants par eux-mêmes, mais plus remarquables par l'élégance et la grandeur des lettres, qui accusent aussi les beaux jours de l'art : ils semblent d'ailleurs se rapporter à des édifices considérables dont les inscriptions devaient orner la frise. Celui-ci se voyait encore, il y a peu de temps, dans le cloître de la cathédrale, servant de jambage à une porte ; il a été donné inexactement par Guichenon (1) :

EX. TESTAMENTO. FAC.

Deux autres furent exhumés, il y a quelques années, lorsque l'on creusait les fondations pour les constructions nouvelles de la cathédrale, et malheureusement replacés presque aussitôt dans la maçonnerie, au mépris de recommandations réitérées. On lisait sur l'un,

CLAVDIA.

(1) *Op. laud.*, p. 9.

sur l'autre,

REGINAE.

Comme les deux blocs de pierre, portant les mêmes moulures, avaient évidemment fait partie d'une même frise, ils pourraient faire supposer l'existence d'un temple consacré à Junon, qu'on voit assez souvent nommée avec l'épithète de REGINA sur les médailles des impératrices, et même dans les inscriptions (1). Les colonnes antiques de ponding conservées dans l'ancienne architecture de la cathédrale pourraient avoir appartenues à ce temple, aussi bien qu'à celui de Cybèle qu'on prétend avoir existé à Belley, tradition qui n'a peut-être d'autre fondement que les deux inscriptions rapportées en premier lieu.

Des monuments d'un autre ordre ont été fréquemment retrouvés à Belley, mais bien souvent dispersés presqu'aussitôt, personne alors ne s'attachant à les recueillir. Depuis plus de vingt ans que j'habite cette ville, j'ai vu déterrer, et j'ai conservé un certain nombre d'objets de ce genre. Je puis citer de nombreuses médailles romaines de tous les âges et de tous les métaux, des débris de poteries et quelques vases entiers, des tuiles, des briques, des figurines en terre cuite, une pierre gravée, des meules domestiques en lave, des fragments et de petits ustensiles en bronze, la jambe d'une statuette de même métal qui paraît avoir été un *pocillator*, et dont la hauteur devait s'élever de deux à trois pieds.

(1) On peut voir Orelli, *Inscript. lat. sel.* tom. 1, pp. 116, 218, 232, 272, 275, 276, nn. 339, 947, 1046, 1276, 1306 — 1309, 1315.

Tout ceci constate l'existence d'une habitation romaine assez florissante, sur le sol qu'occupe aujourd'hui la petite ville de Belley. Tout ceci encore peut rendre vraisemblable cette conjecture, que les maîtres du monde auraient connu les sources minérales dont les eaux coulent sur le territoire de l'ancien *vicus* romain, mais qui sont aujourd'hui peu connues, même sur les lieux, et dont on peut croire que les anciennes vertus se seraient fort affaiblies, ainsi qu'il est arrivé à beaucoup d'autres, notamment à celles d'Aix en Provence (1).

La première de ces sources n'était guères connue que des Ursulines qui avaient un couvent à Belley, sur les dépendances duquel elle s'était fait un passage. Lors du tremblement de terre de 1822, qui fut très-sensible dans cette ville, on la vit sourdre subitement dans le puits de l'acquéreur d'une portion de l'emplacement de cette maison religieuse, mais mêlée d'eau commune, et perdant ainsi de ses propriétés naturelles. Aujourd'hui ses eaux sulfureuses sortent sans mélange connu, par un puits ancien, mais non antique, dont le propriétaire a retrouvé l'ouverture. A défaut de constructions qui indiquent son emploi dans l'âge romain, on pourrait être tenté de chercher dans cette source l'explication d'un monument unique conservé dans la cour de la sous-préfecture, et de reconnaître sa divinité tutélaire sous le nom de la déesse BLANDA, qui se lit sur un joli autel, avec cette inscription votive que Guichenon n'a pas donnée (2) :

(1) *Sup.*, p. 88.

(2) Je crois bien me rappeler que cet autel a été découvert

D. BLANDE
CAESIA. RV
FINA. PRO. SA
LVTE. BELLI
RVFIANI. FIL
EX. V.

A trois kilomètres de Belley, mais toujours sur son territoire, une source ferrugineuse coule d'une élévation qu'on appelle la côte de Châtillon, nom qui a été donné aussi à ces eaux, de même que celui d'eaux de Thoy emprunté à un village dont elles ne sont séparées que par un pont jeté sur la rivière de Furens (1). Je ne crois pas qu'on ait trouvé aucun vestige d'antiquités lorsque l'on construisit le bâtiment mesquin destiné aux buveurs, durant la faveur éphémère dont cette source jouit, il y a quelques années. Mais les environs de ce lieu, du côté opposé à Belley, ont reproduit des traces fort marquées du séjour des dominateurs de la Gaule. Dans la commune d'Arbignieux, dont le village de Thoy fait partie, on a reconnu plus d'une fois des masses considérables de briques et de tuiles antiques, annonçant des constructions considérables; on y trouve assez fréquemment des médailles romaines, et des fragments ou de petits

Belley; mais je n'ai pu, comme je l'aurais désiré pour m'en assurer davantage, retrouver sous ma main les notes de M. Bruant, ancien sous-préfet, qui avait commencé la formation, au chef-lieu, d'un musée lapidaire. S'il y avait erreur de ma part, mes lecteurs me sauraient gré toujours de leur faire connaître un monument intéressant.

(1) *La Statistique de l'Ain* publiée en 1808 leur donne ce nom: p. 49, et vante leurs qualités d'après un rapport de Guyton de Morvau.

ustensiles en bronze; il y a vingt-cinq ans, on y découvrit plusieurs tombeaux en pierre, et des vases de verre de couleur, qui furent brisés par les paysans. Enfin, ce qui est plus intéressant que tout le reste, on y a retrouvé les années dernières un bloc ayant servi de moellon dans un mur, et portant la moitié d'une inscription qui mentionne un temple en ce lieu. On lit ce qui suit sur ce fragment, que je possède :

C. SVLP. I. . . . . .
AEDEM. . . . .
S. P. .

Ces trois lignes pourraient, je crois, si elles étaient complètes, nous donner la totalité de l'inscription. Il manque à la fin de la première le surnom de SVLP*icius*; à la seconde, après le mot AEDEM, devait se lire le nom de la divinité; enfin, la troisième se terminait par la lettre R ou par la lettre P., indiquant avec les deux autres la formule connue : S*ua* P*ecunia* R*estituit*, ou P*osuit*.

BRIOVERA.

Ce nom ne se trouve que dans des actes dont le plus ancien est du VIme siècle : il y désigne la petite ville du département de la Manche qui porte depuis long-temps le nom de Saint-Lô (1). M. Walckenaer, qui cite l'acte

(1) C'est l'évêque saint Lô, lui-même, qui s'exprime ainsi dans cette pièce recueillie par les savants auteurs du *Gallia Christiana* (tom. XI, col. 864) : *Lauto, in Christi nomine episcopus ecclesiæ Constantinæ, seu Brioverensis.*

en question, paraît regarder ce lieu comme déjà ancien à cette époque (1) : s'il en est ainsi, ce que la tournure même du nom semble rendre probable, il peut avec vraisemblance être placé ici. Saint-Lô possède en effet des eaux minérales (2) ; mais je ne saurais dire si l'on y a découvert quelques restes d'antiquités.

CÆSAROMAGUS.

A-t-on connu dans l'âge romain les sources minérales que possède aujourd'hui la ville de Beauvais (3)? Les données suivantes, sans le démontrer positivement, tendent du moins à le rendre fort probable.

Beauvais est bien certainement l'antique *Cæsaromagus*, mentionné par l'Itinéraire d'Antonin (4), et marqué sur la Carte de Peutinger (5) : sur ce point de géographie comparée, il n'y a pas deux opinions. Cette ville avait assurément une certaine importance ; car elle était la capitale des *Bellovaci*, bien avant qu'elle prît leur nom, et c'est la seule ville que Ptolemée mentionne chez ce peuple (6). Beauvais a aussi ses monuments de l'antiquité romaine, mais peu nombreux, si je ne me trompe. Je ne puis citer qu'un bas-relief singulier et curieux, bien qu'il ne fût pas entier,

(1) *Géographie des Gaules*, tom. I, p. 387.

(2) Patissier, *Manuel des eaux minérales*, p. 556.

(3) *Ibid.*, p. 358.

(4) *Vet. Roman. itinerar.*, ed. Wesseling, p. 380.

(5) Segm. I, c.

(6) *Geogr.*, II, 8 (9).

qu'on y découvrit en 1695, et dont la description et le dessin ont été donnés par dom Martin (1). Il représente, dans une niche, ou édicule, un Mercure à mi-corps, vêtu d'une sorte de *sagum*, barbu, et remarquable encore pour quelques autres particularités. La partie supérieure du monument se termine par une espèce de fronton, dans lequel on lit cette inscription votive :

SACRVM
MERCVRIO. AVGVSTO.
C. IVLIVS. HEALISSVS. V. S. L. M

CONSTANTIA.

Ce nom, qui paraît ancien, quoiqu'il ne commence à se montrer que dans les actes ecclésiastiques, est bien certainement le nom de Coutances : on a supposé qu'il venait de Constance Chlore, ou de quelque membre de sa famille (2). Peut-être ne doit-on pas regarder comme également certaine l'identité de cette ville du département de la Manche avec l'antique *Cossedia,* mentionné par l'Itinéraire (3) et par la Carte de Peutinger (4). Du moins elle n'est pas reconnue par M. Walckenaer (5), contrairement à l'opinion de Belley (6). Quoi qu'il en soit, Coutances est incontestablement une ancienne

(1) *Religion des Gaulois*, tom. I, p. 343.
(2) Fontenu, *Mém. de l'Acad. des Inscriptions*, tom. XVI. p. 126.
(3) *Vet. Roman. itinerar.*, ed. Wesseling, p. 386.
(4) Segm. I, a.
(5) *Géographie des Gaules*, tom., I, p. 184.
(6) *Mém. de l'Académie des Inscriptions*, tom. XLI, pp. 368, 379.

habitation romaine, qui fut, ou plutôt, ou plus tard, la capitale des *Unelli* (1). Elle a conservé quelques antiquités, notamment un aqueduc décrit par Fontenu (2). Sans examiner si ce monument à quelque rapport aux eaux minérales qui existent dans cette ville (3), ce qu'une étude sérieuse des localités pourrait seule mettre à même de reconnaître, on peut, je crois, présumer fort vraisemblablement qu'elles furent connues des conquérants de la Gaule.

CORIALLUM.

Les eaux connues aujourd'hui à Cherbourg (4) ne durent pas être inconnues à l'époque romaine. Car cette ville, qui dans le cours des âges a changé plusieurs fois d'aspect, paraît avoir été un lieu romain, l'antique *Coriallum* de la Carte de Peutinger (5) : ainsi en ont jugé Belley (6), M. Walckenaer (7), etc. On y a découvert quelques antiquités, notamment un tombeau creusé dans le roc, qui renfermait une urne de forme singulière, remplie de cendres et de médailles des Antonins, une ceinture en or, etc. (8).

(1) Walckenaer, *Géographie des Gaules*, loc. laud.
(2) *Mém. de l'Académie des Inscriptions*, tom. XVI, pp. 122-130.
(3) Patissier, *Manuel des eaux minérales*, p. 556.
(4) *Ibid.*
(5) Segm. I, a.
(6) *Mém. de l'Acad. des Inscriptions*, tom. XLI, p. 579.
(7) *Géographie des Gaules*, tom. I, p. 385, 396; tom. II, p. 259.
(8) *Mem. de l'Acad. des Inscriptions*, tom. XVI, hist. p. 131.

DEA VOCONTIORUM.

Cette antique ville romaine, que remplace aujourd'hui un chef-lieu d'arrondissement de la Drôme, Die (1), est mentionnée par la Carte de Peutinger (2), l'Itinéraire d'Antonin (3), et celui du pélerin de Jérusalem (4): elle formait une station sur la voie de *Vapincum*, Gap, à *Valentia*, Valence. Mais aucun autre écrivain ancien n'en a parlé; et l'on est d'autant mieux fondé à s'en étonner, qu'elle paraît avoir été un lieu considérable. On peut en juger d'après le surnom d'*Augusta* dont elle fut honorée, comme nous l'apprend l'inscription suivante, qui a été souvent reproduite (5) : Je la donne d'après Bimard, qui l'avait copiée lui-même (6), et qui a été suivi par M. Orelli (7) :

DIS. MANIB.
Q. CAETRONI. Q. FILI
VOLT. TITVLLI. VETER
COH. VI. PR. LOCO. II. VIR. PON

(1) Valois, *Notit. Galliar.*, p. 169.—D'Anville, *Notice de la Gaule*, p. 263.— Walckenaer, *Géographie des Gaules*, tom. I, p. 256.
(2) Segm. II, d.
(3) *Vet. Roman. itinerar.*, ed. Wesseling., p. 357.
(4) *Ibid.*, p. 554.
(5) Spon, *Miscel. erud. antiquit.*, p. 164.— *Mémoires de l'Acad. des Inscript.*, tom. VII, p. 257, etc.
(6) Ad Murator. *Prolegom.*, col. 13.
(7) *Inscript. lat. sel.*, tom. II, p. 215, n. 4025.

TIF. COL. AVG. ARIM. PRAEF
PAGI. EPOT. FLAM. AVG. ET
MVNER. PVBLICI. CVRA
AD. DEAM. AVG. VOC
HERED. EX. TEST (1)

Les monuments antiques découverts à Die dans tous les temps prouvent encore mieux son importance à l'époque romaine. Ils ne se bornent point, comme dans d'autres villes plus célèbres, à quelques médailles, et à ces débris de diverse nature qu'on recueille partout sous les pas du grand peuple ; ils sont fort nombreux et d'un haut intérêt. De riches fragments d'architecture, des chapiteaux, des frises, des colonnes entières, notamment celles en granit employées à la décoration du clocher de la cathédrale et à son péristyle, annoncent la magnificence des antiques édifices de la capitale des *Vocontii* ; une des portes de la ville moderne est un arc triomphal d'un bon style ; une autre est formée des restes de bâtiments romains ; et des constructions près d'un rempart, révèlent par leur forme demi-circulaire l'existence, en cet endroit, d'un antique théâtre (2). En creusant des fondations, on a reconnu plus d'une fois des mosaïques d'un beau travail, qui malheureusement n'ont pas été conservées ; et des bas-reliefs, ou autres

(1) Il y aurait bien des choses à signaler dans cette curieuse inscription. Je ferai observer seulement qu'elle enrichit la géographie ancienne de la Gaule : on croit que le nom abrégé EPOT., qui se lit à la ligne 6, désigne Upois, lieu distant d'une lieue de Ventavon près de Gap, où le monument a été trouvé.

(2) *Statistique de la Drôme*, pp. 479, 480.

sculptures, dans un état plus ou moins entier se voient à l'extérieur de plusieurs maisons (1).

C'est surtout par ses monuments écrits que Die appelle l'attention et l'intérêt des archéologues. Je ne dirai rien des inscriptions sépulcrales gravées sur des tablettes ou sur des cippes, dont plus de trente sont données comme existant encore dans cette ville (2), outre bien d'autres qui ont été publiées; mais je signalerai un petit nombre de monuments votifs qui me paraissent plus importants. De cinq autels, avec les insignes tauroboliques, qui sont encore à Die, deux portent des inscriptions : la plus remarquable est bien connue : je la reproduis néanmoins (3).

D. M.
PRO. VAL. IMPER. TAVR. FEC. TIT. L. MAR
CELLIN. ET. VAL. DECVMILLA. LV. VOLO
SACERD. LV. ATTIO. ATTIANI. FIL. D[EN]

Voici un vœu à Mercure, une des divinités dont le culte fut le plus répandu dans les Gaules (4) :

MERCVRIO
NOVELLVS
IOVINCATI
V. S. L. M

(1) *Op. laud.*, p. 480.
(2) *Ibid.*, pp. 483—493.
(3) *Ibid.*, p. 477. Je ne sais s'il ne faudrait pas lire au commencement PRO. SAL : ce serait du moins plus conforme à l'usage.
(4) *Ibid.*, p. 484.

Les trois incriptions suivantes sont consacrées à une divinité locale (1) :

DEAE. AVG	DEAE. AVG	DEAE. AVG
ANDARTAE	ANDARTAE	ANDARTAE
M. POMP	L. CARISIVS	T. DEXIVS
PRIMITIVVS	SERENVS	ZOZIMVS
EX. VOTO	IIIIII. VIR. AVG	
	V. S. L. M	

Deux autres inscriptions votives à la même divinité existaient autrefois à Die, au rapport de Gruter, qui les a données d'après Scaliger (2). Les voici :

DE. AVG	DE. AVG
ANDARTAE	ANDARTAE
M. IVL. ANTO	M. IVLIVS
NINVS	THEODORVS

Il est fâcheux que nous manquions de données au sujet de cette déesse *Andarta*. Rien n'est plus hasardé que l'opinion de dom Martin, qui veut qu'elle ne soit autre que la Victoire (3). Cet ensemble de monuments en son honneur dans le même lieu atteste du moins un culte fort répandu ; et je serais porté à croire qu'elle était la divinité protectrice des *Vocontii*, et que de là serait venu le nom de Dea donné à leur capitale, plutôt que du culte de Livie, comme l'a pensé Valois (4), ou

(1) *Op. laud.*, pp. 488, 489, 491.
(2) *Inscript. antiq.*, LXXXVIII, 9, 10.
(3) *Religion des Gaulois.*, tom. II, p. 12.
(4) *Notit. Galliar.*, p. 169, a.

de celui de la mère des dieux, ainsi que d'autres l'ont présumé, se fondant sur le grand nombre de monuments tauroboliques retrouvés sur ce territoire.

On pourrait même la regarder comme présidant aux eaux minérales ; car, pour en venir à la particularité locale qui motive la place donnée ici à la ville des *Vocontii*, je lis qu'il y a des eaux minérales à Die (1) ; et tout ce que j'ai dit de ses antiquités, rend fort probable que ces eaux étaient connues à une époque où les usages gaulois, devenus tout-à-fait romains, attachaient un grand prix à de tels bienfaits de la nature. Mais le fait semble tirer une sorte de certitude de monuments dont on voit encore hors de la ville des vestiges fort reconnaissables. Ce sont évidemment des aqueducs ; et leur direction a fait juger qu'ils étaient destinés à conduire à Die les eaux de Romeyer, qui sont sulfureuses et que l'on emploie, dit-on, avec succès dans les maladies cutanées (2).

DINIA.

Nous savons que Digne fut une ville romaine. C'est une donnée certaine qui nous est fournie par Pline et par Ptolemée, à cela près, que celui-ci la donne aux *Sentii* (3) ; et Pline aux *Bodiontici : Adjecit*, dit ce dernier, *formulæ Galba imperator ex Inalpinis Avanticos,*

(1) Palissier, *Manuel des eaux minérales*, p. 333.

(2) *Statistique de la Drôme*, p. 480 ; cf. p. 240.

(3) *Geogr.* II, 9 (10).

utque Bodionticos, quorum oppidum Dinia (1). C'était donc une capitale, et un lieu considérable; mais il lui reste aujourd'hui bien peu de souvenirs de son importance ancienne. « La disette en ce genre est même telle, » dit M. Henry, que si Pline ne constatait aussi positivement son ancienneté, on ne pourrait jamais soupçonner qu'il y ait eu dans ces quartiers une ville connue » des Romains (2). » D'après le même auteur, tout ce qu'on peut reconnaître d'antiquités romaines dans cette ville ne consiste qu'en un autel sans inscription apparente, et en un tronçon de colonne en granit gris (3).

Il n'est pas nécessaire d'ajouter qu'on ne voit rien d'antique dans le vallon où sont les thermes modernes, qui attirent encore à Digne quelques baigneurs, et que rien n'a été découvert auprès des sources, qui puisse indiquer, même d'une manière éloignée, l'existence d'un établissement thermal en ce lieu durant l'époque romaine. Le nom ancien de la ville des *Bodiontici* autorise donc presque seul cette conjecture, que ses eaux chaudes ne furent pas inconnues aux conquérants de la Gaule.

DUROCORTORUM.

Cette capitale des *Remi*, qui plus tard prit le nom du peuple, suivant l'usage d'alors, a été mentionnée en

(1) *Nat. hist.*, III, 4 (5); cf., Walckenaer, *Géogr. des Gaules*, tom. II, p. 42.

(2) *Recherches sur la géographie et les antiquités du département des Basses-Alpes*, p. 94.

(3) *Ibid.*, p. 95.

premier lieu par César (1), puis par plusieurs géographes anciens (2); elle figure aussi dans l'Itinéraire d'Antonin (3), et sur la Carte de Peutinger (4). C'est le cas de rappeler la remarque de d'Anville. « On ne voit point de » ville dans la Gaule, où il se rende un plus grand » nombre de voies militaires (5). » Ajoutons que les lettres étaient cultivées dans cette ville, et qu'on la regardait comme une seconde Athènes, suivant ce mot de Fronton, le grand orateur, rappelé par un ancien grammairien, P. Consentius, qui altère le nom du lieu : *et illæ vestræ Athenæ Dorocorthoro* (6).

Reims a conservé des restes d'antiquités romaines, dont plusieurs modernes font mention. On y connaît deux arcs de triomphe richement décorés, qui étaient encore dans un état satisfaisant lorsqu'ils furent décrits par Bergier (7) : ils ont servi de portes à la ville, et deux voies antiques y avaient leur point de départ (8). On cite encore comme monuments d'une certaine importance un bas-relief représentant une chasse, appelé communément tombeau de Jovin, ou de Jovien (9), et une frise en marbre ornée de rinceaux d'un effet assez

(1) *De bel. Gall.* VI, 44.

(2) Strabon., *Rer. geogr.*, IV, 194; ed. Almelov., p, 297. — Ptolem., *Geogr,*, 8 (9).

(3) *Vet. Roman. itinerar.*, ed. Wesseling, pp. 362, 379, 381.

(4) Segm. I, c.

(5) *Notice de la Gaule*, p. 280. Bergier, qui a fait la même observation, en avait reconnu neuf (*Hist. des grands chemins*, tom. I, pp. 518—529.) dont deux ne sont pas indiquées par les itinéraires.

(6) *Fragm.*, ed. Ang. Mai, Romæ, p. 334.

(7) *Hist. des grands chemins*, tom. I, pp. 301—303.

(8) *Ibid.*

(9) Caylus, *Recueil d'antiq.*, tom IV, p. 390, pl. CXIX, 1.

agréable, avec des figures de génies et d'animaux (1). Enfin, Caylus a donné divers ustensiles, et de petits objets en bronze qu'on y avait trouvés, entr'autres des couteaux, un buste, etc. (2).

Reims a des eaux minérales, qui sont bien peu réputées (3); l'antiquité de cette ville, et les données archéologiques que je viens de mentionner permettraient de les compter, avec beaucoup de vraisemblance, au nombre des sources de cette nature que l'on connut dans les Gaules au temps de la domination romaine. Cette conjecture me semble singulièrement confirmée, pour ne rien dire de plus, par une belle et curieuse inscription relative à des thermes construits par Constantin II, dans la ville des *Remi*. Je la rapporte intégralement, quoiqu'elle soit un peu longue (4) :

IMP. CAES. FL. CONSTANTINVS. MAX. AVG. SEMPI
TERNVS. DIVI. CONSTANTINI. AVG. F. TOTO
ORBE. VICTORIIS. SVIS. SEMPER. AC. FELICITER. CELEBRANDVS
THERMAS. FISCI. SVI. SVMPTV
A. FVNDAMENTIS. CEPTAS. AC. PERACTAS
CIVITATI. SVAE. REMORVM. PRO. SOLITA
LIBERALITATE. LARGITVS. EST

(1) Caylus, *Recueil d'antiq.*, tom. III, p. 432, pl. CXIX, 1.
(2) *Ibid.* pp. 432 —435, pl. CIX et CXX.
(3) Patissier, *Manuel des eaux minérales*, p. 369.
(4) Orelli, *Inscript. lat. sel.*, tom. I, p. 241, n. 1096. Les collecteurs qui l'ont publiée en premier lieu donnent quelque sujet de douter si ce marbre existait à Reims, ou à Rome, ce qui serait au reste peu important ici. Mais dans ce dernier cas, il est clair que le monument aurait été enlevé à sa patrie.

INGENA.

C'est le nom que donne Ptolemée à la capitale des *Abrincatui* (1); et cette donnée assurément n'est pas à mépriser, quoique le géographe ait commis une erreur fort grave par rapport à la position de ce peuple, en le rejetant beaucoup trop vers l'intérieur (2). L'abbé Belley identifie ce nom avec celui de *Legedia* (3), inscrit dans ces cantons sur la Carte de Peutinger (4), nom dans lequel M. Walckenaer croit reconnaître celui de Lezeau (5). Quoi qu'il en soit de cette identité, on pourrait difficilement, ce me semble, se refuser à admettre, avec d'Anville (6), avec Belley (7), etc., que cette ville des *Abrincatui* n'est autre qu'Avranches, dont le nom moderne révèle assez positivement son ancienne origine. Je ne saurais dire quelles antiquités elle peut posséder, toutes mes recherches sur ce point ayant été vaines; mais sa seule existence, comme ville et capitale dans l'âge romain, permet, je crois, de présumer avec quelque probabilité qu'on connut à cette époque les eaux minérales que j'y vois signalées aujourd'hui (8).

(1) *Geogr.* II, 7 (8).
(2) *Ibid.*
(3) *Mém. de l'Acad. des Inscript.*, tom. XLI, p. 576.
(4) Segm. I, a.
(5) *Géographie des Gaules*, tom. III, p. 59.
(6) *Notice de la Gaule*, p. 384.
(7) *Loc. laud.*
(8) Patissier, *Manuel des eaux minérales*, p. 556.

LUTEVA.

Je vois des eaux minérales indiquées à Lodève (1). Elles purent être connues au temps de la domination romaine, puisque cette ville de l'Hérault occupe, au jugement des géographes les plus célèbres (2), l'emplacement de la ville antique indiquée par Pline dans le nom de ses habitants, *Lutevani* (3), et nommée *Loteva* sur sur la Carte de Peutinger (4). Je regrette de ne pouvoir citer aucun monument de cette ville, à l'appui de ma conjecture : un souvenir vague me dit seulement qu'on y en a trouvé plus d'un.

MEDIOLANUM.

Plusieurs lieux ont porté ce nom à l'époque romaine, en diverses parties de la Gaule. Celui dont il est ici question n'eut jamais, sans doute, l'importance de la ville des *Santones*, Saintes, ou de celle des *Aulerci Eburovices*, Evreux; et cependant il réclame quelque intérêt. Nous le voyons marqué comme mansion sur la voie qui tendait d'*Augustonemetum*, Clermont, à *Lugdunum*, Lyon;

(1) Patissier, *Manuel des eaux minérales*, p. 555.

(2) D'Anville, *Notice de la Gaule*, p. 429; — Walckenaer, *Géographie des Gaules*, tom II, p. 182, etc.

(3) *Nat. hist.*, III, 4 (5).

(4) Segm. I, e.

mansion que la Carte de Peutinger place entre *Roidumna*, ou *Rhodumna*, comme l'appelle Ptolemée (1), et *Forum Segustavarum*, ou plutôt *Segusianorum*, dont il a déjà été question (2). Les distances itinéraires indiquées par la Carte sont, XXII par rapport à la première de ces deux stations, et XIV à l'égard de la dernière (3).

D'Anville a cru reconnaître *Mediolanum* au village obscur, et sans aucun reste d'antiquité, qui porte aujourd'hui le nom de Mey (4). Dans aucun cas cette détermination ne saurait être admise, puisque ce point est

(1) *Geogr.* II, 7 (8).

(2) *Sup.*, p. 75. Je saisis volontiers l'occasion de revenir sur ce nom, au sujet duquel deux inscriptions que j'ai citées m'avaient fait long-temps hésiter : celle de *Cassia Touta* trouvée à Bagnères-de-Luchon (*Sup.*, *p.* 66), et la tablette de bronze découverte plus récemment à Marclop (*Ibid.*, p. 81). Je devais la connaissance de celle-ci à M. Aug. Bernard, et en échange, je lui avais indiqué la première. En ayant reçu une empreinte de M. du Mège, conservateur du musée de Toulouse, ce jeune savant, dans une nouvelle *Lettre à M. Dassier*, insérée dans le *Journal de Montbrison* (avril et mai derniers), et dont il a bien voulu m'adresser le tiré à part, n'hésite pas à prendre le parti devant lequel j'avais reculé, c'est-à dire à reconnaitre (p. 17) que la vraie leçon doit être *Forum Segusiavorum*. Il serait bien à désirer qu'une nouvelle inscription vînt décider pleinement cette question philologique, tranchée peut-être un peu prématurément.

(3) Segm. I, f.

(4) *Notice de la Gaule*, p. 444. Dans l'article *Insubres* (p. 384), le même savant veut que le peuple de ce nom qui fonda Milan fût sorti du pays des *Segusiani*, et eût cherché dans le nom de la nouvelle ville un souvenir de sa patrie. Il fonde cette conjecture, qui serait une gloire pour notre *Mediolanum*, sur ce passage de Tite-Live (*Hist.* V, 34) : *Fusisque acie Tuscis, haud procul Ticino flumine, quum in quo consederant, agrum Insubrium appellari audissent, cognomine Insubribus pago Æduorum, ibi, omen sequentes loci, condidere urbem : Mediolanum appellarunt.*

plus rapproché de Lyon que Feurs, et beaucoup trop éloigné de *Roidumna*, qui est Roanne. M. Walckenaer l'a cherché ailleurs, mais toujours en suivant le système qui met à Farnay le *Forum Segustavarum*. Le village de Meylieu-Montrond, aussi dépourvu que Mey de tout vestige de monuments romains, satisfait aux distances marquées, et montre dans son nom moderne, quelque affinité avec celui de *Mediolanum* : c'est là que M. Walckenaer a placé cette station (1). Ayant établi ailleurs que le *Forum Segustavarum* de la Carte n'est autre que le *Forum Segusianorum* de Ptolemée, et qu'on ne peut le retrouver qu'à Feurs (2), je ne saurais admettre une telle détermination, qui change tout-à-fait la direction reconnue de cette voie romaine. Mais il me paraît démontré, ainsi qu'à M. Aug. Bernard (3), que le bourg de Moingt réunit toutes les conditions géographiques et archéologiques qui peuvent nous le désigner comme représentant, dans le moderne département de la Loire, l'antique *Mediolanum* des *Segusiani*.

D'abord, ainsi que cet écrivain l'a remarqué (4), les XXII lieues gauloises que la Carte compte de *Roidumna* à *Mediolanum* conviennent parfaitement à la distance qui sépare Roanne de Moingt. Il n'en est pas de même, il est vrai, des XIV lieues marquées entre *Mediolanum* et *Forum* : ce chiffre excèderait de V l'intervalle en ligne directe entre Moingt et Feurs, qui équivaut à VIIII lieues gauloises. Pour rendre raison de cette évaluation

(1) *Géographie des Gaules*, tom. I, p. 335 ; tom. III, p. 101.

(2) *Sup.* p. 79.

(3) *Lettre à M. Dassier*, pp. 12 et 13.

(4) *Ibid.*

fautive, M. Aug. Bernard fait une observation essentielle : c'est que les V lieues que nous avons ici de trop sont précisément ce que nous avons ajouté à une autre évaluation de la Carte, quand nous avons changé de XVI à XXI le chiffre marqué entre *Forum* et *Lugdunum* (1) ; en sorte que, si on les retranche ici, comme cela doit être, le chiffre total reste toujours XXX (2). La Carte et les autres itinéraires offrent plus d'une fois ainsi un chiffre exact quant au total de plusieurs distances additionnées, bien qu'il y ait erreur sur quelques-unes des distances partielles.

Dans le nom moderne de Moingt, on peut reconnaître quelques traces du nom antique de *Mediolanum*, surtout si l'on conserve l'orthographe Moindt, qui est, me dit-on, la plus ancienne. Ce qui a une toute autre importance, c'est que ce lieu possède encore des ruines romaines considérables. On doit regarder comme telles des restes d'un temple antique, que l'on suppose, assez gratuitement je pense, avoir été consacré à la déesse des moissons (3), et bien plus encore, des constructions dont la forme demi-circulaire ne pouvait convenir qu'à un vaste théâtre. Tout récemment, M. Aug. Bernard, que j'aime à citer pour ces détails de localité, y a reconnu la scène, une porte, les trous destinés à recevoir les poutres qui portaient la charpente (4), etc. On m'assure que de petits objets et des fragments antiques ont été trouvés plus

(1) *Sup.* p. 81.

(2) *Lettre à M. Dassier*, p. 12.

(3) C'est celui dont j'ai fait mention plus haut à l'article *Aquæ Segetæ*, p. 85, not. 3.

(4) Seconde *Lettre à M. Dassier*, p. 13.

d'une fois dans ce sol évidemment romain, mais pas d'inscriptions.

De même qu'en divers autres lieux du Forès, il y a à Moingt des sources minérales peu fréquentées, et qui sont mieux connues, hors du pays, sous le nom de Montbrison, chef-lieu du département, et dont ce petit bourg est fort peu distant (1). Quoique parmi les monuments conservés à Moingt, rien ne paraisse indiquer positivement, comme à St-Galmier, les traces d'un établissement thermal, l'antique existence de *Mediolanum*, l'importance dont il paraît avoir joui, les restes de l'époque romaine qu'on y retrouve, et surtout son théâtre, nous autorisent assez à présumer que les conquérants des Gaules, amateurs si prononcés de toutes les eaux médicinales, connurent celles-ci et sûrent en faire usage. C'est la vraisemblance de cette opinion qui m'a déterminé à placer ici le nom de cette mansion romaine, et à discuter encore une des questions de géographie comparée qui intéressent ma province natale.

NOVIOMAGUS.

On s'accorde aujourd'hui, contre l'opinion de Valois (2), à reconnaître Lisieux dans cette ville romaine (3), qui fut la capitale des *Lexovii*, peuple de la

(1) Palissier, *Manuel des eaux minérales*, p. 308.

(2) *Notit. Galliar.*, p. 275, b.

(3) D'Anville, *Notice de la Gaule*, p. 492; — Walckenaer, *Géographie des Gaules*, tom. I, p. 394, etc.

Gaule Lyonnaise, fréquemment nommé par les auteurs anciens (1). Il n'est pas aussi souvent question de leur ville : et sous le nom de *Noviomagus,* qui lui est commun avec d'autres lieux de la Gaule (2), on la trouve mentionnée seulement par Ptolemée (3), et dans l'Itinéraire d'Antonin (4). Dans les Notices, et plus tard elle est désignée simplement par l'appellation de *Civitas Lexoviorum.* Cette identité, en effet, ne saurait être contestée. M. Walckenaer (5) en voit une preuve très-forte dans « une colonne milliaire trouvée à Fré-
» nouville, à dix kilomètres de la ville de Caen, vers
» l'est, et sur la route de Lisieux, avec le chiffre de
» XXV, qui démontrait, par l'exactitude de ses dis-
» tances avec Lisieux, qu'elle était restée jusqu'alors à
» son ancienne place (6), etc. » Mais il allègue un fait qui constitue un argument bien autrement démonstratif (7), et sur lequel je dois entrer dans quelques détails.

Ce que je viens de dire, de l'identité de *Noviomagus* avec Lisieux, ne doit pas être pris dans le sens le plus rigoureux des termes. Ce n'est pas, en effet, dans l'enceinte même du Lisieux moderne qu'on peut retrouver

(1) Cæsar, *De bel. Gall.* III, 11, 17; — Plin., *Nat. hist.* IV, 18 (32); — Ptolem., *Géogr.* II, 7 (8), etc.

(2) C'est l'ancien nom de Noyon, de Nimègue, de Spire, etc.

(3) *Loc. laud.*

(4) *Vet. Roman. itinerar.*; ed. Wesseling, p. 385.

(5) *Op. laud.*, p. 396.

(6) Voici cette inscription, telle qu'elle est donnée par M. de Gerville (*Des villes et des voies romaines en Basse-Normandie*, p. 64): IMP. NERVAE. TRAIANO. DI||VI. NERVAE. F. CAES. AVG. GER||P. M. TRB. POT. P. P. COS. II||N. M. P. XXV.

(7) *Op. laud.*, p. 395.

l'antique capitale des *Lexovii*, mais dans un lieu qui en est extrêmement rapproché. Tel est le résultat d'une importante découverte de la fin du siècle dernier, sur laquelle nous avons un mémoire du commencement de celui-ci (1). Je ne puis rien faire de mieux que d'emprunter à son auteur l'exposé de cet événement archéologique, pour laisser ensuite au lecteur le soin d'en tirer les conséquences : elles se présenteront d'elles-mêmes.

» La construction d'une grande route de Lisieux à
» Caen, dit M. Mongez, fit apercevoir, en 1770, dans
» un champ nommé *les Tourelles*, des restes de murs
» d'édifices, qui annonçaient l'existence d'une ancienne
» ville. Ces ruines, situées à un quart de lieue à l'ouest
» de Lisieux, furent découvertes sur une longueur de
» cinq à six cents toises, et une largeur de trois à quatre
» cents toises seulement. Quoi qu'elles ne fussent pas
» entièrement fouillées, on y reconnut les traces d'une
» grande ville, des vestiges de rues ayant cinq et jus-
» qu'à huit toises de largeur, des places spacieuses, et
» les débris d'un édifice qui, à en juger par les maté-
» riaux précieux employés pour le décorer, avait dû
» être consacré à la religion, ou destiné à la résidence
» des magistrats. Sa longueur totale, en y comprenant
» celle de deux vestibules situés à ses deux extrémités,
» était de vingt-deux toises ; sa fondation, faite en ma-
» çonnerie, avec beaucoup de soin, avait huit pieds
» d'épaisseur ; sa surface intérieure avait été couverte
» de marbre rouge, et il était situé sur une grande

(1) *Mem. de l'Institut, Acad. des Inscript.*, tom. V, hist. pp. 72-76.

» place, où aboutissaient plusieurs rues, bien indi-
» quées par les distances parallèles observées entre les
» fondations des maisons. Une architrave d'entable-
» ment corinthien, de marbre blanc, et un autre mor-
» ceau de même matière, chargé de moulures, furent
» trouvés dans les décombres, avec des médailles de
» Trajan, de Vespasien, de Titus, de Marc-Aurèle, de
» Commode et de Constantin.

» Le terrain des *Tourelles*, dans lequel ces ruines
» sont éparses, a pris son nom d'un pilier qui subsis-
» tait encore en 1770, au nord-est de la ville ancienne :
» quelques sondes firent retrouver le pilier correspon-
» dant à douze pieds du premier, et ils furent recon-
» nus pour les deux pieds-droits d'une porte de la ville,
» sous laquelle passait une rue dont on a découvert les
» vestiges (1). »

Lisieux moderne a des eaux minérales peu célèbres dans le monde (2). Tout ce qui vient d'être dit tend à les illustrer : situées près d'une ville romaine qui nous est indiquée comme splendide et considérable, il est naturel de penser qu'elles ne purent long-temps rester inconnues aux conquérants des Gaules, et aux Gaulois devenus romains.

(1) *Op. laud.*, pp. 72 et 73.

(2) Patissier, *Manuel des eaux minérales*, p. 554.

ROTOMAGUS.

Cette ville était la capitale des *Vellocasses*, ou *Veliocasses*, peuple connu d'ailleurs (1), qui occupait dans la Gaule Lyonnaise une portion des contrées dont se forma par la suite la province de Normandie. Dans les temps anciens de l'occupation romaine, Ptolemée est le seul auteur qui en fasse mention (2). Plus tard on retrouve son nom chez Ammien Marcellin, qui le met au pluriel, *Rotomagi* (3), comme on fit sous le Bas-Empire pour beaucoup de villes qui avaient pris les noms des peuples; il figure aussi dans l'Itinéraire d'Antonin (4), et sur la Carte de Peutinger (5). Au commencement du Vme siècle, saint Paulin en parlait comme d'une église illustre entre celles de la Gaule (6). Chercher à établir l'identité de l'antique *Rotomagus* avec la ville de Rouen, si célèbre au moyen-âge, si florissante dans les temps modernes, serait ici chose fort inutile : ce point de géographie comparée n'a jamais, que je sache, été mis en question. Il est plus important de dire un mot sur les antiquités de Rouen.

Les plus anciens monuments de cette ville doivent

(1) Cæsar., *De bel. Gall.* II, 4, — Plin., *Nat. hist.*, IV, 18 (32); — Ptolem., *Geogr.* II., 7 (8).

(2) *Loc. laud.*

(3) *Rer. gest.* XV, 11.

(4) *Vet. Roman. itinerar.*; ed. Wesseling, p. 382.

(5) Segm. I, a.

(6) *Epist.* XVIII, 5.

être ses médailles, qui sont en bronze, avec la légende RATUMACOS (1). Mais dans l'âge romain elle porta assurément l'empreinte du luxe et de la magnificence que le peuple dominateur de l'univers semait partout sur ses pas. Aujourd'hui à Rouen, ainsi que dans la plupart des grandes villes, tant de bouleversements matériels ont eu lieu dans le laps des siècles, qu'on reconnaîtrait bien difficilement les traces des édifices qui durent l'embellir aux jours de la splendeur romaine, et que tout ce qui n'a pas été détruit est enfoui dans le sein de la terre, pour être mis à découvert dans de trop rares occasions. On pourra s'en faire une juste idée en lisant ces lignes que m'adresse mon savant confrère, M. de Caumont, correspondant de l'Institut. « Il serait long d'indiquer les objets » antiques trouvés à Rouen. On en a découvert un assez » grand nombre depuis un siècle, et la ville actuelle » recouvre évidemment un sol romain ; mais il n'y a » plus rien d'apparent, et c'est en fondant des maisons » que l'on découvre le sol antique. Dernièrement encore, » on a découvert une chambre ornée de peintures, en » détruisant des fondations pour le percement d'une rue » nouvelle. Le musée de la ville renferme des tombeaux, » des urnes, des objets en bronze provenant de diverses » trouvailles faites à plusieurs époques, etc. »

Je n'ose citer la colonne milliaire portant le nom, bien rare sur les marbres, du jeune Tetricus (2). Ce monument, qu'on voyait, il y a plus d'un siècle, dans le mur d'une maison de Rouen, avait, dit-on, été envoyé

(1) Mionnet, *Descript. de médailles*, tom. I, p. 82, nn. 219 — 223; *Suppl.* I, p. 149, n. 154.

(2) *Mém. de l'Académie des Inscriptions*, tom. III, hist., p. 255.

d'Italie (1). Si le fait est exact, c'est qu'assurément il y avait été transporté de France ; car son origine est assez prouvée, soit par le nom d'un tyran de la Gaule, soit par l'indication de la lieue comme mesure itinéraire (2). Mais il n'est pas certain que cette borne provînt des localités où elle est revenue par une sorte de restitution à sa patrie : il est bien plus vraisemblable, au contraire, qu'elle avait été enlevée à quelqu'une des parties méridionales des Gaules, où avaient régné les deux Tetricus.

On est fondé à croire que les habitants romains de *Rotomagus* ont dû connaître les eaux minérales qui sourdent encore de nos jours à Rouen (3) ; mais on en a pas découvert de preuves positives, et l'on ne saurait s'étonner que toute trace de travaux propres à le constater ait disparu depuis long-temps, avec les autres ouvrages romains qui ornèrent jadis cette grande ville.

SAMAROBRIVA.

César a fait mention de cette ville, où il tint une assemblée générale des Gaulois (4) ; son nom se lit deux fois dans les lettres de Cicéron (5) ; et Ptolemée en parle

(1) *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, p. 239.

(2) Voici tout ce qu'on lisait de cette inscription, incomplète de deux lignes et tronquée dans deux autres : C. P.. ESVBIO. TETRICO || NOBILISSIMO. CAES. || . . . || . . . . . . || P. F. AVG . . . || L. I.

(3) Patissier, *Manuel des eaux minérales*, p. 369.

(4) *De bel. Gall.* V, 24.

(5) *Ad. famil.* VII, 11 et 16.

comme de sa capitale des *Ambiani* (1). L'Itinéraire d'Antonin (2), et la Carte de Pentinger (3) donnent, avec son nom, l'indication relative de son emplacement. Ammien Marcellin, sous sa nouvelle dénomination d'*Ambiani*, la désigne comme une ville importante (4); et sous cette même dénomination encore, la Notice de l'Empire y mentionne une fabrique de diverses armes, *fabricæ Ambianensis spatariæ et scutariæ*. Des actes du martyre de saint Firmin, évêque d'Amiens, cités avec confiance par Valois (5), peuvent l'être ici également, pour quelques détails de localité qui ne sont pas sans intérêt, à raison de l'époque à laquelle ils se rattachent (6). Ils nous apprennent qu'il y avait dans cette ville des temples dédiés à Jupiter et à Mercure, un théâtre, et une porte appelée *Clypiana*, nom qui semble se rapporter à la fabrique de boucliers indiquée par la Notice.

Tout ceci peut bien autoriser à croire que les Romains connurent les eaux minérales qu'Amiens possède aujourd'hui (7). Des monuments antiques retrouvés dans cette ville peuvent tendre plus ou moins à confirmer cette conjecture. Je n'en saurais citer qu'un petit nombre,

(1) *Géogr.* II, 8 (9).

(2) *Vet. Roman. itinerar.*; ed. Wesseling, p. 380.

(3) Segm. I, b.

(4) *Huic*, dit-il (*Rer. Gest.* XV, 11), parlant de la première Belgique, *adnexa secunda est Belgica, qua Ambiani sunt, urbs inter alias eminens.*

(5) *Notit. Galliar.*, p. 539, a.

(6) Ce premier évêque des *Ambiani* fut martyrisé, à ce que l'on croit, vers l'an 287.

(7) Patissier, *Manuel des eaux minérales*, p. 559.

quoiqu'il en existe beaucoup ; et je ne pourrais hésiter à mettre en premier lieu une inscription votive fort curieuse, dans laquelle se lit le nom d'une divinité topique, unique ici, et qui peut fort bien n'avoir pas été sans rapport avec les eaux minérales de *Samarobriva* (1). En voici le texte d'après la leçon qui me semble la meilleure (2) :

PRO. SALVTE. ET
VICTORIA. L. XX. G (3)
APOLLINI. ET. VER
IVGODVMNO
TRIBVNALIA. DVA (4)
SETVBOGGIVS. ESVGGI
F. D. S. D.

Beaucoup de petits monuments romains ont été trouvés à Amiens, dont plusieurs furent publiés dans divers recueils d'antiquités. De ce nombre j'indiquerai trois gros anneaux d'or massif donnés par Caylus (5) : dans le premier était enchassée une médaille quinaire de Maximin, en or également ; chacun des deux autres, destinés à servir de cachets, était enrichi d'une intaille sur onyx, l'une représentant un lion, l'autre

(1) On a pu remarquer que beaucoup de monuments épigraphiques où se lisent les noms de divinités topiques ont été découverts dans des lieux où il y a des sources minérales.

(2) Spon, *Miscellan. erud. antiquit.*, p. 109 ; — Muratori, *Nov. thes.*, tom II, MCMLXXXVI, 7, etc.

(3) Cannegieter, cité par M. Orelli (tom. I, p. 359, n. 2062), lit ainsi, c'est-à-dire L*egionis* XX. G*eminæ*, au lieu de EXXC, qui n'offre aucun sens.

(4) *Sic.*

(5) *Recueil d'antiquités*, tom. V, pl. CXII, p. 313.

chargée des trois lettres initiales Q. R. H. C'est aussi à Amiens, ou tout près de cette ville, qu'on découvrit une figurine en bronze, dessinée et décrite dans la collection de Grivaud de la Vincelle (1). Enfin, la banlieue d'Amiens a restitué aussi à l'archéologie la plus curieuse de toutes les représentations priapiques connues jusqu'à ce jour, laquelle fut trouvée dans un tombeau avec d'autres objets aussi en bronze, des poteries, un vase de verre, etc., et sauvée de la destruction par le chapitre d'Amiens, qui fit l'acquisition de toutes ces antiquités. Je ne m'arrêterai point sur ce monument singulier de la licence des mœurs païennes : j'aime mieux renvoyer mes lecteurs au texte de l'ouvrage de Grivaud, et aux planches qui représentent, sous tous ses aspects, ce bronze remarquable (2).

STABATIO.

Cette station est marquée sur la Carte de Peutinger entre *Brigantio*, Briançon, et *Durotincum*, le Villard d'Arène (3). D'Anville la reconnaît à Monestier (4), et M. Walckenaer, assez près de là, aux Fontenils (5). Or, Monestier a des eaux thermales d'une température assez élevée (6). On peut donc présumer qu'elles ne furent pas

(1) *Recueil de monuments antiques*, tom. II, p. 69 pl. VIII, 1 et 2.
(2) *Op. laud.*, tom. II, pp. 86—89, pl. X, 1—5, XI, 5.
(3) Segm. II, b.
(4) *Notice de la Gaule*, p. 613.
(5) *Géographie des Gaules*, tom. III, p. 43.
(6) Patissier, *Manuel des eaux minérales*, p. 446.

ignorées des Romains, et qu'elles servirent plus d'une fois à délasser, de leurs fatigues, les voyageurs qui passaient le sommet des Alpes Cottiennes que nous appelons le Mont-Genèvre, pour descendre ensuite à *Cularo*, Grenoble, ou à *Vigenna*, ou *Vienna*, Vienne. J'ignore toutefois si cette conjecture, au moins fort vraisemblable, peut-être confirmée par quelque monument romain retrouvé sur les lieux mêmes : je sais seulement qu'on en a découvert sur divers points des environs, notamment une inscription à Briançon, élevée à Salonin par les citoyens notables de cette ville, ORDO. BRIG*antinus* (1).

SULIM.

Je soupçonne que ce nom n'est pas complet, et qu'il pourrait avoir quelque rapport avec celui de la déesse *Solimara* mentionné dans un article précédent (2), et avec celui du *vicus* de *Solimariaca* que nous connaissons ailleurs dans la Gaule romaine (3) ; d'Anville paraît l'avoir regardé comme l'accusatif de *Sulis*, et c'est sous cette forme nominative qu'il le reproduit (4). Quoi qu'il en soit, on le trouve inscrit sur la Carte de Peutin-

(1) Orelli, *Inscript. lat. sel.*, tom. I, p. 228, n. 1012.

(2) *Sup.* p. 169.

(3) L'Itinéraire d'Antonin (ed. Wesseling, p. 385) le place comme station intermédiaire entre *Mosa* et *Tullum* : on croit que c'est Soulosse, où l'on a trouvé cette inscription (Muratori, tom. II, MLXXXII, 2) : IOVI. OP[TIMO. MAXIMO] || VICANI. SOLIMARICENSES || FACIENDVM. CVRAVERVNT || M. ED. EX. VOTO. GNATVS || ATEGNIA. F.F. ET. SEVERVS || SILVANI. LIBERTVS.

(4) *Notice de la Gaule*, p. 622.

ger (1), chez le peuple des *Veneti*, à ce qu'il paraît. Il ne saurait être déplacé ici, si l'on doit admettre l'opinion de M. Walckenaer, qui retrouve l'emplacement de cette station romaine à Hennebon (2). Ce lieu du Morbihan possède, en effet, des eaux minérales (3); mais j'ignore complètement si l'on y a reconnu quelques restes d'antiquités romaines.

TULLUM.

Les *Leuci*, peuple de la Gaule Belgique, nommé déjà par César (4), et souvent depuis par bien d'autres auteurs (5), avaient deux villes principales, au rapport de Ptolemée, *Tullum* et *Nasium* (6). Celle-ci, dont on reconnaît à Naix moderne l'emplacement, comme le nom, est célèbre chez les antiquaires pour le grand nombre de monuments romains qu'on y a retrouvés, notamment plusieurs cachets de médecins oculistes (7). La première, mentionnée aussi dans l'Itinéraire d'An-

(1) Segm. I, a.

(2) *Géographie des Gaules*, tom. III, p. 58.

(3) Patissier, *Manuel des eaux minérales*, p. 537.

(4) *De bel. Gall.* I, 40.

(5) Strabon, *Rer. Geogr.* IV, 193 ; edit. Almelov., p. 295 ;—Plin., *Nat. hist.* IV, 17 (31) ; —Tacit., *Hist.* I, 63 et 64 ;—Ptolem., *Geogr.* II, 8 (9).

(6) *Loc. laud.*

(7) Tôchon, *Dissertation sur l'inscription grecque* ΙΑCΟΝΟC ΑΥΚΙΟΝ, *et sur des pierres antiques qui servaient de cachets aux médecins oculistes*, pp. 69—71. Sur 30 monuments de cette classe qui étaient connus lorsque Tôchon publia son mémoire (en 1816), 7 avaient été trouvés à Naix.

tonin (1), et sur la Carte de Peutinger (2), a quelque droit à figurer ici ; car il est bien reconnu qu'elle n'est autre que Toul (3), ville fort déchue aujourd'hui, mais où l'on connaît des eaux minérales (4) ; et l'on peut présumer, avec beaucoup de vraisemblance, que les Romains n'eurent garde de les négliger. Je crois me souvenir que plus d'une fois des objets antiques ont été retrouvés à Toul ; mais j'ai à regretter de ne pouvoir donner à ce sujet d'indications plus précises.

URA.

Un monument singulier du musée lapidaire de Lyon donne lieu à cet article, qui aurait pu être placé dans la seconde partie de cet ouvrage, si je m'étais déterminé plutôt à en faire mention ; mais j'avais d'abord hésité, n'ayant pas la certitude que la source qu'on y voit nommée fût minérale, et fort entrepris d'ailleurs pour déterminer, même approximativement, son emplacement géographique. Je serai peut-être plus heureux aujourd'hui par rapport à ce dernier point ; et quant au premier, s'il reste quelque doute fondé, j'aurai du moins la satisfaction de faire connaître à mes lecteurs un marbre antique intéressant, que je regarde comme inédit.

Ce monument, qui provient du cabinet Artaud, est

(1) *Vet. Roman. Itinerar.*, ed. Wesseling., p. 365, 385.

(2) Segm. II, a.

(3) D'Anville, *Notice de la Gaule*, p. 662.–Walckenaer, *Géographie des Gaules*, tom. I, p. 532.

(4) Patissier, *Manuel des eaux minérales*, p. 557.

un autel en calcaire blanc sur lequel est représentée une figure en toge sacrifiant, c'est-à-dire, faisant une libation, avec la patère qu'elle tient de la main droite. Au-dessus de la figure on lit, en caractères d'une exécution médiocre, ces deux lignes :

AVGVS
LARIBVS

au-dessous, ces deux autres lignes sont tracées en caractères d'un plus mauvais style, ou pour mieux dire, plus petits, plus serrés, et presque cursifs :

CVLTORES. VRAE
FONTIS

Nous trouvons sur ce marbre une particularité remarquable par rapport au culte des fontaines, et qu'on ne connaissait pas, ce me semble, pour d'autres que pour celle que désigne ici le nom d'VRA. C'est le mot CVLTORES, indiquant que les adorateurs de cette source formaient un collège, ou ce que nous appellerions aujourd'hui une confrérie; car ici on ne saurait entendre d'une autre manière cette expression consacrée, qu'on trouve souvent ailleurs dans le même sens, bien qu'appliquée à d'autres divinités. Ainsi, diverses inscriptions connues font lire : CVLTORES. IOVIS (1); CVLTORES. SILVANI (2); LOCVS. SEPVLTVRAE. CVLTORVM. HERCVLIS. DEFENSORIS (3); MEDICIS. TAVR*inensibus* CVLTOR*ibus* ASCLEPI. ET HY-

(1) Donati, *Novissim. thes.*, tom. I, p. 94, 4.
(2) Gruter, *Inscript. antiq.*, CCXLV, 7.
(3) *Ibid.*, CCCXV, 7.

GIAE (1) ; CVL*ores* LAR*um* PVB*licorum* COL*oniæ* (2) etc. On trouve même des associations composées de femmes, sous une semblable qualification : CVLTRICES. COLLEGI. FVLGINIAE (3).

Si le culte des fontaines fut généralement adopté partout dans les religions païennes, ainsi qu'il a été dit ailleurs (4), nous voyons toutefois qu'il eut toujours quelque chose de plus marqué, de plus solennel pour les divinités bienfaisantes des sources thermales, minérales, ou autres dont les eaux pouvaient être de quelque manière favorables à la santé : de nombreuses données historiques ou archéologiques nous en ont fourni jusqu'ici des preuves assez frappantes. Il est donc assez naturel de conjecturer que la fontaine *Ura*, divinisée dans notre inscription, possédait quelque vertu de ce genre, qui lui valut le culte plus spécial, plus assidu constaté par la même inscription.

Mais quelle était cette fontaine à laquelle ce monument curieux attache un grand intérêt, et dont le nom ne se trouve pas, que je sache, chez les écrivains de l'antiquité ? La provenance de cet autel pouvait seule fournir quelque lumière pour répondre à cette question importante ici ; et j'ai dû chercher à m'assurer de toutes les circonstances locales qui pouvaient me conduire à la reconnaître : j'y ai réussi en partie. Je me suis adressé à M. Commarmond, conservateur du musée où existe aujourd'hui le monument de M. Artaud, soupçonnant

(1) Maffei, *Mus. Veron.*, CCX, 7.
(2) Orelli, *Inscript. lat. sel.*, tom. I, p. 316, n. 1669.
(3) Muratori, *Nov. thes.*, tom. I, CLXXXI, 4.
(4) *Sup.*, p. 5.

simplement qu'il avait dû être apporté du midi de la France, mais espérant que son premier possesseur aurait laissé à ce sujet quelque note écrite. Voici ce que me répond M. Commarmond, après m'avoir assuré que j'étais exact dans la description que j'ai donnée du monument. « Maintenant sur le lieu de sa découverte, je
» n'ai point de notes de M. Artaud ; mais je tiens de sa
» propre bouche qu'il vient de Nîmes, et qu'il l'acheta de
» l'exécuteur des hautes œuvres, auquel il fit de grandes
» politesses, ignorant complètement à qui il avait
» affaire..... Je ne puis vous dire, si ce cippe a été dé-
» couvert à Uzès ou à Nîmes, etc. »

Il est donc constant, on vient de le voir, que l'autel votif du musée de Lyon a été transporté de Nîmes ; il est, on ne peut plus probable qu'il a été trouvé dans les environs de cette ville, au moins dans le département du Gard. Or, cette donnée nous met sur la voie pour arriver à reconnaître la fontaine désignée sur notre monument. Il existe en effet dans ce département un ruisseau qui porte aujourd'hui le nom d'Eure, comme la rivière, bien éloignée de là, dont l'appellation est devenue celle de l'un des départements de l'ancienne Normandie ; et ce nom, mentionné par plusieurs modernes, notamment par Millin (1), retrace assez littéralement l'antique nom d'*Ura*. On croit que ses eaux étaient autrefois amenées à Nîmes, avec celles de la fontaine d'Airan, par l'aqueduc romain dont le Pont-du-Gard était la partie la plus remarquable. Elles n'y arrivent plus aujourd'hui, car l'interruption de ce grand aqueduc, rompu ou détruit

(1) *Voyage dans le midi de la France*, tom. IV, p. 208.

sur tant de points, a dû nécessairement rendre la liberté à ces ondes, captives du grand peuple, et leur permettre de suivre le cours que les pentes naturelles devaient leur donner. Voici ce qu'on lit au sujet de ces deux ruisseaux dans l'ouvrage qui donne le plus de détails, sur le Pont-du-Gard et sur son ancienne destination :

« Nous ne pouvons terminer le chapitre relatif à la » description du Pont-du-Gard, sans dire un mot de » l'immense aqueduc dont il faisait partie, et qui, par- » tant du fond de la vallée d'Uzès, allait distribuer aux » habitants de Nîmes les eaux des fontaines d'Eure et » d'Airan. Ces deux belles sources coulent aujourd'hui » dans la vallée d'Uzès, et après avoir alimenté un grand » nombre de moulins et d'usines, elles se jettent dans » le Gardon, au-dessus du pont du Gard, et fournissent » en été le plus grand volume des eaux de cette rivière, » qui est souvent à sec dans la partie supérieure à » l'embouchure des eaux du vallon d'Uzès. Un aqueduc » particulier recevait les eaux de chaque source d'Eure » et d'Airan, qui se réunissaient bientôt dans le grand » aqueduc, dont plusieurs parties considérables existent » encore en très bon état, entre Uzès et le village de » Saint-Maximin (1). »

De tout ce qui précède, il résulte, si je ne me trompe, que la provenance du monument, les données topographiques, aussi bien que la conformité presque entière des noms, autorisent suffisamment à supposer que la fontaine *Ura* de l'inscription ne peut-être autre que le ruisseau d'Eure, et je ne pense pas qu'on puisse se refu-

(1) Grangent, Durand, et Durant, *Description des monuments antiques du midi de la France*, tom. I, p. 110.

ser à admettre cette identité comme à peu près certaine (1). Quant aux qualités de ces eaux, quoique j'ignore ce qu'elles sont aujourd'hui, le culte indiqué par l'autel du musée de Lyon, avec une particularité qui n'est pas ordinaire, me porterait à présumer qu'il était fondé sur l'opinion qu'on avait alors des vertus de cette fontaine pour la guérison des maladies. Nous avons vu, et nous verrons encore dans notre Gaule, des sources qui furent également honorées ou divinisées à l'époque romaine pour leurs vertus curatives, et auxquelles les modernes ne reconnaissent aucune propriété médicinales, soit que réellement elles n'en aient jamais possédé, soit que le temps, ou des circonstances particulières, qui ne sont pas rares parmi les phénomènes physiques, en aient sigulièrement modifié la nature.

(1) Bimard de la Bâtie (In Murator. *Proleg.*, col. 54.) prétend trouver le nom de l'Eure dans celui d'VRNIA, qu'on lit dans une inscription découverte à Nîmes, et que j'ai rapportée plus haut (p. 132.) Si sa conjecture était fondée, il faudrait que cette fontaine eût eu deux noms.

TROISIÈME PARTIE.

Je suis arrivé au terme de mes recherches sur les lieux de notre Gaule qui, avec des noms antiques bien reconnus, possèdent encore de nos jours des eaux minérales ou thermales. Là devait s'arrêter mon travail, tel qu'il avait été conçu d'abord ; mais je ne tardai pas à reconnaître que, réduit à ces limites, il demeurerait beaucoup trop incomplet, et qu'il réclamait encore un complément indispensable. En effet, ces lieux, les plus intéressants sans doute, et à tous égards, ne sont pas à beaucoup près les seuls en France dont on puisse regarder les sources médicinales comme ayant été connues et utilisées dans les siècles antiques. Il en est d'autres, favorisés par la Providence des mêmes bienfaits, auxquels nous ne connaissons d'autres noms que ceux qu'ils prirent au moyen-âge ou dans les temps modernes, et

dans lesquels, cependant, des débris d'antiquités retrouvés fréquemment, indices assurés d'habitations romaines, rendent extrêmement probable l'exploitation de leurs eaux minérales sous la domination du grand peuple qui vint civiliser notre patrie ; il en est d'autres encore, où des ouvrages de construction auprès des sources, des inscriptions et divers monuments votifs, surtout les restes plus ou moins conservés d'un antique établissement thermal, donnent à un tel fait la plus entière certitude.

Les lieux qui sont dans de telles conditions forment, si je ne me trompe, un nombre bien autrement considérable que ceux dont les noms antiques ont pu nous être conservés ; et, si l'on avait à leur sujet des indications aussi complètes qu'il serait désirable, la classe spéciale qu'ils constituent pourrait assurément occuper une place fort étendue dans ces recherches. Il est rare, en effet, et on l'a souvent observé, que des fouilles sérieusement exécutées auprès de sources minérales nouvellement reconnues, ou revenant en faveur après un long oubli, ne mettent à découvert de nombreux vestiges de l'époque romaine échappés aux ravages de ce grand destructeur qu'un poète appelait *edax rerum* (1), et à la barbarie des siècles qui suivirent l'âge romain. C'est ici que j'ai lieu de reconnaître surtout combien mon travail laissera à désirer. Beaucoup de lieux possédant des eaux minérales, les plus intéressants souvent sous le rapport archéologiques, sont des villages ou de simples hameaux, qui n'ont pas eu d'historiens, qui n'ont guère

(1) Ovid., *Metam.* XV, v. 234.

été étudiés que dans un intérêt médical, ou peut-être sous les rapports pittoresques et artistiques, s'ils ont la bonne fortune d'être fréquentés par des personnes d'un monde un peu distingué. Il en est beaucoup aussi dont les sources, peu renommées, ne sont connues que des habitants du pays, et dont les noms même ne se lisent pas sur les tableaux des eaux minérales de France qui ont été publiés dans quelques ouvrages (1). J'en ai sans doute ignoré plus d'un; sur d'autres, les renseignements m'ont fait défaut, et j'ai dû me résigner à de nombreux mécomptes, à peu près inévitables.

Les documents que les livres ont pu me fournir, ou que j'ai été assez heureux pour me procurer autrement, composeront cette troisième et dernière partie, dans laquelle je continuerai à suivre l'ordre alphabétique, en l'appliquant d'abord aux départements auxquels appartiennent les eaux dont j'aurais à parler. Ce sera peut-être un moyen de rendre moins fréquentes certaines répétitions bien difficiles à éviter, et qui, je puis l'assurer, ne sont pas moins pénibles à l'auteur qu'à ceux qui le lisent. Ici, pour des lieux devenus étrangers à ce qui nous reste des écrits de l'antiquité, doivent cesser nécessairement et les témoignages des auteurs anciens, et les questions de géographie comparée, qui ont pu attacher aux recherches précédentes un intérêt spécial pour un certain nombre de lecteurs. Peut-être en seront-ils dédommagés par l'importance ou la singularité des monuments découverts dans quelques-unes de ces localités de notre Gaule, qui aujourd'hui ont à peine un nom parmi nous,

(1) Notamment dans celui de M. le docteur Patissier, que j'ai cité souvent et que je citerai bien des fois encore.

mais qui, à en juger d'après les ruines antiques qu'ils conservent encore, occupèrent assurément un rang bien plus distingué aux jours glorieux de la splendeur romaine.

AIN.

Césèriat. — Ce village du Revermont, chef-lieu de canton dans l'arrondissement de Bourg, est le seul lieu du département que j'aie à mentionner, après avoir parlé de Belley sous son nom antique de *Belicensis vicus* (1); mais je ne le fais que par occasion, et parce qu'on a voulu donner à ce lieu une importance historique et archéologique, à laquelle ses droits sont on ne peut plus contestables. Il possède des eaux minérales, qui pourraient, dit-on, obtenir une certaine renommée si elles étaient patronées par la mode, reine du monde, en France, bien plus que l'opinion (2). Mais leur exploitation à l'époque romaine ne saurait être prouvée par des médailles, qui sont de tous les monuments antiques ceux qui ont le moins d'autorité dans les questions locales, ayant pu si facilement se déplacer, se disperser, ou se perdre. Quant à l'étymologie du nom de Césèriat, qu'on a voulu dériver de celui du conquérant des Gaules, c'est une conjecture gratuite, comme tant d'autres de même nature; et je crois qu'il n'en est pas autrement du

(1) *Sup.*, p. 176.
(2) *Statistique de l'Ain*, p. 52.

Mont-Juli, et du camp romain, dont on a cru y reconnaître les traces (1).

ALPES (Basses-).

Manosque. — Ce lieu peut-être considéré comme une ville romaine, bien qu'il ne soit pas aussi riche en monuments que d'autres lieux de ces contrées. On y a trouvé des médailles et des objets antiques de petites dimensions. Je puis citer aussi un sarcophage chrétien dans le même genre que ceux de Rome et d'Arles. Il représente les Apôtres, les jeunes hébreux dans la fournaise, Adam et Eve auprès de l'arbre autour duquel s'enroule le serpent (2). Ce monument, qui appartient aux premiers siècles du christianisme, est assez ancien pour qu'on puisse le rattacher à une époque vraiment romaine, et il tend ainsi à prouver l'antiquité de ce lieu. Je crois donc qu'on peut avec quelque vraisemblance faire remonter à l'âge romain la connaissance des eaux minérales que possède Manosque (3).

(1) On peut voir Delandine, *Dissertations historiques sur des antiquités de Bresse et de Lyon*, pp. 5—59, bien que ce soit un pauvre ouvrage d'un homme qui n'était nullement antiquaire.

(2) Henry, *Recherches sur la géographie et les antiquités des Basses-Alpes*, pp. 146 — 150.

(3) Patissier, *Manuel des eaux minérales*, p. 353.

ARDÈCHE.

Ce département est riche en sources minérales (1), dont les plus célèbres sont celles de Vals, auprès desquelles on ne trouve, me dit-on, aucun objet d'antiquité. Après ce que j'ai dit de Viviers sous le nom d'*Alba* (2), les lieux suivants sont les seuls sur lesquels je puisse donner quelques indications archéologiques.

Bourg-Saint-Andéol. — Je vois cette petite ville citée comme possédant des sources minérales (3); et quoique sur les lieux on les connaisse à peine, et qu'on n'en fasse aucun usage sous le rapport médical, je crois pouvoir les mentionner ici, parce que Saint-Andéol a été incontestablement une habitation romaine. On y voit de nos jours quelques monuments antiques, et l'on y a trouvé des médailles et d'autres débris. Outre le beau sarcophage, primitivement païen comme l'atteste l'inscription où fut déposé le corps du saint martyr qui donna son nom à ce lieu (4), il conserve encore cette autre inscription funéraire qui mérite d'être citée pour une expression peu commune (5) :

(1) Patissier, *Manuel des eaux minérales*, pp. 333, 334.
(2) *Sup*. p. 143.
(3) Patissier, *Manuel des eaux minérales*, p. 333.
(4) Millin, *Voyage dans le midi de la France*, tom. II, pp. 120—122, pl. XXVIII, 4 et 5.
(5) *Ibid.*, p. 123.

IFABIVS. ZOILVS. SIBI. ET
D CONSVADVLLIAE. PRI[MITI] [M]
VAE. MARITAE. CARIS[SI]M
. . . HABEREMVS. FECIT

On y voit aussi un bas-relief mithriaque, représentant les figures ordinaires (1); au-dessous, sur une tessère, est gravée l'inscription suivante, fort peu lisible aujourd'hui, mais que Millin rétablit d'après une note du savant Seguier (2) :

D. S. INVI. MITHRAE. MAXS
MANNI. F. VIS. MON. ET
T. MVRSIVS. MEM. D. S. P. P.

Celles, ou Selles. — Ce village, de la commune de Rampon, est à peine distant de 2 kilomètres de la Voulte, lieu célèbre pour ses établissements métallurgiques, et dont l'église fut élevée, dit-on, sur un temple antique en grande vénération au temps du paganisme (3). Celles a des sources minérales qui prennent faveur depuis quelques années, mais qui étaient à peine connues précédemment. Cette indifférence, toutefois, n'avait pas toujours existé, et il paraît certain que les

(1) Millin, *Voyage dans le midi de la France*, p. 116—118, pl. XXVIII, 2.

(2) *Ibid.*, p. 117.

(3) On cite en preuve une ouverture qu'on voyait il n'y a pas encore fort long-temps dans les caves du château, et qui était destinée, disait-on, à recevoir les os et les entrailles des victimes immolées dans ce temple. Il paraît certain, du moins, qu'on y a trouvé une grande quantité d'ossements, les uns exfoliés en partie, les autres à demi-pétrifiés, et tous appartenant à l'espèce bovine.

Romains avaient su apprécier les eaux de ces sources, qui sont aujourd'hui au nombre de six (1), et qu'ils y avaient formé un établissement. Des travaux entrepris il y a peu de temps, pour déblayer l'une d'elles, ont fourni la preuve matérielle de ce fait; car, au fond de la vallée, sous des atterrissements formés successivement, durant un laps de temps considérable, on a découvert des restes assez importants de constructions antiques, ruines des ouvrages romains dont ces sources furent jadis entourées.

Desaignes.- Cette commune du canton de la Mastre, qui fut, dit-on, une ville de quelque importance au moyen-âge, possède, avec des eaux minérales (2), des monuments romains qui attestent leur antique exploitation, et notamment les ruines d'un temple qu'on donne communément à Diane, et que d'autres tout aussi sûrs de leur fait revendiquent pour Hercule. Je laisse les savants du pays disputer sur ce point : je me contente de constater une donnée archéologique intéressante, et qui pourrait suffire pour autoriser à croire que ces eaux, d'une réputation peu brillante aujourd'hui, furent néanmoins connues et fréquentées au temps de la domination des Romains dans les Gaules. Mais la chose est mise hors de doute par de nouvelles découvertes d'antiquités, qui ont fait reconnaître les traces bien marquées d'un établissement de bains d'origine romaine.

J'aurais désiré plus de détails sur ces monuments antiques, et sur les petits objets que les fouilles ont pu

(1) Patissier, *Manuel des eaux minérales*, p. 341.
(2) *Ibid.*, p. 533.

mettre à découvert ; j'aurais aimé surtout à pouvoir donner à mes lecteurs quelques inscriptions : malheureusement, les indications que j'ai pu obtenir ne s'étendent point au delà de ce que je viens de rapporter.

AUDE.

Aleth. — S'il est certain, ainsi qu'on me le dit, ailleurs que sur les lieux il est vrai, qu'on ait trouvé en divers temps des objets antiques dans cette ville, dont les sources minérales et thermales ne sont pas sans réputation (1), son nom n'occupera pas ici une place usurpée. Mais je ne crois pas que ses antiquités soient fort importantes ; et je ne saurais en rien dire de plus.

Rennes-les-Bains. — Les eaux qui portent ce nom sont toute la vie du village qui les possède ; elles sont aujourd'hui en grande faveur (2). Il est vraisemblable aussi qu'elles seules, autrefois, avaient attiré dans cette gorge, d'un aspect fort triste, les conquérants dont les pas y ont laissé des empreintes marquées.

Les monuments romains qu'on y retrouve le plus fréquemment, quand le sol est soulevé par les instruments aratoires, sont quelques médailles consulaires et un grand nombre d'impériales, des fragments de tuiles, des amphores, des débris de poteries diver-

(1) Patissier, *Manuel des eaux minérales*, p. 356.
(2) *Ibid.*, pp. 319 et 551.

ses (1), etc. On m'indique, dans une classe d'objets plus intéressants, deux statuettes représentant Jupiter, et une autre de Mercure. C'est là aussi que furent découvertes les belles roues en bronze, restes précieux d'un char antique, qui sont conservées au musée de Toulouse (2); plus tard, on y a retrouvé un timon qui doit avoir appartenu au même char. Sur divers points du village, on a reconnu des restes de constructions évidemment romaines qui paraissent avoir fait partie de maisons privées (3). Enfin, on voyait autrefois, à Rennes, une inscription qui n'y existe plus aujourd'hui, mais dont M. Cros, membre de la société des Antiquaires du midi de la France, m'a communiqué cette copie, qu'il me dit avoir puisée à de bonnes sources.

(1) Parmi les objets en terre cuite, on peut remarquer une antéfixe, et un fragment de lampe dont M. le docteur Louis Pech, de Narbonne, a bien voulu m'envoyer le dessin. Sur ce joli débris est figuré Hercule enfant, étouffant deux serpents dans ses mains; cet antiquaire croit y voir un symbole de la vertu des eaux minérales, pensée ingénieuse sans doute, mais qui me paraît démentie par la fréquente reproduction de ce même type ailleurs, notamment sur des médailles de Crotone, d'Heraclée, de Thèbes, etc.

(2) *Mém. de l'acad. de Toulouse*, tom. II, p. 180, pl. V; — Millin, *Voyage dans le midi de la France*, tom. IV, p. 444, pl. LXXV, 4.

(3) « J'ai constaté moi-même, en 1841, sur la rive gauche » du torrent, me dit M. Louis Pech, l'emplacement d'une habi- » tation romaine, qu'une énorme table de rochers, détachée de la » montagne, avait autrefois écrasée, et qu'en glissant plus bas, » elle venait alors de montrer comme pulvérisée. Là, parmi des » cendres, des charbons, des briques, et du verre pilé; parmi des osse- » ments de lapins et de volailles, et au milieu d'un grand tas d'huîtres » de la Méditerranée, j'ai ramassé beaucoup de ces longs clous, de » fabrique incontestablement antique, et un assez considérable » fragment de vitre épaisse et verdâtre, pareil à ceux qu'on a » retirés des fouilles de Pompei. »

C.

POMPEIVS. QVARTVS

I. A. M

SVO

Mais ce qui offre le plus d'intérêt ici, c'est l'antique établissement thermal, dont les restes ont été reconnus en ce lieu avec la plus entière certitude. On m'avait parlé avec tant d'exagération de ces thermes romains, de leur conservation parfaite, de leur magnificence, etc., que la réalité est devenue pour moi un désappointement. Ce qui existe aujourd'hui à Rennes est plus que suffisant comme document historique, comme témoignage irrécusable de l'antique exploitation de ses sources, mais n'est pas, à beaucoup près, tout ce qui pourrait flatter l'avide curiosité des archéologues. La partie la plus considérable de ces bains d'un autre âge est enfouie, assure-t-on, sous les bâtiments modernes : il en reste de visible seulement une grande piscine quadrilatère, située tout près et au-dessus du bain dit de la Reine, et une muraille qui longe la rivière, destinée, selon toute apparence, à soutenir un aqueduc, dont on reconnaît encore les vestiges. Ce bassin paraît avoir été revêtu en marbre blanc : on y voyait encore quelques dalles au commencement du siècle dernier, et plus récemment, on en a retrouvé encore des fragments ornés de moulures.

A cela se bornent les renseignements que je possède sur les antiques bains de Rennes : j'en suis redevable à MM. Cros et Pech que j'ai déjà nommés, ainsi qu'à M. le docteur Cazaintres, inspecteur des eaux, et j'ai lieu de croire que rien d'essentiel n'a été omis.

AVEYRON.

Sylvanès. — On me dit que divers objets antiques ont été trouvés en ce lieu ; mais je ne consigne point ce fait, comme en étant parfaitement assuré. S'il était constant que l'on dût regarder Sylvanès comme ayant été une habitation romaine, non-seulement on serait fondé à croire que ses eaux furent connues dans les temps antiques ; mais on pourrait conjecturer encore, sans invraisemblance, que le nom de ce lieu dériverait de celui du dieu Sylvain, que nous avons vu ailleurs honoré spécialement auprès de sources minérales (1).

CALVADOS.

Les noms d'un assez grand nombre de lieux de ce département figurent dans les tableaux des eaux minérales de la France (2). Les villes de Bayeux et de Lisieux occupent une place dans la seconde partie de cet ouvrage, sous leurs antiques noms d'*Augustodurus* et de *Noviomagus* (3) ; mais je manque d'indications archéologiques qui puissent m'autoriser à placer ici aucun des autres noms qui composent cette liste. Les seules eaux minérales que je puisse indiquer encore comme ayant

(1) *Sup.*, pp. 111, 112.
(2) Patissier, *Tableau des eaux minérales*, p. 334.
(3) *Sup.*, pp. 171, 200.

été utilisées dans l'âge romain, existent dans une localité qui n'est point citée sous ce rapport, et dont je ne connais l'existence que par une publication spéciale sur ses antiquités (1).

Vaton.—C'est un village qui touche à la petite ville de Falaise, à laquelle il est antérieur de beaucoup : Falaise devint la ville normande, Vaton avait été vraisemblablement la ville romaine. Des débris de tuiles à rebord, de briques, de poteries diverses, annonçaient dans ces quartiers l'existence antique d'un lieu considérable, et faisaient désirer des fouilles, do nt le résultat semblait devoir être des découvertes intéressantes. Elles furent entreprises au commencement de 1834, dirigées avec intelligence, et les espérances que l'on avait conçues ne furent pas trompées.

Après avoir découvert successivement sur plusieurs points des vestiges divers de constructions, appartenant toutes à l'âge romain, on arriva à reconnaître en ce lieu de la manière la plus certaine, l'ensemble et les détails d'une antique *villa*, telle que nous connaissons les maisons romaines, soit d'après les descriptions que les auteurs anciens nous ont laissées, soit d'après les données plus palpables que nous fournissent les découvertes de Pompeï. Toutes ses parties étaient encore parfaitement indiquées ; son portique soutenu par des colonnes, son vestibule, de vastes salles communiquant entr'elles, les murs d'enceinte d'un jardin, autant qu'on peut le présumer, et tout ce qui constitue l'établisse-

(1) *Lettres sur les antiquités romaines trouvées à Vaton en* 1834, etc. par M. Fréd. Galeron, Falaise 1834. in-8°.

ment de bains assez considérables. Les petits objets exhumés de ces ruines n'étaient pas fort importants ; c'étaient quelques médailles impériales, de nombreux fragments en fer, entr'autres une lame de poignard, des débris en verre, des poteries ornées, mais brisées malheureusement, un ornement de bronze, détaché, suivant toute apparence, de quelque lambris, un sceau singulier du Bas-Empire, ayant pour type une tête de loup, avec cette légende gravée à l'entour : CEZARVS. AN. VI. XXII.

« Cette maison, dit M. Galeron, n'offrait point un
» luxe extraordinaire, puisque l'on n'y retrouve ni re-
» vêtement de marbre, ni mosaïques, ni débris de
» vases riches et recherchés; mais ce n'était pas non plus
» une habitation commune, comme on peut le recon-
» naître à son développement de plus de 100 pieds de
» façade, à son large péristyle orné d'une colonade, à
» ses doubles appartements, à sa belle salle de bains, à
» ses enduits si bien conservés encore, à ses restes de
» délicates peintures, à son parc bien enclos (1). » Ce qui attache un intérêt spécial à cette découverte, et lui donne ici une certaine importance, c'est que, non-seulement il existe dans le vallon des eaux très-belles et très-abondantes, mais qu'une source minérale coule à quelques pas de la maison romaine (2). On peut présumer avec une grande vraisemblance que ses eaux furent employées à ces bains antiques, soit qu'on ne reconnaisse en ce lieu qu'une *villa* privée, soit qu'on veuille y voir un

(1) *Op. laud.*, p. 8.
(2) *Ibid.*, p. 9.

établissement ouvert au public par spéculation, ce qui est fort soutenable.

M. de Caumont me parle de plusieurs *villæ* semblables découvertes en Normandie, dont quelques-unes ont rendu à la lumière des mosaïques, des débris de décorations en marbre, et d'autres indices d'une plus grande magnificence; j'aurais eu lieu de les mentionner en particulier, si elles avaient offert, comme celle de Vaton, la circonstance, essentielle ici, de l'existence de sources minérales dans leurs alentours (1).

CANTAL.

Chaudes-Aigues. — Les sources thermales du village qui porte ce nom sont bien certainement les plus célèbres, entre toutes les eaux minérales que ce département possède en fort grand nombre; et si l'on voulait arguer rigoureusement et d'une manière exclusive du sens de ce nom, il pourrait justifier en quelque sorte les opinions des savants qui ont voulu y reconnaître, ou les *Aquæ Calidæ* de la Carte de Peutinger, ou les *Calentes Aquæ* de saint Sidoine Apollinaire, ou les unes et les autres, en identifiant ces deux noms anciens à significations tout-à-fait équivalentes.

J'ai répondu suffisamment, je crois, à ceux qui soutiennent encore ces déterminations géographiques.

(1) M. Galeron *(ibid.)* mentionne également, mais en termes généraux, des découvertes de nombreuses *villæ* romaines.

Mais si les *Aquæ Calidæ* doivent être reconnues à Vichy (1), et les *Calentes Aquæ,* au Mont-d'Or (2), on n'en est pas moins fondé d'ailleurs à présumer que les sources de Chaudes-Aigues ne furent ni inconnues, ni négligées au temps de la domination romaine. On peut en trouver un indice dans les débris d'antiquités qui ont été découverts en ce lieu. Il est vrai que, suivant des observateurs éclairés, ces débris sont peu considérables et peu nombreux : ils ne consistent guère, disent-ils, qu'en restes de tuiles et de briques, en un petit nombre de médailles, en quelques petits objets ou fragments de nul intérêt. Mais ces données sont bien suffisantes pour constater à Chaudes-Aigues une ancienne habitation romaine ; et cela posé, il serait peu vraisemblable que les conquérants eussent mis en oubli des eaux remarquables par une des qualités qu'ils semblent avoir le plus appréciées. Elles sont en effet, si je ne me trompe, les plus élevées par leur température des eaux que la France connaît aujourd'hui, et du nombre de celles dont Pline disait, *obsonia quoque percoquunt* (3); c'est ce que savent fort bien les habitants du village, qui ont soin de les employer à une foule d'usages industriels et domestiques (4).

Il y aurait plus, et si l'on s'en rapporte à un auteur qui a écrit sur ce département, et qui semble avoir dû le connaître, ce lieu aurait conservé des vestiges reconnaissables d'un établissement thermal d'origine romaine. « Dès qu'on fouille à Chaudes-Aigues, dit-il,

(1) *Sup.,* p. 32, seq.
(2) *Sup.,* p. 101, seq.
(3) *Nat. hist.,* XXXI, 2.
(4) Je lis dans le *Manuel des eaux minérales* de M. Patissier

» on rencontre à une petite profondeur des ruines considérables, des piscines sont enfouies sous la place publique, et on y a trouvé des voûtes souterraines, des baignoires et des cabinets d'étuves. Ces ruines, qui portent toutes un caractère romain, viennent à l'appui d'une tradition populaire, qui voudrait que, peu de temps après la conquête des Gaules, une colonie romaine se fût établie dans ces lieux (1). » Il n'est pas nécessaire de faire observer combien peu de valeur ont de semblables traditions, lorsque rien ne les confirme d'une manière plus positive ; et celle dont il est question ici à pour objet un fait si important qu'il devrait avoir laissé quelques traces dans l'histoire. Quant aux thermes mentionnés par l'écrivain que j'ai cité, je dois dire qu'il paraît être le seul qui en parle ; ce qui n'est point toutefois un motif suffisant pour faire rejeter son témoignage.

(p. 437). « On se sert des eaux de la grande source du Par pour tremper la soupe, pour faire cuire les œufs, et pour préparer les aliments sans combustible ; elles dégraissent parfaitement la laine, à laquelle elles donnent une blancheur éclatante ; mais elles sont principalement employées du 1er novembre à la fin d'avril, à chauffer, au moyen de canaux ingénieusement pratiqués, les rez-de-chaussées des maisons appelées *maison caoudo*, maisons chaudes.... M. Berthier fait remarquer, avec raison, que les eaux thermales de Chaudes-Aigues tiennent lieu à ses habitants d'une forêt de chênes qui aurait au moins cinq cents quarante hectares. Ces eaux sont d'autant plus précieuses que le combustible est très cher dans le pays. M. Felgère les a utilisées pour produire l'incubation artificielle, et ses résultats ont été si heureux que la Société d'encouragement lui a décerné une médaille.

(1) Ed. Laforce, *Essai sur la statistique du département du Cantal*, p. 100.

Ides, ou Ydes. — C'est encore un de ces lieux peu renommés aujourd'hui pour leurs eaux minérales (1), où nous voyons toutefois que les dominateurs de la Gaule n'eurent garde de laisser inutile ce bienfait de la nature. Un membre de la société des antiquaires de France, M. Déribier, après avoir traité une première fois de quelques antiquités trouvées en ce lieu et dans les environs (2), nous a fait connaître dans une seconde notice des découvertes plus importantes qu'il y a faites, et qui se rattachent plus essentiellement à mes recherches. Je le citerai textuellement.

« Quoique j'aie déjà donné dans un premier rapport » divers détails sur les habitations romaines du pays, » et sur leur construction, les découvertes nouvellement » faites m'ont fourni d'autres preuves qui me persuade » de plus en plus que les Romains ont eu, dans ces » cantons, sous les premiers empereurs, des établis- » sements en grand nombre et importants, vu la solidité » des murs et ciments. Les vestiges trouvés à Ides dans » les premières fouilles le prouvent. Je les ai conti- » nuées, et le résultat de mon travail est indiqué à la » planche IV, fig. 1.

» Tout me porte à croire que ce bâtiment, qui se liait » avec plusieurs autres, dont les vestiges se découvrent

(1) Patissier, *Manuel des eaux minérales*, p. 554.

(2) *Mém. de la société des antiquaires de France*, tom. V, pp. 309-326. Les principaux objets décrits dans ce travail, comme trouvés à Ides même, étaient, outre les briques et tuiles romaines, quelques médailles impériales, des poteries, dont quelques fragments étaient dorés, des canaux, qui doivent se rattacher aux découvertes postérieures, etc.

» dans le bourg d'Ides, était destiné aux bains : 1° parce » que la rue de *l'y Bagneyras*, ou des Baignoires, est » un chemin au midi du bourg, qui conduit à ces ruines, et aux prés voisins, du même nom ; 2° par les » espèces de fourneaux que j'y ai observés, point F, il » paraît qu'un plancher à ciment de 20 centimètres » d'épaisseur, supporté à la hauteur de deux pieds ou » 70 centimètres, par des piles en briques carrées, à la » distance d'un pied ou 33 centimètres l'une de l'autre, » était chauffé par dessous, et donnait une chaleur douce » qui se communiquait à tout l'appartement. J'ai extrait » des tables fort larges de ce plancher, d'une solidité » extraordinaire. Les piles étaient encore droites, portant sur un pavé à ciment, tout couvert d'une terre » noire, onctueuse, mais sans aucun vestige de charbon (1). »

Un peu plus loin l'auteur, après avoir jugé sur ces indices que ce bâtiment devait être fort vaste, mentionne une découverte semblable « au lieu des Penlous, près » Cousan (Vebret) » et entre à ce sujet dans quelques détails de même nature (2).

Vic-en-Carladès.—L'auteur que je viens de citer écrivait dans un autre ouvrage en 1824 : « Tout le monde » connaît les eaux minérales de Vic, très-estimées et » agréables à boire avec le vin.... Il semble qu'elles » étaient connues des Romains, puisqu'en 1660 on y

(1) *Mémoires de la société des antiquaires de France*, tom. VIII, pp. 160, 161.

(2) *Ibid.*, pp. 161, 162.

» découvrit dix-huit médailles, et des vestiges d'habi-
» tations romaines (1) ». Je lis ailleurs que les fontaines de Vic ayant été fouillées et reconstruites en 1829, ces travaux amenèrent de nouvelles découvertes de médailles impériales (2). Enfin, après avoir mentionné comme M. Déribier des médailles d'Auguste, de Claude, de Vespasien, de Dioclétien et de Maximien, ainsi que des ruines importantes trouvées lorsque l'on découvrit les eaux dans le seizième siècle (mieux peut-être dans le dix-septième), un ouvrage publié en 1836 semble indiquer d'une manière plus positive l'existence en ce lieu d'un antique établissement thermal (3).

COTE-D'OR.

Saint-Seine. — Une découverte des plus importantes et qui n'est pas étrangère à l'objet de cet ouvrage, a été faite récemment en ce lieu, où sont, comme chacun sait, les sources du grand fleuve qui, de l'intérieur de la Bourgogne, va arroser la capitale de la France, avant de se perdre, au nord de notre patrie, dans l'immense Océan. J'en trouve à l'instant la première notion dans un excellent recueil périodique; et, ne pouvant avoir encore le rapport plus étendu dont il fait mention, je ne saurais rien faire de mieux que de transcrire l'article bien court qu'il donne à ce sujet.

(1) *Dictionnaire statistique du dépt. du Cantal*, au mot *Vic*, p. 388.
(2) Patissier, *Manuel des eaux minérales*, p. 301.
(3) Laforce, *Essai sur la statistique du dépt. du Cantal*, p. 100.

« Les restes d'un monument gallo-romain ont été mis
» à découvert, près des sources de la Seine, sur la
» lisière du bois communal de Saint-Seine ; les fouilles
» commencées en 1836, ont été continuées jusqu'en
» 1845, sous la direction de la commission des antiqui-
» tés de la Côte-d'Or. D'après le rapport de M. H. Baudot,
» président de la commission, ce temple aurait été élevé
» au fleuve de la Seine, dont les eaux passaient pour
» avoir la propriété de guérir certaines maladies (1),
» opinion qui paraît démontrée par la nature des objets
» trouvés au milieu des ruines. Plusieurs *ex voto*,
» découpés dans des fouilles de bronze et d'argent, et
» représentant, d'une manière grossière, différentes
» parties du corps affectées de maladies, furent trouvés
» dans un vase de terre. Le plan des fondations mises
» à jour offre un quadrilatère de 57 mètres de longueur,
» sur une largeur encore indéterminée. La quantité
» d'objets d'ornement, la dimension des fragments de
» statues et de colonnes, leur perfection de travail peu-
» vent donner une idée de la décoration somptueuse de
» l'édifice. Au milieu du temple de la Seine était une salle
» contenant la source sacrée, qui s'écoulait par une rigole
» taillée dans la pierre et recouverte de dalles. A droite
» de la source, tarie aujourd'hui, s'élevaient quatre
» colonnes d'ordre dorique, dont on a retrouvé des frag-
» ments et les bases encore à leur place. Deux marches
» donnaient entrée à une chapelle, où probablement se

(1) Je ne trouve point cette opinion énoncée chez les auteurs anciens qui ont parlé de la *Sequana* ; mais, comme le remarque fort bien l'auteur de l'article que je cite, elle paraît être le résultat de la découverte dont il rend compte.

» trouvait la statue de la Seine, assise en face de la source
» principale. Quant à l'âge du monument, M. Baudot,
» se fondant principalement sur la pureté des chapiteaux
» et des autres fragments retrouvés, croit pouvoir en
» faire remonter la fondation au règne d'Auguste. Pour
» fixer l'époque de sa destruction, il fait remarquer que
» la plus récente des médailles trouvées dans les fouilles
» est de Magnus Maximus, mort l'an 388 de notre ère,
» époque du triomphe de la religion chétienne dans la
» Gaule, et d'où il conclut que le temple de la Seine
» subit le sort de presque tous les monuments du culte
» païen, renversés sur l'ordre des évêques par les néo-
» phytes (1). »

CREUSE.

Evaux.— Cette petite ville, dont les eaux, depuis la création récente d'un établissement thermal bien organisé, obtiennent une faveur qui ne peut qu'aller en croissant (2), aurait droit ici à une place distinguée pour son importance archéologique, et je voudrais bien ne rien omettre d'intéressant en ce qui concerne ce qui lui est resté de monuments antiques. Mes démarches pour obtenir des renseignements à cet égard n'ont pas eu tout le succès que j'avais cru pouvoir espérer; et mon indigence sur ce point serait extrême, si la bonté

(1) *Revue archéologique* IIIe année, p. 192.
(2) Patissier, *Manuel des eaux minérales*, pp. 438, 552.

d'une personne qui habite ces contrées, sans s'occuper d'archéologie, ne m'eût procuré quelques indications, que je suis heureux de pouvoir ajouter à ce que j'ai glané ailleurs.

Je ne dirai rien de certaines étymologies, supposées au nom d'Evaux par quelques personnes trop fidèles au culte de cette malencontreuse langue des Celtes, qu'il leur plaisait de croire miraculeusement retrouvée, sans livres et sans inscriptions. On peut traiter plus sérieusement les traditions qui attribuent l'établissement des thermes de ce lieu à Duratius, gaulois célèbre et puissant que nous voyons mentionné par César, comme l'ami et l'allié des Romains (1). Ce n'est pas, au reste, le seul édifice antique de cette partie des Gaules dont on ait fait honneur à sa munificence, ou à ses soins : à Limoges, des ruines dont il subsistait encore quelque chose, il y a un siècle et demi, sont désignées par plusieurs historiens du pays comme le Palais de Duratius, et on lui attribuait également la construction d'un théâtre et d'un amphithéâtre (2). Mais malheureusement, toutes ces traditions, relatives à des faits qui n'offrent en eux-mêmes rien de naturellement invraisemblable, sont fondées uniquement sur la foi d'écrivains beaucoup trop récents pour qu'ils puissent avoir la plus légère autorité relativement aux âges antiques.

Toute la contrée dont Evaux fait partie paraît être semée de restes d'antiquités romaines dans tous les

(1) *De bel. Gall.* VIII, 26.

(2) Allou, *Description des monuments observés dans le département de la Haute-Vienne*, pp. 49, 51, 52.

genres : en 1806, un auteur que j'ai cité ailleurs, Barailon, en indiquait un assez grand nombre en diverses localités (1) ; et la petite ville d'Evaux n'était pas oubliée dans cet ouvrage, auquel j'ai dû mes premières notions archéologiques sur ce lieu. Il signalait déjà, comme trouvés dans ce sol romain, des débris de poteries plus ou moins fines, des tuiles antiques, de petits carreaux de marbre, un tombeau en pierre, etc., et, en fait de constructions, des restes de murailles, des souterrains, des aqueducs, le puits d'eau minérale auquel on donne le nom de César, quelques traces de voies romaines, etc. (2).

Mais les travaux exécutés depuis quelques années, pour l'édification d'un établissement thermal devenu indispensable, ont mis à découvert de nouvelles parties des thermes romains, et fait connaître bien mieux tout ce qui en composait l'ensemble. Ici on a eu le bon esprit de respecter ce que les architectes sont si pressés de détruire ailleurs ; c'est-à-dire que l'on a su sauver, en l'utilisant, tout ce qui pouvait entrer dans les dispositions modernes. Ainsi c'est sur des fondations romaines qu'on a construit le nouvel édifice. Plusieurs puits également romains servent encore de débouchés aux sources ; et les portions qui s'élèvent à l'extérieur reposent sur le beton antique dont avaient été revêtues les parties intérieures et souterraines : de ce nombre est le puits de César, qu'on a vu plus haut indiqué par Barailon. Les piscines, de formes ronde ou quadrilatère, paraissent être ce qui subsiste aujour-

(1) *Recherches sur les peuples* Cambiovicenses, pp. 1 — 114.

(2) *Ibid.*, nn. 75, 76, 78, 106, 108, etc.

d'hui de plus entier dans son état primitif : elles reçoivent, comme autrefois, le trop plein des puits, et servent au mélange et au refroidissement des eaux. En nettoyant ces bassins antiques, on y trouva des médailles ; mais elles étaient en fort petit nombre, et appartenaient aux seuls règnes de Vespasien, de Trajan, d'Hadrien, d'Antonin le pieux, et de Septime-Sévère. Près de là aussi, dans un sol formé de remblais, qui paraît recouvrir des constructions antiques fort considérables, on découvrit deux tuyaux évidemment destinés à la conduite des eaux : l'un était en plomb, comme on en rencontre communément ; l'autre, en bronze, ce qui est infiniment plus rare (1).

L'âge romain attacha donc un grand intérêt aux sources thermales d'Evaux. C'est ce que prouvent aussi les travaux exécutés dans ce ravin abrupte pour préparer l'établissement des bains qu'on y a retrouvés ; car il fallut couper et niveler des rochers sur une étendue considérable. C'est ce que prouverait encore mieux le luxe déployé dans leur décoration, si le temps avait conservé aux modernes les mosaïques, les peintures murales, les revêtements de marbre précieux dont les édifices reconnus à Evaux furent jadis embellis. On peut du moins s'en former une haute idée, d'après les débris magnifiques que les fouilles successives ont mis, dit-on, à découvert. Ces fouilles se continuent, et l'on peut es-

(1) Au sujet des détails que je viens de rapporter, je ne puis citer que l'*Analyse chimique de l'eau minérale naturelle des sources d'Evaux*, par M. Ossian Henry, Paris, 1843-1844, ouvrage qui m'a été gracieusement envoyé d'Evaux, mais qui est peu étendu sur les antiquités.

pérer qu'elles feront retrouver de nombreuses richesses archéologiques, peut-être des chefs-d'œuvre de l'art antique, et des monuments de la classe la plus importante, parce qu'elle est la plus instructive, les inscriptions : j'ai à regretter de n'avoir pu rien en dire ici, ignorant même si le sol antique d'Evaux en a restitué quelqu'une.

DROME.

AUREL. — S'il est vrai, comme le dit Chorier, que sur la montagne de ce nom, les Romains exploitèrent jadis une mine d'or (1), et, comme d'autres l'assurent, qu'on y voyait encore, il y a soixante ans, les traces des fosses ouvertes par eux pour cette exploitation, on pourrait être fondé à croire qu'ils connurent aussi les eaux minérales, assez estimées dans le pays, qu'on retrouve aujourd'hui dans le village nommé de même (2). Mais je crains fort que le fait admis par Chorier n'ait d'autre fondement que l'affinité de ce nom avec les mots latins *aurum* et *auraria*, et qu'il ne soit ainsi qu'une de ces conjectures auxquelles il n'était pas rare, du temps de cet écrivain, qu'on se livrât aisément, sous d'aussi pauvres indices (3). Pour ce qui est des traces apparentes

(1) *Hist. du Dauphiné*, tom. I, pp. 34, 69.

(2) *Statistique de la Drôme*, p. 240.

(3) Je lis dans la *Statistique de la Drôme* (p. 380), « qu'il n'y a » ni tourbières, ni mines d'or, ni mines d'argent, comme on l'avait » cru pendant long-temps dans quelques localités. »

de l'exploitation d'une mine, de quelque nature qu'elle fût, je crois que, dans tout état de chose, il serait difficile d'en déterminer l'époque, même de la manière la plus large. Le voisinage rapproché de la ville de Die, si riche en monuments romains, et qui tint autrefois un rang distingué parmi les cités de la Gaule (1), pourrait être, ce me semble, un meilleur argument en faveur d'Aurel.

Montelimar. — Ce n'est pas sans hésitation que j'inscris ici le nom de cette ville dauphinoise. Ses eaux minérales sont connues, bien qu'elles soient peu célèbres (2) ; mais son origine romaine n'est pas fondée sur des titres aussi certains qu'on pourrait le désirer. Des écrivains qui pourraient être suspects, parce qu'ils sont du pays, ont voulu reconnaître dans cette ville moderne l'antique station d'*Acunum*, mentionnée sur la Carte de Peutinger (3), et dans l'Itinéraire du pélerin de Jérusalem (4). Cette détermination ne paraît fondée en aucune manière ; et il est bien généralement admis aujourd'hui que l'emplacement d'*Acunum* doit se retrouver, comme son nom, dans le lieu du même département appelé Ancone (5). Toutefois M. Walckenaer accorde à Montelimar une fiche de consolation (6), en

(1) *Sup.*, p. 187.
(2) Patissier, *Manuel des eaux minérales*, p. 555.
(3) Segm. II, d.
(4) *Vet. Roman. itinerar.*; ed. Wesseling, p. 553.
(5) D'Anville, *Notice de la Gaule*, p. 31 ; — Walckenaer, *Géographie des Gaules*, tom. II, p. 204.
(6) *Op. laud.*, p. 209.

y reconnaissant l'*Acusion*, ou *Acusium*, de Ptolemée (1); bien que d'Anville (2), Holstein (3) et autres placent aussi ce lieu à Ancone, l'identifiant avec *Acunum*.

Pour ce qui est des monuments antiques qui pourraient indiquer à Montelimar un lieu d'habitation romaine, j'ignorais jusqu'ici toute découverte faite dans cette ville ; mais je viens d'y voir mentionnée une colonne milliaire retrouvée sur les lieux, et transportée depuis à Valence (4) ; je transcris la seule copie que je connaisse de l'inscription dont elle est chargée (5), bien qu'elle me laisse quelque doute par rapport à la dernière ligne, et que je ne puisse y voir ce qui a fait considérer cette inscription comme itinéraire, si elle a été donnée exactement.

IMP. CAES
L. DOMITIO
AVRELIANO
P. F. I. AVG. P. M
M. S. M.

GARD.

Alais.—Cette ville possède certainement deux sources d'eaux minérales (6). On m'assure également que son

(1) *Geogr.* II, 9 (10).
(2) *Loc. laud.*
(3) *Annotat. in Ortel.* p. 3.
(4) *Statistique de la Drôme*, p. 554.
(5) *Ibid.* p. 622.
(6) Patissier, *Manuel des eaux minérales*, p. 356.

sol a reproduit de petits monuments d'antiquités, et cette assertion est d'accord avec de plus anciens souvenirs, conservés vaguement dans une mémoire qui était sûre autrefois, mais sur laquelle aujourd'hui je ne puis compter avec la même confiance. J'inscrirais ici le nom d'Alais avec une confiance plus entière, si des renseignements obtenus sur les lieux me mettaient à même d'indiquer quelque chose de plus positif et de plus précis : toutefois je n'ai pas cru devoir l'omettre.

GARONNE (Haute-).

Encausse. — N'ayant à indiquer aucun reste d'antiquité que je puisse rapporter au territoire sur lequel coulent ces eaux, peu fréquentées de nos jours, quoiqu'on y trouve un établissement thermal assez soigné (1), je me bornerai à citer M. du Mège, à qui je suis redevable déjà de bien d'autres renseignements plus positifs, et qui, habitant ces contrées, en a étudié spécialement les localités sous le point de vue archéologique. Voici ce que me dit, sur Encausse, le savant conservateur du musée de Toulouse : « Ce lieu a une vieille réputation, qui n'est plus en rapport avec celle d'aujourd'hui. » J'ai fait de nombreuses découvertes de monuments » antiques dans les lieux voisins, mais je n'y ai point » trouvé d'inscriptions consacrées aux nymphes..... Les » inscriptions, les urnes en marbre trouvées dans les

(1) Patissier, *Manuel des eaux minérales*, p. 276.

» lieux qui environnent Encausse me portent à croire
» que ses eaux ont été connues des Romains, etc. »

Labarthe-de-Rivière.—Les eaux thermales que possède ce village sont bien peu réputées aujourd'hui (1), comparativement surtout avec d'autres sources de ces contrées, particulièrement avec celles de Bagnères-de-Luchon, dont j'ai parlé longuement sous leur nom antique d'*Aquæ Onesiæ* (2) ; cependant on peut croire qu'elles furent connues des Romains. Ce fait du moins peut paraître indiqué suffisamment par des antiquités qu'on y a découvertes ; non-seulement des médailles et quelques débris, mais deux autres monuments d'une nature plus importante, qui ont été signalés par M. du Mège, et qu'on voyait encore à l'entrée du village, lorsqu'il écrivait son premier ouvrage sur les antiquités de ces contrées (3). C'étaient des massifs de constructions en forme de tours, terminés pyramidalement à leur sommet, et dans lesquels on avait ménagé des niches destinées, selon toute apparence, à recevoir des statues. En creusant au pied d'un de ces monnments, on découvrit une cuisse et une main en marbre, de proportions colossales et d'un beau travail (4) : il y a lieu de croire que c'étaient des débris de la statue qui avait occupé la niche pratiquée dans ce massif.

Le même savant mentionne encore en ce lieu des traces fort marquées d'une voie romaine, qui devait être vrai-

(1) Patissier. *Manuel des eaux minérales*, p. 488.
(2) *Sup.*, p. 59.
(3) *Monuments des Volces Tectosages*, p. 114, pl. V, 5 et 6.
(4) *Ibid.*

semblablement celle de *Tolosa*, Toulouse, à *Lugdunum Convenarum*, Saint-Bertrand de Comminges, tracée dans les itinéraires. Sur plusieurs points de cette voie, il indique des bornes milliaires, ou d'autres objets d'antiquité (1).

HÉRAULT.

Balaruc. — On sait que la source thermale de ce village, d'une température très-élevée, jouit d'une ancienne réputation qui tend encore à s'accroître (2); et il serait fort naturel de présumer que les Romains la connurent et l'utilisèrent. Mais les monuments antiques que l'on y a découvert font de cette conjecture vraisemblable un fait à peu près certain : car quel autre motif que celui de recourir à ses vertus salutaires eût pu attirer les conquérants de la Gaule dans ce lieu d'un aspect si sauvage, et lui créer ainsi l'importance secondaire que ces monuments semblent révéler? On en jugera sur les détails suivants dont je suis redevable à Astruc, à la *Statistique* du département et aux communications obligeantes de M. le baron de Crazannes.

On a découvert à Balaruc, on y retrouve fréquemment encore tout ce qui constate l'origine romaine d'une localité : des médailles nombreuses en argent et en

(1) *Op. laud.*, pp. 111 et 115.
(2) Patissier, *Manuel des eaux minérales*, p. 378

bronze (1), des vases entiers, et des débris de poteries diverses (2), des tombeaux en pierre, des restes bien marqués de constructions antiques. Ceux-ci se retrouvent surtout dans le lieu appelé *lous Mazès*, ce qui veut dire les maisons. Plusieurs indiquaient des maisons particulières, et l'une, plus distinguée, se composait de cinq pièces pavées de mosaïques des plus simples, mais produisant un effet agréable à l'œil : la pièce la plus grande était un parallélogramme fort allongé, car elle avait 13 mètres en longueur, sur une largeur de 4 et 1/2 seulement. D'autres débris indiquaient une certaine magnificence dans les édifices de ce lieu : tels sont surtout des restes de colonnes, de bases, de chapiteaux, en marbre ou en pierre, et le bras d'une statue également en marbre.

Mais les fouilles faites à diverses époques à Balaruc, jamais avec beaucoup de soin ni de persévérance, n'ont pas fourni seulement la preuve que ce lieu était habité à l'époque romaine ; elles ont mis tout-à-fait hors de doute un fait plus important, je veux dire l'exploitation des sources à cette époque, et l'existence d'un établissement thermal. On doit y rapporter un double canal formé de trois fortes murailles parallèles, distantes de deux mètres environ entr'elles : par deux ouvertures basses, ce canal communique avec un aqueduc d'un mètre de

(1) M. de Crazannes me signale une découverte de 400 médailles ; on en trouve de tous les âges depuis Auguste jusqu'à Constantin.

(2) M. le marquis de Lagoy, qui est auprès de moi pendant que j'écris ces lignes, me dit y avoir recueilli lui-même de semblables fragments avec des noms de potiers, et me communique notamment celui de SILVIN.

largeur (1). Cet aqueduc, couvert jadis par une voûte dont on voit encore les premières assises, se dirigeait vers un puisard, qu'on a retrouvé à une autre époque dans le voisinage. Près du canal existe aussi un autre reste important des anciens thermes romains : c'est un bassin de forme ellyptique, autour duquel on a reconnu des siéges à hauteur d'appui faisant partie des gradins destinés aux baigneurs. Nul doute qu'il ne faille voir une indication de thermes antiques, dans la rencontre fréquente de conduits en terre cuite de diverses formes, comme on en trouve pour l'ordinaire dans les lieux où ont existé des établissements de bains d'origine romaine.

Parmi quelques détails fournis par Astruc et inutiles à répéter (2), il est important de rappeler qu'il donne deux inscriptions. L'une, qui déjà de son temps n'existait plus sur les lieux, n'était qu'un monument funéraire peu remarquable. Mais il y a bien plus d'intérêt dans l'autre, dont malheureusement les lignes supérieures manquent. Voici tout ce qui en reste, et que je rapporte revu avec soin :

. . . .

ITEM. TRIB. LEG. II
GEMELLI. PROC
NEPTVNO. ET. N..

Sans que je m'arrête à des commentaires inutiles, il suffit de reconnaître ici un monument votif à Neptune, réuni assez naturellement aux nymphes, ses filles, dont le nom

(1) Des traces d'un aqueduc différent, autant que je puis croire, me sont signalées sur d'autres points.

(2) *Mém. s. l'hist. nat. du Languedoc*, pp. 312 et 313.

incomplet n'est plus indiqué aujourd'hui dans l'inscription que par la lettre N. C'est sans doute un souvenir de reconnaissance, laissé en ce lieu par le tribun militaire dont le nom à disparu aussi, et qui croyait leur devoir la guérison de ses blessures.

ISÈRE.

Ce département est riche en eaux minérales dont l'antique exploitation est prouvée par les monuments romains retrouvés sur les lieux. Des renseignements exacts et circonstanciés, dont je suis redevable à l'obligeance de M. H. Gariel, bibliothécaire adjoint de la ville de Grenoble, me mettront à même de rapporter, d'une manière bien plus complète que je n'ai pu le faire pour beaucoup d'autres lieux, tout ce qui recommande ceux-ci sous le rapport archéologique. Je lui dois même quelques détails sur des établissements de bains romains observés sur divers points de cette province, dans des lieux où l'on ne connaît pas aujourd'hui l'existence d'eaux minérales. Avant d'en venir aux eaux dont les vertus médicinales sont plus certaines, je donnerai quelques-unes des notions intéressantes qui me sont fournies si obligeamment, lesquelles d'ailleurs sont loin d'être entièrement étrangères au sujet de mes recherches.

M. Gariel m'indique le lieu appelé les Thermes, au village de la Buisse, près de Grenoble : ainsi que son nom l'indique, on y a reconnu les ruines d'un établisse-

ment de bains romains, sans toutefois qu'on y connaisse aujourd'hui des eaux minérales ou thermales. Il en est de même à Morestel, chef-lieu du canton de l'arrondissement de la Tour-du-Pin : en 1838 on y trouva, avec diverses antiquités, plusieurs tuyaux en plomb destinés à conduire les eaux, et sur lesquels était tracée, dit-on, cette inscription qui me paraît avoir été mal lue : C. SACID. SILVIN. AVG. F. (1). A Barraux, on a trouvé également, avec des vestiges de bains romains, des conduits sur lesquels le nom du plombier était inscrit ainsi, me dit-on, CAIVS LIBERTVS? Enfin à la Tronche, commune située à un kilomètre seulement de Grenoble, on a reconnu un bassin demi-circulaire, de dimension à pouvoir contenir une dizaine de baigneurs, les restes d'un canal, un fragment de mosaïque, et d'autres objets antiques, parmi lesquels je dois mentionner des médailles d'argent des II[me] et III[me] siècles, en nombre considérable, car le poids total s'élevait à 7 kilogrammes. Il n'est pas impossible que dans quelques-uns des lieux où ces restes de bains ont été retrouvés, il y ait eu autrefois des eaux minérales, quoiqu'on n'y en connaisse point aujourd'hui : après les avoir mentionnés brièvement, je passe à ceux dont les sources sont encore connues et employées de nos jours.

ALLEVARD.—Les bains de ce village jouissent aujourd'hui d'une faveur assez marquée, mais fort récente (2),

(1) On a proposé de lire ACQ., pour AQ., apparemment au lieu d'AVG.; mais cette leçon ne me paraît pas meilleure.

(2) L'établissement thermal actuel ne date, je crois, que de 1821.

ou succèdant au moins à un long oubli, si elles furent connues et utilisées dans l'antiquité ou dans les âges subséquents. La chose reste douteuse ; car les seuls monuments qu'on y ait découverts sont des médailles romaines. On pourrait cependant, je crois, tirer quelques conséquences de cette donnée, si de telles découvertes ont été faites fréquemment, sur plusieurs points, etc. : on ne m'a rien appris à cet égard.

La Motte-les-Bains. — Les bains de ce lieu, qui se sont élevés depuis quelques années à une grande prospérité, sont connus depuis bien plus long-temps, et l'on peut, sans hésiter, en faire remonter l'usage au moins à la domination des conquérants de la Gaule, dont le passage a laissé des traces dans les ruines évidemment antiques auxquelles on donne, dans le pays, le nom de Bains-Romains. Elles ne consistent, il est vrai, qu'en restes assez mal conservés de constructions, et leur disposition ancienne serait difficile à reconnaître aujourd'hui ; « mais, me dit M. Gariel, » elles suffisent à constater l'exploitation des eaux de » la Motte par les Romains ; car il est impossible de » supposer qu'ils aient construit, dans le lieu où coulent » les sources, pour une autre destination. L'aspect de » cette gorge sauvage est là, pour qu'il ne soit pas be- » soin d'autres preuves. »

On a voulu rattacher ces eaux thermales, d'une haute température, à un de ces phénomènes naturels qu'on appelait autrefois les sept merveilles du Dauphiné, et que la science juge aujourd'hui beaucoup moins mer-

veilleux. Je veux parler de celui qui est connu sous le nom de Fontaine ardente (1); et sans prétendre discuter ses relations fort vraisemblables avec les eaux de la Motte, qui n'en sont distantes que de deux lieues, je saisis volontiers cette occasion de le mentionner ici, parce qu'il paraît certain qu'il n'était pas ignoré de l'antiquité.

La Fontaine ardente est, suivant la description de M. le docteur Eymard, à qui j'emprunte quelques détails, « un feu de cinq à six pieds de diamètre, dont » les flammes légères, bleuâtres et fort vives, sortent » à travers les interstices d'un sol gras et ardoisé. Les » vieillards du pays disent leur avoir vu former, il y » a cinquante ou soixante ans, une colonne flamboyante qui s'élevait à plus de six pieds de haut. A » cette époque, le cratère était placé à une centaine de » pas au-dessous du lieu où il est situé actuellement. » Sa surface, naturellement plane et un peu concave, » servait de bassin aux eaux pluviales, qui, bouillonnant avec force quoique froides, semblaient être confondues avec les flammes qui voltigeaient au-dessus » d'elles. C'est à cette alliance singulière de deux corps » ordinairement incompatibles, que le volcan en question doit le nom de *Fontaine qui brûle*, ou de *Fontaine ardente*.... Les choses étaient encore en cet » état, il y a dix ou douze ans (2), mais depuis lors, la » déviation du torrent voisin et l'éboulement des terres

(1) Sylvain Eymard, *Album du Dauphiné*, tom. II, p. 109.
(2) Ceci s'imprimait en 1837.

» supérieures ont beaucoup changé la disposition des
» lieux, etc. (1). »

J'ai dit que la Fontaine ardente fut connue des anciens; et l'on n'en sera pas surpris si l'on veut bien se rappeler comme ils recherchaient soigneusement tous les phénomènes qui leur semblaient merveilleux, et avec quelle complaisance leurs écrivains aiment à les signaler. Saint Augustin fait mention d'une fontaine qui avait la propriété d'éteindre les flambeaux allumés, et de les rallumer lorsqu'ils étaient éteints : *qui cum sit contrectantibus frigidus, et facem sicut alii fontes exstinguat accensam, dissimiliter tamen atque mirabiliter idem ipse accendit exstinctam* (2). M. le docteur Aymard a pensé que ce devait être la Fontaine qui brûle (3), et cela un peu légèrement, ce me semble, car ici le saint évêque d'Hippone n'indique en aucune façon la Gaule. Mais nous avons une meilleure preuve que cette fontaine, ou, pour mieux dire, ce volcan était connu bien avant saint Augustin; c'est l'inscription d'un autel votif découvert sur les lieux, et dédié à Vulcain, dieu du feu, dont le nom a formé celui des volcans dans plusieurs des langues modernes : elle est ainsi conçue (4):

(1) *Op. laud.*, p. 87.
(2) *De Civit. Dei*, XXI, 7, I.
(3) *Op. laud.*, p. 88.
(4) Ma mémoire me fait défaut au sujet de la première publication du monument, et je ne puis citer l'inscription que d'après M. le docteur Eymard, qui doit l'avoir rapporté exactement (*Op. laud.*, p. 90.)

L. MATERNVS. OPTATVS
VVLCANO. AVG
SACRVM
P

Pont-de-Beauvoisin. — Je vois cette petite ville indiquée comme possédant des sources minérales (1); d'autre part, on me dit sur les lieux mêmes qu'elles ne consistent que dans quelques filets d'une eau ferrugineuse, qui coulent des côteaux voisins, mais qui sont sans vertus. Si l'on voulait toutefois donner quelques indices de leur exploitation aux jours de la domination romaine, on les retrouverait dans des monuments de cette époque, exhumés du sol de cette ville, qui dut avoir quelque importance. « On voit clairement, dit Caylus, par les médailles et les monuments qu'on y découvre tous les jours, que ce lieu a été autrefois considérable, ou du moins fort habité (2). » Cependant il ne donne qu'une petite figurine en bronze assez jolie et bien conservée, représentant une femme assise, qui porte des fleurs et des fruits dans un bassin posé sur ses genoux, et dont il fait une Flore (3). Je puis citer aussi l'inscription suivante qu'on me communique, laquelle fut trouvée en 1818 dans un mur de l'église paroissiale qu'on démolissait, mais malheureusement brisée presque aussitôt par les ouvriers :

(1) Patissier, *Manuel des eaux minérales*, p. 533.
(2) *Recueil d'antiquites*, tom. V, p. 134.
(3) *Ibid.*, p. 133, pl. CXX, 1 et 2.

MARTI. AVG
C. BETVTIVS. HERMES
IIIII. VIR. AVG (1)
T. P. I (2)

Saunay.— Les eaux d'une source qui coule en ce lieu, et qui furent long-temps un objet de dévotion pour les habitants du pays, paraissent avoir des propriétés minérales, ou de toute autre manière médicinales ; et c'est comme telles apparemment qu'elles furent employées dans l'âge romain. Voici ce qu'en dit Chorier dont l'ouvrage fut publié en 1661 :

« Le comté d'Anjou est à quatre lieues de Vienne. En » l'une de ses paroisses qui à le nom de *Saunay*, naist » aussi une fontaine que le peuple nomme en son langage vulgaire la *Saint-Font*, à cause des bienfaits et » des grâces qu'il en reçoit. Ses eaux sont un remède » efficace à la jaunisse. Les Romains, qui ne connurent » jamais d'épargne où il s'agissait de la décoration ou de » l'utilité publique, les avaient conduites en des bains » qu'ils avaient dédiés à Hercule. Ils ont laissé à une » paroisse voisine le nom d'*Arcole*. Un pavé de mar» quéterie, des pièces de marbres blancs, et des degrés » assez entiers en furent alors arrachés, et aujourd'hui » rien n'en paraît (3). »

Les eaux de Saunay ne sont point exploitées aujourd'hui ; et je ne vois pas qu'on ait retiré de cet emplace-

(1) On me donne la leçon IIIII. vir., et non IIIII. vir, comme il est ordinaire.

(2) *Testamento Poni Iussit.*

(3) *Hist. du Dauphiné*, tom. I, p. 36.

ment aucun objet antique, depuis le temps où Chorier écrivait les lignes que je viens de citer.

Uriage. — Ces eaux furent long-temps négligées, quoiqu'elles fussent bien connues dans la province (1). Quelques débris de constructions près du lieu où coulent les sources, et la découverte de conduits, soit en briques, soit en plomb, y faisaient présumer l'ancienne existence d'un établissement de bains ; mais par je ne sais quelle préoccupation, c'est aux Sarrasins qu'il était attribué (2). En 1820, des guérisons éclatantes opérées sur des habitants du lieu devinrent l'origine de la réputation qu'elles ont aquise, et qui est due, en effet, à l'énergie de leurs vertus. C'est alors que le propriétaire conçut le projet de former un établissement thermal, et que commencèrent les fouilles qui, continuées ou reprises en divers temps, ont amené les découvertes les plus intéressantes. C'est sur elles que M. Gariel m'adresse une notice suivie, que je regrette de ne pouvoir donner en entier, faute d'espace, mais qui me fournira, par analyse ou par extraits, de nombreux et importants détails.

« Ces fouilles, me dit-il, mirent d'abord en évidence,
» et la source dispersée par des éboulements (3), et de

(1) A telles enseignes qu'on a voulu dériver ce nom d'*urentes aquæ*, bien que ces eaux ne soient pas très-chaudes.

(2) Beaucoup de constructions sont attribuées vulgairement aux Sarrasins, qui sont évidemment romaines. Je crois que bien souvent ce nom ne veut dire que païens. Les croisés, les pélerins de la terre sainte appelaient communément païens les Sarrasins et les Turcs, et réciproquement, ils purent donner aux païens la qualification de Sarrasins. C'est la seule explication plausible de cette erreur traditionnelle.

(3) Uriage possède deux sources : l'une est ferrugineuse, l'autre

» vastes ruines, qui venaient témoigner hautement de
» l'ancienne importance de ces eaux. C'est à cette époque,
» en se livrant aux travaux pour réunir les eaux, que
» l'on détruisit un aqueduc voûté, enduit à l'intérieur
» d'un stuc tellement solide que le marteau le brisait à
» peine. On brisa également plusieurs piscines. Il en
» existe cependant encore une assez bien conservée.
» Elles étaient construites avec un beton composé de
» chaux, de briques pilées et de petits cailloux, et
» avaient environ deux pieds de hauteur, quatre de
» largeur et douze de longueur. Une de ces piscines
» avait son plancher en beton, soutenu par deux rangs
» de petites colonnes, et présentait sur deux de ses faces
» cinq gradins en pouzzolanne d'un beau poli. A cette
» même époque, on trouva un grand nombre d'objets
» romains, des tronçons de colonnes, des fragments
» considérables de tuyaux en terre cuite, non point
» cylindriques, mais de forme parallélipipède, et por-
» tant le nom de CLARIANUS.... (1). J'ajouterai que la
» piscine conservée à Uriage a la plus grande ressem-
» blance avec celle que l'on voit à Aix en Savoie, dans
» la cave de M. Périer. »

Pour compléter ce qui concerne les constructions des anciens bains d'Uriage, je rapporterai encore une partie des notions données par le propriétaire actuel de l'établissement et du château, M. de Saint-Ferriol, sur une

sulfureuse et saline. C'est cette dernière qui a acquis depuis quelques années une si grande réputation.

(1) Parmi ces objets, il faut compter un petit nombre de médailles en bronze, appartenant à divers règnes, depuis Vespasien jusqu'à Constantin.

découverte faite en 1844, mais en supprimant les détails qu'on ne pourrait comprendre parfaitement, sans avoir sous les yeux le plan dont il a bien voulu me communiquer un calque, par l'entremise de M. Gariel : « Ce » chauffoir, dit-il, se composait essentiellement d'une » grande pièce d'environ dix mètres de longueur sur » huit de largeur, dans le milieu de laquelle était un » bassin circulaire de 4 mètres 70 centimètres de dia- » mètre, où l'on descendait par deux gradins... Ce » bassin circulaire avait pour fond un plancher en ci- » ment... encore parfaitement visible sur les bords... » Le plancher était suspendu au-dessus du vide par des » piliers en briques..., dont quatre seulement subsistent » en partie... Le vide situé au-dessous de ce plancher » recevait l'action de la flamme, ainsi que le prouvent » avec évidence le noircissement des portions encore » conservées, et les cinq cheminées.... L'eau chaude » s'écoulait par un tuyau en plomb de huit centi- » mètres de diamètre, placé à un décimètre en contre- » bas du fond du bassin, et se rendait dans un canal en » maçonnerie. Ce canal la distribuait dans une série de » petites piscines revêtues en ciment, dont, comme on » l'a déjà dit, plusieurs ont été détruites dans les fouilles » de 1820 à 1823, et dont une seule est actuellement » visible, etc. » (1).

(1) L'équivalent de la description que j'abrège se trouve dans ce passage de Vitruve (V, 10, 74), qui donne les principes pour ce genre de construction : *Suspensuræ cellarum ita sunt faciendæ, uti primum sesquipedalibus tegulis solum sternatur, inclinatum ad hypocausim, uti pila cum mittatur, non possit intro resistere, sed rursus redeat ad præfurnium; ipsa per se ita flamma facilius pervagabitur*

Après avoir mentionné encore une chambre de bains de trois mètres de longueur, sur une largeur de moitié, laquelle ne m'est indiquée que fort brièvement, et deux vases plats en granit, ayant trois pieds environ de diamètre, je passe aux objets plus petits qu'on a découverts à Uriage, dans diverses fouilles. Ce ne sont pas les moins curieux, et plusieurs sont d'une nature telle, que leur singularité et leur nouveauté attachent un intérêt tout spécial au lieu qui les a restitués à la science archéologique. Il faut mentionner d'abord trois jolies statuettes en bronze, adhérentes à des socles de même matière, et dont la hauteur totale est de 32 à 40 centimètres; M. de Saint-Ferriol a bien voulu m'en communiquer les lithographies. La première, légèrement drapée d'un vêtement court et fort étroit, jeté sur l'épaule, est celle d'un jeune homme, tenant de la main droite un objet à peu près globuleux, qui pourrait bien être une éponge, comme on l'a soupçonné; la gauche, dont une partie a été cassée, annonce par sa disposition, aussi bien que le bras, qu'elle s'appuyait sur la haste, et semble ainsi révéler une divinité. Les deux autres sont entièrement nues. L'une représente un adolescent aux cheveux bouclés, ayant au sommet du front cette masse relevée en forme de flamme qu'on voit ordinairement aux figures de génies, et quelquefois à *Eros* ou Cupidon; mais l'objet qu'il tient de la main droite, et qui ne peut

sub suspensione : supraque laterculis bessalibus pilæ struantur ita dispositæ, uti bipedales tegulæ possint supra esse collocatæ. Altitudinem autem pilæ habeant pedum duorum, eæque struantur argilla cum capillo subacta supraque collocentur tegulæ bipedales, quæ sustineant pavimentum.

être qu'une bourse, semble le désigner comme un Mercure jeune, bien que ni sa tête, ni ses talons ne portent de traces des ailes, qui forment d'ordinaire l'attribut le plus caractéristique de ce dieu : un pareil type est assurément rare, s'il n'est pas tout-à-fait nouveau. Tout l'ensemble de la troisième figure, et notamment ses longs cheveux, lui donnent un grand rapport avec les représentations d'Apollon : mais un caractère distinctif ici est le *strigilis* qu'il tient de la main droite. Cet attribut convient on ne peut mieux au dieu tutélaire d'une source thermale, soit qu'on veuille y voir une divinité spéciale et topique, soit qu'on y retrouve Apollon lui-même, que nous avons vu ailleurs reconnu comme tel (1).

La plupart des autres monuments de petites proportions trouvés dans les fouilles d'Uriage, sont en plomb, et l'on sait que les objets antiques en cette matière ne sont pas très communs; parmi ceux d'une importance secondaire, on ne m'en désigne spécialement qu'un seul, représentant un cerf. Il y a quelque chose de bien plus curieux et de tout-à-fait nouveau, si je ne me trompe, dans la découverte d'un nombre considérable de petits marteaux, de sept à huit pouces de longueur, également en plomb, et qui n'ont pu être que des *ex voto*. La manière la plus vraisemblable d'expliquer la rencontre de tels objets, en si grande quantité, auprès des sources d'Uriage, serait de les considérer comme représentant un des attributs de Vulcain, le dieu forgeron, le dieu du feu, le dieu des mines qui pouvait très-naturellement

(1) *Sup.*, pp. 29, 52.

aussi être le dieu des sources minérales et thermales, lesquelles ont tant d'affinité, soit avec les métaux, soit avec les volcans et le feu. Je ne vois même pas qu'on pût autrement rendre raison de la présence de ces marteaux, qui ne paraissent pas avoir dû être d'aucune utilité dans les procédés connus des arts et métiers chez les anciens.

Le plomb est encore la matière de deux monuments écrits, retrouvés dans les mêmes lieux, et qui ne ressemblent à rien de ce que l'on connaît en ce genre : ce sont deux tablettes de forme très-allongée et très-étroite, dont les inscriptions sont exécutées en relief. La première, en une seule ligne, est ainsi conçue :

L. SCRI. MARTINVS. AC. F

Le nom inscrit en abrégé paraît être celui d'une famille romaine bien connue, et devoir se lire SCRI*bonius*. Les sigles qui terminent la ligne ne sont pas aussi faciles à interpréter. On a proposé de les rendre par AC*quæductus* F*ecit*; mais une telle orthographe est trop insolite pour être admise facilement, et toutefois je serais fort embarrassé pour proposer quelque chose de mieux.

L'autre tablette porte cette inscription qui n'a aussi qu'une ligne :

M. RVF. MARCIAN. V F

à celle-ci pourrait se rattacher un ornement de même métal en bas-relief, composé de deux griffons en regard et séparés par un trépied. Ce sont, comme on sait, des symboles assez usités du culte d'Apollon ; et ils pourraient

ici confirmer ce que j'ai dit plus haut, sur l'attribution probable de l'une des statuettes en bronze. Mais Vulcain aurait eu aussi sa mention tacite sur ce monument. J'ai sous les yeux les dessins lithographiés de l'inscription et du bas-relief; or, si ces deux objets évidemment fragmentés ont été autrefois réunis, ce qui paraît vraisemblable, c'était assurément par deux marteaux de ceux que j'ai déjà signalés. La tête de l'un d'eux est fort reconnaissable au-dessous du bas-relief; et au-dessus de la bande plus longue et plus étroite où se lit l'inscription, on retrouve deux parties saillantes assez déformées, mais qui peuvent avoir été le bas des manches de ces marteaux.

Ainsi, l'ornement, superposé autrefois à la tablette écrite, formait avec elle un monument fort curieux, qui était certainement votif. Cela serait prouvé par les deux lettres qui terminent l'inscription, et qu'on a rendues par V*otum* F*ecit* : je ne vois nulle part cette formule, ni rien de semblable, et cependant je ne saurais trouver une autre interprétation. Quant aux deux noms, je n'ai pas besoin de dire qu'ils ne sont autres que RVF*us* MARCIAN*us*. J'ajouterai, en finissant cet article, qu'on peut espérer de retrouver aux mêmes lieux de nouvelles inscriptions semblables : ce serait pour les études archéologiques une découverte des plus intéressantes.

LOIR-ET-CHER.

SAINT-DENIS-SUR-LOIRE. — Si quelque chose peut autoriser à nommer ici les eaux, à peine connues,

de cette localité (1), ce n'est que sa position fort rapprochée de Blois, qui dut être une ville romaine. Son nom, il est vrai, est effacé de l'histoire; mais elle fut considérable assurément, comme l'attestent les restes qu'elle conserve encore d'un bel aqueduc antique.

LOIRE.

On compte dans ce département un grand nombre de sources minérales (2), dont celles de Saint-Alban sont aujourd'hui les plus fréquentées (3), mais tout-à-fait dépourvues, m'assure-t-on, des moindres vestiges d'antiquités romaines. Celles de Saint-Galmier et de Moingt ont été mentionnées sous leurs noms antiques d'*Aquæ Segete* et de *Mediolanum* (4). Une source appelée Fontaine des Quatre n'a d'autre titre à l'être ici que sa position à un kilomètre de Feurs, qui fut une ville romaine importante. Sail-sous-Couzan a-t-il des monuments antiques? les uns me le nient positivement, d'autres me parlent de quelques médailles. Les eaux dont les noms suivent sont les seules sur lesquelles je puisse donner, avec certitude, de courtes et rares indications archéologiques.

(1) Patissier, *Manuel des eaux minérales*, p. 556.
(2) *Ibid.*, p. 556; — Richard de la Prade, *Analyse et vertus des eaux minérales du Forez*, etc. Lyon, 1778, in-12.
(3) Patissier, *Op. laud.*, pp. 278, 532.
(4) *Sup.*, pp. 75, 196.

Sail-lez-Chateaumorand. — Ce lieu situé presque à l'extrémité du département, au delà de Saint-Martin-d'Estraux, possède deux sources thermales d'une température assez élevée (1), et l'on ne peut douter qu'elles n'aient été connues et utilisées aux jours de la domination romaine. C'est ce qui résulte des fouilles qu'on y fit, il y a un an, pour l'exécution de quelques travaux. On y trouva alors divers débris antiques, ainsi que des médailles aux effigies de Vespasien et de Commode ; et l'on y constata l'antique existence d'un établissement thermal, dont on avait découvert des vestiges bien marqués. Il est fâcheux que l'extrême laconisme de mon correspondant me prive de donner ici à mes lecteurs quelques détails un peu plus circonstantiés sur ces ruines romaines.

Salt-en-Donzy. — Hors de la contrée, on connaît à peine aujourd'hui le nom de ce lieu, distant de Feurs de quatre kilomètres, et qui possède une source légèrement thermale (2). Il est vraisemblable qu'elle l'était davantage autrefois ; il est certain du moins qu'elle n'avait pas échappé aux recherches des conquérants de la Gaule. Voici ce que m'écrit sur cette source, M. l'abbé Roux, vicaire de Feurs, que j'ai déjà cité plus d'une fois : « Je l'ai visitée, j'ai bu de ses eaux ; et malgré
» son mélange avec des sources froides, elle a cons-
» tamment une température sensiblement élevée. Non

(1) Patissier, *Op. laud.*, p. 556 ; — Richard de la Prade, *Op. laud.*, pp. 94, 145.

(2) Richard de la Prade, *Op. laud.*, pp. 96, 146.

» loin de cette source, sont les ruines d'une enceinte
» romaine construite en très petit appareil. On a trouvé
» à Salt des poteries, des médailles, des tombeaux. »

LOIRET.

Fontaine-de-l'Etuvée. — Cette fontaine, qui a une certaine célébrité dans les traditions du pays, et qui a été chantée par d'anciens poètes français, coule sur une petite élévation à peu de distance d'Orléans, l'antique *Genabum*, ville qui tint un rang assez distingué dans la Gaule romaine (1), et dont le sol a restitué plus d'un monument antique. Le projet d'amener à Orléans les eaux de cette source ayant fait faire des fouilles sur les lieux à diverses reprises, les dernières en 1823 (2), on y découvrit d'abord un grand bassin de forme quadrilatère, puis un canal destiné à la conduite des eaux, enfin un puisard formé de pièces de charpente, que l'on retrouva presque toutes charbonnées (3). Il serait difficile d'assigner une époque précise à l'exécution de ces anciens travaux; mais des débris évidemment romains furent recueillis dans cette même localité, soit dans le grand bassin, soit aux environs.

C'étaient quelques restes de constructions, une quan-

(1) D'Anville, *Notice de la Gaule*, p. 345.

(2) Jollois, *Notice sur les nouvelles fouilles entreprises dans l'emplacement de la fontaine l'Etuvée, et sur les antiquités qu'on y a découvertes*. Orléans, 1823, in-4°.

(3) *Op. laud.*, pp. 4 et 5.

tité considérable de grandes tuiles plates, et aussi quelques-unes de ces tuiles creuses que les romains employaient pour en recouvrir la jonction; beaucoup de fragments de poteries grisâtres, d'une pâte grossière, ainsi que d'autres bien plus fines, de couleur rouge, chargées d'ornements et revêtues d'une couverte d'un beau poli : quelques vases furent retrouvés à peu près entiers. A cela il faut ajouter : la meule inférieure en lave d'un moulin domestique, une de ces petites haches, ou mieux peut-être de ces coins en *silex* auxquels on attribue communément une origine celtique, un crochet en bronze, destiné apparemment à être fiché dans un mur pour qu'on pût y suspendre quelque chose : la forme de ce dernier objet était celle d'un bras humain, et il était couvert de la plus belle patine (1).

Un autre monument, d'une bien plus grande importance, était un bloc de pierre qui avait dû faire partie d'un des murs de quelque édifice; retourné, il laissa lire cette inscription (2) :

AVG. ACIONNAE
SACRVM
CAPILLVS. ILLIO
MARI. F. PORTICVM
CVM. SVIS. ORNA
MENTIS. V. S. L. M

Le nom gaulois du père, et celui du fils qui paraît romain, ont fait penser à M. Jollois, que l'âge de ce marbre devait être fixé à la transition de l'époque gauloise à l'épo-

(1) *Op. laud.*, pp. 9—13, pl. II.
(2) *Ibid.*, p. 13, pl. 1, 2.

que romaine, c'est-à-dire à un temps qui suivit de fort près la conquête (1); et le style des caractères ne semble pas exclure une telle détermination, bien qu'ils présentent quelques ligatures. Mais la particularité la plus remarquable est assurément le nom de la déesse ACIONNA, que l'on ne connaît point ailleurs; évidemment, c'est celui d'une divinité topique, et, selon toute apparence, de celle qui présidait aux eaux de la fontaine, comme bien d'autres que nous avons rencontrées ailleurs.

Il résulte des découvertes qui viennent d'être mentionnées, que cette fontaine était connue dans l'âge romain, peut-être même auparavant; et le culte qu'on lui rendait, attesté par l'inscription, et par la construction de l'édifice religieux qu'elle rappelle, peut faire présumer, avec beaucoup de vraisemblance, que ces eaux passaient alors pour être douées de quelque propriété médicinale, bien qu'il ne soit plus question aujourd'hui d'une telle vertu; car elle a pu s'affaiblir ou se perdre, soit par la dispersion d'une partie de ces eaux, soit par leur mélange subséquent avec des eaux communes.

LOZÈRE.

BAGNOLS. — Tout fait croire que les eaux minérales de ce village, très fréquentées de nos jours (2), le furent

(1) *Op. laud.*, p. 14.
(2) Patissier, *Manuel des eaux minérales*, p. 551.

aussi au temps de la domination romaine. On en a un premier indice dans la grande quantité de monuments antiques retrouvés sous le sol des lieux environnants. De nombreuses inscriptions de ce pays ont été publiées par Lancelot (1), et quelques-unes étaient si rapprochées de Bagnols qu'on peut les regarder comme appartenant à ce lieu même. Je ne rapporterai que celle-ci qui est funéraire, mais qui avait, au dire de ce savant, le mérite de remonter à une bonne époque (2):

D. M.
LVCI. LITVCI
SECVNDI
LITVCCIA
SECVNDA
FRATRI
PIISSIMO

Au lieu même où sont les eaux, divers monuments romains ont été découverts, notamment, dans des fouilles faites pour des réparations aux sources, des vestiges bien marqués de l'antique établissement thermal. Tout ce qu'on m'écrit à ce sujet, c'est qu'on reconnut alors des couches de beton romain et les pierres de taille qui avaient servi à fonder. Je lis ailleurs que, pour arriver dans le vaste bassin qui les reçoit, les eaux, qui sourdent au bas du village, ont encore à traverser des voûtes que l'on croit faire partie des ouvrages exécutés autrefois par les conquérants de la Gaule (3). Je

(1) *Mém. de l'Acad. des Inscriptions*, tom. VII, hist., pp. 243-245.
(2) *Ibid.*, p. 245.
(3) Patissier, *Manuel des eaux minérales*, p. 173.

regrette de n'avoir pas sur ces restes intéressants les données plus détaillées et plus précises que j'aurais désirées.

Javols.— Dans cette commune, où coulent des eaux minérales fort peu connues (1), on découvrit en 1829 des antiquités assez importantes pour faire juger que ces eaux ne dûrent pas être ignorées des anciens ; je ne puis donner, à mon grand regret, que des indications bien succinctes. C'étaient, me dit-on, des médailles impériales en grand nombre, depuis Auguste jusqu'à Claude-le-Gothique ; des poteries en terre grise ou rouge, avec des ornements en relief ; divers ustensiles en bronze, et quelques figurines de ce même métal, des débris de marbres variés, et des vestiges de constructions considérables, évidemment aussi d'origine romaine. Parmi ces dernières, on avait surtout remarqué les murs d'une enceinte circulaire assez étendue, dans laquelle on voulut reconnaître un cirque ; peut-être était-ce simplement un grand bassin, destiné anciennement à recevoir les eaux minérales. Cependant, je lis que dans cette enceinte, fut trouvée une colonne portant une inscription en l'honneur de Postume. On ne la donne pas, et je crains fort qu'il n'y ait erreur sur ce point, comme sur beaucoup d'autres, dans un ouvrage peu digne d'être cité, et qu'on n'ait fait confusion avec la colonne milliaire, bien anciennement connue, dont l'inscription fut publiée par le P. Sirmond (2).

(1) Patissier, *Manuel des eaux minérales*, p. 556.

(2) Ad *Sidon*. not., p. 164. Voici le texte de l'inscription, d'autant

Ici se présente une question de géographie comparée, discutée à une époque déjà ancienne, et qui tirait un nouvel intérêt de la récente découverte : l'identité de l'antique *Anderitum*, ville principale des *Gabali* (1), avec le lieu subitement illustré par l'apparition de ces monuments romains. Si d'Anville a cru devoir l'admettre (2), M. Walckenaer a prouvé surabondamment, ce me semble, dans un mémoire spécial, qu'*Anderitum* doit être cherché ailleurs (3). Mais une autre opinion, mitoyenne en quelque sorte, veut retrouver à Javols la ville qui prit plus tard son nom de celui des *Gabali*, et que l'on croit avoir été différente d'*Anderitum* (4). Dans un ouvrage postérieur, M. Walckenaer modifiant un peu son opinion primitive, n'est pas éloigné d'admettre celle-ci (5). J'ai cru devoir m'abstenir de prendre un parti sur ce dernier point, et j'ai préféré inscrire ici cette localité sous son nom moderne, au lieu de la placer dans ma première partie sous un nom romain qu'on peut fort bien lui contester.

plus intéressante que le nom de Postume est rare sur les monuments lapidaires : IMP. CAES || M. CAS. LAT || POSTVMO || P. F. AVG. COS || M. P. GABALL. V.

(1) Ptolem., *Géogr.* II, 6 (7); —*Tab. Peutinger.*, segm. I, f.

(2) *Notice de la Gaule*, p. 67.

(3) *Mém. de l'Acad. des Inscript.* (nouveaux), tom. V, pp. 386—418.

(4) Valois, *Notit. Galliar.*, p. 214, b.

(5) *Géographie des Gaules*, tom. I, pp. 347, 348.

MARNE.

Sermaise.—La source minérale de ce lieu (1) porte le nom vulgaire de Fontaine des Sarrasins, et c'est uniquement pour cela que je la mentionne ici. Comme on ne saurait supposer une invasion des Sarrasins dans cette contrée, il est naturel de penser que là, comme ailleurs bien souvent, leur nom est synonyme de païens, c'est-à-dire de Romains. On peut donc soupçonner que ceux-ci auraient laissé près de la source quelque construction, qui aurait perpétué sur les lieux leur souvenir. J'ignore toutefois si des découvertes d'antiquités viendraient appuyer cette présomption.

MEURTHE.

Nancy. — On sait que des eaux minérales coulent dans cette ville au pied d'un bastion (2). Il est certain aussi que Nancy a fourni des antiquités, au sujet desquelles je ne puis rien préciser ; mais je ne saurais me tromper quand je me rappelle y avoir vu quelques objets romains exhumés de ce sol, il y a bien des années, à une époque où j'habitais la Lorraine. M. Wal-

(1) Patissier, *Manuel des eaux minérales*, p. 556.
(2) *Ibid.*, p. 366.

ckenaer reconnaît cette ville dans l'*Indesina* de la Carte de Peutinger (1), détermination que je n'avais pas remarquée, lorsque j'ai mentionné ce nom avec une complète incertitude, dans la première partie de cet ouvrage (2). Au reste le savant géographe, n'exprimant cette opinion que dans son analyse des itinéraires, n'a pu en exposer ni discuter les motifs.

Pont-a-Mousson. — C'est encore un de ces lieux dont les eaux minérales sont bien peu connues (3); mais elles peuvent très probablement l'avoir été des Romains, qui ont laissé dans cette partie de la contrée des *Leuci* des traces fort marquées de leur habitation. Les monuments antiques les plus importants de ceux qui ont été trouvés à Pont-à-Mousson sont, sans contredit, les deux autels votifs qu'on y consacra autrefois à Hercule; il y porte le surnom de *Saxanus*, dont je ne vois pas qu'on ait pu rendre raison jusqu'ici d'une façon positive, mais que l'on a trouvé aussi ailleurs (4). Le premier de ces autels, découvert en 1721, conservé au cabinet des antiques de la Bibliothèque royale, est en marbre, et assez remarquable par ses ornements; on y lit l'inscription suivante, rapportée par plusieurs collecteurs (5):

(1) *Géographie des Gaules*, tom. III, p. 90.

(2) *Sup.*, p. 121.

(3) Patissier. *Manuel des eaux minérales*, p. 557.

(4) Orelli, *Inscript. lat. sel.*; tom. I, p. 354, nn. 2006-2011, etc.

(5) Montfaucon, *Antiq. expliq.*, tom. II du suppl., pl. X; — D. Martin, *Religion des Gaulois*, tom. II, p. 31*; — Caylus, *Recueil d'antiq.*, tom. V, p. 325; — Orelli, *Op. laud.*, n. 2011.

I. O. M. ET. HER
CVLI. SAXA
SACRVM
P. TALPIDIVS
CLEMENS. 7
LEG. VIII. AVG
CVM. MIL. LEG. EIVS
V. S. L L. M

L'autre autel découvert beaucoup plus tard, en 1749, fait lire cette inscription plus curieuse, soit par ses formes, soit par la date que lui assignent les noms des princes dont elle fait mention (1) :

HERCVLI. SAXSANO. ET
IMP. VESPASIANO
AVG. ET. TITO. IMP. ET
DOMITIANO. CAESARI
M. VIBIVS. MARTIALIS
7 LEG. X. GEM. ET. COMMILI
TONES. VEXILLI. LEG. EIVSD
QVI. SVNT. SVB. CVRA. EIVS
V. S. L. M

MOSELLE.

Saint-Avold. — Les eaux minérales que possède ce lieu (2), et dont on ne connaît guère que le nom, fu-

(1) Caylus, *Recueil d'antiq.*, tom. V, pl. CXIX, pp. 328—332 ; — Orelli, *Op. laud.*, n. 2008.
(2) Patissier, *Manuel des eaux minérales*, p. 557.

rent-elles plus fréquentées dans l'antiquité ? On peut le présumer, en se fondant sur des monuments qui paraissent désigner Saint-Avold comme un lieu d'habitation romaine. Je n'indiquerais que d'une manière générale des antiquités sur lesquelles j'ai peu de notions, si je ne pouvais signaler à mes lecteurs, comme provenant de cette localité, un objet digne d'un intérêt spécial.

Je veux parler d'un marbre votif qui faisait partie du cabinet de Schoepflin, et qu'Oberlin a publié (1). On ne saurait le décrire que comme un parallélipipède, surmonté d'une sorte de niche de forme très-capricieuse, de même que le buste de la déesse qu'elle contient. Sur la partie qui forme le soubassement quadrangulaire du monument, on lit cette inscription dédicatoire :

DEAE. DEIRONAE
MAIOR. MA
GIATI. FILIVS
V. S. L. M

C'est le seul monument où se lise le nom de DEIRONA, déesse qu'on ne trouve mentionnée chez aucun des auteurs anciens. On a prétendu, il est vrai, qu'elle n'est point différente de la déesse SIRONA, nommée assez souvent sur les monuments écrits (2). Je ne saurais voir de motifs solides pour reconnaître cette identité, et pour confondre deux noms dont la terminaison me

(1) *Mus. Schoepflin*, p. 15, tab. I, n. 2.

(2) Orelli, *Inscript. lat. sel.*, tom. I, pp. 353, 357, 358, n. 2001, 2047—2049.

paraît former le seul point de ressemblance. Quoi qu'il en soit, je ne doute pas qu'on ne doive regarder *Deirona* comme une nouvelle divinité topique ; et de plus, j'admettrais volontiers qu'elle présidait aux eaux du lieu où ce monument a été découvert. On a porté, au reste, le même jugement sur la déesse *Sirona* (1). On pourrait répéter ici ce qui est admis dans l'école celtique sur la terminaison *ona*, désignant de l'eau, à ce que disent ces Messieurs : faute de science et de foi, je dois m'abstenir.

NIÈVRE.

On sait que ce département possède plusieurs sources d'eaux minérales (2) : je me félicite de pouvoir donner quelques notions sur celles auprès desquelles des antiquités romaines ont été découvertes. Ces notions m'ont été transmises, sur la recommandation bienveillante de Mgr. l'Evêque de Nevers, par M. Crosnier, ecclésiastique distingué de ce diocèse, qui en a étudié à fond l'histoire et les antiquités.

Saint-Honoré. — Ces eaux thermales estimées (3) sont situées sur une des nombreuses voies romaines qui traversent le Nivernais ; et l'on y a découvert

(1) Dans le *Bulletin monumental*, tom. IX, p. 99, on peut voir une lettre à ce sujet par M. de Florencourt, de Trèves.

(2) Patissier, *Manuel des eaux minérales*, p. 337.

(3) *Ibid.*, p. 477.

beaucoup d'antiquités, notamment des restes considérables d'un établissement de bains élevé par les conquérants de la Gaule, mais qui paraît avoir subi de grands ravages à une époque difficile à préciser. Ils ont été reconnus surtout lors des fouilles exécutées en 1804, pour réunir dans un seul bassin les eaux éparses, et depuis que le nouveau propriétaire, qui en fit l'acquisition en 1836, s'est occupé, avec un zèle aussi heureux que constant, à découvrir et à conserver ces restes précieux de la splendeur romaine. « Les bas-
» sins et les puits, me dit M. Crosnier, sont parfai-
» tement conservés ; les parois et le dallage sont en
» marbre blanc, qui provient, à ce qu'on pense, des
» carrières de Champrobert, peu distantes de Saint-
» Honoré. Outre quantités de fragments de tuiles ro-
» maines, de briques à rebords, de vases, on y a
» trouvé des statuettes, et des médailles d'or, d'argent
» et de bronze ; les plus nombreuses sont celles d'An-
» tonin-le-Pieux, de Commode, d'Alexandre-Sévère,
» de Philippe, de Gallien, de Dioclétien, de Constan-
» tin-le-Grand. »

Saint-Parize. — « Ces eaux minérales sont situées,
» m'écrit M. Crosnier, dans l'angle formé par l'embran-
» chement de la voie romaine allant sur Nevers, et
» joignant à Bug la grande voie d'Autun à Bourges. »
On croit que l'ouverture de la source est le cratère d'un volcan, et le nom de Fonte-Bouillante, qu'on lui donne vulgairement, peut faire présumer qu'elle était chaude autrefois, à moins qu'on ne l'explique par le pétille-

ment de ses eaux qui sont gazeuses. J'apprends encore que le village le plus voisin s'appelle Puits-de-Meaus, nom que l'on croit venir de *Puteus malorum* (1).

En 1811, le bassin étant obstrué par la vase, on entreprit de le nettoyer ; et ces travaux, assez mal conduits, amenèrent cependant une découverte fort curieuse. A 16 ou 17 pieds de profondeur, on trouva une grille en bois, et trois bassins, en bois également, ayant la forme de baignoires ; aujourd'hui encore, ces objets sont visibles à certaines époques, lorsque les eaux ont plus de limpidité. Peut-être aurait-on lieu d'hésiter sur l'époque probable de ces constructions. Mais ce que l'on a vu d'analogue découvert aux bains du Mont-d'Or (2) rendrait rationnelle et vraisemblable, à mon avis, la conjecture qui les rapporterait à une haute antiquité, les bois à Saint-Parize, comme au Mont-d'Or, ayant pu être conservés par suite de quelque circonstance particulière, qui tiendrait, selon toute apparence, aux propriétés de la source minérale.

FONTAINE-DES-VERTUS. — Au sujet de cette source, je transcris textuellement les indications qui me sont fournies par M. l'abbé Crosnier.

« La Fontaine-des-Vertus, de même nature que la
» Fonte-Bouillante, est placée à 3 kilomètres environ
» de la source dont on vient de parler, sur la grande
» voie d'Autun à Bourges, nommée Chemin Brunichou

(1) Si l'ancienneté de ce nom latin est bien établie, elle peut indiquer une fort ancienne exploitation des eaux de Saint-Parize.

(2) *Sup.*, p. 109.

» (*Brunichildis*). Lorsque j'ai visité cette fontaine, » c'était en été, le bassin était rempli d'une masse de » vase infecte qui bouillonnait. Depuis cette époque, » on y a fait quelques déblais, et on a découvert un » puits en forme d'entonnoir quadrangulaire, ou de » pyramide renversée (1). Il eut été à désirer qu'on » continuât les travaux. Près des deux sources dont on » vient de parler, sont les bois de Petit-Bourg et de » Grand-Bourg, où l'on rencontre fréquemment d'an- » ciennes fondations, et qui semblent confirmer une » tradition du pays, qui indique ce lieu comme l'em- » placement d'une ancienne ville qui aurait été brûlée. » Quand saint Patrice vint évangéliser le pays au VIe » siècle, il se nommait le Bourg des Gentils, *Pagus* » *Gentilicus* : il est dit dans sa légende qu'il se retira » dans un lieu peu éloigné de ce bourg, et qu'il y cons- » truisit une église. Quel était ce Bourg des Gentils? » J'ai fait un travail assez étendu pour démontrer que » c'était la *Gergovia Boiorum* dont il est parlé dans » César; et c'est bien en effet cette contrée que d'Anville » assigne aux Boiens. »

Il est surprenant que dans aucun des lieux de la Nièvre dont il vient d'être question, on n'ait retrouvé quelque inscription romaine : M. Crosnier m'assure qu'il n'en connaît aucune.

(1) Ce puits doit être certainement d'origine romaine. J'en ai mentionnés de semblables (*Sup.*, p. 54) à Bourbon-Lancy.

NORD.

Saint-Amand. — Cette ville, plus célèbre pour ses boues minérales que pour ses eaux (1), doit son nom actuel, comme son existence, à saint Amand, évêque de Tongres, qui vint au VIIme siècle fonder un monastère de bénédictins dans ce lieu, sauvage alors et couvert de bois, auquel on donna d'abord le nom d'*Elno*, mais qui prit plus tard celui de son fondateur (2). Rien dans sa vie n'indique en aucune manière que l'on connût à cette époque ni les eaux, ni les boues situées auprès de la ville actuelle, mais à une demi-lieue dans une plaine marécageuse. Néanmoins ce fait est suffisamment attesté par des témoins irrécusables, les monuments. Ceux-ci nous apprennent que les Romains avaient su apprécier les avantages dont la nature avait doté ce lieu, et que, pour les mettre à profit, ils y avaient exécuté des travaux importants et magnifiques. Une notice historique de M. Bottin me fournit à ce sujet la plupart des indications que je vais résumer (3).

C'est une chose prodigieuse que la quantité d'objets antiques retrouvés à Saint-Amand, toutes les fois qu'on y a ouvert le sol, ou soulevé la vase : il est à regreter

(1) Patissier, *Manuel des eaux minérales*, p. 452.

(2) On peut voir sa vie écrite par Baudemond, dans le recueil de Surius au 6 février.

(3) *Mémoires de la société des antiquaires de France*, tom. I, pp. 353—379.

que la plupart aient totalement disparu. On y a mentionné à diverses époques, des médailles en grand nombre et de tous les métaux, des poteries portant des noms d'ouvriers, et notamment des fragments de vases en terre très-fine, avec des figures et d'autres ornements en relief; des statuettes en bronze de Mercure, de Cupidon, de Pan; un petit autel orné de bas-reliefs, également en bronze; des miroirs de métal, des armes, des lampes et autres ustensiles; des tombeaux en pierre, et une inscription qu'on ne rapporte pas, et qui peut-être fut détruite ou employée avec des matériaux à bâtir, comme il arrive trop souvent.

Outre une grande quantité de tuiles et de briques romaines, on a trouvé encore quelques vestiges de constructions ayant certainement la même origine, et dont plusieurs attestent évidemment l'existence en ce lieu d'un antique établissement, destiné à l'exploitation des eaux ou des boues minérales. Telle est en particulier une suite de constructions, toute composée de petites loges souterraines en grand nombre. D'après leur diposition et l'emplacement qu'elles occupaient près de la fontaine, il ne paraît guère possible de douter que ces substructions n'aient fait partie d'un édifice thermal, élevé par les conquérants de la Gaule.

Mais une autre découverte fut bien plus extraordinaire; et l'on n'hésiterait point à la juger fabuleuse, si elle n'était pas attestée par plusieurs écrivains qui disent en avoir été les témoins oculaires, et dont l'un fut long-temps le médecin inspecteur des eaux. C'est celle qui eut lieu en 1698, de deux cents statues colossales, ensevelies dans le bassin de la fontaine, et dont la plu-

part avaient été tellement altérées par leur séjour au sein des eaux, que les traits en étaient presque entièrement déformés. Je renvoie à la notice de M. Bottin, pour de plus amples détails sur cette découverte singulière, dont il ne paraît pas qu'aucune trace se soit conservée jusqu'à nos jours (1). Quoi qu'il en soit, on peut présumer que ces statues, si elles étaient vraiment antiques, avaient fait partie de la décoration donnée par la magnificence romaine à l'édifice thermal de ce lieu.

ORNE.

Fontaine-de-la-Herse. — Cette source peu fréquentée (2), située dans la forêt de Belesme, arrondissement de Mortagne, mérite d'être distinguée sous le rapport archéologique, à cause des deux inscriptions romaines qu'on y a découvertes, et dans lesquelles, ce me semble, on doit reconnaître la preuve de son antique exploitation. Connues depuis long-temps, elles ont été illustrées par Baudelot (3); et la première a été cent fois citée (4); en voici le texte :

(1) *Op. laud.*, pp. 364—368.

(2) Patissier, *Manuel des eaux minérales*, p. 358.

(3) *Mém. de l'Acad. des Inscript.*, tom. III, hist. p. 232.

(4) M. de Caumont m'assure que l'inscription existe encore sur les lieux.

DIIS. INFERIS
VENERI
MARTI. ET
MERCVRIO
SACRVM

Il y aurait à dire beaucoup plus que ne l'a fait Baudelot au sujet de cette inscription, monument d'un culte spécial dont on en connaît assez peu, et remarquable d'ailleurs par les noms des divinités qu'elle associe aux dieux infernaux, et que nous ne sommes point habitués à mettre de ce nombre, si ce n'est Mercure, considéré quelquefois comme conducteur des ames, et surnommé alors Psychopompe. Mais ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans l'examen de ces détails.

L'autre inscription est beaucoup plus simple, et ne contient qu'une seule ligne, composée de ce seul mot :

APHRODISIVM

Est-elle entière dans cet état, ou bien ne serait-ce qu'un fragment ? c'est ce que je ne trouve indiqué nulle part. Quoi qu'il en soit, l'inscription est curieuse. On peut interpréter diversement le mot *Aphrodisium*, tout grec dans sa forme, et synonyme de *Venereum*. Dans le sens de ce dernier mot, il pourrait désigner un de ces lieux infâmes, qu'on appelait moins honnêtement *lupanar*, *prostibulum*, etc. Mais *Aphrodisium*, qu'on trouve ici pour la première fois sur un marbre antique, paraît employé par Pline pour désigner un temple près d'*Antium* consacré à Vénus (1). On peut plus convena-

(1) *Nat. hist.*, III, 5 (9).

blement supposer dans la forêt de Belesme, et aux environs de la source, l'existence d'un temple, d'une édicule, ou de tout autre monument religieux en l'honneur de cette déesse, déjà nommée, on vient de le voir, dans l'autre inscription du même lieu.

PUY-DE-DOME.

Ce département est un de ceux qui possèdent le plus de sources minérales, dont beaucoup n'ont qu'une réputation médiocre, et dont la plupart, à peine connues dans le pays, ne figurent pas dans les tableaux publiés. Au point de vue archéologique, aucun des lieux qui les possèdent ne saurait être comparé au Mont-d'Or, dont j'ai parlé sous le nom de *Calentes aquæ* (1). Je ne doute pas néanmoins que plusieurs de ceux que j'omets n'eussent pu être mentionnés ici, mais les suivants sont les seuls sur lesquels j'ai obtenu quelques renseignements : j'en dois une partie encore à l'obligeance du savant bibliothécaire de Clermont.

La Bourboule. — Cette appellation, dans laquelle on croit trouver une onomatopée, donne, me dit-on, une idée assez juste du bruit que produisent les eaux lorsqu'elles sortent des tufs par lesquels elles ont à passer, et semblerait ainsi rappeler *l'aqua... ructata cavernatim* que décrivait saint Sidoine à ses *Calentes*

(1) *Sup.*, p. 101.

Baiæ (1). Ce ne serait pas, au reste, un motif suffisant de les reconnaître ici; et j'ai donné de meilleures raisons pour placer ces thermes antiques au Mont-d'Or. Cependant les eaux de la Bourboule passent pour avoir été connues au temps de la domination romaine, et sans doute cette assertion est fondée sur quelque reste d'antiquité retrouvé sur les lieux. Mais rien de spécial n'a été indiqué; on m'écrit d'Auvergne qu'on y connaît ni ruines d'édifices, ni inscriptions, ni monuments votifs d'aucune sorte, et que les antiquités découvertes sur ce territoire ne peuvent être que des médailles, ou quelques débris.

Chateauneuf. — Ce village de l'arrondissement de Riom possède de nombreuses sources thermales, longtemps négligées, mais qui prennent faveur aujourd'hui (2). Il paraît qu'elles furent aussi connues et employées par les Romains. Mes motifs pour le penser se trouvent dans les lignes suivantes d'une publication récente : « Il existe peu de documents sur ces thermes,
» qui sont, à n'en pas douter, d'origine ou de construction
» romaine. Aucune tradition ne fait savoir qu'ils aient
» été connus jadis, et pourtant, en creusant une des piscines, on a trouvé des médailles, ou des pièces de monnaie de fabrication romaine, provenant des colonies
» d'Aix et de Marseille (3). La découverte faite récemment

(1) *Epist.* V, 14.

(3) Patissier, *Manuel des eaux minérales*, p. 262.

(3) Tout ceci est on ne peut pas plus inexact, et fait voir avec quelle réserve il faut accueillir les indications de cette nature, quand elles proviennent d'hommes étrangers aux études archéolo-

» de baignoires de briques parfaitement cimentées, » prouve qu'ils ont été abandonnés, après avoir été fré- » quentés pendant un temps plus ou moins long (1). »

Pont-Gibaud. — Je n'ai aucune indication archéologique au sujet de cette petite ville, où coulent deux sources d'eau gazeuse (2). Mais le sol de ce canton est tellement fécond en débris d'antiquités, qu'il me paraît difficile de ne pas admettre, comme une conjecture fort probable, que ces eaux furent connues dans l'âge romain. Quelques-unes des découvertes sur lesquelles je la fonde sont mentionnées dans une notice spéciale de M. Bouyon, habitant du pays, sur les antiquités de ce canton (3).

Saint-Mart. — La commune de Royat possédait déjà depuis long-temps un établissement portant le nom de Bains de César ; je ne saurais dire jusqu'à quel point il pourrait avoir droit à ce nom, qui indiquerait une ori-

giques. Marseille n'était point colonie, mais ville autonome ; et la colonie d'Aix, *Aquæ Sextiæ*, ne nous a point laissé de médailles. Je pense qu'il s'agit de médailles de la colonie de Nîmes, avec les têtes d'Auguste et d'Agrippa, les plus communes de toutes les coloniales dans notre Gaule, et de petites médailles grecques de Marseille en argent, qui ne sont pas plus rares. Le commerce de cette ville les répandait partout, au point que dans le département que j'habite, on trouva à Bourg, il y a une quarantaine d'années, une masse de ces petites pièces pesant plusieurs livres.

(1) Salneuve, *Essai sur les eaux minérales de Châteauneuf;* Gannat, 1834, p. XII.

(2) Patissier, *Manuel des eaux thermales*, p. 307.

(3) *Mémoires de la société des antiquaires de France*, tom. V, pp. 220—225.

gine romaine, ni sur quels monuments antiques un tel droit serait fondé.

Mais en 1843, au lieu où sont les sources qui portent le nom de Saint-Mart, et que de nombreux débris romains indiquaient comme un sol antique, des fouilles amenèrent une découverte assez importante pour démontrer que les maîtres du monde connurent autrefois et utilisèrent ces eaux, car elle mit au jour une partie des ouvrages dont se composait leur établissement thermal. Parmi les constructions qu'ont fait reconnaître ces excavations, on trouva d'abord une piscine carrée de quatre mètres sur chacun de ses côtés, et divisée en deux par une séparation intérieure. Bientôt on reconnut une seconde piscine. Celle-ci était plus remarquable par ses détails : plus grande que la première d'un demi-mètre en tous sens, elle formait, comme elle, une enceinte quadrangulaire ; mais dans cette enceinte était inscrit un bassin hexagone construit en pierre de grès, formant des siéges et des gradins. Plus tard on découvrit encore un canal, que la route moderne recouvrait, et l'on arriva à une chambre voûtée, où l'on retrouva des pavés et placages en marbre de couleur, ainsi qu'un fût de colonne en marbre blanc.

Les travaux en étaient là lorsque fut publié l'opuscule intéressant auquel j'emprunte ces données (1). Ils ont dû être continués, mais j'en ignore les résultats ; sans doute ils ont donné lieu, ou donneront lieu encore, à d'autres découvertes, et l'on peut espérer de reconnaître

(1) E. T. *Royat, ses eaux et ses environs ;* Clermont, 1843, pp. 5-15.

quelque jour, dans son ensemble, cet établissement thermal des Romains au sein des montagnes des *Arverni*.

Vic-le-Comte. — On me dit que ce lieu, comme son homonyme du Cantal, possède quelques restes d'antiquités, ou du moins en a reproduit. Cette assertion est d'accord avec quelques souvenirs un peu confus; mais n'ayant rien de plus précis à donner à mes lecteurs, je ne la consigne ici qu'en hésitant.

PYRÉNÉES (Hautes-).

Nulle partie du sol de l'ancienne Gaule n'est plus abondamment pourvue de sources thermales, ou minérales, que les contrées pyrénéennes. Et cependant, elles n'occupent pas une grande place dans cette partie de mon travail, la pénurie des renseignements laissera ici, je le crains, de nombreuses lacunes. Je manque tout-à-fait de notions archéologiques sur les eaux des Basses-Pyrénées, trois noms seulement figureront parmi celles des Pyrénées-Orientales, et pour les Hautes-Pyrénées, le peu que j'ai à dire ne vaudra guères plus que le silence.

Cauterets. — Ces eaux, si réputées de nos jours, passent pour très-anciennement connues, et même pour avoir été exploitées aux jours de la domination romaine. Les hommes instruits du pays partagent cette opinion reçue, et l'on m'écrit tout-à-fait dans ce sens. Je vou-

drais qu'on pût l'étayer au moins de quelques débris antiques, mais on n'indique rien de tel, et je soupçonne qu'elle n'est fondée que sur la tradition qui donne le nom de César à l'un des bains de l'établissement (1). Le lecteur peut juger si cette base est suffisamment solide.

PYRÉNÉES-ORIENTALES.

Bains-d'Arles.—Cet établissement qui voit s'accroître sa prospérité, a aussi une grande distinction au point de vue archéologique, car il possède des restes fort considérables des thermes qui furent construits près de ses sources à l'époque romaine.

Ne connaissant sur ces eaux que le petit nombre de lignes que leur a consacré M. Mérimée (2), j'ai eu recours à l'obligeance de M. Jaubert de Passa, correspondant de l'Institut, qui a fait une étude profonde des monuments de son pays, et je lui suis redevable de la plupart des indications que je vais mettre sous les yeux de mes lecteurs. Elles se rapportent presque uniquement aux antiques constructions thermales ; car, à l'exception d'une découverte récente et d'un grand intérêt, laquelle se lie essentiellement au culte des eaux, j'aurai tout dit sur le reste, en rappelant que ce département possède d'abondantes richesses en ruines romaines, en inscrip-

(1) Patissier, *Manuel des eaux minérales*, p. 126.
(2) *Notes d'un voyage dans le midi de la France*, p. 417.

tions, sarcophages et monuments de tout genre, et qu'à Arles, en particulier, on trouve fréquemment sous des constructions modernes, ou dans les champs, divers débris antiques, et des médailles puniques, celtibériennes, gauloises et romaines. Voici les restes des thermes antiques qui me sont signalés par mon savant et respectable correspondant.

1° La grande piscine, bien remarquable encore, mais qui le serait davantage si les architectes modernes n'avaient point passé par là. « C'est un vaste parallé-
» logramme, me dit M. Jaubert de Passa, avec une
» belle voûte à plein ceintre, percée vers le milieu
» pour offrir un dégagement à la vapeur. Trois faces
» étaient à demi percées de niches semi-circulaires,
» au pied desquelles étaient des bassins pour les bai-
» gneurs : ils ont été comblés plus tard. Les trois quarts
» de la surface de la salle étaient creusés à 7 ou 8 pieds
» de profondeur, et formaient la piscine, pavée de
» briques posées sur champ, *opus spicatum;* au be-
» soin c'était aussi un bassin de natation. On l'a com-
» blé depuis 1840, on a pavé le sol en mosaïque et
» entouré la salle de 30 à 36 cabinets pour les bai-
» gneurs. La nef de cette piscine est fort belle. Les
» baigneurs l'admirent, mais les artistes regrettent l'an-
» cien bassin. »

2° La petite piscine, que M. Mérimée avait décrite antérieurement aux travaux exécutés pour les bains modernes (1), et que sa destination actuelle a préservé des architectes de nos jours. « Elle n'a subi aucune dé-

(1) *Loc. laud.*

» gradation, me dit encore M. de Passa, si ce n'est
» qu'on a enterré la partie que l'eau occupait au pied
» des degrés placés sur chaque face du bassin. C'est
» aujourd'hui l'église paroissiale. Elle est dans la di-
» rection du grand aqueduc, et l'un et l'autre longent
» un petit torrent, qui protégea les thermes au moyen-
» âge. »

3° Le grand aqueduc à arcades. « Il est construit en
» briques romaines, continue M. de Passa, avec un
» angle échancré. Il recevait les eaux de la source prin-
» cipale par un aqueduc refait à plusieurs époques, et
» les versait dans les deux piscines, et probablement
» dans d'autres qui sont enfouies sous les maisons du
» village. » Il existe aussi des aqueducs souterrains destinés à l'évacuation des eaux. Ceux-ci passent sous le village, et viennent aboutir à la petite rivière de Mondoni.

4° On peut encore rapporter aux thermes romains des cavités taillées dans les rochers qui bordent la rive gauche de la rivière, et dont l'une forme aujourd'hui un bassin de natation pour les nouveaux thermes. M. de Passa pense que ces excavations pouvaient être dans l'antiquité les bains des pauvres. Il faut mentionner aussi un fort barrage en maçonnerie placé entre deux rochers, et en travers de la rivière, pour amener aux thermes les eaux froides. Aujourd'hui, il sert encore à alimenter les fontaines publiques. On ne saurait dire comment cet ouvrage antique est attribué vulgairement à Hannibal, et appelé de son nom.

On me dit aussi que plusieurs maisons du village conservent encore des restes de constructions antiques,

qui ont dû faire partie des thermes romains. De ceci, et de tout ce qui précède, on peut donc conclure que cet établissement, dans un petit village des Pyrénées, couvrait une étendue de terrain considérable, et qu'il était fort important.

Il me reste à parler de la découverte que j'ai annoncée plus haut, laquelle donne à ces bains romains un caractère tout spécial, en nous révélant diverses particularités du culte qu'on y rendait aux divinités des eaux, et nous faisant connaître une classe de monuments votifs auxquels rien de connu ne ressemblait jusqu'à présent. Je vais donner les détails essentiels sur l'objet et les circonstances de cette découverte récente; j'en suis redevable à l'obligeance de M. Henry, de Perpignan, archiviste de Toulon, qui a bien voulu me communiquer aussi les calques des dessins *fac simile* pris sur les lieux.

Le propriétaire de l'établissement thermal, voulant ajouter au volume d'une des sources, eut recours à un escarpement pratiqué dans la roche granitique d'où elle s'échappe. Il eut un plein succès, et la force du jet de la source s'étant accrue, comme la masse de ses eaux, expulsa de l'intérieur quelques petits objets antiques qu'il recélait. De ce nombre étaient : des médailles en bronze, de coin romain, d'*Emporium* et de la colonie de Nîmes, mais très frustes et à peine reconnaissables; deux objets en plomb, ayant la forme de boutons bombés, comme ceux de notre cavalerie légère, et dont l'un était assez petit pour avoir pu servir à un usage analogue, de petits disques en métal couvert de cristaux grisâtres, qui, des empreintes qu'on croyait y voir, ne

conservèrent, quand on voulut les nettoyer de la couche cristalline, qu'une poussière noire impalpable; enfin de petites lames de plomb très-minces, pliées en trois ou en quatre, comme nous ferions aujourd'hui d'une feuille de papier. Ces derniers monuments font tout l'intérêt de cette découverte, car ils sont chargés de caractères gravés à la pointe, malheureusement fort altérés en quelques parties par les plis faits aux feuilles, et par l'oxidation qu'elles ont subie.

Quoique j'aie entre les mains les calques de toutes ces inscriptions encore inédites, je n'ai point l'intention de hasarder l'entreprise difficile de les lire et de les publier. Ces calques ont été confiés à un de nos savants les plus distingués, versé spécialement dans ce genre d'études; et l'on est en droit d'attendre de lui qu'il en tire, avec la sagacité éclairée qui le distingue, tout le parti possible (1). Pour moi, je dois me borner ici à quelques simples observations.

Ces feuilles sont écrites en caractères cursifs fort inégalement tracés; elles présentent quelquefois un singulier mélange des lettres grecques avec les lettres latines. Dans mes essais de lecture, peu suivis il est vrai, je n'ai point réussi encore à déchiffrer un certain nombre de mots que je puisse lier ensemble, pour former un sens. Néanmoins, au premier aspect, on reconnaît facilement quelques noms romains : j'ai lu sur la même lame ceux de NVMENE MAXIMIE et MA.. IMINA. Une autre inscription,

(1) M. Henry les a remis entre les mains de M. Letronne, et il espère que cet habile philologue ne tardera pas à faire paraître, dans la Revue archéologique, les résultats de ses études sur ces monuments curieux.

qui présente beaucoup de caractères grecs, commence par le mot KANTA, et ce pourrait bien être le nom d'une divinité invoquée : NIMFA, si je ne me trompe, est le commencement d'une troisième. Si je lis bien ailleurs les mots ROGT. VT, auquel cas on peut voir dans le premier l'abbréviation de ROGAT, cette expression me semblerait autoriser ma conjecture, que quelques-unes de ces feuilles écrites contiennent des prières. Enfin sur deux de ces plombs, le mot ROSAM ne saurait être contesté : je crois qu'il en est de même de RAMOS sur un autre ; et les trois premières lettres de ce mot apparaissent encore sur un quatrième. Ceci peut faire présumer qu'on honorait les nymphes, ou les divinités thermales de ce lieu, par des offrandes de rameaux et de roses.

Quoi qu'il en soit de ces conjectures, il paraît certain, du moins, que là on jetait dans le sein des eaux des inscriptions sur plomb, pliées, en quelque sorte, comme des lettres, et qui ne pouvaient être que votives : cette coutume, qui a un côté fort poétique, est pour nous une chose toute nouvelle (1) ; et je crois pouvoir en dire autant de la forme donnée à ces lames de plomb (2). Si

(1) On ne trouve rien de semblable chez les écrivains de l'antiquité, quoiqu'ils fassent souvent mention d'offrandes singulières jetées ainsi dans les eaux de la mer, des lacs, ou des fontaines.

(2) Les auteurs anciens signalent souvent encore des livres écrits sur plomb, dont le plus célèbre est, sans doute, celui d'Hésiode qu'on voyait encore du temps de Pausanias, (*Bœot* (IX), 31) près de la source d'Hypocrène. Les modernes ont retrouvé aussi quelques inscriptions antiques gravées sur ce métal, mais rien de semblable à ce que nous voyons ici. Ce qui offrirait le plus d'analogie, à la destination près, serait, sans contredit, celles dont parle Boldetti (*Cimiteri dei SS. Martiri*, p. 324) comme trouvées dans des tombeaux des Catacombes, et que l'on pensait être des actes de martyrs : mais dont

une telle pratique était communément suivie en ce lieu, ce que de nouveaux travaux aux débouchés des sources pourront quelque jour nous mettre à même de mieux constater, il serait curieux de connaître par quelle voie ces suppliques, ou ces actions de grâces, étaient adressées aux divinités aquatiques. Il est de toute évidence qu'on ne pouvait se servir à cette fin de l'orifice par lequel s'échappent les sources; leur impulsion eût rejeté toute offrande faite ainsi à leurs nymphes. Il fallait donc qu'on employât pour cela quelque ouverture, naturelle ou factice, existant alors sur un point plus élevé du rocher, et qui aujourd'hui serait inconnue, ou aurait été fermée après la chûte du paganisme. Cela étant, je ne serais pas éloigné de croire qu'il y avait en ce lieu un puits sacré, orné convenablement, et renfermé dans un temple ou dans une édicule, où l'on pouvait arriver par des chemins praticables aux baigneurs. Des recherches dans les rochers qui dominent les sources pourraient seules confirmer cette conjecture; et il serait désirable que les archéologues du pays voulussent s'en occuper sérieusement.

Escaldas.--Ce village, voisin de la frontière d'Espagne, a deux établissements pour l'administration de ses eaux thermales, qui sont assez fréquentées par les habitants

on a jamais pu reconnaître les caractères, parce qu'elles se brisaient comme du verre, dit Boldetti, lorsqu'on voulait tenter de les dérouler. Car ces feuilles différaient encore de celles d'Arles en ce qu'elles étaient roulées, comme les volumes des anciens; on peut en juger par le dessin qu'il donne (Tav. II, 3) de l'une d'elles. qu'il avait retrouvée lui-même.

des environs, et surtout par les Catalans (1). Son nom, qui a la même signification que celui d'*Aquæ Calidæ*, lui vient peut-être de l'antiquité. Il est certain, du moins, que ses eaux ont été connues des Romains, et qu'ils y avaient formé un établissement. Il n'en existe plus rien d'apparent : là encore, les architectes ont fait leur métier, qui semble être de détruire ; et tout ce qui appartenait à ces thermes antiques a été, ou renversé de fond en comble, ou enfoui sous l'ouvrage des maçons modernes. Mais M. Henry m'assure avoir vu encore, il y a une trentaine d'années, des restes fort bien caractérisés de ces bains regrettables.

Vernet.—Ce lieu thermal pittoresque, et intéressant, dit-on, pour le naturaliste (2), devra peut-être, à l'engouement de la mode, une vogue nouvelle, depuis que ses bains ont reçu la visite d'un grand prince de l'Orient. Il paraît qu'il jouissait d'une certaine splendeur, il y a quelques siècles. « L'arc gothique de la salle de la piscine, » me dit M. Henry, moins grande que celle d'Arles, en » assigne la construction au moyen-âge, et de quelques » données historiques, j'avais pu déduire que cet éta- » blissement devait son origine aux rois de Majorque. »

Cette notion n'est certainement pas dépourvue d'intérêt ; mais, comme elle est par elle-même en dehors de l'époque dont je m'occupe, je ne l'eusse pas transcrite ici, si je n'avais pensé y voir un motif assez fort de remonter plus haut. Il me paraît probable, en effet, que

(1) Patissier, *Manuel des eaux minérales*, p. 148.

(2) *Op. laud.*, p. 151.

dans ces siècles où l'on faisait peu de créations en ce genre, les rois de Majorque durent moins fonder que restaurer, et qu'un établissement romain existait déjà à Vernet. J'ignore si cette conjecture pourrait s'appuyer encore sur quelques débris antiques.

RHIN (BAS-).

NIEDERBRONN. — De toute l'Alsace, c'est le seul lieu dont j'ai à parler ici, quoique les départements formés de cette province possèdent, l'un et l'autre, des eaux minérales en assez grand nombre (1); pour le reste, les renseignements m'ont fait défaut, et je crains fort de commettre quelque omission.

Près de ces eaux, qui sont incontestablement les plus célèbres de l'Alsace (2), on retrouve non-seulement des débris de peu d'intérêt, indices toutefois d'un lieu d'habitation romaine, mais des vestiges plus importants et plus significatifs. Des restes de constructions ont été observés dans les alentours de ces bains modernes; deux bassins hexagones fort remarquables, qui servent encore aujourd'hui à recueillir les eaux des sources, passent pour avoir été primitivement l'ouvrage des Romains : en un mot, me dit-on trop brièvement, tout y respire l'antiquité, tout annonce qu'il exista autrefois en ce lieu

(1) Patissier, *Manuel des eaux minérales*, p. 558.
(2) *Ibid.*, p. 488.

un grand établissement thermal, digne des maîtres du monde.

On a trouvé à Niederbronn, à la fin du XVI[me] siècle, un ancien pavé et une multitude de médailles romaines ; au commencement du XVIII[me], on y découvrit un chapiteau de colonne, et un autel quadrilatère, où étaient représentés Mercure, Apollon, Minerve et Hercule. De ce sol provenaient encore quelques monuments du cabinet de Schoepflin, qui ont été décrits par Oberlin. Tels sont deux bas-reliefs en pierre, de petites proportions, dont l'un peut représenter une Minerve (1) ; l'autre, figure un cavalier entraînant un captif (2). Tel est encore un fragment, qui fut la partie inférieure d'un autel votif, consacré, on ne sait à quelle divinité, par des militaires de la VIII[me] légion, sous le consulat de Caracalla et de Geta (3) ; c'est tout ce que nous apprennent ces quatre lignes, les seules qui aient été conservées (4) :

LEG. VIII. AV. .
V. S. L L. M
IMP. ANTONINO
II. ET. :· : : : C. COS

Ce fragment avait été trouvé sur une montagne, près du bourg de Niederbronn. C'est là aussi, me dit M. de Golbery, correspondant de l'Institut, que dut exister

(1) *Mus. Schoepflin*, p. 20, tabl. I, 4.
(2) *Ibid.*, p. 22, tab. II, 1.
(3) Le nom de Geta a été effacé à dessein, comme sur d'autres monuments, même sur des médailles.
(4) *Op. laud.*, p. 35, tab. II, 3.

un édifice en briques consacré à Mercure, ATTEGIA TEGVLICIA (1), que mentionne cette inscription découverte au même lieu (2) :

DEO. MERCVRIO. ATTEGI
AM. TEGVLICIAM. COMP
OSITAM. SEVERINIVS
SATVLLINVS. C. F. EX. VO
TO. POSVIT. L. L. M.

RHONE.

CHARBONNIÈRES. — Le voisinage de la grande ville de *Lugdunum*, qui porte sur la Carte de Peutinger le titre de *Caput Galliarum* (3), pourrait faire présumer que l'âge romain n'ignora pas ces eaux peu réputées de nos jours,

(1) L'adjectif *tegulicius* dérivé de *tegula*, n'est pas connu chez les auteurs, ni sur d'autres monuments ; mais il n'a pas besoin d'être expliqué. Quant au mot *attegia*, qu'on ne trouve peut-être que dans ce vers de Juvenal (*Sat.* XIV, v. 196),

Dirue Maurorum attegias, castella Brigantum,

il paraît signifier une cabane, une hutte, et Forcellini lui donne une origine arabe. Ces deux mots, appliqués ici à Mercure, doivent désigner une sorte d'édicule rustique, ou bâtie en tuiles, ou n'ayant qu'un toit supporté par des piliers, en bois suivant toute apparence.

(2) Schoepflin, *Alsat. illustr.*, tom. I, p. 445 ; — Orelli, *Inscript. lat. sel.*, tom. I, p. 285., n. 1396.

(3) Segm. II, a.

bien qu'elles aient un médecin inspecteur (1). Je ne connais pas d'autre argument qui milite pour elles : quelques médailles sont les seuls monuments antiques découverts, que je sache, dans ce village.

Quoique lyonnais, j'ignore absolument toute donnée archéologique concernant les eaux minérales, bien moins connues encore, qui coulent dans quelques autres lieux du département du Rhône (2).

SEINE-INFÉRIEURE.

Forges. — Les lignes suivantes de M. Fernel, antiquaire du pays, donneront tous mes motifs pour inscrire ici le nom de ces eaux assez peu fréquentées (3). « Près » du bourg de Forges, le long de la grande route de » Paris à Dieppe, et seulement à 200 pas de cette route, » en face des eaux minérales, on remarque un lieu élevé, » maintenant planté d'arbres, nommé le Donjon. La » mémoire n'a rien conservé sur cet établissement... » Je découvris à l'aide de quelques tranchées, et je mis » au jour en plusieurs endroits, et particulièrement du » côté du chemin longeant le Donjon, non loin de la » grande route actuelle, une quantité remarquable de » fragments de tuiles romaines, même de briques... Des » habitations se groupaient autour de cet établisse-

(1) Patissier, *Manuel des eaux minérales*, p. 549.
(2) *Ibid.*, p. 558.
(3) *Ibid.*, p. 327,

» ment… Tout fait croire que là fut le premier établis-
» sement romain dans cette contrée, où plus tard, non
» loin de là, s'établirent des forges, qui donnèrent leur
» nom, *Forgiæ*, au village (1). »

Sainte-Marguerite.—Il y a bien plus de positif dans les indices que ce lieu fournit, et d'une habitation romaine, et d'un antique établissement destiné à l'exploitation des eaux peu célèbres qui coulent sur son sol (2). Là, des monuments importants, et d'une nature non douteuse, attestent le passage du peuple éminemment civilisateur. Ce sont surtout des constructions de divers genres, liées entre elles, et composant l'ensemble d'un vaste édifice, qu'on a regardé comme une *villa:* il pourrait bien avoir fait partie d'un établissement thermal; mais dans l'un ou l'autre cas, il aurait toujours un rapport plus que probable avec les eaux minérales, ce que paraissent prouver les restes considérables d'hypocaustes qu'on y a découverts. De plus on a reconnu des cours, des portiques, un escalier, des galeries, des salles de diverses grandeurs, dont une en hémicycle, etc. Un grand nombre de pièces étaient pavées en mosaïques; et la richesse des décorations est attestée d'ailleurs par des bases et des fragments de colonnes, des débris de peintures murales et de placages en marbres variés. Je ne dis rien des sépultures fort singulières découvertes à l'extérieur de l'édifice, et au pied d'un des murs : elles paraissent d'un âge postérieur, bien certainement du

(1) *Mémoires de la société des antiquaires de Normandie*, 2me série, tom. I, pp. 175, 176.

(2) Patissier, *Manuel des eaux minérales*, p. 559.

moins, elles n'appartiennent point à la population romaine, ou gallo-romaine, de l'époque qui vit élever ces constructions (1).

SOMME.

Abbeville.—Quand je place ici le nom de cette ville, en supposant que les eaux minérales qu'on y connaît de nos jours (2) purent aussi être connues dès l'âge romain, je n'ai point à citer en preuve quelque construction importante, thermale ou autre, qu'on puisse faire valoir pour l'établir avec une entière certitude. Je puis seulement rappeler à mes lecteurs que de petits monuments recueillis fréquemment, soit dans son enceinte, soit dans ses environs les plus rapprochés, tendent à la faire reconnaître comme ville romaine, bien que son nom ancien soit tombé en oubli. Il serait long de rechercher, dans les recueils d'antiquités, tous les petits objets de fabrique romaine que le sol d'Abbeville a rendus aux études archéologiques. Je me bornerai à mentionner quelques-uns des plus remarquables, entre ceux qui ont été publiés par Grivaud de la Vincelle. On peut assurément qualifier ainsi les deux statuettes en bronze représentant le dieu des combats, mais, suivant l'opinion de cet antiquaire, avec les traits du ty-

(1) Feret, *Lettre sur les fouilles de Sainte-Marguerite*, dans le *Bulletin monumental*, tom. IX, p. 92 — 97.

(2) Patissier, *Manuel des eaux minérales*, p. 559.

ran Postume, qui usurpa l'empire des Gaules sous le règne faible et honteux de Gallien (1). L'une est entièrement nue, à la réserve du casque dont la tête du dieu est couverte ; l'autre nous le montre complètement armé du casque, de la cuirasse, et de plus, des enémides ou jambières, armure qui ne se voit communément que dans les ouvrages des Grecs. On peut placer plus haut encore le groupe, également en bronze, de deux jeunes lutteurs, dans lequel Grivaud, à tort je le croirais, veut reconnaître la lutte d'Hercule avec Antée et le moment de son triomphe (2) : quelque opinion que l'on adopte sur la signification de ce monument, on le considérera, sans aucun doute, comme un des plus beaux bronzes qui aient été découverts dans notre Gaule.

VOSGES.

Sans trop m'écarter de mon sujet, je crois pouvoir rappeler à mes lecteurs que la chaîne des montagnes qui ont donné leur nom à ce département est riche en antiquités romaines, et qu'on y a trouvé notamment un grand nombre d'autels votifs, élevés à des divinités communes ou locales. Celui qui mérite le plus d'être cité, le seul que je citerai spécialement ici, est

(1) *Recueil de monuments antiques*, tom. II, pp. 164 — 169, pl. XVII, 4, 5 et 6, pl. XVIII, 1 et 2.

(2) *Ibid.*, p. 185—190, pl. XX, I, pl. XXI, I.

celui qui fut consacré au dieu de ces montagnes, appelé de leur nom *Vosegus,* et non *Vogesus,* comme on a lu plus d'une fois, notamment dans ce vers de Lucain (1) :

Castraque Vosegi curvam super ardua rupem.

C'est la leçon correcte, comme le remarque Orelli, de l'inscription suivante gravée sur cet autel (2) :

VOSEGO
MAXSII
MINVS
V. S. L. L.

Je suis persuadé que beaucoup de lieux de ce département possèdent aussi des antiquités, plus ou moins importantes, parmi ceux qui figurent sur les tableaux des eaux minérales de France (3). Mais il n'en est qu'un dont je sois à même de parler ici.

Plombières. — Mes démarches pour obtenir des renseignements complets sur les monuments de ces thermes si renommés, n'ont pas eu à beaucoup près tous les résultats que j'en attendais ; et les livres ont été à peu près nuls pour moi sur ce point. On m'a raconté des traditions fabuleuses sur l'origine de ces bains, qui paraissent admises dans le pays avec une bonne foi admirable ; mais on ne m'a donné que bien peu de notions positives et précises, soit sur la partie antique de l'établissement actuel, soit sur les autres antiquités qui existent à Plombières, ou y ont été retrouvées.

(1) *Pharsal*, I, v. 397.
(2) *Inscript. lat. sel.*, tom. I, p. 360, n. 2072.
(3) Patissier, *Manuel des eaux minérales*, p. 559.

Il paraît certain du moins : 1° que des constructions romaines y ont été reconnues, qu'il en existe des vestiges sous des maisons particulières, qu'on a trouvé fréquemment des débris de briques et de tuiles antiques ; 2° que quelques portions des thermes actuels sont primitivement un ouvrage romain ; 3° enfin que des monuments de diverse nature, médailles, poteries, ornements d'architecture, inscriptions, etc. ont été découverts à différentes époques (1).

Mais quels sont précisément les restes des thermes romains qu'on peut reconnaître avec certitude au milieu des ouvrages modernes ? C'est ce qui paraît difficile à constater, et l'on peut être de l'avis de dom Calmet, qui regarde comme fort douteuses beaucoup d'opinions reçues au sujet de ces bains antiques (2). Dans un autre ouvrage, cependant, il avait donné cette inscription, que son orthographe bizarre lui paraissait placer aux bas temps de l'Empire (3) :

DEAEO. NEPTVN
IOVTISSIA
VESTINA
V. S. L. M.

On m'indique deux autres inscriptions qui existent encore sur les lieux : la première est sépulcrale, et n'offre rien de saillant ; l'autre ne m'a pas été communiquée.

(1) On me dit que plusieurs monuments trouvés à Plombières sont conservés au musée d'Epinal.

(2) *Notice de la Lorraine*, tom. II, p. 203.

(3) *Traité des eaux de Plombières*, p. 36.

YONNE.

Ce département a quelques eaux minérales fort peu connues (1). Ne possédant aucune indication sur les antiquités qu'on peut y avoir découvertes, je cherche à remplir, en quelque sorte, cette lacune, en rapportant une inscription qui atteste le culte rendu autrefois à la rivière du pays, l'Yonne, dont le nom latin était *Icaunus* (2). Ce monument fut trouvé à Auxerre, en 1721, et a été publié par Caylus (3), dont je reproduis la copie :

AVG. SACR. DEAB (4)
ICAVNI
T. TETRICIVS. AFRICAN
D. S. D. D.

On peut présumer, comme je l'ai fait ailleurs, comme des exemples analogues autorisent à le faire (5), que quelque vertu médicinale était attribuée aux eaux de cette rivière, qui ne me paraissent pas avoir aujourd'hui aucune réputation de cette nature.

(1) Patissier, *Manuel des eaux minérales*, p. 559.

(2) Ce nom ne se trouve que dans les écrivains des bas siècles ; le géographe de Ravenne (IV, 26) donne le nom d'*Egona*.

(3) *Recueil d'antiquités*, tom. VII, p. 290, pl. LXXXIII, 1.

(4) Bimard (Ad Murator. *Prolegom.*, col. 58) lit DEAB, d'autres, DEAE.

(5) Notamment ce que j'ai rapporté (*Sup.*, p. 237) sur les découvertes faites aux sources de la Seine.

PRUSSE-RHÉNANE.

ROISDORFF. — Ces eaux sont situées près de Bonn et du Rhin, dans l'ancienne seigneurie d'Alfter, appartenant encore aujourd'hui à M. le prince de Salm-Dyck. Ce lieu était donc compris à l'époque romaine dans le territoire de la Gaule Belgique, comme, dans des jours plus glorieux pour la France, il fit partie de notre département de la Röer.

J'avais lu, sans autres détails, dans un ouvrage du respectable docteur Allibert, que ces eaux avaient été connues des Romains. Pour avoir des renseignements plus positifs, je me suis adressé à M. le Prince de Salm, et je reproduis littéralement les indications qu'il a bien voulu me donner à ce sujet, sans omettre les lignes étrangères à l'objet de cet ouvrage, parce qu'elles peuvent intéresser quelques lecteurs : « On n'y a jamais » trouvé des traces d'anciens thermes, ni de construc» tions romaines; mais bien, et encore récemment, » lorsque la source a été nettoyée jusqu'au fond (elle » a près de 20 pieds de profondeur), des débris de » poterie romaine. Il y a dans ce lieu deux sources » minérales de nature différente, sans compter une » troisième d'eau non minérale, presqu'à côté de l'une » et de l'autre. La première (la seule exploitée) est » toute semblable à celle de Selters, et a exactement » les mêmes qualités. La seconde est ferrugineuse. »

(1) *Nouveaux éléments de thérapeutique*, tom. III, p. 583.

SAVOIE.

Menthon. — On m'avait parlé vaguement de ce lieu situé près du lac d'Annecy, de ses eaux minérales, et des restes de constructions romaines qu'on y voyait encore. Mgr. l'Evêque d'Annecy, prélat aussi distingué par sa science que par son zèle, m'a fourni, avec une extrême bienveillance, tous les renseignements que je pourrais désirer ; et je ne saurais rien faire de mieux que de donner à mes lecteurs cet extrait de la lettre qu'il m'a fait l'honneur de m'adresser.

« Au bord du lac, au pied d'une charmante colline, » et sous des arbres séculaires, se trouvent des ruines » qui maintenant dépassent à peine le niveau du sol. » Heureusement, sur une partie des vieux murs un » paysan a placé des poutres sur lesquelles repose le » chaume qui l'abrite. Sans cela peut-être le gazon, qui » recouvre les neuf dixièmes d'un grand édifice, en » aurait caché l'existence à la curiosité des archéologues. » Les murs, les assises, le ciment, tout est romain. Les » piscines parfaitement dessinées, au nombre de quatre, » les aqueducs pour l'arrivage et le départ des eaux, » tout indique de la manière la plus évidente que » c'était un établissement de bains. La difficulté est de » savoir où l'on prenait les eaux. Tout près de là, et au- » dessus, se trouve une source d'eau fortement sulfu- » reuse, mais si peu abondante, qu'elle en fournit à peine » deux ou trois litres par heure. Sa température ne dé- » passe pas celle des sources ordinaires. A moins que la

» source ne se soit perdue, ce n'est pas elle qui alimentait
» les bains(1). Près de là encore, coule abondamment un
» ruisseau qui descend de la colline. J'aime à croire que
» les Romains, qui comptaient l'usage des bains comme
» l'un des premiers besoins de la vie, se contentaient
» de ces eaux, qui ne sont ni thermales ni minérales.
» Peut-être qu'un habile archéologue saurait retrouver
» dans les masures qui restent, la place où existaient les
» chauffoirs. »

GRAND DUCHÉ DE BADE.

Badenviller. — Comme je l'ai fait ailleurs pour un petit nombre de lieux, je crois pouvoir placer ici ces eaux, quoiqu'elles n'appartinssent point à la Gaule, mais aux établissements romains de la frontière, sur la rive droite du Rhin. Au reste, n'ayant pas à ma disposition les savants ouvrages qui en ont parlé avec détail (1), je ne fais que mentionner brièvement cette petite ville, située tout près du grand fleuve et au pied du Blauen. Je me bornerai à dire qu'on y trouve de nombreuses antiquités, et qu'elle possède des restes précieux des thermes élevés par les Romains : les bassins notamment sont dans un état de conservation qui ne laisse rien à désirer.

(1) Il me paraît plus probable que les eaux minérales se seront dispersées, ou mêlées avec d'autres, ce qui est fort ordinaire ; mais qu'elles pouvaient autrefois alimenter les bains romains.

(2) Je n'ai pu consulter, ni l'*Historia Nigræ Sylvæ* de Gerbert, ni le Supplément de M. de Golbery à ses *Antiquités de l'Alsace*.

C'est sur la montagne qui domine Badenviller, qu'on a trouvé un autel consacré à Diane surnommée *Abnoba*, du nom même de la montagne (1), ainsi que l'atteste cette inscription qu'on y lisait (2) :

IN. H. D. D.
DEANAE. AB
NOBAE. CASSIA
NVS. CASATI
V. S. L. L. M
ET. ATTIANVS
FRATER. FAL
CON. ET. CLARO
COS

CONCLUSION.

J'arrive enfin au terme d'un travail qui a été plus d'une fois ingrat et décourageant. Le lecteur sera indulgent pour les imperfections que j'y reconnais moi-même, s'il peut se faire une juste idée des peines et des désappointements que j'ai éprouvés dans mes démarches, pour obtenir sur les lieux les renseignements nécessaires. J'eusse été trop heureux de trouver toujours des correspondants aussi éclairés et aussi bienveillants que ceux dont j'ai cité les noms, et bien d'autres encore,

(1) Plin., *Nat. hist.*, IV, 12 (24); —Tacit., *Germ.*, I.
(2) Orelli, *Inscript. lat. sel.*, tom. I, p. 351, n. 1986.

auxquels j'offre ici l'assurance d'une sincère gratitude. Mais il s'en faut que j'aie rencontré partout ce bon esprit et cette obligeance ; et j'ose à peine dire que plus d'une lettre confiante et polie n'a reçu d'autre accueil qu'un silence que je m'abstiens de qualifier. De là tant de notions incomplètes, tant d'incertitudes, et sans doute anssi de nombreuses lacunes. J'aime à espérer qu'il me sera donné quelque jour de faire mieux.

Après cette apologie de mes fautes, déplacéé peut-être ici, je veux donner encore à mes lecteurs, *instar coronidis*, comme aurait dit un ancien, l'inscription suivante qu'un ami me communique, et qui doit être peu connue. J'ai lieu de croire qu'elle a été trouvée en Allemagne, il y a un petit nombre d'années, auprès de quelque source minérale : du moins elle se rattache au culte des divinités des eaux, dont j'ai parlé si souvent dans ces ÉTUDES.

NYMPHIS. AVG
SACRVM
PRO. SAL. C. IVL.
SVPERI. PROC
AVGG
PROV. SICILIAE
IVL. ARISTIAN
LIBERTA

ADDITIONS.

Page 23.— A l'article *Aquæ*, j'ai mentionné quelques inscriptions conservées à Baden. J'ignorais alors ce que m'apprend un rapport de M. de Caumont (1), qu'il existe en cette ville un petit musée, qui a recueilli un certain nombre de monuments romains, des bas-reliefs, des autels, divers fragments, et plusieurs autres inscriptions : je citerai les suivantes qui sont votives, et dont la première donne à Mercure un surnom inconnu :

IN. H. D. D.
DEO. MERCVR.
ERCPRVSO

IN. H. D. D.
D. NEPTVNN
CONTVBERNIO
NAVTARVM
CORNELIVS
ALIQVANDVS
D. S. D

P. 45. — Je n'ai connu qu'une seule inscription trouvée à Wisbaden, où Frèret dit qu'il n'existe rien d'antique. Depuis l'impression de l'article *Aquæ Mattiacæ*, le hasard m'a fourni encore celle-ci en l'honneur d'Apollon, avec un surnom qui paraît gaulois (2) :

(1) *Bulletin monumental*, tom. IX, pp. 257, 258.
(2) Orelli, *Inscript. lat. sel.*, tom. I, p. 359, n. 2059.

IN. H. D. D.
APOLLINI. TOV
TIORIGI
L. MARINIVS
MARINIA
NVS. Ͻ. LEG. VII. GEM. [AL]EXAN
D[RI]ANAE. VO
TI. COMPOS

P. 187. — Dans l'inscription de Junius Rufus à Rome, j'ai copié une erreur de M. Rouard. M. le marquis de Lagoy me met à même de la rectifier, en m'apprenant que les sigles funéraires D. M. ne se lisent point sur le monument. On pourrait donc regarder l'inscription comme honorifique, ce qui lui donne plus d'intérêt.

P. 196. — L'article suivant a été complètement oublié à sa place naturelle, qui doit être avant *Luteva*.

JULIOMAGUS.

C'était la capitale du peuple de la Gaule Lyonnaise que César appelle *Andes* (1), Lucain, *Andi* (2), Pline, et Tacite, *Andecavi* (3), et dont les médailles d'argent et de bronze portent aussi la légende ANDEC. (4). Elle est mentionnée comme telle par Ptolemée (5), et sur la Carte de Peutinger (6). Son identité avec Angers est

(1) *De bel. Gall.*, II. 35 ; III, 7 ; VII, 4.
(2) *Pharsal.*, I, v. 439.
(3) Plin., *Nat. hist.*, IV, 18 (32) ; — Tacit., *Annal.*, III, 41.
(4) Mionnet, *Descript. de médailles*, tom. I, p. 80, nn. 204, 205.
(5) *Geogr.* II, 7 (8).
(6) Segm. I, b.

un point de géographie comparée à l'abri de toute contestation (1).

Cette ville possède, ou a possédé, de nombreuses antiquités, sur lesquelles, à défaut d'histoires locales, on peut consulter des recherches spéciales faites par M. Bodin (2). Ce ne sont pas seulement, comme ailleurs, des médailles, des poteries, des débris peu importants; mais encore des bijoux d'or, une urne en porphyre, des fragments de colonnes, des chapiteaux, des frises, des sarcophages, des inscriptions funéraires, des restes, plus ou moins importants, de constructions romaines. On a mentionné des murs d'enceinte, un amphithéâtre, un théâtre, des thermes, dont une grande salle, pavée en mosaïque, fut découverte au commencement du XVIIme siècle. Il y a assurément, dans tout cela, bien des motifs pour penser que les eaux minérales qu'on connaît aujourd'hui à Angers (3), furent autrefois connues et exploitées par les habitants romains de *Juliomagus*.

P. 243. — Mon article d'Evaux venait d'être tiré, lorsque j'ai reçu de M. le docteur Darchis, inspecteur adjoint de cet établissement, une lettre pleine de renseignements sur les antiquités romaines de ce lieu, accompagnée d'un plan pour en faciliter l'intelligence. Je suis encore à temps de mettre à profit cette obligeance, en donnant à mes lecteurs quelques-unes des notions les plus intéressantes qui me sont fournies par M. Darchis, et dont voici le résumé.

(1) D'Anville, *Notice de la Gaule*, pag. 393; — Walckenaer, *Géographie des Gaules*, tom. 1, p. 375.

(2) *Mém. de la société des antiq. de France*, tom. III, pp. 219-241.

(3) Patissier, *Manuel des eaux minérales*, p. 556.

Jusqu'en 1831, on n'avait connu à Evaux que deux piscines romaines et quelques autres indications des thermes antiques. Depuis la formation d'une société qui en est devenue propriétaire, les fouilles ont été poussées beaucoup plus loin, et ont donné lieu à de nouvelles découvertes. Aujourd'hui le nombre des piscines me paraît être au moins de sept, y compris un grand bassin circulaire, entouré d'une banquette échancrée et pourvue de degrés, aux points qui donnent issue aux sources. Trois de ces piscines sont aussi munies de siéges en forme de gradins; trois n'ont pas de sources propres, mais étaient alimentées par les puits supérieurs. « Toutes ces piscines, me dit mon correspon-» dant, sont fondées sur beton et revêtues de marbre » blanc, ou de calcaire du Berri, à l'exception de celle » n° 19 qui a été taillée dans le roc.... Toutes parais-» sent avoir été voûtées, ainsi que l'indiquent les por-» tions de murs restées debout, et quelques fragments » de mosaïques, assez considérables pour faire recon-» naître une forme cintrée, devant s'adapter à une » voûte. » Quant aux puits romains de forme ronde ou carrée, tous construits en beton, le plan qui m'a été envoyé paraît en indiquer neuf.

On peut mentionner, comme se rattachant aux thermes antiques : deux baignoires en marbre blanc de forme et de grandeur ordinaire; un objet en plomb de forme quadrangulaire, ayant de côté 20 centimètres, et creux au-dedans, qu'on a présumé avoir servi à une pompe; l'embouchure d'un conduit en plomb, et plusieurs tuyaux en cuivre; une salle pavée en marbre, à l'entrée de laquelle on s'est arrêté, pour ne pas nuire

aux constructions modernes ; des restes d'une voix romaine de 8 à 9 mètres de largeur, bordée dans une partie de son cours par deux murailles. Je laisse encore parler M. Darchis pour quelques particularités curieuses. « Le n° 15 présente à son extrémité supérieure » une espèce d'auge, d'une longueur de 3 à 4 mètres, » sur un mètre de large, et dont les côtés ont une hau- » teur de 35 à 40 centimètres : elle portait dans la » contrée le nom de Bain de César.... La piscine n° 3 » est entourée de 3 côtés d'un mur où ont été pratiquées » des embrasures, pareilles à celles que nous laissons » aujourd'hui pour former les placards, et qui proba- » blement avaient la même destination, c'est-à-dire » servaient de vestiaire... Quant aux eaux froides..., » on retrouve dans leur distribution le même caractère » de grandeur et de prévoyance : de larges conduits » d'un mètre carré, creusés sur les flancs des deux » côtés, amenaient celles qui étaient nécessaires, et » qui étaient prises à des distances considérables, ou » détournaient celles en excès, etc. (1). »

Parmi les débris antiques retrouvés dans ces fouilles, nul doute que plusieurs avaient servi à la décoration des antiques thermes, et en annonçaient la magnificence. Tels sont : des portions de colonnes, de chapiteaux, de frises en marbre ou en calcaire blancs ; un fût de colonne en marbre vert ; des tablettes plus ou moins mutilées en granit bleu, en porphyres vert et rose, en

(1) On a retrouvé l'orifice d'un aqueduc à plein cintre, creusé dans le roc, mais obstrué aujourd'hui, et qui ne donne passage qu'à un mince filet d'eau ; on a reculé devant les fouilles necessaires pour le désobstruer, et permettre de le reconnaître.

marbres de diverses couleurs, ayant été employées évidemment à des placages ; des fragments de mosaïques grossières, etc. On peut citer encore : des médailles frustes, des vases brisés, un petit mortier à trois anses en calcaire veiné de bleu, une petite colonne en terre cuite ; deux statuettes en calcaire du Berri, l'une brisée par le bas, l'autre, dont il ne restait au contraire que la partie inférieure ; un petit buste de femme en terre fort blanche, qui pourrait bien avoir été un *ex voto* de quelque baigneuse guérie par la vertu des eaux. On doit regreter une inscription sur marbre, dont on n'a trouvé que des fragments portant une lettre ou deux, et qu'il a paru impossible de rajuster et de déchiffrer.

J'ajoute, en finissant, une observation importante de M. Darchis sur l'ensemble de cet établissement romain, et sur les travaux considérables qu'il nécessita. « Le plan » sur lequel s'élevaient les thermes d'Evaux, me dit-il, » est un carré de plus de 200 pieds, dont les côtés » sud-est et nord-ouest ont été nivelés et élargis aux » dépens d'une roche quartzeuse, sur une hauteur » moyenne de 6 à 8 mètres. »

TABLE.

Milliaire d'Usson (Maximin) p. 78.
" de Montélimar (Aurélien) p. 245

